RAPPORT DEFINITIF

ENQUETE NATIONALE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, Septembre 2024 (ENSAN MALI)

Janvier 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES I
LISTE DES TABLEAUX III
LISTE DES CARTES ET FIGURES V
SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE 1
1.1. Contexte 2
1.2. Justification 2
1.3. But de l'ENSAN 3
1.4. Objectifs de l'évaluation 4
1.4.1. Objectif global 4
1.4.2. Objectifs spécifiques 4
1.4.3. Résultats attendus 4
1.4.4. Approche méthodologique 4
1.4.5. Indicateurs produits par l'ENSAN 4
1.5. Méthodologie /Organisation de l'enquête 5
1.5.1. Outils de collecte 6
1.5.2. Echantillonnage 6
1.5.3. Limites 9
1.4.6. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 9
SECTION 2 : RESULTATS 12
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages 13
2.1.1. Statut des ménages 13
2.1.2. Profils des Chefs de ménage 14
2.1.3. Composition démographique des ménages 17
2.2. Conditions de vie des ménages 18
2.2.1. Logement 18
2.2.2. Source d'énergie 19
2.2.3. Eau, hygiène et assainissement 19
2.2.4. Possession de biens/équipements 20
2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages 21
2.4. Mouvements migratoires 22
2.5. Elevage 24
2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage 25
2.6. Pêche 29
2.7. Agriculture 29
2.8. Sources de revenus des ménages 33
2.9. Accès au marché 36
2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages 36
2.11. Epargne des ménages 39
2.12. Accès aux Crédits 39
2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages 41
2.13.1. Consommation alimentaire 41

2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages 44
2.13.3. Diversité alimentaire des ménages 45
2.13.3.1. Méthode d'analyse 45
2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires 45
2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) 46
2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire 47
2.13.4. Nombre de repas 48
2.14. Changement dans les habitudes alimentaires 49
2.15. Mode de préparation des repas 49
2.16. Préférences alimentaires des ménages 50
2.16.1. Types de céréales préférées 50
2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages 50
2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage 51
2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage 51
2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES) 52
2.17.1. Aperçu sur la FIES 52
2.17.2. Analyse des résultats 52
2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs 53
2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI) 55
2.18.2. Résilience et consommation alimentaire 57
2.19. Chocs 58
2.20. Stratégies d'adaptation 62
2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires 62
2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires 63
2.21. Indice de la Faim 67
2.22. Assistance et programmes d'aide 67
2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois 68
2.22.2. Donateurs des assistances 68
2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois 69
2.23. Sécurité Alimentaire 70
2.23.1. Classe de sécurité alimentaire 70
2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire 73
2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali 74
2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence 77
2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire 78
2.24. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois 79
2.24.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle 80
2.24.2. Consommation de sel iodé dans les ménages 82
2.24.3. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP) 83
2.24.3.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP 83
2.24.3.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des mères d'enfants de 6 à 59 mois. 90
2.24.4. Statut Nutritionnel des FAP 92

2.24.4.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale 92
2.24.4.2. Prévalence Surpoids et obésité chez les FAP 94
2.24.5. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois 95
2.24.5.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois 95
2.24.5.2. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant 95
2.24.5.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2024 102
2.24.5.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2024 104
2.24.6. Statut nutritionnel des enfants 107
2.24.6.1. Indicateurs 107
2.24.6.2. Méthode d'analyse 108
2.24.6.3. Malnutrition Aiguë 109
2.24.6.4. Malnutrition chronique 111
2.24.6.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale) 112

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Statut des ménages suivant la région (%) 14
Tableau n°2: Niveau d'instruction du chef de ménages suivant la région (%) 16
Tableau n°3: Composition démographique des ménages (%) 18
Tableau n°4: Types de logement des ménages (%) 19
Tableau n°5: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%) 21
Tableau n°6: Évolution de la taille du troupeau selon les régions 27
Tableau n°7: Évolution des femelles reproductrices en UBT selon les régions 27
Tableau n°8: Évolution des femelles reproductrices par espèce et en UBT par rapport au 6 derniers mois selon les régions 27
Tableau n°9: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%) 31
Tableau n°10: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2024 et 2023 des ménages par région 34
Tableau n°11: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage 35
Tableau n°12: Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région 37
Tableau n°13: Epargne des ménages selon la région 39
Tableau n°14: Groupes d'aliments 41
Tableau n°15: Distribution des groupes de score de consommation alimentaire ENSAN septembre 2024 selon la région (%) 42
Tableau n°16: Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2024 (%) 43
Tableau n°17: Consommation d'aliments riches en micronutriment selon la région (%) 45
Tableau n°18: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible 45
Tableau n°19: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM selon la région (%) 46
Tableau n°20: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité 48
Tableau n°21: Répartition des ménages selon le nombre de repas des différentes catégories d'âge suivant la région 49
Tableau n°22: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%) 50
Tableau n°23: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées 50
Tableau n°24: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages 51
Tableau n°25: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages 51
Tableau n°26: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages 51
Tableau n°27: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence 52
Tableau n°28: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA 54
Tableau n°29: Statistiques descriptives des variables utilisées 55
Tableau n°30: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%) 64
Tableau n°31: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2024 65
Tableau n°32: Distribution des stratégies non alimentaires regroupées en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%) 66
Tableau n°33: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%) 67
Tableau n°34: Donateurs des assistances reçues selon la région 69

Tableau n°35: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire) 71

Tableau n°36: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI) 71

Tableau n°37: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménages sept 2022 73

Tableau n°38: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le selon le niveau d'instruction du chef de ménages sept 2024 73

Tableau n°39: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage 74

Tableau n°40: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire 74

Tableau n°41: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères 74

Tableau n°42: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2024 et Septembre 2020 (%)... 75

Tableau n°43: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2024 (%) ... 77

Tableau n°44: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2020 à sept 2024 (%) 80

Tableau n°45: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2024 (%) 81

Tableau n°46: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2024 (%) 81

Tableau n°47: Répartition des ménages selon le type de sel consommé 82

Tableau n°48: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2024 (%) 84

Tableau n°49: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2024 (%) 84

Tableau n°50: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2024 (%) 85

Tableau n°51: Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2024 (5%) 86

Tableau n°52: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2024 (%) 86

Tableau n°53: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, septembre 2024 (%) 87

Tableau n°54: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2024 88

Tableau n°55: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2024 (%) 89

Tableau n°56: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2024 (%) 90

Tableau n°57: Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 24(%) 91

Tableau n°58: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes 92

Tableau n°59: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère 92

Tableau n°60: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2024 93

Tableau n°61: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2024 95

Tableau n°62: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2024 96

Tableau n°63: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de l'ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2024 96

Tableau n°64: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire, septembre 2024 (%) **97**

Tableau n°65: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) en % ENSAN septembre 2024 **98**

Tableau n°66: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2024 **99**

Tableau n°67: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2024 **101**

Tableau n°68: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2024 **103**

Tableau n°69: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2024 **104**

Tableau n°70: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2024 **105**

Tableau n°71: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2024 **106**

Tableau n°72: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2024 **107**

Tableau n°73: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2024 **107**

Tableau n°74: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition **108**

Tableau n°75: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000) **108**

Tableau n°76: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère **109**

Tableau n°77: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2024 **109**

Tableau n°78: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024 **110**

Tableau n°79: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2024 **111**

Tableau n°80: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024 **111**

Tableau n°81: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2024 **112**

Tableau n°82: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024 **113**

LISTE DES CARTES ET FIGURES

✓ Liste des cartes

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte 6

Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative 13

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle 21

Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles 32

Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles 37

Carte n°6: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle 44

Carte n°7: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle 47

Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle 63

Carte n°9: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle 66

Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle 76

Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle 77

Carte n°12: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle 77

✓ Listes des figures

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI Septembre 2024 5

Figure n°2: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 10

Figure n°3: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN 22

Figure n°4: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages 33

Figure n°5: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages 34

Figure n°6: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%) 35

Figure n°7: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2024 36

Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires 38

Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins 38

Figure n°10: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois selon la région (%) 39

Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période selon la région (%) 40

Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes (%) 40

Figure n°13: Distribution (%)des groupes de consommation alimentaires pauvre et limite et acceptable selon la région ENSAN septembre 2024 (n=15962) 42

Figure n°14: Evolution (%) du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2024 43

Figure n°15: Fréquence de consommation (%) de différents groupes alimentaires du SDAM septembre 2024 46

Figure n°16: Répartition des ménages selon le groupe de score de diversité alimentaire Sept 2024 selon la région (%) 47

Figure n°17: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions 53

Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire 53

Figure n°19: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience 54
Figure n°20: Matrice de la capacité de résilience des ménages 55
Figure n°21: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région 56
Figure n°22: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région 56
Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM 57
Figure n°24: Contribution des variables aux piliers de la résilience 57
Figure n°25: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire 58
Figure n°26: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale en septembre 2023 58
Figure n°27: Distribution de l'insécurité selon les régions en septembre 2024 59
Figure n°28: Distribution de la hausse des denrées alimentaires subis par les ménages dans les six derniers mois 59
Figure n°29: Distribution de l'inondation subis par les ménages dans les six derniers mois 60
Figure n°30: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois 61
Figure n°31: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale 62
Figure n°32: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023 64
Figure n°33: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires 65
Figure n°34: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois 68
Figure n°35: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois 70
Figure n°36: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région 72
Figure n°37: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2024 et 2023 72
Figure n°38: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2024 74
Figure n°39: Distribution de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2024 75
Figure n°40: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2024 78
Figure n°41: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali 79
Figure n°42: % de ménages avec du sel de cuisine iodé 83
Figure n°43: Répartirions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2024 85
Figure n°44: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2024 87
Figure n°45: Evolution % de FAP avec un Score de Diversité Alimentaire Individuel faible, septembre 2024 . 91
Figure n°46: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2024 92
Figure n°47: Prévalence de la malnutrition/insuffisance pondérale chez les FAP (%) 93
Figure n°48: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2024 94
Figure n°49: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2024 94
Figure n°50: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2024 96
Figure n°51: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2024 100
Figure n°52: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2024 100

Figure n°53: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2024 **102**

Figure n°54: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2024 **102**

Figure n°55: Fréquence de consommation de différents -groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN septembre 2024 **104**

Figure n°56: % d'enfants affectés par les maladies 1ères et 2ème chez les enfants ENSAN sept-2024 **105**

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Le Mali, est un pays de l'Afrique de l'Ouest, frontalier de la Mauritanie au nord-ouest, de l'Algérie au nord, du Niger à l'est, du Burkina Faso au sud-est, de la Côte d'Ivoire au sud, de la Guinée au sud-ouest et du Sénégal à l'ouest. Le pays a trois zones climatiques : les deux tiers nord du pays se situent dans le Sahara (avec des précipitations annuelles inférieures à 127 mm), le centre du pays est sahélien (avec une pluviométrie située entre 200 et 550 mm) et le sud du pays se trouve dans la savane soudanienne occidentale (avec des précipitations d'environ 1.200mm).

La population du Mali est estimée à 22 900 622 habitants en 2024 selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) avec un taux de croît annuel de 3,3% (RGPH5 2022). Elle se caractérise par son extrême jeunesse (environ 47.2% de la population a moins de 15 ans et 18% de moins de 5 ans), par son potentiel procréatif (45,7% de femmes en âge de procréer) et par sa ruralité (60% de la population) malgré une croissance soutenue de la population urbaine depuis les années 60 (261% en 55 ans), alimentée par un fort exode rural.

Le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie du pays, à la fois sur le plan de la croissance et de la création d'emplois, que sur celui de la sécurité alimentaire de la population. Il emploie près de 80% des actifs du pays et constitue environ 30% des recettes d'exportation. L'essentiel des bonnes performances de la croissance économique du Mali sont attribuables au secteur primaire. Le Mali reste un pays au potentiel économique important (environ 43,7 millions ha de terres étant utilisables pour l'agriculture et l'élevage).

Toutes les activités du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche/pisciculture, ...) sont soumises à des facteurs exogènes, principalement d'ordre climatique marqué par des sécheresses récurrentes et des inondations.

L'instabilité de la situation sécuritaire, les effets des aléas climatiques principalement dans les régions du Nord, de l'ouest et du centre, la conjoncture économique régionale et internationale (conséquences de la guerre en Ukraine) continuent d'impacter négativement les conditions de vie des ménages dans le pays. La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emplois, réduction des activités économiques, etc.) qui en résulte accroît la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages, surtout les plus pauvres.

Par ailleurs, les productions issues de la campagne agricole, jugées moyennes à bonnes, contribuent à une amélioration de la sécurité alimentaire. Cependant, une grande partie des ménages demeure globalement vulnérable et peu résiliente face aux chocs, accentués par les effets de la crise sécuritaire, des aléas climatiques et des niveaux élevés de prix des denrées alimentaires, d'intrants agricoles et des hydrocarbures. En effet, ces ménages principalement localisés dans les zones d'insécurité, les pertes de moyens d'existence s'accentuent avec les enlèvements de bétail, la destruction de récoltes et de biens productifs, la perturbation des circuits d'approvisionnement ainsi que les abandons des terroirs. En septembre 2024, le nombre de population déplacées interne était estimé à 378 363 personnes à travers tout le pays, 854 956 retournés internes. Parmi les ménages PDI estimés, 56 pour cent sont sur les sites et lieux de regroupement et 42 pour cent sont présents dans les communautés hôtes ou famille d'accueil. Environs 5 pour cent des PDI se sont déplacées à la suite des inondations enregistrées entre juin et septembre 2024. Les rapatriés sont de 87 628 personnes[1].

En dépit des efforts consentis par le pays en collaboration avec ses partenaires pour améliorer le bien-être des populations à travers les actions de renforcement de la résilience des populations, ces dernières continuent de subir les effets plus ou moins importantes de ces catastrophes/crises citées qui les exposent à l'insécurité alimentaire d'une année à une autre.

1.2. Justification

Les résultats des précédentes enquêtes ENSAN ont montré que l'insécurité alimentaire touche chroniquement près d'un quart (24%) des ménages maliens dont environ 20% par la forme modérée.

Cette année, le pays a été particulièrement affecté par les inondations causées par les pluies diluviennes et les crues dévastatrices avec d'importants dégâts matériels (habitations, infrastructures socio-économiques, …), la perte des superficies emblavées et de nombreux animaux.

Le contexte de dégradation prévisible de la situation alimentaire due à la persistance de l'insécurité dans certaines zones, aux effets de la guerre en Ukraine avec leurs corolaires de hausse généralisée des prix de toutes les denrées alimentaires, induit la dégradation des conditions de vie des ménages, la perturbation

[1] *Rapport DTM, Septembre 2024*

des activités économiques, l'érosion des moyens d'existence, voire une entrave aux activités agropastorales notamment dans les régions du Nord, du Centre et partiellement de l'Ouest du pays.

L'identification des zones à risque et l'estimation des populations susceptibles d'être affectées, sont faites grâce au Cadre Harmonisé qui constitue l'outil consensuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS.

Cet exercice, nécessite la disponibilité de données à jour de l'ENSAN de septembre 2024. Ainsi, ces données actualisées, validées, ont servi à alimenter la base de données de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2024. Ce souci de disposer des données consensuelles et désagrégées selon les unités d'analyse du cadre harmonisé (niveau cercle) a amené le Système d'Alerte Précoce du Mali en collaboration avec ses partenaires du système de sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment le PAM, la FAO, le FEWS-NET et IRC à réaliser la présente Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali.

Ces informations contribueront significativement à la planification ainsi qu'à l'affinement des différentes interventions des partenaires pour les zones à risque d'insécurité alimentaire.

1.3. But de l'ENSAN

Le but de l'enquête ENSAN est de procéder à une mise à jour des indicateurs clés de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'appréhender la situation courante des ménages, de même que celle vécue au cours des 6 mois précédant l'enquête.

Par ailleurs, les informations produites constituent des données actualisées de qualité qui sont utilisées lors des exercices du Cadre Harmonisé. En outre, elles contribuent à une meilleure élaboration ou redéfinition du ciblage ainsi qu'à la planification des projets/programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle entre autres au Mali, à court et moyen terme. Ce qui constitue un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement et ses partenaires.

Plus spécifiquement, il s'agit d'apporter une réponse objective aux sept questions suivantes :

⇨ *Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra d'établir le profil de ces personnes et d'appréhender les moyens de subsistance les plus touchés en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.

⇨ *Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur porter assistance.

⇨ *Où vivent ces personnes ?*

Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.

⇨ *Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?*

Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquels il faudrait influer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.

⇨ *Quelle est la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans ?*

Il s'agira d'apprécier la situation de la malnutrition en lien avec celle de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en vue d'identifier les ménages les plus à risque (de malnutrition) - en particulier, ceux où vivent des enfants de moins de 5 ans, des mères de ces enfants et des femmes enceintes/allaitantes - ou les poches de vulnérabilité (à la malnutrition) vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire pourrait être dirigée.

⇨ *Comment va vraisemblablement évoluer la situation dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes ?*

Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de réalisation.

⇨ *Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance ?*

Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être portée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.

NB : en raison des retards dans la mise à disposition des fonds alloués, la collecte des données de la présente enquête s'est déroulée aussi en retard, totalement pendant le mois d'octobre.

1.4. Objectifs de l'évaluation

1.4.1. Objectif global

L'objectif globale de cette enquête est d'évaluer le niveau des indicateurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans le pays.

1.4.2. Objectifs spécifiques

- ✓ Déterminer le niveau des caractéristiques démographiques
- ✓ Déterminer le niveau des facteurs de vulnérabilité socioéconomique (insécurité, inondation, sécheresse, feux de brousse, nuisibles),
- ✓ Déterminer la prévalence de l'insécurité Alimentaire (SCA, SDAM, CARI, …),
- ✓ Déterminer l'Indice de résilience RIMA, le FIES
- ✓ Déterminer la prévalence de la malnutrition Aiguë.

1.4.3. Résultats attendus

L'ENSAN produira principalement les résultats suivants :

1. Les tableaux des indicateurs du CH pour le besoin de l'analyse ;
2. Un rapport présentant les résultats, analyses et recommandations ;
3. Les autres documents de travail y afférents (termes de référence, documents méthodologiques, questionnaires, masques de saisie, base de données, présentations PowerPoint, fichiers Excel, notes/rapports de synthèse, etc.) ;
4. La disponibilité d'une base de données plus complète permettant des analyses approfondies (déterminants de la sécurité alimentaire)

1.4.4. Approche méthodologique

Afin d'atteindre les objectifs de cette évaluation, l'approche méthodologique associera des techniques mixtes prenant à la fois en compte les aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs.
L'approche quantitative permettra de mesurer l'évolution et le niveau actuel des différents indicateurs d'intérêt pour cette évaluation. Tandis qu'à travers l'approche qualitative, il s'agira de mieux cerner, comprendre et analyser les déterminants et facteurs sous-jacents de cette évolution. Il sera ainsi fait recours à des observations et visites de terrain, des discussions de groupes (focus groups), des entretiens structurés ou semi-structurés ou des interviews avec des informateurs clés dans les différentes localités ciblées par cette enquête.
Il est à souligner que cette approche méthodologique suivra globalement les grandes étapes ci-après :

1.4.5. Indicateurs produits par l'ENSAN

Les différents types de questionnaires aborderont les principaux thèmes ci-après :

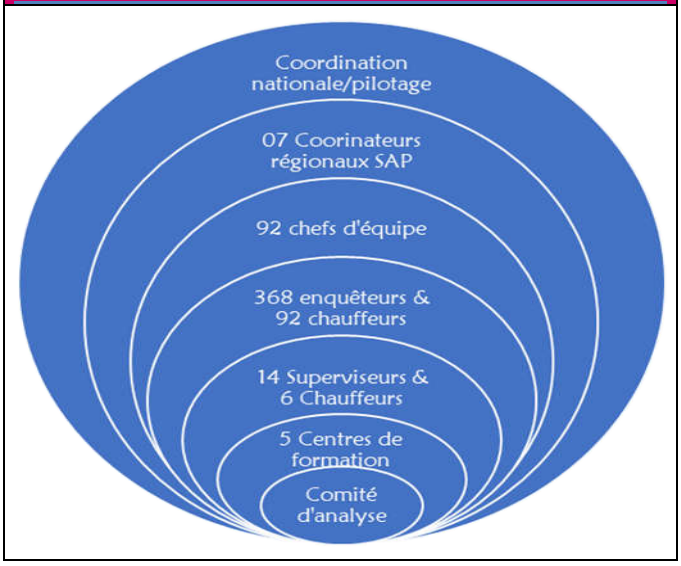
- ✓ Caractéristiques sociodémographiques du ménage,
- ✓ Taux de dépendance,
- ✓ Taux de promiscuité,
- ✓ Possession de terres
- ✓ Accès à l'eau potable,
- ✓ Possession et accès aux toilettes,
- ✓ Assainissement ; lavage des mains
- ✓ Possession de biens/équipements fonctionnels ;
- ✓ Indice de richesse ou de bien être ;
- ✓ Pratique de l'élevage & Possession de bétail ;
- ✓ Pratique de l'agriculture & Stock de produits alimentaires ;
- ✓ Sources de revenus & Moyens de subsistance ;
- ✓ Dépenses du ménage ; part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales
- ✓ Score de Consommation Alimentaire du ménage ;
- ✓ Score de Diversité Alimentaire du ménage ;
- ✓ Chocs/ stratégies d'adaptation (alimentaires et non alimentaires) et vulnérabilité ; impact des chocs climatiques (sécheresse, inondation) et autres (insécurité, facteurs politiques, …)
- ✓ Indice Domestique de la faim ;
- ✓ Indice de résilience (RIMA)
- ✓ Le FIES
- ✓ Assistance alimentaire et sociale ;
- ✓ Classification de la sécurité alimentaire (CARI)
- ✓ Problématique du genre et sécurité alimentaire

- ✓ La prévalence des différentes formes de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer.

1.5. Méthodologie /Organisation de l'enquête

L'ENSAN MALI de septembre 2024 a mobilisé, sur le terrain, 84 équipes de 6 personnes chacune comprenant 1 chef d'équipe, 4 enquêteurs et 1 chauffeur. Tenant compte de leur disponibilité, de leur connaissance du terrain et de la méthodologie de collecte, la grande majorité des agents de terrain ayant pris part aux passages ENSAN de septembre 2023 et février 2024 a été de nouveau présélectionné. Le complément a été recruté à la suite d'un rigoureux processus de sélection.

Figure n°1: Structure organisationnelle de l'ENSAN MALI Septembre 2024



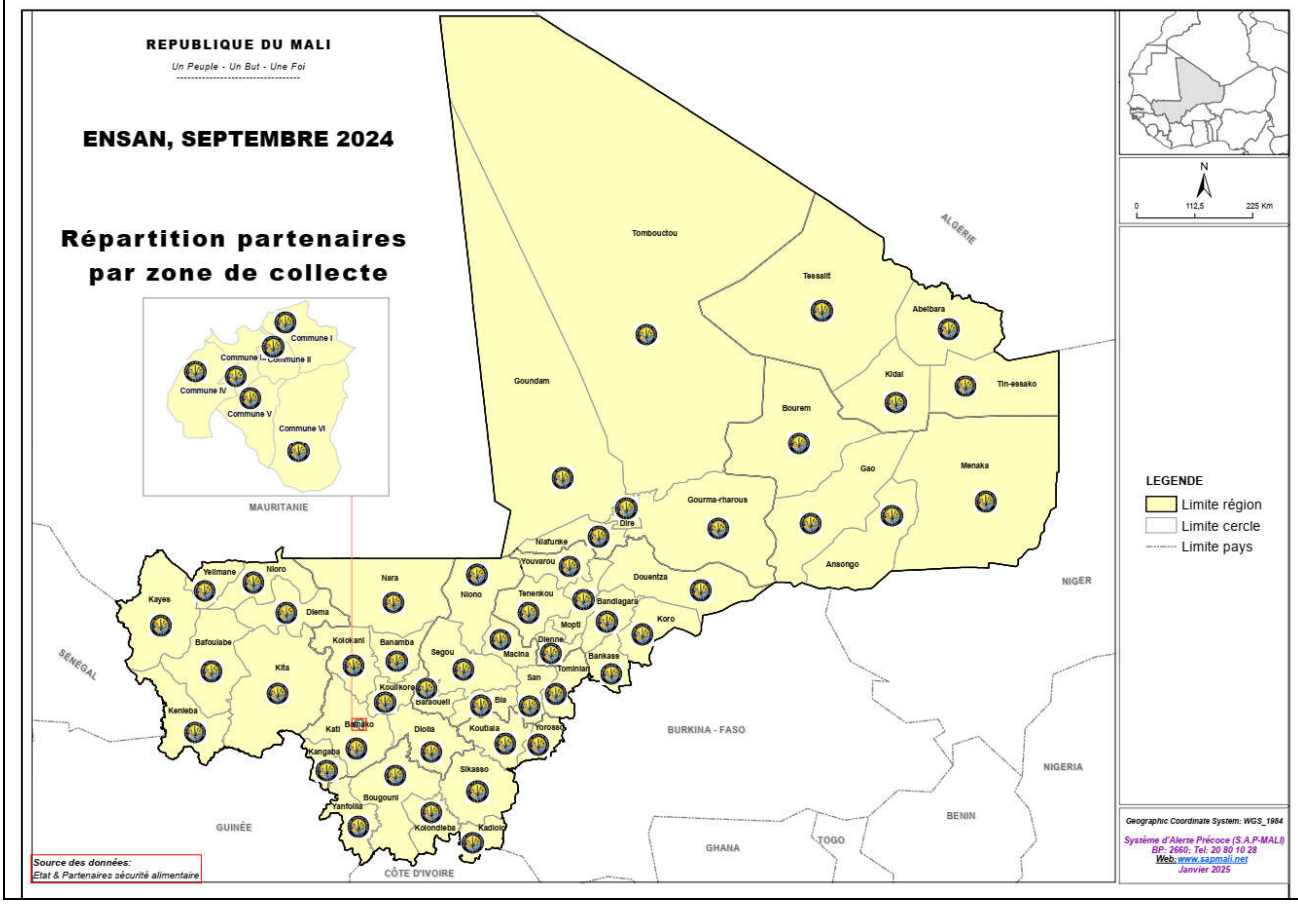
La formation des agents s'est déroulée dans cinq centres recommandés par le Protocole de l'ENSAN, que sont :

- ⇨ celui de Bamako pour les agents en charge de la collecte des données dans les 21 cercles du sud du pays (incluant les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou) et les 6 communes du District de Bamako ;
- ⇨ celui de Kayes pour les enquêteurs affectés aux 07 cercles de la région de Kayes ;
- ⇨ celui de Mopti pour ceux affectés aux 08 cercles de la région de Mopti ;
- ⇨ celui de Gao pour les agents en charge de la collecte des données dans les cercles des régions de Gao (3), de Kidal (4) et la région de Ménaka ;
- ⇨ celui de Tombouctou pour les agents en charge de la collecte dans les 5 cercles de la région de Tombouctou et dans la région de Taoudenni.

L'ensemble des agents ont suivi une formation de 10 jours (du 09 au 19 septembre 2024) et ont été retenus en tenant compte de leur assiduité et aussi et surtout sur la base de leur performance aux différents tests écrits et pratiques. La formation a été assurée par les membres du comité technique ENSAN constitué par les cadres du SAP (nationaux et régionaux), de la Sous-Direction Nutrition de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, de l'Institut National de la Statistique, ceux des structures partenaires dont le PAM, la FAO et le FEWS-NET.

La collecte a été faite avec des smartphones. La saisie et la transmission des données ont été faites sur l'outil CSPro (CSEntry 7.0). Une supervision permanente rapprochée et à distance des équipes a été assurée sur le terrain sous la Direction du SAP tout au long de la phase de collecte des données par les membres du comité technique ENSAN.

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte



1.5.1. Outils de collecte

Les données ont été collectées à travers un questionnaire ménage pour recueillir les informations auprès des ménages et un questionnaire communautaire administré à travers un focus-group constitué des représentants de la communauté et d'autres informateurs clés dans toutes les unités de collecte.

1) Le questionnaire ménage comporte seulement la partie socioéconomique, administrée à priori au chef de ménage, a couvert les sections portant sur les caractéristiques sociodémographiques du ménage, les logements, les actifs et biens du ménage, le WASH (eau, hygiène et assainissement), les pratiques d'élevage et d'agriculture, les sources de revenus, les dépenses, la consommation alimentaire, les sources d'approvisionnement, les chocs et les stratégies de réponse, les aides et assistances.

2) Le guide d'entretien communautaire a été administré aux principaux informateurs clés de la communauté concernée (notables, représentants des groupes incluant les associations de femmes, de jeunes, etc.). Il a couvert les aspects démographiques et de migration, de la campagne agropastorale, des ressources agropastorales et halieutiques, l'approvisionnement et l'accessibilité des marchés, les perspectives de la sécurité alimentaire, les chocs et les capacités d'y faire face. Il faut noter que le questionnaire communautaire n'est pas administré dans les centres urbains.

1.5.2. Echantillonnage

L'échantillon de l'ENSAN de septembre 2024 est un échantillon aléatoire, stratifié à 2 degrés. Au premier degré on tire les unités primaires (UP) de sondage, appelée aussi grappe, qui correspond à la Section d'Énumération (SE) telle que définie dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) de 2022 avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Tandis qu'au second degré, on tire un nombre constant d''unité secondaire (US=ménage) de façon aléatoire après avoir dressé la liste de tous les ménages à la suite d'un dénombrement exhaustif de l'UP.

Il est à signaler que l'échantillonnage de l'ENSAN a été élaboré avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT).

❖ **Base de sondage**

La base de sondage de cette évaluation a été élaborée par l'INSTAT en partenariat avec le SAP et le PAM. Pour ce faire, deux fichiers ont été utilisés pour la constituer. Il s'agit de :

i) la base des SE de l'INSTAT issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) de 2022 ;
ii) du fichier village avec leur rattachement aux zones de moyens d'existence (ZME) du FEWS NET (2014), c'est ce fichier qui a permis l'intégration/appariement de la variable « ZME » dans la base de sondage des SE de l'INSTAT.

❖ Détermination de la taille de l'échantillon

Bien que l'ENSAN soit une enquête ménage abordant plusieurs thématiques multidimensionnelles et transversales, les principales variables d'intérêt prises en compte pour déterminer la taille minimale nécessaire et optimale de l'échantillon sont la prévalence de l'insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition aigüe avec pour objectif d'assurer la représentativité statistique des données principalement :

i) au niveau des 50 cercles et les 6 communes du District de Bamako que compte le Mali conformément à l'ancien découpage administratif de niveau N2 ;
ii) au niveau des dix (10) régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni et Ménaka) et le District de Bamako que compte le pays – ancien découpage administratif de niveau N1 ;
iii) au niveau des dix-sept (17) zones de moyens d'existence (ZME) que compte le pays ;
iv) au niveau du milieu de résidence (urbain vs rural) ;
v) ainsi, qu'au niveau national (ensemble du pays).

Tenant compte de ces objectifs, la taille minimale de l'échantillon des ménages à enquêter dans chacune des strates a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{\mu_\alpha^2 * p * (1-p) * f * 1{,}1}{d^2 * Prop * n_h}$$

Où :

- **n** est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée en nombre de ménages - pour l'indicateur clé de cette étude ;
- **$\mu\alpha$** est un paramètre/facteur lié au niveau de confiance ;
- **p** est la prévalence prévue/anticipée pour l'indicateur clé de cette étude (autrement dit, ici, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages ou de la malnutrition aiguë- enquête multi indicateurs) ;
- **f** est le paramètre donnant la mesure de l'effet de grappe ;
- **d** est la précision ou marge d'erreur souhaitée ;
- **Prop** est la proportion de la population totale sur laquelle l'indicateur **p** est basé ;
- **nh** est la taille moyenne des ménages ;
- **1,1** est le facteur de correction en vue d'augmenter la taille de l'échantillon de 10% afin de tenir compte d'éventuels cas (taux) de non-réponse.

Dans le calcul de la taille minimale de l'échantillon :

⇨ le niveau de confiance retenu est 95% (dans ce cas, $\mu\alpha = 2$) ;
⇨ les prévalences (p) attendus de l'insécurité alimentaire à 20,6% (ENSAN septembre 2023) et de la malnutrition aiguë globale estimée à 10,0% (SMART 2018) ;
⇨ l'effet de grappe (f) a été estimé à 1,5 ;
⇨ la précision minimale (d) souhaitée étant de 5% ;
⇨ le ménage étant ciblé ici dans son ensemble, Pop x nh vaut 1 dans ce contexte.

L'application de cette formule, tenant compte des paramètres ci-dessus conduit à une taille minimale de 159 ménages par strate. Ce nombre est satisfaisant par strate eu égard au fait qu'un minimum de 15 grappes sera sélectionné par strate et sera ajustée au besoin.

NB : la taille est calculée pour chaque strate en fonction du niveau de la prévalence de la malnutrition aiguë globale.

❖ Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon

La répartition de l'échantillon de l'ENSAN entre les 50 cercles et les six communes du District de Bamako croisés avec les zones de moyen d'existence a été faite proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. En tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques de cette étude, des ajustements ont été effectués.

Pour cette enquête de septembre 2024 dont l'objectif était d'évaluer les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, un sous échantillon de 1771 SE/grappes a été tiré de façon aléatoire parmi les 1900 SE (qui constituent la taille de la nouvelle base de la forme complète de ENSAN) en raison d'au moins 25 SE par cercle. Au second degré, dans chacune des 1771 SE/grappes unités primaires tirées pour cette ENSAN, un

échantillon de dix (10) ménages a été sélectionné à partir de la liste des ménages établie à la suite d'un dénombrement exhaustif des ménages. Les ménages ont été tirés dans chacune des SE-UP à probabilité égale.

❖ Pondérations

⇨ Calculs des poids de sondage

A cause de la sélection d'unités de probabilités inégales des différent(e)s strates ou domaines d'intérêt pour l'ENSAN ; en tenant compte du non-couverture de la population cible et au phénomène de non-réponse ; des poids de sondage doivent être calculés et utilisés dans toutes les analyses pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon au niveau national, des régions, des cercles, des zones de moyens d'existence ainsi que du milieu de résidence. Pour faciliter les calculs des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées pour chacune des grappes.

Soient :

P1hj : la probabilité de tirer au premier degré la SE j dans la strate h ;
Ah : le nombre de SE à tirer dans la strate h.
Mhj : le nombre de ménages de la SE j de la strate h (données du RGPH de 2022) ;
Mh : le nombre de ménages de la strate h (données du RGPH de 2022) avec $M_h = \sum_j M_{hj}$

Les SE tirées n'ayant pas été segmentées ; la probabilité de sondage au premier degré de la SE **j** de la strate **h** est donnée par : $P_{1hj} = A_h * \frac{M_{hj}}{M_h}$

Soient :

$P2_{cj}$: la probabilité de tirer j SE ou plus dans le cercle c

$C2_{cj}$: le nombre de SE tirée dans le cercle c en septembre 2020

$S2_c$: le nombre de SE tire dans le cercle c

$$P_{2cj} = \frac{S2_{cj}}{C2_{cj}}$$

Soient :

P3hj : la probabilité de tirer le Ménage j au deuxième degré
M'_{hj} : le nombre de ménages dénombrés au cours de l'enquête dans la SE j de la strate h.
a : le nombre constant de ménages (9) sélectionnés dans chaque SE.
La probabilité de sélection d'un ménage au sein de SE j de la strate h est donnée par : $P_{3hj} = \frac{a}{M'_{hj}}$ (avec ici a = 10 ou plus).

De ce fait, la probabilité globale pour tirer, au deuxième degré, un ménage dans la SE j de la strate h est alors : $P_{hj} = P_{1hj} * P_{2cj} * P_{3hj}$

Pour finir, le poids d'un ménage vivant dans la SE j de la strate h de l'échantillon de l'ENSAN MALI 2019 est donc l'inverse de sa probabilité de sélection ; soit :

$$W_{hj} = \frac{1}{P_{hj}}$$

⇨ Application d'un ajustement post-stratification

Pour, d'une part, réduire d'éventuelles erreurs type de la moyenne (« standard errors ») et appréhender avec une meilleure précision l'estimation de la moyenne des variables d'intérêt pour cette étude ; et d'autre part, s'assurer que les pondérations appliquées conduisent à des extrapolations connues/officielles des données de population (pour les ménages) ; une correction post-stratification (Wps) a été appliquée.

Bien que cette correction n'élimine pas globalement toutes ces erreurs type de la moyenne (voir Little et al, 1997) ; dans ce contexte, il a été principalement utilisé pour ajuster les estimations totales de la population issues des données de l'enquête ENSAN aux projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) pour l'année 2024. Les extrapolations de l'ENSAN étant le plus souvent uniformément inférieures, au niveau des différentes strates, aux projections DNP : il n'est pas exclu que ce soit la conséquence d'un problème avec

la qualité des opérations de dénombrement des ménages dans les grappes/SE ou un problème avec les projections démographiques.

La pondération finalement retenue et appliquée dans le cadre de l'analyse des données de l'ENSAN est :

$$W_{final} = W_{hj} \times W_{ps}$$

❖ **Résultats des travaux de terrains - Taux de réalisation**

Au total, 96,8 % des SE sélectionnées ont pu être enquêtées (soit 1714 SE sur 1771 SE). Sur l'ensemble du pays, les données de 57 grappes (3,2%) localisées essentiellement dans les régions de Kidal et Ménaka, n'ont pu l'être, essentiellement à cause de l'insécurité. Ce taux de non-réalisation, d'environ 3.2%, n'a pas affecté la représentativité de l'étude de façon globale.

1.5.3. Limites

L'étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur. Cependant, comme tout travail scientifique, les limites suivantes peuvent être notées :

➢ **Par rapport au contexte**

Bien que cette étude permette d'effectuer un suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données.

Les assistances humanitaires sous forme de vivres et de non-vivres dans le cadre de l'atténuation des difficultés alimentaires des ménages, nées de la crise sécuritaire et climatique se poursuivent dans le pays et ces actions pourraient influencer sur les réponses aux différentes questions.

➢ **Par rapport au degré de précision**

Du fait de la méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats de l'enquête sont assez précis pour donner des estimations au niveau national, régional et du District de Bamako, mais également au niveau des cercles et les six (6) communes du District d Bamako, des zones de moyen d'existence selon le milieu de résidence (rural et urbain), mais ils ne le sont pas au niveau des autres communes.

Par ailleurs, malgré la taille élevée de l'échantillon, la représentativité statistique des résultats est susceptible d'être amoindrie pour la région de, Ménaka, et Kidal à cause de la non-complétude de certaines grappes.

➢ **Par rapport à la collecte des données**

Les biais inhérents à la suite de l'interprétation des outils dans certaines langues locales ont été minimisés à travers la formation incluant des sessions de simulation/administration des outils de collecte dans les langues locales et la traduction en langue locale des termes clés.

1.4.6. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est fondée sur des standards et des concepts reconnus. Ces concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, il s'agit des quatre piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité.

➢ **La disponibilité :**

C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou dans une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.

➢ **L'accessibilité :**

C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.

➢ **L'utilisation :**

C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins individuels en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la distribution de la nourriture parmi les membres du ménage, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

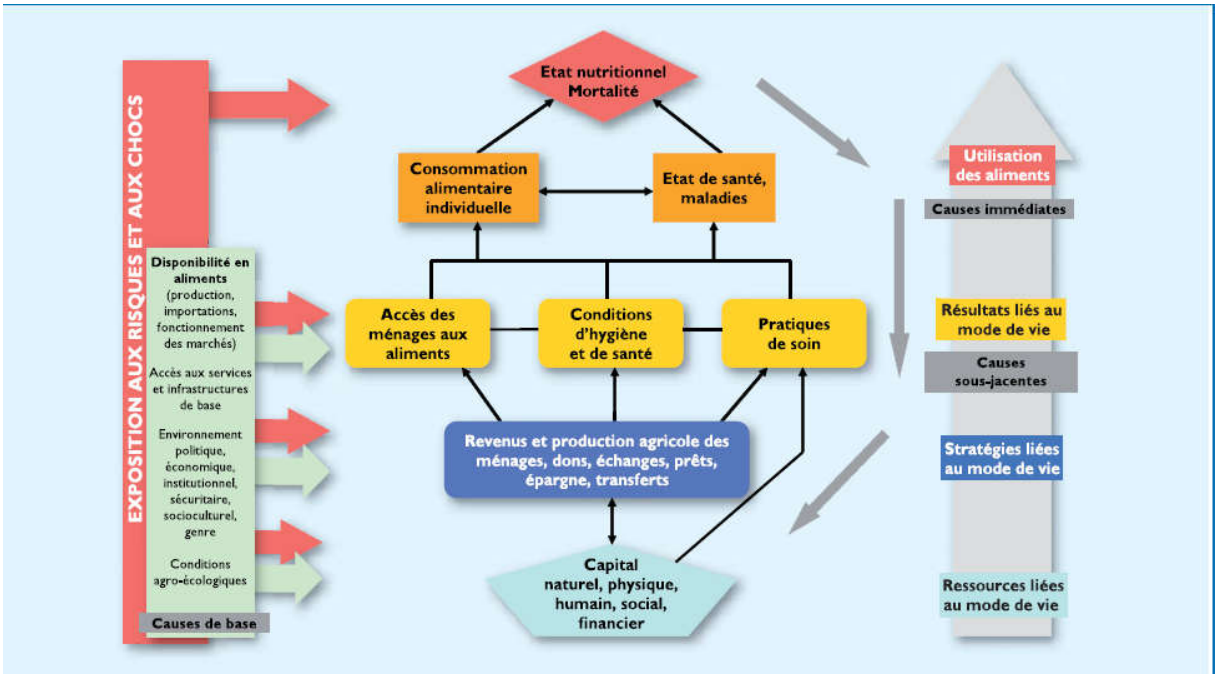
➢ **La stabilité :**

C'est la possibilité pour une population, un ménage ou une personne d'avoir un accès permanent à une nourriture adéquate sans que cela ne soit menacé par l'émergence de chocs soudains ou d'évènements/facteurs cycliques/saisonniers. Ce quatrième pilier intègre la stabilité des prix et des revenus des populations

vulnérables. Il concerne aussi à la fois la régularité, la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

L'analyse de la sécurité alimentaire repose sur celle des principaux indicateurs relatifs à ces quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). La figure ci-après présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire, de la sous-nutrition ainsi que celle de leurs causes dans des contextes d'urgence ou de développement.

Figure n°2: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle



Source : OMXF, Programme Alimentaire Mondial, 2008

Conformément au cadre conceptuel susmentionné, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est liée à de nombreux facteurs :

- la consommation alimentaire (accès et utilisation des aliments) ainsi que l'état de santé, au titre des causes immédiates de l'insécurité alimentaire et de l'état nutritionnel qui se manifestent au niveau individuel. Ces deux facteurs interagissent mutuellement entre eux ;
- la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, au titre des causes sous-jacentes qui se manifestent au niveau du ménage, constituent une résultante de leur mode de vie et influencent les causes-sous-jacentes ;
- un ensemble de causes de base ou fondamentales telles que :
 - les stratégies liées au mode de vie des ménages (production, revenus, dons, échanges, prêts, épargnes et transferts), qui constituent des ressources leur permettant d'accéder à la nourriture ;
 - la disponibilité en aliments évaluée à partir de la production, des importations/exportations, stocks nationaux, du fonctionnement des marchés, etc. ;
 - la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels (santé, éducation, eau potable, assainissement) ;
 - les conditions agro écologiques et enfin
 - les ressources liées au mode de vie tel que le capital (naturel, physique, humain, social et financier) du pays.

Ces causes de base ou fondamentales, qui se manifestent aux niveaux sous-national, national et régional, influencent les causes de la pauvreté ainsi que celles sous-jacentes et immédiates de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sous l'influence de l'exposition à des risques ainsi que des chocs subis, le modèle permet ainsi d'appréhender les déterminants probables de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition.

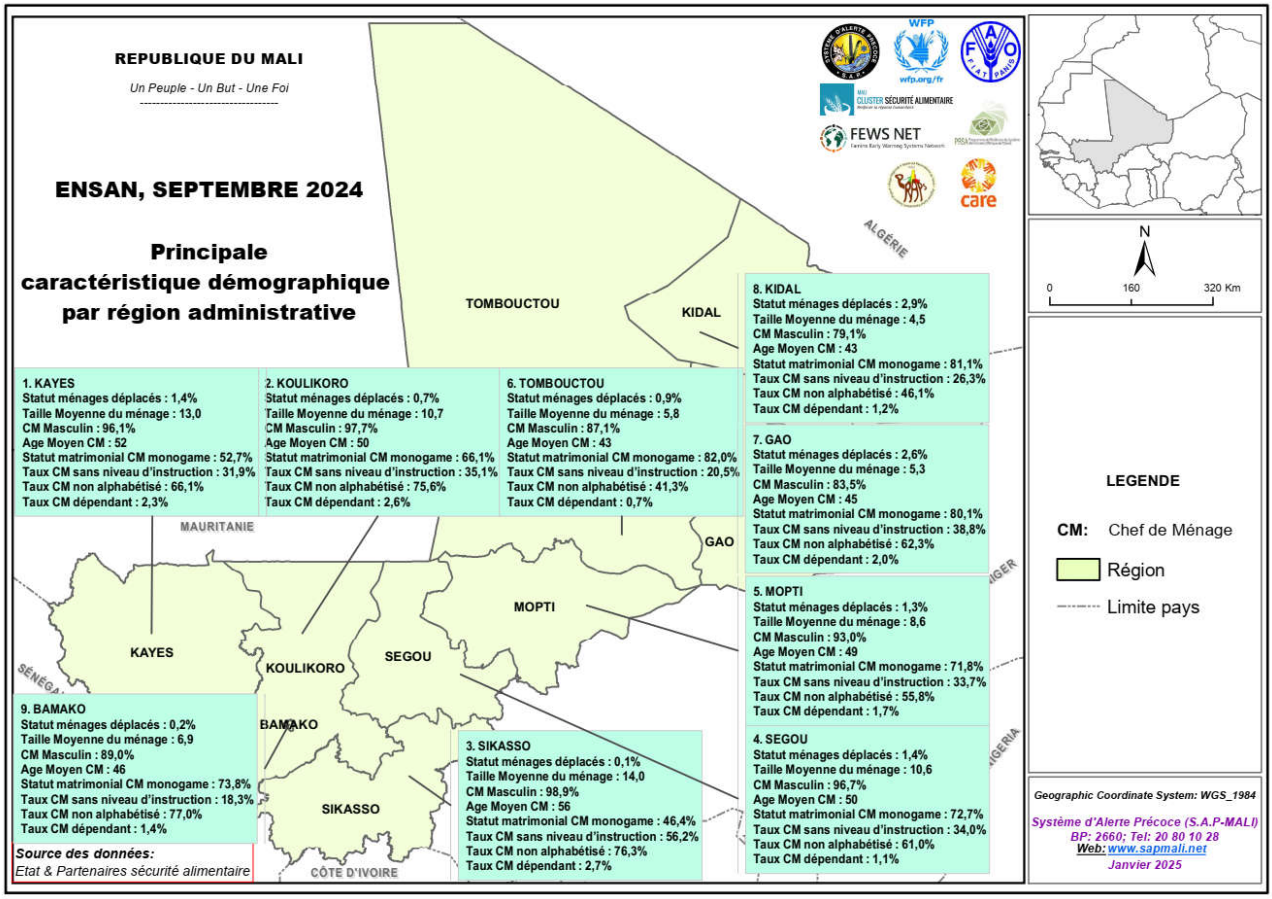
Les principaux résultats de l'ENSAN

NOTE : *Les principaux résultats de l'ENSAN MALI de septembre 2024 présentés dans ce rapport découlent des analyses effectuées par un panel d'experts du SAP, l'INSTAT, du PAM, de la FAO, de FEWS NET, de la DGSHP/DN réunis en Atelier à Koulikoro. Ces principaux résultats ont été validés par les experts du comité technique d'analyse CH.*

SECTION 2 : RESULTATS

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Carte n°2: Caractéristique démographique par région administrative



2.1.1. Statut des ménages

Au Mali, la majorité des ménages est constituée de résidents dans toutes les régions, avec une moyenne nationale de 98,7%. Ce taux est en légère hausse par rapport à celui de septembre 2023 (97,6%). Les régions ayant une proportion légèrement inférieure à la moyenne sont Mopti (98,3%), Gao (97,4%) et Kidal (95,9%), tandis que la région de Ménaka se démarque par une proportion beaucoup plus basse de résidents à 62,9%, en raison de la forte présence des ménages déplacés internes. Au niveau national, les ménages déplacés sont estimés à 1,2%, ce qui est égal à celui de septembre 2022, mais en diminution par rapport à septembre 2023 (2,3%) grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire.

La proportion la plus élevée de ménages déplacés se trouve dans la région de Ménaka (37,1% contre 89,5% en septembre 2023), suivie de Kidal (2,9% contre 17,4% en septembre 2023) et Gao (2,6% contre 13,8% en septembre 2023). Les autres régions ont une proportion de ménages déplacés inférieure ou égale à 1,4%. Outre Ménaka, (y compris Andéramboukane, Inékar et Tidermène), les cercles les plus touchés par les déplacements inhabituels de populations sont Ansongo (8,2%), Kangaba (7,5%). Les autres cercles avec des proportions significatives de ménages déplacés (au-delà de 5%) incluent également Macina, Bankass, et Abéïbara. Ces déplacements sont essentiellement liés à des raisons sécuritaires et des chocs climatiques (inondations).

Les ménages retournés représentent en moyenne 0,1%, égal à celui de septembre 2023, concentrés principalement dans les régions de Kidal (1,2% contre 0,7% en septembre 2023) et de Mopti (0,2% contre 0,4% en septembre 2023). La présence de retournés est pratiquement nulle dans les autres régions.

Quant aux rapatriés, il n'y a pas de ménages enregistrés à travers le pays.

Les réfugiés représentent en moyenne 0,0%, avec une exception notable à Mopti (0,2%) et Ségou (0,1%).

En conclusion, ces données révèlent une forte disparité entre les régions en termes de déplacements inhabituels de populations, principalement liés aux tensions sécuritaires. Les efforts doivent prioriser les régions comme Ménaka, Kidal, et Gao, pour répondre aux besoins des déplacés internes et renforcer les conditions de sécurité et de résilience des communautés affectées.

Tableau n°1: Statut des ménages suivant la région (%)

Région	Résidents	Déplacés	Retournés	Rapatriés	Réfugié	Autre
Kayes	98,6	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Koulikoro	99,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Sikasso	99,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	98,5	1,4	0,0	0,0	0,1	0,0
Mopti	98,3	1,3	0,2	0,0	0,2	0,0
Tombouctou	99,0	0,9	0,1	0,0	0,0	0,0
Gao	97,4	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Kidal	95,9	2,9	1,2	0,0	0,0	0,0
Bamako	99,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Taoudenni	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	62,9	37,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	**98,7**	**1,2**	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

2.1.2. Profils des Chefs de ménage

✓ **Sexe, âge et situation matrimoniale**

Les résultats de l'enquête montrent que les chefs de ménage hommes dominent largement dans toutes les régions, avec un pourcentage global de 93,3% au niveau national. Ce taux est en augmentation par rapport à celui de septembre 2023 (92,9%). Les régions de Sikasso (98,9%) et Koulikoro (97,7%) présentent les pourcentages les plus élevés de chefs de ménage hommes.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus importants dans les régions septentrionales, notamment Taoudenni (22,3%), Kidal (20,9%) et Ménaka (17,4%), bien au-dessus de la moyenne nationale de 6,7%. Les régions de Gao (16,5%) et Tombouctou (12,9%) suivent également cette tendance. De même, Avec 89,0% d'hommes et 11,0% de femmes chefs de ménage, la capitale (Bamako) affiche une proportion féminine supérieure à la moyenne nationale. Les proportions féminines les plus faibles se trouvent dans les régions du sud comme Sikasso (1,1%), Koulikoro (2,3%), et Kayes (3,9%).

A l'échelle cercle, les taux les plus élevés de ménages dirigés par les femmes se retrouvent dans les cercles de Tin Essako (35,6%), Taoudenni (22,3%), Tessalit (20,3%), Kidal (19,9%), Diré (19,5%), Gao (18%) et Ménaka (17,4%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Dioïla (0%), Tominian et Kolondièba (0,2%), Koutiala (0,4%), San (0,6%), Banamba, Diéma et Kita (0,8%) et Koro (0,9%). Par ailleurs, le taux de ménages dirigés par les femmes est plus élevé en milieu urbain (10,7%) qu'en milieu rural (5,0%).

Ces proportions peuvent être expliquées par les facteurs culturels et sociaux. Dans le sud, les structures familiales traditionnelles et patriarcales contribuent à une faible proportion de femmes chefs de ménage alors que dans le nord, les conflits, les migrations, et le déplacement des hommes pour des raisons économiques ou sécuritaires pourraient expliquer une proportion plus importante de femmes chefs de ménage. La proportion relativement élevée de femmes chefs de ménage à Bamako pourrait s'expliquer par des possibilités économiques et d'indépendance aux femmes.

L'âge moyen des chefs de ménage au niveau national est de 49 ans, identique à celui de septembre 2023, avec des variations significatives selon les régions. Les régions de Sikasso (56 ans) et Kayes (52 ans) affichent les âges moyens les plus élevés. Taoudenni (39 ans) et Tombouctou (43 ans) ont les âges moyens les plus bas. La médiane, qui représente l'âge au centre de la distribution, est globalement de 48 ans. Sikasso a la médiane la plus élevée (56 ans), indiquant une population de chefs de ménage relativement plus âgés. Taoudenni a la médiane la plus basse (38 ans), ce qui reflète une population plus jeune.

L'âge minimum est uniformément bas (entre 18 et 22 ans), ce qui montre que de jeunes chefs de ménage existent dans toutes les régions.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les chefs de ménages sont généralement mariés (94%), dont 67,8% sont monogames et 26,2% sont polygames. Les chefs de ménages monogames sont plus fréquents dans les régions comme Taoudenni (85,1%), Ménaka (85,7%), Tombouctou (82%) et Kidal (81,1%), tandis que les proportions les plus importantes de chefs de ménages polygames sont enregistrées dans les régions de Sikasso (51,2%), Kayes (44,3%) et Koulikoro (30,9%).

La proportion de ménages dirigés par des veufs/veuves au niveau national est de 4,8% en légère baisse par rapport à septembre 2023 (5,1%). Les chefs de ménages veufs/veuves sont observés dans toutes les régions avec des proportions significatives à Gao (10,6%), Kidal (11%) et Taoudenni (11,7%), mais faibles à Sikasso (1,5%), Kayes (2,4%) et Koulikoro (2,5%).

Le statut, séparation/divorcé est rare dans le pays (0,7%), mais notable dans les régions de Kidal (6,5%), Ménaka (4,3%) et Gao (3,3%). Il en est de même pour les chefs de ménages célibataire avec des proportions extrêmement faibles (0,5%).

En conclusion, les régions du nord du pays montrent une prédominance de mariages monogames et de taux plus élevés de veuvage et de divorce, probablement influencés par des conditions socio-économiques et sécuritaires. En revanche, les régions agricoles du sud, comme Sikasso et Kayes, sont plus marquées par la polygamie. Selon le lieu de résidence, l'urbanisation semble favoriser les mariages monogames, avec une diversité légèrement plus marquée dans les autres statuts matrimoniaux.

✓ Niveau d'éducation

Au Mali, le niveau d'instruction des chefs de ménages est généralement faible. Les résultats de l'enquête révèlent que 33,4% contre 37,3% en septembre 2023 et 44,4% en septembre 2022 des ménages n'ont aucun niveau d'instruction formelle, tout sexe confondu. Les chefs de ménage femmes sont plus susceptibles de ne pas avoir de niveau d'instruction (46% contre 32,5% pour les hommes). Cette même situation est reflétée en milieu de vie (38,2% en milieu rural contre 22% en milieu urbain).

Au niveau régional, la proportion de chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction est plus élevée dans les régions de Ménaka (57%), Sikasso (56,2%), Gao (38,8%), Koulikoro (35,1%) et Ségou (34%). À l'inverse, Bamako affiche le plus bas taux de non-instruction des chefs de ménage (18,3%), suivi de Tombouctou (20,5%) et Taoudenni (24,2%). Ces taux sont en baisse par rapport à ceux de septembre 2023.

Le taux d'alphabétisation des chefs de ménages au niveau national est de 34,1% contre 29,6% en septembre 2023. Il est de 26,8% pour les chefs de ménages femmes et de 34,6% pour les hommes. Les chefs de ménages qui ont atteint le niveau secondaire et supérieur représentent 7,7% et 4,5% contre respectivement 7,5% et 5,7% en septembre 2023.

Environ 15,5% des chefs de ménage ayant un niveau secondaire vivent en milieu urbain contre 4,4% en milieu rural. Au niveau supérieur 10,6% sont du milieu urbain et 1,9% du milieu rural. Le taux de femmes chefs de ménages ayant atteint le niveau secondaire est de 5,9% contre 7,8% pour les hommes chefs de ménages. Au niveau supérieur, ce taux est de 3,7% pour les chefs de ménages de sexe féminin et de 4,5% pour le sexe masculin.

En résumé, les régions comme Taoudenni, Sikasso et Ménaka montrent des défis majeurs en matière d'éducation, tandis que Bamako se distingue par un niveau d'instruction élevé.

Quant à la non-fréquentation de l'école au cours de l'année scolaire 2023-2024, en moyenne 1 enfant par ménage n'a pas fréquenté notamment dans les régions de Sikasso, Ménaka, Ségou, Mopti, Kidal et Taoudenni. Le principal facteur ayant contribué à l'absence scolaire est l'insécurité (33,9%) particulièrement dans les régions de Gao (75,2%), Ménaka (73,2%), Kidal (69,2%), Tombouctou (67,5%), et Mopti (49%) en raison de l'impact des conflits et de l'instabilité. A cela, s'ajoutent le manque de moyens/pauvreté (26,0%), prépondérant dans les régions comme Sikasso (44,4%), Bamako (43,3%), et Koulikoro (33,6%), et le refus de l'enfant (32,8%) et raison culturelle (25,7%) notable dans des régions comme Sikasso (76,4%) et Koulikoro (44,8%). D'autres facteurs secondaires (moins marqués mais significatifs) sont : destruction ou fermeture d'écoles (20,4%), très préoccupant à Tombouctou (54,4%) et Mopti (43,2%), l'absence d'école (13,3%) qui affecte principalement Taoudenni (39,1%), Tombouctou (33,3%), et Ségou (8,3%), et l'éloignement (9,2%), un problème visible dans des régions comme Kayes (24,7%) et Gao (24,6%).

Une majorité de ménages (72,2%), déclarant que les enfants peuvent manger et aller à l'école sans difficulté est enregistrée dans les régions de Koulikoro (88,4%), Bamako (79,8%) et Sikasso (79,2%). En revanche, les régions du nord, notamment Tombouctou (6,2%), Kidal (24,7%), Gao (28,2%) et Ménaka (32,7%), présentent des défis majeurs. À Kidal et Taoudenni, plus de 70% des ménages signalent que les enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école. Les ménages dirigés par des femmes rapportent des proportions plus élevées d'enfants ne pouvant pas aller à l'école par manque de nourriture (4% contre 1,4% pour les ménages dirigés par des hommes). En outre, 60,9% des ménages dirigés par des femmes déclarent que leurs enfants n'ont pas de problème, comparé à 73% des ménages dirigés par les hommes.

En observation globale, les régions du Nord (Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka) sont fortement touchées par l'insécurité (plus de 65% dans chaque région) ainsi que les fermetures d'écoles et l'absence d'établissements scolaires. A l'opposé, dans les régions du Sud (Sikasso, Koulikoro, Kayes), les principales causes sont la pauvreté et le refus de l'enfant. La ville de Bamako est relativement épargnée par l'insécurité et les problèmes d'éloignement, mais la pauvreté (43,3%) et des barrières culturelles (35,5%) sont des freins majeurs. Les raisons de déscolarisation diffèrent entre les zones urbaines et rurales ; l'insécurité est beaucoup plus marquée en milieu rural (36,6%), tandis que le refus de l'enfant (52,7%) et les raisons culturelles (45%) sont plus importantes en milieu urbain. Les enfants des ménages dirigés par des hommes (33,5%) semblent légèrement

plus touchés par les contraintes liées à l'insécurité, alors qu'en plus de l'insécurité, les ménages dirigés par des femmes sont plus sensibles aux raisons économiques et culturelles.

Tableau n°2: Niveau d'instruction du chef de ménages suivant la région (%)

Régions	Niveau d'instruction du chef de ménage					
	Aucun	Alphabétisé ou Coranique	1er cycle fondamentale	2ème cycle fondamentale	Secondaire	Supérieur
Kayes	31,9	33,9	10,9	14,1	8,0	1,2
Koulikoro	35,1	24,4	10,9	10,1	12,5	6,9
Sikasso	56,2	23,7	8,9	5,3	3,3	2,5
Ségou	34,0	39,0	13,2	6,3	5,6	2,0
Mopti	33,7	44,2	10,7	6,7	2,9	1,8
Tombouctou	20,5	58,7	10,1	5,7	3,4	1,6
Gao	38,8	37,7	13,5	6,8	2,7	0,5
Kidal	26,3	53,9	11,1	5,6	2,2	0,9
Bamako	18,3	23,0	14,0	14,2	17,2	13,3
Taoudenni	24,2	73,7	1,2	0,8	0,0	0,0
Ménaka	57,0	32,8	9,0	0,4	0,8	0,0
Ensemble	33,4	34,1	11,5	8,9	7,7	4,5

✓ **Niveau de santé :**

Le nombre moyen de femmes enceintes varie considérablement selon les régions, allant de 0,07 à Bamako à 0,30 à Ménaka, alors que la moyenne nationale s'établit à 0,19 par ménage. Les nombres les plus élevés sont enregistrés à Sikasso (0,71) et Kolokani (0,44%), mais faibles dans les communes IV et V du district de Bamako (0,04). Les femmes allaitantes sont proportionnellement plus nombreuses, avec des moyennes allant de 0,15 à Taoudenni et Kidal à 1,42 à Bafoulabé et 1,87 à Kita, pour une moyenne nationale de 0,64. En milieu rural, les moyennes de femmes enceintes (0,22) et allaitantes (0,72) dépassent nettement celles du milieu urbain (0,10 et 0,47 respectivement). Suivant le sexe du chef de ménage, des variations notables sont observées. Les ménages dirigés par des femmes enregistrent une moyenne plus faible de femmes enceintes (0,10) et allaitantes (0,34) par rapport à ceux dirigés par des hommes (0,19 et 0,67 respectivement).

En ce qui concerne les maladies chroniques, les proportions des ménages ayant au moins un malade chronique atteignent 27,4% à Kayes, contre 6,8% à Koulikoro, pour une moyenne nationale de 12,9%. Le nombre moyen de personnes malades chroniques est également plus élevé à Kayes (0,72) et à Tombouctou (0,26), alors qu'il est de 0,08 à Koulikoro et Ménaka. Les orphelins de moins de 18 ans sont plus nombreux dans les régions de Kidal et Taoudenni (0,19), certainement en raison du contexte sécuritaire, et moins fréquents à Bamako (0,06). Par ailleurs, les personnes inactives de plus de 15 ans sont particulièrement nombreuses à Tombouctou (0,16) et rares à Bamako (0,05). Les maladies chroniques touchent davantage les ménages ruraux (13,3%) que les urbains (12,0%), bien que les chefs de ménage malades chroniques soient plus fréquents en milieu urbain (51,9%) qu'en milieu rural (43,0%). Les ménages dirigés par des femmes présentent également une proportion légèrement plus élevée de malades chroniques (13,7%) par rapport à ceux dirigés par des hommes (12,9%). En revanche, les orphelins de moins de 18 ans sont plus nombreux dans les ménages dirigés par des femmes (0,32) que ceux dirigés par des hommes (0,09).

Le paludisme constitue la principale maladie aigue dans toutes les régions avec une prévalence très élevée (95%), bien qu'elle soit légèrement inférieure à Taoudenni (59,6%). Des maladies comme la diarrhée et les dermatoses sont particulièrement présentes à Tombouctou (68,9% pour la diarrhée) et Kidal (13,4% pour les dermatoses), soulignant certainement des conditions d'hygiène. Les contrastes entre les zones urbaines et rurales révèlent des tendances spécifiques. Les ménages ruraux sont les plus touchés par des maladies, comme le paludisme (95,3%) et la diarrhée (39,3%), alors que les ménages urbains présentent une prévalence légèrement plus élevée de la COVID-19 (39,3%) et des dermatoses (6%). Les ménages dirigés par des femmes affichent une prévalence globale de maladies légèrement inférieure, bien que certaines affections comme les dermatoses y soient plus rares (3,7% contre 5,9% pour les ménages masculins). Toutefois, les chefs de ménage femmes participent davantage aux initiatives communautaires (62,8% contre 53,4% pour les hommes), suggérant une implication accrue dans la gestion des besoins de leurs ménages.

L'utilisation des structures de santé est très élevée à Ménaka (100%), Sikasso (96,7%) et Mopti (95,8%), mais plus faible à Tombouctou (75,2%), avec une moyenne nationale de 89,3%. Les Tradithérapeutes et marabouts sont principalement consultés à Dioïla, Kati, Macina, Bandiagara (100%), tandis que les recours sont plus faibles voire nuls à Taoudenni et Tin Essako (0%), avec une moyenne nationale de 54,4%. L'automédication est répandue dans les régions de Kayes (64,6%) et Sikasso (51,6%) et moins fréquente à Ménaka (15,4%) et Koulikoro (17,7%), avec une moyenne nationale de 38,3%. Enfin, les médicaments de la rue restent présents, notamment à Mopti (24,9%) et Gao (19,7%), mais leur utilisation est faible à Ménaka

(4,6%) et Taoudenni (12,7%), pour une moyenne nationale de 18,3%. Le milieu urbain est mieux pourvu en structure de santé, avec 97,0% des ménages qui les utilisent, contre 86,9% en milieu rural. Cependant, les ménages ruraux recourent plus souvent aux Tradithérapeutes et marabouts (55,8% contre 49,8% en urbain), ainsi qu'aux médicaments de la rue (21,1% contre 9,4% en urbain). Les ménages dirigés par des hommes ont un taux d'utilisation des structures de santé légèrement supérieur (89,7%) à celui des ménages dirigés par des femmes (84,7%). L'automédication est plus fréquente chez les hommes chefs de ménage (39,1%) que chez les femmes chefs de ménage (30,1%), mais les médicaments de la rue sont davantage utilisés par les ménages dirigés par des femmes (20,8% contre 18,1% pour les hommes).

Au niveau régional, Kayes, Koulikoro, Mopti et Bamako affichent les taux les plus faibles de ménages ayant au moins un membre non traité pour maladies aiguës, avec des pourcentages variant de 3,4% à 4,8%. En revanche, les régions de Kidal (39,6%), Gao (32,5%) et Tombouctou (29,2%) enregistrent les taux les plus élevés. Sikasso (19,3%) et Ségou (11,1%) se situent à un niveau intermédiaire. En milieu urbain, seuls 6,5% des ménages signalent un non-traitement des maladies, contre 11,1% en milieu rural. En milieu rural, les ménages sont confrontés à des obstacles tels que l'éloignement géographique, les coûts associés aux soins et aux transports, et une disponibilité limitée des services de santé. Les ménages dirigés par des hommes affichent un taux de non-traitement de 9,4%, tandis que ceux dirigés par des femmes présentent un taux bien plus élevé de 17,7%.

Les distances parcourues pour accéder à un centre de santé varient aussi selon les régions, les ménages de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako atteignant généralement un centre de santé en moins de 30 minutes (57-70%), tandis qu'à Mopti, Gao, Kidal et Ménaka, cette proportion chute à 32-43%. Les temps de parcours longs (deux heures ou plus) sont particulièrement significatifs à Mopti (11,2%), Kidal (13,1%) et Ménaka (13,8%), avec une situation critique à Taoudenni où 38,7% des ménages déclarent ne pas avoir un accès facile aux soins. En milieu rural, les distances parcourues pour atteindre un centre de santé sont également plus longues, avec seulement 44,4% des ménages qui y parviennent en moins de 30 minutes, contre 65,2% en milieu urbain. De même, en milieu rural, 7% des ménages signalent des trajets de deux heures ou plus, contre 1,1% en urbain. Les ménages dirigés par des femmes parcourent plus souvent moins de 30 minutes pour atteindre un centre de santé (53,2%) que ceux dirigés par des hommes (50,4%), mais moins nombreux à signaler des distances comprises entre une heure et moins d'une heure et demie (8,3% contre 12,3% pour les hommes).

2.1.3. Composition démographique des ménages

Au niveau national, 48,40% des personnes dans le ménage sont de sexe féminin dont 21,83% en âge de procréer (15 à 49 ans), 19,87% des personnes ont moins de 5 ans, et 27,25% ont un âge compris entre 5 et 14 ans. Les régions septentrionales (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, et Ménaka) se caractérisent par une proportion plus faible de jeunes enfants et de personnes âgées, une concentration marquée dans la tranche 15-49 ans, en particulier des femmes et des ménages généralement plus petits. A l'inverse, les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ont une structure plus équilibrée, avec une proportion significative d'enfants et de personnes âgées.

La taille moyenne des ménages est estimée à 9,55 personnes avec une médiane de 8 personnes. Les régions de Sikasso (13,98 personnes), Kayes (12,95 personnes), Koulikoro (10,71 personnes) et Ségou (10,60 personnes) ont des tailles de ménage élevées, en cohérence avec les modes de vie agricoles, tandis que les régions de Taoudenni (4,29 personnes), Kidal (4,51 personnes) et Gao (5,28 personnes) ont des tailles réduites, probablement dues au mode de vie nomade. Au niveau des cercles, il ressort que les cercles de Sikasso (21,36 personnes), Kolondièba (19,43 personnes), Kita (18,53 personnes) et Bafoulabé (18,04 personnes) ont les plus grandes tailles par ménage. A l'inverse, les plus petites tailles de ménages sont enregistrées dans les cercles de Tessalit (3,29 personnes), Taoudenni (4,29 personnes), Goundam (4,53 personnes) et Tin Essako (4,63 personnes).

La zone de moyen d'existence Ouest arachide, sorgho et maïs a la plus grande taille de ménage avec 16,67 personnes, suivie de la zone Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage avec 14,04 personnes.

Les ménages ruraux sont plus grands avec 10,43 personnes contre 7,49 personnes en milieu urbain. Cela reflète la structure des ménages en milieu rural où la main-d'œuvre familiale est essentielle à l'agriculture, alors que le milieu urbain est marqué par des ménages plus restreints.

Les ménages dirigés par des femmes ont un des tailles de ménage réduites (6,43 personnes), par rapport aux ménages dirigés par des hommes (9,78 personnes). Ces différences peuvent être liées à des facteurs culturels, économiques ou sociaux.

L'enquête révèle que 7,4% des ménages contre 7,2% en septembre 2023 ont au moins une personne dépendante en charge (handicapée ou malade). Les régions qui ont le plus grand nombre de personnes

dépendantes sont : Kayes (11,4%), Koulikoro et Tombouctou (9,2%) ainsi que la zone de moyen d'existence Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage (17,2%). Les ménages ruraux (8,4%) sont plus touchés que les ménages urbains (5,2%), reflétant les disparités dans l'accès aux services sociaux de base. Les ménages dirigés par des femmes (8,5%) semblent légèrement plus exposés à la prise en charge de personnes dépendantes que ceux dirigés par des hommes (7,4%). Pour les chefs de ménage, 1,8% d'entre eux sont dépendants. Au sujet des autres types de vulnérabilité socio démographiques, il ressort que 5,9% des ménages ont au moins un orphelin âgé de moins de 18 ans contre 5,0% en septembre 2023.

En ce qui concerne les matériaux de construction, dans les régions agricoles comme Sikasso (86,7%), Ségou (76,9%) et Koulikoro (62,5%), la tôle seule domine, témoignant les niveaux de développement un peu plus avancés. À l'inverse, dans les régions sahéliennes telles que Mopti (81,8%), Tombouctou (85%) et Gao (86,4%), le banco reste le matériau principal. Le chaume est significatif à Taoudenni (38,6%) et Ménaka (6,0%), traduisant un recours accru aux matériaux locaux dans ces zones. En milieu urbain, les matériaux modernes, comme le béton (39,2%) et la tôle avec plafond (10,3%), sont plus répandus, reflétant une urbanisation croissante. En revanche, le milieu rural est dominé par des matériaux traditionnels tels que le banco (37,9%) et le chaume (2,8%). Les ménages dirigés par des hommes privilégient les matériaux modernes, notamment la tôle seule (47,0%). En revanche, ceux dirigés par des femmes optent davantage pour des matériaux traditionnels comme le banco (41,2%).

A la question, Y a-t-il un abri dressé pour cuisiner dans votre ménage ? L'on observe que les ménages sans abri pour cuisiner, atteignent 73,6% à Gao, 67,5% à Kidal et un pic de 86,3% à Ménaka contre 10,8%, 16,3% et 18,4% respectivement dans les régions de Sikasso, Kayes, Koulikoro. En fonction du milieu de résidence, une nette distinction émerge entre les zones rurales et urbaines. Dans les milieux ruraux, seulement 27,4% des ménages n'ont pas d'abri pour cuisiner, contre 46,4% en milieu urbain. Cette différence s'explique par la disponibilité accrue d'espace dans les zones rurales et par des pratiques traditionnelles favorisant la construction d'abris. Concernant le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par des femmes apparaissent comme les plus vulnérables, avec 53,8% d'entre eux dépourvus d'abri dédié à la cuisine, contre 31,6% pour ceux dirigés par des hommes.

Une forte disparité régionale dans l'accès aux sources d'énergie pour l'éclairage est observée dans le pays. Les zones urbaines comme Bamako et Koulikoro sont mieux connectées au réseau électrique (EDM), avec des taux de couverture respectifs de 94,9% et 38,3%. En revanche, les régions du Nord, comme Ménaka et Taoudenni, n'ont pratiquement aucun accès à l'électricité (0,0%) et dépendent largement des solutions telles que les lampes solaires (45,1% à Ménaka). Les panneaux solaires dominent dans les zones rurales et semi-urbaines, notamment à Sikasso (70,6%) et Kayes (54,5%). En milieu urbain, l'électricité (EDM) reste la source principale (85,9%) avec une faible utilisation des panneaux solaires (8,2%) et des torches solaires (1,7%). À l'inverse, le milieu rural se distingue par une forte dépendance aux panneaux solaires (56,1%) et à d'autres sources comme les torches et lampes solaires, qui compensent une faible couverture électrique (13,9%).

Tableau n°3: Composition démographique des ménages (%)

Région	% par tranche d'âge					% des femmes		Moyenne de femme de 15-49 ans/ménage
	0_5ans	5_14ans	15_49ans	50_64ans	65_et_plus	Global	15-49ans	
Kayes	20,75	27,00	41,89	7,63	2,72	49,56	22,19	2,8
Koulikoro	21,35	27,91	40,33	7,89	2,52	48,09	20,67	2,1
Sikasso	20,60	26,85	39,13	9,31	4,11	48,83	19,79	2,6
Ségou	18,39	29,21	41,05	8,29	3,06	48,09	20,33	2,1
Mopti	17,68	31,58	40,98	7,84	1,91	44,89	19,58	1,6
Tombouctou	21,04	24,09	47,58	5,79	1,50	45,50	24,37	1,3
Gao	25,05	22,53	44,13	6,27	2,02	49,74	24,38	1,2
Kidal	16,63	20,60	51,16	8,95	2,66	47,89	25,31	1,1
Bamako	18,44	26,85	46,21	6,33	2,17	51,21	25,05	1,7
Taoudenni	21,05	23,75	51,36	3,45	0,39	50,25	27,26	1,1
Ménaka	23,10	26,63	39,46	9,29	1,51	48,34	23,14	1,2
Total	**19,87**	**27,56**	**42,45**	**7,58**	**2,55**	**48,40**	**21,83**	**2,0**

2.2. Conditions de vie des ménages

2.2.1. Logement

Le statut principal d'occupation du logement des ménages indique qu'environ, 58,1% des chefs de ménage sont des propriétaires sans titre contre environ 20,9% sont propriétaires avec titre ; 12,0% sont des locataires tandis que 5,8% sont copropriétaires.

Les ménages vivent dans des concessions à plusieurs logements pour plus de 59,1% des cas tandis 23,7% habitent dans des maisons individuelles simples.

Par ailleurs, 7,3% des ménages vivent dans les cases en banco alors que seulement 1,9% vivent dans les immeubles à appartements. Dans les régions de Kidal et Ménaka, les tentes sont les types de logement non négligeable avec respectivement 29,8% (16,0% pour les tentes traditionnelles en tissus, 9,7% de tentes en bâches et 4,1% pour les tentes en cuir) et 37,2% avec (16,9% pour les tentes traditionnelles en tissus, 15,2% de tentes en bâches et 5,0% pour les tentes en cuir).

Les murs/clôtures du principal logement occupé par les ménages sont en majeur partie construits en banco pour 47,3% des ménages, en dur pour 26,9% et en semi dur pour 20,3%. Selon les régions, les murs/clôtures sont en banco pour 78,7% des logements dans la région de Tombouctou ; 78,4% à Mopti ; 72,6% à Gao et 61,1% à Ségou. Dans le district de Bamako, les logements sont construits en dur pour 78,8% des ménages.

Il ressort que 66,9% des ménages possèdent un abri dressé pour la cuisine. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Sikasso (89,2%) ; Kayes (83,7%) ; Koulikoro (81,6%) ; Mopti (71,6%) ; Ségou (69,9%) que dans le district de Bamako (44,7%) et dans les régions de Kidal (32,5%), Gao (26,4%) et Ménaka (13,7%).

Tableau n°4: Types de logement des ménages (%)

Région	Dans quel type de logement vit la majorité des membres de votre ménage ?										
	Immeuble à appartements (%)	Villa (%)	Maison individuelle simple (%)	Concession à plusieurs logements (%)	Case en banco (%)	Habitat précaire / Baraque (%)	Tente en cuir (%)	Tente traditionnel (tissus) (%)	Tente en bâches (%)	Case en paille/ Natte (%)	Autres (%)
Kayes	0,6	11,4	19,0	55,8	12,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Koulikoro	2,1	6,9	13,9	76,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Sikasso	0,1	3,0	19,4	69,6	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	0,0	1,0	14,8	75,5	8,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1
Mopti	0,4	3,5	18,1	64,8	12,8	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0
Tombouctou	0,8	2,0	64,1	6,5	14,5	0,1	2,5	0,6	3,1	5,9	0,0
Gao	0,7	1,5	66,2	14,4	8,8	0,3	1,3	1,9	1,2	3,8	0,0
Kidal	1,3	0,9	52,4	6,7	5,8	2,6	4,1	16,0	9,7	0,4	0,1
Bamako	8,0	12,0	15,5	64,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Taoudenni	0,0	0,0	41,9	0,4	2,8	0,0	7,2	8,9	5,7	33,2	0,0
Ménaka	0,0	0,0	37,1	5,8	11,8	2,4	5,0	16,9	15,2	5,7	0,0
Ensemble	**1,9**	**5,5**	**23,7**	**59,1**	**7,3**	**0,1**	**0,4**	**0,5**	**0,6**	**0,9**	**0,0**

2.2.2.Source d'énergie

Les principales sources d'énergie pour l'éclairage dans les ménages sont les panneaux solaires (41,8%) et l'électricité (EDM) qui est utilisée par 35,4% des ménages au niveau national. L'électricité fournie par l'EDM couvre essentiellement les milieux urbains (District de Bamako, chefs-lieux de régions et de certains cercles). Selon les régions, l'électricité (EDM) est la principale source d'éclairage dans le District de Bamako pour 94,9% des ménages et ailleurs dans le pays, les panneaux solaires sont les plus utilisés avec 70,6% des ménages dans la région de Sikasso ; 62,6% à Ségou ; 54,5% à Kayes ; 52,0% à Koulikoro et 46,2% à Mopti. Les torches (à pile ou solaire) sont principalement utilisées par la quasi-totalité des ménages de la région de Ménaka (86,8%) et par plus de la moitié dans la région de Taoudenni (59,0%), Kidal (52,7%) et Gao (51,4%) dans une moindre mesure à Mopti (26,1%).

Pour la cuisson des aliments, le bois de chauffe (65,3%) et le charbon de bois (31,3%) restent les principales sources d'énergie pour les ménages sans distinction de zones de résidences. Toutefois, les ménages en milieu urbain utilisent plus le charbon (61,7%) que le bois (33,2%) contre respectivement 18,4% et 79,0% en milieu rural. Les déchets d'animaux sont utilisés par 0,9% des ménages. Cette pratique est plus fréquente dans les régions de Taoudenni (5,1%), Gao (4,9%) et Tombouctou (4,5%) qui sont des zones d'élevage par excellence et où la ressource bois n'est pas aussi disponible et chère. Le gaz est utilisé seulement par 0,4% des ménages au niveau national et beaucoup plus dans la région de Kidal où il est utilisé par 12,3% des ménages.

2.2.3.Eau, hygiène et assainissement

✓ **Eau**

Globalement dans le pays 91,5% des ménages ont accès à l'eau potable. Ce taux d'accès est faible au niveau des régions de Kidal (70,1%) et Ménaka (38,3%)

Au niveau cercle, les taux les plus bas sont enregistrés dans les cercles Bougouni (67,1%), Kidal (64,3%), Tessalit (64,1%), Tominian (48,8%), Yorosso (40,3%) et Ménaka (38,3%).

Le traitement des eaux avant consommation par les ménages est moyennement pratiqué. Il ressort de l'analyse que 27,4% des ménages procèdent habituellement au traitement de l'eau avant de la boire ; ce qui est un peu bas par rapport aux résultats d'enquête précédente 30,9% (septembre 2023). Il est plus pratiqué dans les régions de Tombouctou (66,5%), Kayes (52,1%) et Mopti (34,8%). Pour les ménages qui pratiquent le traitement des eaux, les méthodes de traitements les plus pratiquées sont l'utilisation de l'eau de javel/chlore par près de la moitié (42,0%) et le filtrage avec un linge/tissu (34,0%).

En termes de temps mis pour accéder à la source d'eau, les ménages pour lesquels le point d'eau se trouve dans la maison/ concession représentent 36,8%. Aussi, 47,9% des ménages font moins d'une demi-heure (aller/retour + temps d'attente sur place) pour aller chercher de l'eau de boisson. Ce temps est compris entre une demi-heure et une heure pour 10,8% des ménages. Toutefois, des ménages mettent entre une heure et demie à deux heures et plus dans les cercles de Tin-Essako (67,8%), Koro (38,5%), Tessalit (29,1%) et Kidal (17,1%).

Les sources d'eau potable restent pratiquement les mêmes que pour les enquêtes précédentes avec toutefois une légère amélioration de l'accès aux forages/pompes. Les principales sources d'eau potables sont le robinet dans le logement/concession (26,3%), les bornes fontaines/fontaines public (25,5%), les puits à pompe ou forages (18,6%) et les puits aménagés/protégés (20,0%).

Le volume d'eau potable recueilli par les ménages et provenant des sources d'eau améliorées ou traitées est en moyenne de 16,5 litres par jour et par personne. Ce volume d'eau globalement conforme à la norme humanitaire (15l/pers/jour) est également respecté au niveau de toutes les régions du pays sauf à Ségou (12,6%). La recherche de l'eau est une tâche essentiellement menée par les femmes dans 61,1% des ménages. Toutefois, dans la région de Kidal, la corvée d'eau revient aux hommes adultes et aux garçons avec respectivement 66,8% et 33,6% des ménages en raison de la force de traction nécessaire et des longues distances pour accéder au point d'eau.

✓ **Lieu d'aisance (toilettes)**

Il ressort que 24,3% des ménages ont recours aux latrines traditionnelles à ciel ouvert, 21,0% pour les latrines communes, 15,5% pour les latrines traditionnelles avec fosse simple et 3,2% dans la nature. Le recours à la nature pour les besoins est surtout signalé dans les régions de Kidal (45,0%), Taoudenni (42,7%) et Ménaka (33,4%,). Seulement 9,9% des ménages utilisent des latrines extérieures ou intérieures privés avec chasse d'eau ; des toilettes communes à plusieurs ménages avec chasse d'eau sont utilisées par 2,8% des ménages.

✓ **Pratique de lavage des mains**

La majeure partie des ménages (78,4%) n'ont pas de lieux spécifiques dédiés au lavage des mains. 8,4% des ménages disposent d'un endroit dans la cour de leur logement pour le lavage des mains tandis que 6,8% des ménages le font principalement à côté des toilettes. La présence du savon sur le lieu dédié au lavage des mains est signalée chez 62,4% des ménages.

La pratique du lavage des mains avec le savon au sein des ménages est peu satisfaisante. En effet, elle est pratiquée après être allé à la selle (69,7%), quand les mains sont salles (59,4%), après avoir nettoyé un enfant qui est allé à la selle (49,3%), avant de manger ou de donner à manger à l'enfant (38,5%) et avant de préparer la nourriture (37,2%). Une certaine amélioration par rapport aux résultats des enquêtes précédentes de septembre est observée et pourrait être liée aux campagnes de sensibilisation des acteurs de santé à la base. Pour ceux qui ne le font pas, les raisons sont surtout liées à la méconnaissance de l'utilité de la pratique (60,3%), le manque de moyens de se procurer du savon (26,6%) ou la réticence (11,6%).

✓ **Assainissement**

Les ménages, au niveau national, se débarrassent principalement de leurs ordures ménagères dans la nature ou dans la rue (24,3%), dans les tas d'immondices sauvages (18,1%), dans les compostières ou les enfouissement (16,6%). La pratique des compostières est surtout répandue dans les régions de Ségou (47,4%) et Sikasso (29,2%). Dans le District de Bamako, en dépit de l'existence de plusieurs opportunités comme le ramassage privé pour 41,7%, les GIE (36,6%) et des poubelles collectives (10,6%), les dépôts dans les tas d'immondices, dans la rue et dans les caniveaux/collecteurs persistent.

S'agissant des eaux usées, elles sont généralement déversées soit dans la rue (36,5%), dans la cour (11,3%) soit dans la nature (24,1%). Ces valeurs restent pratiquement similaires aux enquêtes précédentes.

2.2.4. Possession de biens/équipements

Les conditions de vie des ménages ont été synthétisées, via une analyse factorielle en composante principale à travers l'élaboration d'un indice de bien-être économique prenant en compte les biens possédés et le cadre de vie des ménages. Les ménages ont été ensuite répartis en quintiles d'indice de bien-être économique : Plus pauvre, Pauvre, Moyen, Riche, Plus riche.

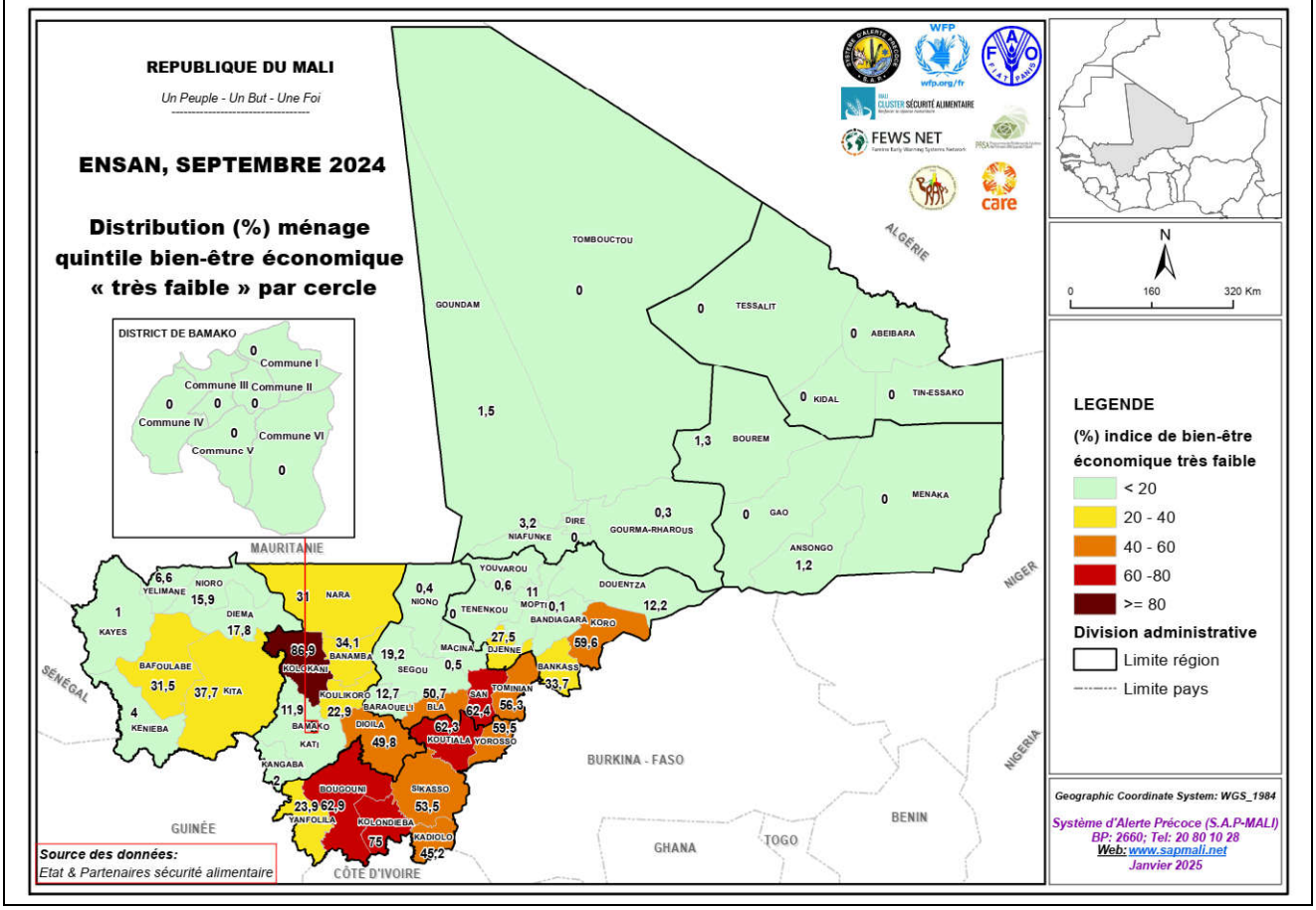
Le tableau suivant montre que ce sont surtout les régions du sud qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre. En effet, 57,1% des ménages de la région de Sikasso ; 29,7% de ceux de Koulikoro et 27,1% de ceux de Ségou sont dans cette classe ou catégorie. Quant au quintile le plus riche, il est surtout localisé dans le district de Bamako (66,5%) et dans les régions de Koulikoro (25,9%) et Tombouctou (11,5%).

La carte n°3 qui présente la distribution géographique des ménages par quintiles montre que ce sont surtout les cercles de Kolokani (86,9%), Kolondièba (75,0%), Bougouni (62,9%) et San (62,4%) qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre.

Tableau n°5: Répartition des ménages en fonction des quintiles de l'Indice de richesse (%)

Région	Le plus pauvre (%)	Pauvre (%)	Moyen (%)	Riche (%)	Le plus riche (%)
Kayes	13,4	31,7	21,5	21,1	12,2
Koulikoro	29,7	16,0	9,2	19,2	25,9
Sikasso	57,1	18,4	7,5	11,1	5,9
Ségou	27,1	27,0	23,8	17,7	4,4
Mopti	18,0	32,9	29,5	14,0	5,6
Tombouctou	1,3	22,1	40,1	25,1	11,5
Gao	0,6	18,3	50,7	26,5	3,9
Kidal	0,0	8,6	51,9	33,9	5,6
Bamako	0,0	0,0	4,0	29,5	66,5
Taoudenni	0,5	35,3	48,0	14,2	2,0
Ménaka	0,0	28,3	65,5	6,2	0,0
Ensemble	**20,0**	**20,0**	**20,0**	**20,0**	**20,0**

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle



2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages

La capacité d'un ménage à réagir face aux difficultés ainsi qu'aux aléas dépend du niveau de ses avoirs naturels, matériels, économiques, humains, sociaux et politiques ; du niveau de sa production, de ses revenus,

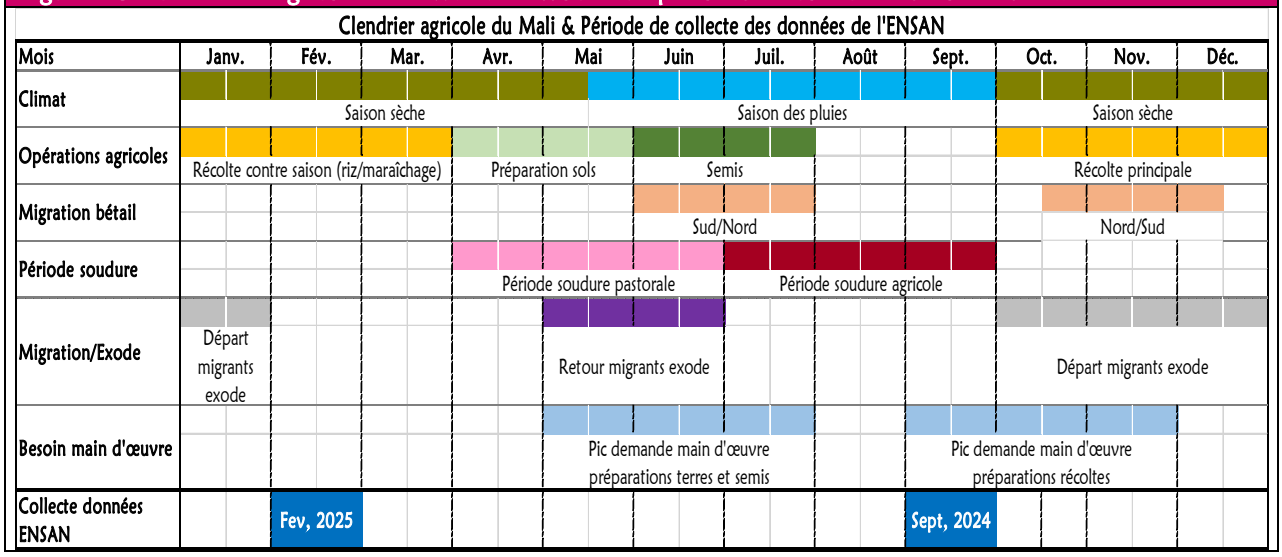
de sa consommation mais aussi des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus et sa consommation afin d'atténuer les effets des catastrophes susceptibles de survenir à tout moment.

⇨ Calendrier saisonnier

La présente enquête ENSAN s'est déroulée entre septembre et octobre 2024 qui correspond à la fin de la période de soudure pour les ménages agropastoraux du pays. La figure 3 ci-après présente le calendrier agricole de FEWS NET pour le Mali et les périodes de collecte des données ENSAN ; il s'agit d'une période généralement marquée au niveau :

- alimentaire par la fin de la soudure notamment dans les zones agricoles ;
- agricole ; par le début des récoltes des cultures de décrue au niveau des mares et lacs, les premières récoltes pour les cultures pluviales, l'évolution des cultures de riz de submersion et irrigués. C'est la période où les activités agricoles sont intenses et les premières récoltes vertes sont disponibles ;
- pastoral ; par le pic de la production de biomasse et de produits animaux (lait, fromage, beurre) et la concentration des animaux dans les pâturages d'hivernage ;
- migratoire ; par une amorce des départs des bras valides en exode ;
- climatique ; par la réduction des pluies, la poursuite de la crue sur les cours d'eau.

Figure n°3: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN



2.4. Mouvements migratoires

La migration est dans les habitudes des ménages du Mali surtout en ces temps marqués par une situation socio-économique difficile et une combinaison de défis liés aux aléas climatiques et aux conflits qui affectent négativement les moyens d'existence des ménages à travers le pays. La migration devient ainsi un moyen approprié pour combler le Gap de revenus et ou de nourriture pour les ménages. Ces mouvements peuvent être habituels ou inhabituels selon les périodes, les zones et les types de populations. Selon les résultats de l'enquête, plus de 4 communautés sur cinq contre 82,5% en 2023 sont concernés par la migration à travers le pays. Ces mouvements qui deviennent de plus en plus structurels concernent 26,3% contre 30,2% en 2023 des personnes dans les communautés. Ces mouvements migratoires sont jugés habituels par pratiquement toutes les communautés soit 92,7% des communautés contre 7,5% qui les jugent inhabituels. Les raisons de la migration inhabituelle de cette année sont liées surtout à la précocité des départs pour plus des deux tiers des communautés (72,3%), le nombre de partants plus élevé pour un peu plus de deux tiers des communautés (67,2%), et le changement de destination pour un tiers des communautés (33,9%).

En fonction des réalités du moment et dans la zone concernée, la migration peut s'intensifier. Ainsi, les raisons qui amènent à une intensification de la migration portent sur la mauvaise année agricole pour plus de 4 communautés sur cinq (89,2%), le manque d'opportunité d'emploi pour plus de deux tiers des communautés (68,5%) et la hausse du prix des produits agricoles pour près de la moitié des communautés (49,7%).

En termes de types de migration, nous distinguons trois types selon la durée des migrants dans les zones d'accueil. Il s'agit de la migration à long terme (plus d'un an) pour 17,5% des cas et particulièrement dans les régions de Kayes (70,7%), Taoudenni (32,0%) et Ménaka (52,5%) où les populations sont plus tournées vers

l'Europe, l'Asie et l'Afrique centrale. Quant à la migration à moyen terme (6 mois à 1 an) pour 35,9% des cas, elle est plus marquée dans les régions de Kidal (78,6%), Tombouctou (63,0%) et Mopti (57,3%). La migration à court terme (moins de 6 mois) qui est la plus observée, est surtout notée dans les zones de grande production agricole de Sikasso, Ségou et Tombouctou où les migrants profitent de la saison morte de la campagne agricole pour aller à la recherche des ressources supplémentaires avant la nouvelle saison agricole. La durée de la migration est fonction de la conjoncture qui peut amener les migrants à partir plutôt que d'habitude ; ce qui prolonge la durée du séjour plus que d'habitude et aussi partir avec plus de retard. Il faut noter aussi que l'insécurité qui sévit dans le pays a engendré des départs inhabituels de migrant notamment dans les zones d'insécurité du centre et du nord du pays.

Les départs à l'exode ont eu lieu pour cette année principalement pendant les mois de début de saison sèche, après les récoltes des cultures pluviales ; ce qui est la période habituelle des départs pour la majorité des migrants. Il s'agit principalement des mois d'octobre à décembre. Cependant, des départs en dehors de cette période sont observés en fonction des réalités de la zone et parfois de façon spontanée surtout dans les zones d'insécurité où les perspectives économiques sont réduites. Quant aux périodes de retour, il s'agit principalement du début de l'hivernage selon les zones et qui part de mai à juillet et au rythme de l'installation des pluies. En fonction des réalités des villages, des retours de même que des départs sont observés à n'importe quelle période de l'année.

Dans ces régions du nord du pays, la proportion de ménages concernés par la migration est relativement plus élevée dans la zone de moyen d'existence « Nord-élevage transhumant » et la « Boucle du Niger riz et pêche « où un peu plus de 5% des ménages la pratiquent. Cependant, avec l'insécurité résiduelle dans les zones du centre et du nord du pays, une intensification de la migration dans ces zones est de plus en plus observée à cause du manque d'opportunités économiques locales. Peu de différence apparait en termes de sexe de chef du ménage soit 19,1% pour les femmes et 17,8% pour les hommes.

En moyenne on compte 2 à 3 migrants dans les ménages. Ce nombre est pratiquement similaire dans toutes les régions excepté dans celles de Tombouctou, Ménaka et Taoudéni où ce nombre tombe à 2 personnes. Selon les cercles, ceux de Banamba, Nara, Koutiala, Ségou, Bla, Niono, Bankass, Djenné, Kidal, ont les plus grands nombres de migrants par ménage au-delà de 3 personnes.

La migration concerne principalement les jeunes garçons dans 76,4% des cas, les hommes adultes pour 54,9% des cas et les filles (41,1%). Les femmes adultes et les personnes âgées sont beaucoup moins concernées par la migration dans l'ensemble (moins de 10% des cas). Si les filles sont globalement moins touchées par la migration particulièrement dans les régions du nord du pays, le phénomène est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale atteignant voire dépassant 50% des cas dans les régions de Sikasso (78,9%) et de Ségou (50%).

Les chefs de ménages sont des migrants dans 10,4% des ménages, particulièrement dans le District de Bamako (35%) et les régions de Ménaka (29,3%), Gao (22,4%), et Taoudenni (20,5%). La proportion de chef de ménage migrant est plus élevée en milieu urbain (22,5%) qu'en milieu rural (10,9%) où la migration est l'apanage des jeunes à la recherche de ressources complémentaires et de découverte. Les chefs de ménages migrants sont plus observés dans ceux dirigés par les femmes (42,4%) que dans ceux des hommes (10,1%).

L'ampleur des départs pour cette année est plus marquée que d'habitude pour 35,8% des ménages et particulièrement dans les régions de Kidal (100%), Tombouctou (54.7%), Mopti (53,9%) et Gao (36,5%). Les difficultés financières pour 88,8% des ménages constituent la première raison de la hausse de l'ampleur des départs cette année par rapport à l'habitude en raison de la conjoncture économique de plus en plus difficile. Cette raison est suivie de celle relative à la recherche de matériel par 46,9% particulièrement dans les régions de Taoudenni (75,2%), Koulikoro (52,1%), Kayes (52,1%) et Ségou (48,2%). La troisième raison des départs importants plus que d'habitude porte sur la mauvaise campagne agricole évoquée par 36,5% des ménages notamment dans les régions de Gao (57,9%), Tombouctou (40,1%), Ségou (42,3%) et Mopti (36,6%). Selon le sexe du chef de ménage, les raisons restent les mêmes avec toutefois le remboursement de la dette comme l'une des raisons beaucoup plus évoquées chez les femmes.

Les principales zones de destination des migrants restent les mêmes avec un regain d'ampleur pour les zones d'orpaillage. Par ordre d'importance, les zones minières (77,4%), la capitale Bamako (68,9%) et dans la sous-

région ouest africaine (53,6%) constituent les principales destinations des migrants. Les zones minières constituent les principales zones de destination pour pratiquement toutes les communautés des régions du pays excepté pour Tombouctou pour laquelle les migrants se dirigent vers d'autres régions du pays et pour ceux de Kidal, vers autres pays d'Afrique hors de la sous-région.

Les principales raisons avancées pour la migration de cette année sont liées à la pauvreté structurelle (79,3%), le manque d'emplois pour un peu plus de trois quarts des communautés (77,9%). En plus de ces deux principales raisons, il faut ajouter le départ vers les sites d'orpaillage, la mauvaise campagne agropastorale pour plus de la moitié des communautés. En plus de ces trois principales raisons, on note l'insécurité particulièrement dans les régions de Ménaka et Kidal où elle est la principale raison pour plus de neuf communautés sur dix.

Les activités des migrants portent principalement sur l'orpaillage (65,8%), ouvrier (51,4%), manœuvre (47,5%), le commerce (37,8%), le petit métier (29,3%) et le domestique/gardien (21,6%) des communautés. Les activités de manœuvre et d'ouvrier concernent plus les migrants des régions du sud du pays tandis que le commerce, la vente du bétail/produits d'élevage et courtier concernent plus les migrants des régions du nord du pays (Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka).

Les revenus issus de la migration sont transférés ou rapportés au retour des migrants pour satisfaire les besoins financiers des ménages. Pour les douze derniers mois (octobre 2023 à septembre 2024), le montant moyen issu de la migration est estimé à 170 333 FCFA contre 191 670 FCFA en 2023 ; ce qui est en baisse de 12% par rapport à celui de septembre 2023. Ce montant est plus élevé dans les régions de Kayes avec 289 269 FCFA contre 300 046 FCFA en 2023et Bamako avec 251 249 FCFA contre 287 801 FCFA en 2023. Le montant envoyé est plus important dans les zones urbaines (214 262 FCFA contre 211 526 FCFA en 2023) que dans les zones rurales (163824 FCFA contre 154 470 FCFA en 2023) à cause du type de migration qui est plus « à longue durée » et dirigée hors d'Afrique pour les ménages urbains que pour les ménages ruraux qui se limitent principalement à l'intérieur du pays et de plus courte durée. Selon le sexe du chef de ménages, les ménages dirigés par les femmes reçoivent plus d'argent des migrants (203 052 FCFA contre 164 187 FCFA) que ceux dirigés par les hommes (167 825 FCFA contre 147 036 FCFA en 2023).

Les ressources issues de la migration sont bien appréciées par les ménages dans toutes les régions pour 77,2% qui les trouvent importantes à très importantes en ces temps difficiles, moyenne pour 16,9% des ménages et 5,9% qui la trouve faible à négligeable. L'appréciation de l'apport de la migration reste similaire dans tous les ménages sans distinction de sexe du chef de ménage aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ressources issues de la migration sont utilisées dans tous les types de dépenses des ménages concernés. Selon les ménages enquêtés, elles sont utilisées principalement dans les dépenses alimentaires pour 86,5%, les dépenses de santé pour 68,4%, dans l'achat d'autres biens de consommation pour 46,6%. D'autres dépenses comme l'achat d'intrants agricoles (24,2%), de matériels et équipements de production et de scolarité (16,0%) et le social (évènements sociaux/ entraides, etc.) pour 14,9%. L'utilisation des ressources de la migration pour les achats de matériels et équipements de production (17,5% pour le milieu rural contre 6,3% pour le milieu urbain) et des intrants agricoles (26,9% pour le milieu rural contre 6,3% pour le milieu 'urbain) compte tenu des activités agricoles en milieu rural. L'utilisation pour les dépenses scolaires est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit 36,6% contre 12,9% pour le milieu rural.

Par rapport au sexe du chef de ménage, dans les ménages dirigés par les femmes, les revenus issus de la migration sont plus utilisés dans les dépenses alimentaires (95,7% pour les femmes contre 85,8% pour les hommes), les achats de produits à vendre (15,4% pour les femmes contre 6,5% pour les hommes), scolaires (18,4% pour les femmes contre 15,8% pour les hommes).

2.5. Elevage

⇨ Possession de bétail & typologie du cheptel possédé

L'activité d'élevage reste relativement répandue dans le pays et est pratiquée par un peu plus de deux ménages sur cinq soit 47,6% des ménages. Ce taux est pratiquement similaire à celui de 2024 pour la même période où il était de 46,6%. Elle est plus pratiquée dans les régions de Gao (80,4%), Sikasso (76,7%), Ségou (66,3%), Taoudenni (62,6%) que dans les autres régions du pays. La possession du bétail est plus élevée en milieu rural avec 62,6% des ménages qui disposent du bétail contre 12,4% en milieu urbain. Selon le sexe du chef de

ménage, la possession de bétail reste plus élevée pour les ménages dirigés par les hommes (48,9%) que pour ceux dirigés par les femmes (29,3%). Pas de variation significative de ces différents taux par rapport à l'année dernière à la même période.

En termes de zone de moyen d'existence, la possession de bétail est beaucoup plus élevée dans les zones « Sud-est sorgho, mil et coton » (80,7%), « Centre-est mil et Elevage transhumant » (82,2%), « Centre sorgho et mil » (73,4%), « Nomadisme et commerce transsaharien » (69,1%).

La taille moyenne du bétail possédée est en légère augmentation par rapport à septembre 2023 pour toutes les espèces exceptées, les équins, les asins pour lesquels la taille est similaire à celle de 2023. En effet la taille moyenne est de : bovins 3 contre 2 en 2023, petits ruminants (ovins et caprins) 5 contre 4 en 2023, camelins 0,03 contre 0,02, équins 0,1 comme en 2023, asins 0,4 comme en 2023, porcins 0,1 comme en 2023 et volailles 3,1 contre 4 en 2023.

2.5.1. Appréciation qualitative des conditions d'élevage

⇨ **Etat des pâturages**

Les pâturages à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée cette année sont jugés moyens à bons par un peu plus de 4 communautés sur cinq soit 80,5% contre 19,5% qui les jugent mauvais à très mauvais. Dans les régions de Sikasso, Ségou et Mopti, un peu plus d'un tiers des communautés déclare un mauvais pâturage à cause certainement des inondations dans les aires de pâturage.

⇨ **Conditions d'abreuvement**

Les conditions d'abreuvement sont jugées bonnes à moyennes par plus de 9 communautés sur dix soit 94,3% contre 5,7% qui les jugent mauvaises à très mauvaises particulièrement dans les régions de Taoudenni (12%), Mopti (10%) et Sikasso (8,3%). La bonne pluviométrie a permis un bon niveau de remplissage des mares et des retenues d'eau à travers le pays.

⇨ **Embonpoint du bétail**

L'embonpoint du bétail est apprécié moyenne à bonne pour 87,9% de ménages du pays grâce à la bonne pluviométrie enregistrée qui a permis une bonne production de pâturage et de reconstitution des points d'eau. Il est jugé mauvais à très mauvais par 12 ,1% des ménages particulièrement dans les régions de Sikasso et de Kidal où un peu plus de 10% des ménages le trouve mauvais à très mauvais à cause des difficultés d'accès du bétail aux pâturages à cause de l'insécurité et aussi à la trop grande humidité dans la région de Sikasso.

⇨ **Production laitière**

La production de lait est jugée moyenne à très bonne par plus des deux tiers des communautés interrogées soit 79,1% contre 66,9% en 2023. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 20,9% des communautés notamment dans les régions de Mopti (43,4%), Sikasso (32,5%) et Ségou (26%) où plus d'un tiers des communautés la juge mauvaise à très mauvaise. Au niveau des cercles, la mauvaise appréciation de la production de lait est plus évoquée dans les cercles de Bankass (100%), Koro (73,4%), Sikasso (72,3%), Tominian (71,2%), Kolondièba (62,3%), Niono (61,4%), Bla (57,6%), Youwarou (54,9%). Les raisons de façon globale pour la mauvaise production de lait sont liées principalement à la faible disponibilité de pâturages (78,9%), à plus de pressions des animaux sur les zones de production dans 42,4% des cas, à l'insécurité pour 25,6% des communautés particulièrement dans les régions du centre et du nord du pays. En effet, l'insécurité qui limite l'accès des troupeaux aux zones de pâturage engendre des concentrations inhabituelles dans les zones accessibles ; ce qui crée une dégradation précoce des conditions d'élevage et qui impactent négativement les productions animales. En plus, le déplacement des populations, les vols/enlèvements de bétail qui ont réduit le capital productif ont contribué aussi à la réduction de la production animale dans ces zones d'insécurité.

⇨ **Gestion des ressources pastorales et perspectives**

Les ressources pastorales disponibles en pâturages exondés sont jugées suffisantes pour satisfaire la demande locale par moins des deux tiers des communautés (62,3% contre 49,6% en 2023), tandis que ce taux est de 37,1% pour les pâturages inondés. Quant aux ressources en eau, elles sont également jugées suffisantes par 82,1%. Dans les régions concernées par le pâturage inondé notamment le bourgou à Mopti, Ségou, Gao, Tombouctou et Ménaka, l'appréciation insuffisante des pâturages inondés tient surtout à la submersion des zones de bourgou par la forte crue des fleuves qui a limité la production de cette espèce herbacée très capitale

pour l'alimentation du bétail pendant la saison sèche. Au regard des perturbations de mouvements des troupeaux et des difficultés d'accès à certains pâturages liés à l'insécurité, globalement un peu plus d'un tiers des communautés s'attendent à des pressions inhabituelles sur les pâturages particulièrement dans les régions de Mopti, Tombouctou et Sikasso. La pression sera inhabituelle autour des points d'eau pour environ un tiers des communautés mais plus dans les régions de Ménaka, Taoudenni et Tombouctou en raison de l'accès limité aux points d'eau et des concentrations inhabituelles attendues dans ces zones en lien avec l'insécurité.

Les stratégies préconisées par les communautés pour atténuer les effets de la pression inhabituelle sur les ressources pastorales portent principalement sur l'achat inhabituel d'aliments de bétail selon 47,1%, le déstockage de bétail 39,6% et la mise en défens pour 30,6%. Selon les régions, la transhumance inhabituelle est surtout évoquée dans les régions de Ségou, Mopti, Taoudenni et Kidal tandis que l'achat inhabituel d'aliment de bétail est plus cité dans celles de Ségou, Mopti, Koulikoro et Tombouctou. Quant à la mise à défens, elle est surtout signalée dans les régions de Ségou et Sikasso. Le déstockage comme stratégies d'atténuation des pressions inhabituelles sur les pâturages est surtout signalé dans les régions de Tombouctou, Ségou et Taoudenni.

⇨ Contraintes rencontrées par les ménages dans la pratique de l'élevage

Les principales contraintes évoquées en matière d'élevage portent sur le manque de moyens financier pour 62,5% des ménages, le problème d'accès aux intrants vétérinaires pour 37,5% et les difficultés d'alimentation pour 35,6%. En plus de ces trois principales contraintes, on note aussi les problèmes sanitaires pour le bétail pour 17,4% et particulièrement dans les régions de Kidal, Ségou et le district de Bamako où ils sont signalés par environ un ménage sur cinq. Le manque de débouché pour commercialiser est signalé pour 13,8% des ménages à Ségou, 19,3% à Gao, 10,8% à Ménaka. Ces contraintes restent les mêmes comme pour les autres années. Selon le sexe du chef de ménages, les contraintes sont les mêmes mais beaucoup plus évoquées chez les femmes que chez les hommes, excepté pour les contraintes sanitaires plus évoquées par les hommes (17,7%) que par les femmes (9,4%).

⇨ Evolution de la taille du troupeau

L'Unité de Bétail Tropical (UBT) qui représente un animal standard de 250 kg de poids vif a été utilisé pour pouvoir estimer la taille du cheptel, toutes espèces confondues, pour les ménages. Il permet de comparer les ménages entre eux en termes de possession de bétail indifféremment de l'espèce possédée.

La taille moyenne du troupeau du pays est globalement en légère baisse par rapport au 6 derniers mois et pour toutes les régions, excepté à Mopti, Tombouctou, Kidal et Bamako où une légère hausse est observée. La taille du cheptel par rapport aux six derniers mois est en baisse de 13,5% soit 5,49 UBT contre 6,36 il y a 6 mois. La baisse de la taille globale du bétail en UBT est beaucoup marquée dans les régions de Koulikoro (-8,5%), Kayes (-19,4%), Ségou (-19,1%), Sikasso (-14,5%) tandis que la hausse l'est plus dans le district de Bamako (14%), Kidal (9,1%), Mopti (5,9%), Tombouctou (1,4%).

En termes d'évolution des effectifs du cheptel, ils sont en hausse pour 48,5% des ménages, stables pour 4,7% et en baisse pour 46,8%. Les déclarations de baisse des effectifs sont pratiquement similaires à celles de 2023 soit 46,8% contre 46,0% en 2023. Selon les régions, la baisse des effectifs est plus déclarée dans les zones d'insécurité notamment à Ménaka (69,9%), Taoudenni (65,6%), Ségou (59,7%), Tombouctou (57,2%), Kayes (57,1%), Gao (53,0%). Selon les cercles, les déclarations de baisse sont plus signalées dans les cercles de Yorosso (94,7%), Douentza (89,3%), Koro (83,6%), Nara (67,4%), Bankass (65,2%), Nioro (64,9%), Bandiagara (61,7%), Tominian (58,8%). D'autres raisons comme plus d'abattage pour 26,2%, les vols/pertes pour 19,7% sont également citées comme raisons de la baisse de la taille du troupeau. Pour ce qui concerne les vols/pertes, ils sont surtout signalés dans les régions de Ménaka (60,3%), Kidal (47,0%), Taoudenni (46,0%), Gao (30,2%), Les ventes excessives pour 63,5% des ménages, la forte mortalité pour 45,7% et moins de mise-bas pour 32,4%, constituent les trois principales raisons de la baisse des effectifs de bétail.

Tableau n°6: Évolution de la taille du troupeau selon les régions

Région	Effectif actuel en UBT	Effectif il y'a 6 mois en UBT	Ecart UBT actuel et 6 mois
Kayes	6,16	7,64	-1,48
Koulikoro	5,22	7,31	-2,09
Sikasso	7,76	9,07	-1,31
Ségou	4,58	5,67	-1,08
Mopti	4,22	3,99	0,24
Tombouctou	6,43	6,34	0,09
Gao	2,24	2,36	-0,13
Kidal	5,12	4,70	0,43
Bamako	1,70	1,49	0,21
Taoudenni	5,05	5,09	-0,04
Ménaka	1,53	1,65	-0,12
Total	**5,49**	**6,36**	**-0,86**

⇨ **Evolution du capital bétail reproductif**

Le capital reproductif représenté par les femelles reproductrices dans le troupeau des ménages a été exprimé en terme d'UBT afin d'apprécier leur évolution par rapport à la même période de septembre 2023. Ainsi, le calcul a porté surtout sur les bovins, les ovins, les caprins, les camelins qui sont les plus fréquents et les plus utilisés dans la production de lait. Sur cette base, une légère augmentation du capital reproductif est observée globalement dans le pays par rapport à septembre 2023 soit 2,59 UBT en moyenne contre 2,72 UBT en 2023. Selon le sexe, le capital bétail productif des ménages dirigés par les hommes est supérieur de 1,5 fois que celui des femmes soit 2,63 UBT pour les ménages dirigés par les hommes et de 1,80 UBT pour ceux dirigés par les femmes.

Tableau n°7: Évolution des femelles reproductrices en UBT selon les régions

Région	Femelle il y'a 6 mois (UBT)	Femelle actuel (UBT)	Ecart UBT actuel et il y'a 6 mois
Kayes	3,23	3,12	-0,22
Koulikoro	2,82	2,86	0,02
Sikasso	3,33	3,19	-0,13
Ségou	1,96	2,06	0,10
Mopti	2,08	2,08	-0,03
Tombouctou	3,05	2,96	-0,12
Gao	1,34	1,10	-0,05
Kidal	2,68	2,82	0,16
Bamako	1,31	0,97	-0,35
Taoudenni	2,70	2,42	-0,48
Ménaka	0,80	0,82	0,04
Total	2,61	2,59	-0,04

La taille des femelles reproductrices est pratiquement similaire à celle d'il y'a 6 mois soit 2,59 UBT contre 2,61 UBT en 2023. La baisse de la taille des effectifs des femelles reproductrices est surtout marquée dans les régions de Taoudenni (-17,6%), Bamako (-26,6%), Kayes (-6,91%), Tombouctou (-3,95%), Gao (-3,50%). La baisse du capital reproductif est surtout liée aux ventes excessives dans le cadre de la satisfaction des besoins des ménages surtout dans les zones d'insécurité où le bétail constitue la principale source de revenu et où des ventes d'urgences sont effectuées pour limiter les pertes et les vols/pillages lors des attaques de groupes armés notamment dans les régions de Mopti et de Gao. Quant à la hausse, elle est liée surtout à plus de naissance, moins de vente, moins de mortalité, et moins de vol.

Tableau n°8: Évolution des femelles reproductrices par espèce et en UBT par rapport au 6 derniers mois selon les régions

Région	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equin	Asin	Porcin
Kayes	-0,24	-0,01	-0,01	0,00	-0,03	-0,01	0,00
Koulikoro	0,05	-0,01	0,01	0,00	-0,14	0,00	0,00
Sikasso	-0,12	-0,01	-0,03	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Ségou	0,09	0,04	0,04	0,00	0,02	0,00	0,00
Mopti	-0,03	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Tombouctou	-0,35	0,09	0,04	0,37	0,00	-0,02	0,00
Gao	-0,42	0,05	0,03	0,05	0,00	0,00	0,00
Kidal	-0,19	0,08	0,14	0,53	0,00	0,05	0,00
Bamako	-1,68	0,03	-0,05	0,00	0,00	-1,00	0,00
Taoudenni	1,15	-0,26	-0,11	-1,80	0,00	-0,06	0,00
Ménaka	-0,07	0,05	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-0,07**	**0,01**	**0,01**	**-0,06**	**-0,02**	**-0,01**	**0,00**

En termes d'espèce et par rapport aux 6 derniers mois, globalement les femelles reproductrices sont stables ou en légère diminution par rapport aux 6 derniers mois. Selon les régions, le capital reproductif est :

- ✓ pour les bovins, en baisse dans toutes les régions excepté à Koulikoro, Ségou et Taoudenni où il est en hausse ;
- ✓ pour les ovins, en hausse dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Taoudenni, stable à Mopti et en baisse dans les autres régions ;
- ✓ pour les caprins, en légère diminution à Kayes, Sikasso, Taoudenni et en légère hausse dans les autres régions ;
- ✓ pour les camelins, stable ou en hausse dans l'ensemble excepté à Taoudenni (-1,8 UBT) où une forte baisse est observée ;
- ✓ pour les équins, stables dans toutes les régions excepté dans celles de Kayes et Koulikoro où une légère baisse est observée ;
- ✓ pour les asins, en baisse à Kayes, Sikasso, Taoudenni, stable à Koulikoro et en légère hausse dans les autres régions ;
- ✓ pour les porcins, stables dans toutes les régions excepté à Sikasso où une légère baisse est observée.

⇨ Mortalité du bétail

La mortalité/perte de bétail est jugée similaire à celle d'une année normale pour un peu plus de deux communautés sur cinq (43,1%), moins élevée pour un peu moins d'un tiers des communautés (31,7%) et beaucoup plus élevée pour un quart des communautés (25,3%). Les déclarations de pertes plus élevées que d'habitude sont surtout signalées dans les régions de Taoudenni (76,0%), Gao (42,1%), Ségou (40,0%), Ménaka (39,7%) et Tombouctou (38,1%). Les raisons d'une mortalité/perte plus élevée que d'habitude sont liées surtout au manque de pâturage (48,6%), aux épizooties (34,7%) et la forte pluviométrie (33,5%). Selon les régions, les vols/enlèvements constituent la principale raison des pertes élevées à Ségou, tandis que le manque de pâturage est plus évoqué dans celles de Ségou et de Sikasso. Quant à l'insécurité, elle est plus évoquée dans les régions de Mopti, Gao et de Ménaka et cela pour plus de la moitié des communautés. Les épizooties constituent aussi une raison des pertes élevées notamment dans les régions de Tombouctou et de Taoudenni.

⇨ Gestion du bétail dans les ménages

La propriété du bétail dans les ménages revient généralement au chef de ménage en premier dans toutes les régions pour 90,7% des cas, tandis que les femmes ne sont propriétaires à elles seules que dans 5,4%. La propriété du bétail par les femmes est la plus élevée dans les régions de Kayes (9,6%), Sikasso (7,1%) et Tombouctou (5,9%). Toutefois, une proportion relativement élevée de possession par les femmes non-chef de ménage est observée dans les zones de moyen d'existence, Nord-ouest sorgho, transfert et élevage (14,4%), Sud-mais, coton et fruits (9,6%), Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage (6,3%). L'appartenance commune du bétail pour les hommes et les femmes du ménage est signalée dans 21,9% des cas.

La conduite du troupeau dans les ménages est assurée principalement par les hommes et particulièrement par les garçons de moins de 15 ans pour 61,2% des ménages, les hommes adultes de plus de 15 ans pour 51,1% des cas et le berger engagé pour 18,6 des cas. Quant aux femmes, elles sont impliquées dans la conduite des troupeaux pour 18,4% des ménages pour les femmes adultes et pour 12,1% de ménages pour les filles de moins de 15 ans. L'implication des femmes dans la conduite des troupeaux est surtout élevée dans les régions de Taoudenni, Ménaka, Kidal, Gao et Mopti à cause des pratiques culturelles de gardiennage des bêtes par les filles. Selon le sexe du chef de ménages, l'implication des bergers et des femmes seules est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes que chez les hommes.

La décision de vente du bétail au niveau des ménages reste l'apanage du chef de ménage dans 90,5% des cas dans toutes les régions. En dehors du chef de ménage, la décision de vente est prise de commun accord entre les hommes et les femmes pour 21,4% des cas, aux hommes seuls pour 8,0% et 5,0% aux femmes seules. L'appartenance de la décision de vente pour les femmes est beaucoup plus élevée dans les régions de Kayes (7,6%), Sikasso (7,1%), Tombouctou (5,6%), Koulikoro (5,4%), à cause de leur pleine implication dans l'activité d'élevage à travers le petit élevage et l'embouche bovine et de petits ruminants.

Le revenu moyen tiré de la vente du bétail est en moyenne de 226 343 FCFA contre 244 702 FCFA en 2023, 145 000 Fcfa en 2022 et 196 094 FCFA en 2021. Une baisse de 8% du revenu tiré du bétail est observée par rapport à 2023 à cause des difficultés de vente dans les zones pastorales en lien avec l'insécurité. Le revenu tiré de la vente du bétail est plus élevé dans les régions de, Kayes (406 454 FCFA contre 318 434 FCFA en 2023), Kidal (320 065 FCFA contre 574 178FCFA en 2023), Tombouctou (236 336 FCFA contre 277 232 FCFA en 2023), Sikasso (297 056 FCFA contre 275 845 FCFA en 2023). Selon le sexe du chef de ménage, le revenu issu de la vente du bétail dans les ménages dirigés par les hommes (227 894 FCFA contre 247 608 FCFA en 2023) est supérieur d'un peu plus d'une fois (1,2 fois) que celui des ménages dirigés par les femmes (183 094 FCFA contre 154 040 FCFA en 2023).

2.6. Pêche

Les perspectives de production halieutique pour la prochaine campagne (novembre à février 2025) sont jugées moyennes à bonnes pour plus de quatre communautés sur cinq (87,3%) contre 88,3% en 2023 et mauvaises à très mauvaises par 12,7%. Elles sont jugées mauvaises à très mauvaises dans les régions de Ménaka (53,8%), Kayes (27%), Sikasso (13,3%), Ségou (12,7%), Mopti (10,5%). Les raisons de la mauvaise appréciation de la pêche sont liées à la faible reproduction des espèces, l'insécurité et le faible niveau d'équipement.

D'autres raisons comme le manque d'encadrement du personnel pour 5,9% des communautés, la faible capacité financière, le départ des bras valides pour l'orpaillage, la défectuosité des barrages, l'augmentation du nombre de pêcheur, extraction de sable sont évoquées comme raison des mauvaises perspectives de pêche.

Dans les zones où les perspectives de pêche sont jugées mauvaises à très mauvaises, le recours à d'autres activités économiques pour plus de deux tiers des communautés (64,2%), la migration vers les pêcheries inhabituelles (34,4%), le développement de la pisciculture pour une communauté sur cinq (16,4%) constituent les principales stratégies citées par les pêcheurs pour atténuer les difficultés liées à la mauvaise campagne de pêche. La stratégie portant sur le développement de la pisciculture est surtout déclarée dans les régions de Ménaka (62,7%), Tombouctou (50,0%) et de Mopti (19,2%), tandis que la migration vers les pêcheries inhabituelles est plus évoquée dans celles de Mopti (76,5%), Ménaka (64,1%), Koulikoro (59,4%), Tombouctou (50,0%) et de Sikasso (40,3%). Le développement de la pisciculture connait un essor notamment dans le pays ; ce qui renforce la disponibilité en poisson notamment dans les centres urbains et aussi au niveau des mares pour certains villages où des empoissonnements en alevins sont faits avec l'appui des partenaires au développement et qui font l'objet de pêches collectives. Les appuis en intrants et en équipements piscicoles de la part du Gouvernement et aussi de certaines ONG contribuent à cet essor.

2.7. Agriculture

L'agriculture est une activité largement pratiquée partout à travers le pays et en fonction des potentialités agro climatiques (disponibilité des terres, conditions climatiques) des différentes localités. Elle est pratiquée par plus de la moitié des ménages du pays. En septembre 2024, environ 53,2% des ménages ont pratiqué l'agriculture contre 52,3% des ménages en 2023. La proportion des ménages ayant pratiqué l'agriculture est en légère baisse par rapport à celle qui en ont l'habitude soit 53,2% contre 55,6%.

Selon les régions, la proportion de ménage ayant pratiqué l'agriculture en septembre 2024 est plus élevée dans celles de Ségou (82,9% contre 79,4% en 2023), Sikasso (83% contre 77,4% en 2023), Kayes (66,6% contre 77,3% en 2023), Ségou (82,9% contre 79,3% en 2023) et Mopti (73,5% contre 75,0% en 2023). En revanche les plus faibles taux sont enregistrés à Gao (28% contre 14,1% en 2023), Tombouctou (37,6% contre 44,5% en 2023) tandis qu'à Kidal, Taoudenni et Ménaka, la pratique de l'agriculture est quasi inexistante même si des ménages s'adonnent à des exploitations de cultures dunaires de mil et au niveau des oueds avec le sorgho et les cultures maraichères. Selon les cercles, la baisse du taux de ménages agriculteur n'ayant pas cultivé cette année est relativement élevée dans les cercles de Yélimané (-27,2%), Ansongo (-25%), Goundam et Ménaka (-11,9%) et Youwarou (-10,9%). La baisse des proportions de ménages ayant cultivé en septembre 2023 par rapport à l'habituel est liée surtout à la situation sécuritaire qui a engendré des déplacements de populations et des abandons de champs dans les zones concernées. Selon le sexe du chef de ménage, la proportion de ménages pratiquant l'agriculture reste plus élevée chez les hommes (55,2% contre 56,9% en 2023) que chez les femmes (25% contre 23,6% en 2023) ; ce qui semble être liée à l'accès relativement plus facile des hommes aux terres.

Les raisons de la non pratique de l'agriculture par les ménages sont principalement liées à l'absence de propriété foncière pour 63,2% contre 64,4% en 2023, la non pratique de l'activité agricole liée à l'existence d'autres sources de revenus pour 13,7% contre 18,3% des ménages en 2023 et l'insécurité pour 6,5% des ménages. Si le manque de propriété foncière et la présence d'autres sources de revenus constituent les deux premières raisons de la non pratique de l'agriculture dans toutes les régions, l'insécurité est la deuxième raison de la non pratique de l'agriculture cette année dans celles de Ménaka (26,4%) et de Gao (20,5%). Cette insécurité est plus évoquée dans les cercles de Ansongo (59,7%), Macina (49,7%), Banamba (19,2%), Tin Essako (18,9%) et de Koro (16,7%). Selon le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de distinction nette entre les difficultés mais les ménages dirigés par les femmes sont relativement plus touchés par le manque de main d'œuvre (3,3% contre 1,9% pour les hommes) et les difficultés financières (5,3% contre 2,7% pour les hommes).

La superficie moyenne possédée pour l'agriculture est en baisse de 18% par rapport à l'année dernière en septembre 2023 soit en moyenne 3,13 ha contre 2,93 ha en 2023. La possession des terres cultivables reste plus élevée dans les régions de Sikasso (9,26 ha contre 8,29 ha en 2023), Koulikoro (3,69 ha contre 4,30 ha en 2023) et Ségou (4,12 ha contre 4,73 ha en 2023) et Mopti (2,71 ha contre 2,75 ha en 2023), qui

constituent les grandes zones de production du pays. Cependant, les régions de Gao (0,24 ha contre 0,11 ha en 2023) et de Tombouctou (0,68 ha contre 0,39 ha en 2023) ont les plus petites possessions de terres cultivables, tandis que celles de Kidal, Taoudenni et de Ménaka disposent de très peu de terres cultivables voire inexistantes. Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes ont plus que quatre fois et demie de superficies cultivables que ceux dirigés par les femmes soit 2,26 ha pour les hommes contre 0,46 ha pour les femmes. Un peu moins des deux tiers de ces superficies (64,6%) sont réservées aux cultures vivrières contre moins du tiers pour les cultures de rente (21,9%).

Par rapport à une année habituelle, les superficies cultivées sont globalement en baisse pour 4,4% des ménages, stable pour 89,6% et en hausse pour 6% des ménages. La baisse de superficies cultivées est plus déclarée dans les régions de Sikasso (12,4%), Mopti (9,3%) et Kayes (4,1%). La proportion de baisse est plus marquée dans les cercles de Bankass (41%), Diré (24,8%), Koutiala (22,5%), Djenné (22,1%), Yorosso (17,4%), Koro (13,7%), Kayes (10,4%) et Kolondièba (10,3%) à cause de la non-possession des terres cultivables, l'insécurité, le manque et insuffisance de main d'œuvre qui limitent l'exploitation des terres cultivables. Selon le sexe du chef de ménage, la baisse des superficies cultivée est plus marquée dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Ainsi, la baisse des superficies est signalée chez 4,6% des hommes contre 1,8% chez les femmes ; ce qui s'explique par le fait que les champs lointains qui sont difficile d'accès dans les zones d'insécurité sont principalement cultivés par les hommes tandis que les femmes se contentent des champs proches du village alors plus accessibles dans ce contexte sécuritaire et d'orpaillage comme à Kangaba.

Les raisons des hausses de superficies observées sont principalement liées au besoin d'extension des terres (64,1%), l'acquisition de nouvelles terres pour 50,8%, la bonne disponibilité des intrants agricoles (50,6%). Les appuis des partenaires cités par 15,3% des ménages constituent aussi une des raisons de la hausse des superficies cultivées notamment dans les régions de Ménaka (100%), Kayes (43%), Gao (38,8%), Tombouctou (16,5%) et de Ségou (10,4%) grâce à des appuis en intrants agricoles, en petits équipements, et en aménagement des terres dans le cadre des programmes de renforcement de la résilience. Ces appuis des partenaires sont plus évoqués chez les femmes (23,3%) que chez les hommes (15%). Quant à la baisse des superficies, elle est principalement liée au manque de moyens financiers pour 57,1% des ménages, l'insécurité pour 43,6%, le manque de bras valides pour 32,7%, la non disponibilité des intrants agricoles pour 23%, le retard d'installation des pluies pour 32,4% et l'insécurité pour 24,0%. L'insécurité, particulièrement dans les régions de Mopti (81,1%), Tombouctou (40,1%), Ségou (29,9%) et Gao (23,3%) constitue l'une des grandes raisons de la baisse des superficies cultivées. Selon le sexe du chef de ménage, si le manque de moyen financier (79,6%), le manque de bras valides (63,9%) constituent les deux principales raisons chez les femmes, tandis que le manque de moyen financier (56,3%) et l'insécurité (44,5%) sont les principales raisons de la baisse des superficies pour les hommes. Il faut ajouter à ces raisons, le retrait des champs pour globalement 16,1% des ménages mais plus marqué dans les régions de Kayes (38,9%), Ségou (28,5%) et dans la périphérie de Bamako pour 19,0%.

Les superficies exploitées sont occupées par ordre d'importance par le mil pour 27,4% de la superficie totale, le riz pour 22,5%, le maïs pour 19,7%, le sorgho pour 16,2% et les autres céréales (fonio, blé) pour 14,1%. Une augmentation de la proportion de superficie réservée au riz et au maïs est observée au détriment de celle du mil et du sorgho qui présentent une réduction. Selon les régions, le maïs occupe la plus grande proportion des superficies cultivées à Bamako (45,9%), Sikasso (42,6%) et Kayes (41,3%), tandis que le mil vient en première position dans les régions de Mopti (55,8%) et de Ménaka (32,9%). Le sorgho vient en tête uniquement à Koulikoro pour 35,3% des superficies cultivées. Quant au riz, il occupe la plus grande proportion de superficie dans les régions de Gao (64,2%), Tombouctou (57,1%), Ségou (40,9%). Selon le sexe, le riz occupe plus de superficies dans les ménages dirigés par les femmes (45,2% contre 37,7% en 2023), tandis que chez les hommes c'est le mil occupe la grande portion avec 27,4% contre 29,3% en 2023 des superficies cultivées.

L'appréciation de la campagne agricole en cours est jugée moyenne à bonne par 89,1% contre 81,6% des ménages en 2023. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 10,9% contre 18,4% en 2023. La mauvaise appréciation de la campagne en cours est surtout observée dans les régions de Gao (59,9%), Mopti (19,5%), Ségou (13,2%). Les cercles de Djenné (87,6%), Bourem (70,9%), Gao (55,2%), Ansongo (49,6%), Ségou (41,3%), Ténenkou (37,6%), Gourma Rharous (33,6%) et Douentza (22,9%) sont les plus concernés par la mauvaise campagne agricole. Selon le sexe, les ménages dirigés par les femmes sont plus concernés par la mauvaise appréciation de la campagne agricole avec 19,6% contre 10,6% des ménages dirigés par les hommes à cause certainement de la faible utilisation des intrants et du manque de bras valides pour les femmes.

La mauvaise appréciation de la campagne agricole est surtout liée aux inondations pour 84,6% des ménages suivie du manque d'intrants agricoles pour 23,3% et du manque de moyens financiers pour 20,3%. Si les inondations restent la première raison de la mauvaise campagne agricole pour pratiquement toutes les régions,

le manque d'intrants agricoles est plus cité dans les régions de Sikasso (48,7%), Tombouctou (45,4%), Ségou (36,8%) qui sont des zones de périmètres irrigués et de coton, tandis que le manque ou l'insuffisance de bras valides est plus cité à Kayes (36,9%) et le manque de moyens financiers pour 24,9%. Quant à l'insécurité qui perturbe les activités agricoles en limitant l'accès des ménages aux exploitations agricoles et aussi avec les déplacements inhabituels de population, elle est plus citée dans les régions de Ménaka (100%), Mopti (30%), Tombouctou (24%), Ségou (24,8%) et Gao (12,1%). D'autres raisons telles que la pauvreté des sols (5,4% des ménages) notamment dans les régions de Koulikoro (13,8%), Kayes (12%), les déprédateurs (15,8%) notamment dans les régions de Ménaka (100%), Mopti (24,4%), Kayes (22,1%) ont aussi affecté négativement les productions agricoles.

Quant à l'appréciation bonne de la campagne agricole 2024, elle est liée principalement à la bonne installation des pluies pour un peu plus de deux tiers des communautés (74,6%), à moins de déprédateurs pour moins d'une communauté sur dix (7,8%) notamment à Kidal, Sikasso et Mopti et à la bonne disponibilité des intrants agricoles pour 5,9% des communautés à Gao et Tombouctou.

⇨ **Production des graminées de cueillette**

La consommation de certaines graminées sauvages est courante dans certaines localités du pays notamment dans les régions du nord où elles sont utilisées pour atténuer les difficultés d'accès à la nourriture. La disponibilité de ces produits principalement du fonio sauvage (Panicum Laetum), du cram-cram (Cenchrus Biflorus) est un gage de sécurité alimentaire pour les populations pauvres de ces zones en année difficile. Cependant, ces produits qui sont assimilables aux pâturages font de moins en moins partis du régime alimentaire de certaines populations qui l'utilisent en termes de goûter et vendu au marché.

La production de graminée sauvage pour cette campagne est jugée moyenne à bonne pour plus de trois quarts des communautés concernées soit 75,9% contre 71,7% en 2023. Elle est jugée mauvaise pour 24,1% des communautés contre 28,3% en 2023 et particulièrement dans les régions de Mopti (43,4%), Sikasso (42,5%), Kayes (35,2%) où plus de deux communautés sur cinq la juge mauvaise à très mauvaises.

Les raisons de l'appréciation mauvaise de la production de graminées sauvage sont liées principalement à l'inondation (67,9%), à la forte pression des animaux sur les zones de production (38,5%) et la mauvaise pluviométrie (48,1%). L'insécurité citée par 25,1% particulièrement dans les régions de Sikasso (33,8%) et Mopti (24,7%) limite l'accès aux zones d'exploitation des graminées.

⇨ **Stocks céréaliers des ménages :**

Tableau n°9: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%)

Région	Moyenne Niveau de Stock céréales KG	Sources des stocks de céréale des ménages						
		Propre production (%)	Achat (cash) (%)	Emprunt (%)	Entraide sociale (%)	Aide humanitaire (%)	Troc (%)	Autre (%)
Kayes	230,9	49,2	79,9	1,8	0,2	0,9	0,6	0,2
Koulikoro	384,8	50,6	66,9	0,4	1,0	0,1	0,1	0,0
Sikasso	764,0	84,9	23,1	0,1	0,6	0,2	0,0	0,0
Ségou	505,3	88,0	26,5	0,0	2,0	1,0	0,2	0,3
Mopti	171,7	69,6	68,2	1,0	1,4	11,4	0,6	0,1
Tombouctou	82,2	34,6	71,8	2,7	17,5	10,3	3,1	0,2
Gao	15,1	3,2	88,9	8,2	10,6	3,2	0,5	0,0
Kidal	15,5	0,4	91,3	6,5	0,6	6,2	0,0	0,0
Bamako	53,2	1,3	98,1	0,3	1,7	0,2	0,0	0,0
Taoudenni	81,0	0,8	87,7	0,9	6,0	12,8	0,5	0,0
Ménaka	22,6	23,6	51,0	12,7	12,7	30,8	0,0	0,6
National	**293,1**	**54,9**	**60,9**	**1,0**	**2,7**	**3,3**	**0,5**	**0,1**

✓ **Niveau des stocks céréaliers domestiques**

Le stock moyen de céréale disponible est en hausse de 21% par rapport à l'année dernière à la même période soit 293,1 Kg contre 241,02 Kg en 2023 et 247,35 Kg en 2022. Ce niveau de stock est en augmentation dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou et en baisse dans les autres régions du pays à la même période. La région de Sikasso avec 764 kg contre 507,79 Kg en 2023 détient du plus grand niveau de stock tandis que le plus petit niveau de stocks revient à la région de Gao avec 15,1 kg de céréales en moyenne.

Selon le sexe du chef de ménages, les ménages dirigés par des hommes disposent d'un stock supérieur de plus de quatre fois et demie à celui des femmes soit 308,6 kg pour les hommes contre 75,24 Kg pour les femmes.

✓ **Sources des stocks**

Les principales sources des stocks disponibles au niveau des ménages proviennent des achats pour 60,9% des ménages particulièrement dans les régions de Bamako (98,1%), Kidal (91,3%), Gao (88,9%), Taoudenni (87,7%) et Kayes (79,9%) qui sont des zones de consommation et qui ont une production agricole relativement faible par rapport aux autres régions. La deuxième source porte sur la propre production en cette période de récoltes pour 54,9% des ménages principalement dans les régions de Ségou (88,0%), Sikasso (84,9%) et Mopti (69,6%).

Les sources sont similaires à celles des enquêtes précédentes pour toutes les régions avec une relative baisse de la part de l'assistance humanitaire par rapport à septembre 2023 soit 3,3% contre 3,4%. Cette assistance en termes de solidarité locale et d'assistance humanitaire est beaucoup plus présente dans les régions de Ménaka (43,4%), Tombouctou (27,8%), Taoudenni (18,8%), Gao (13,8%), et Mopti (12,8%).

Selon le sexe du chef de ménage, la contribution des achats (80,2% contre 59,7% pour les hommes) et de la solidarité (14,3% contre 5,5% pour les hommes) sont plus importants dans les ménages dirigés par les femmes. La contribution de la propre production dans le stock est plus importante chez les hommes (56,7%) que chez les femmes (23,8%).

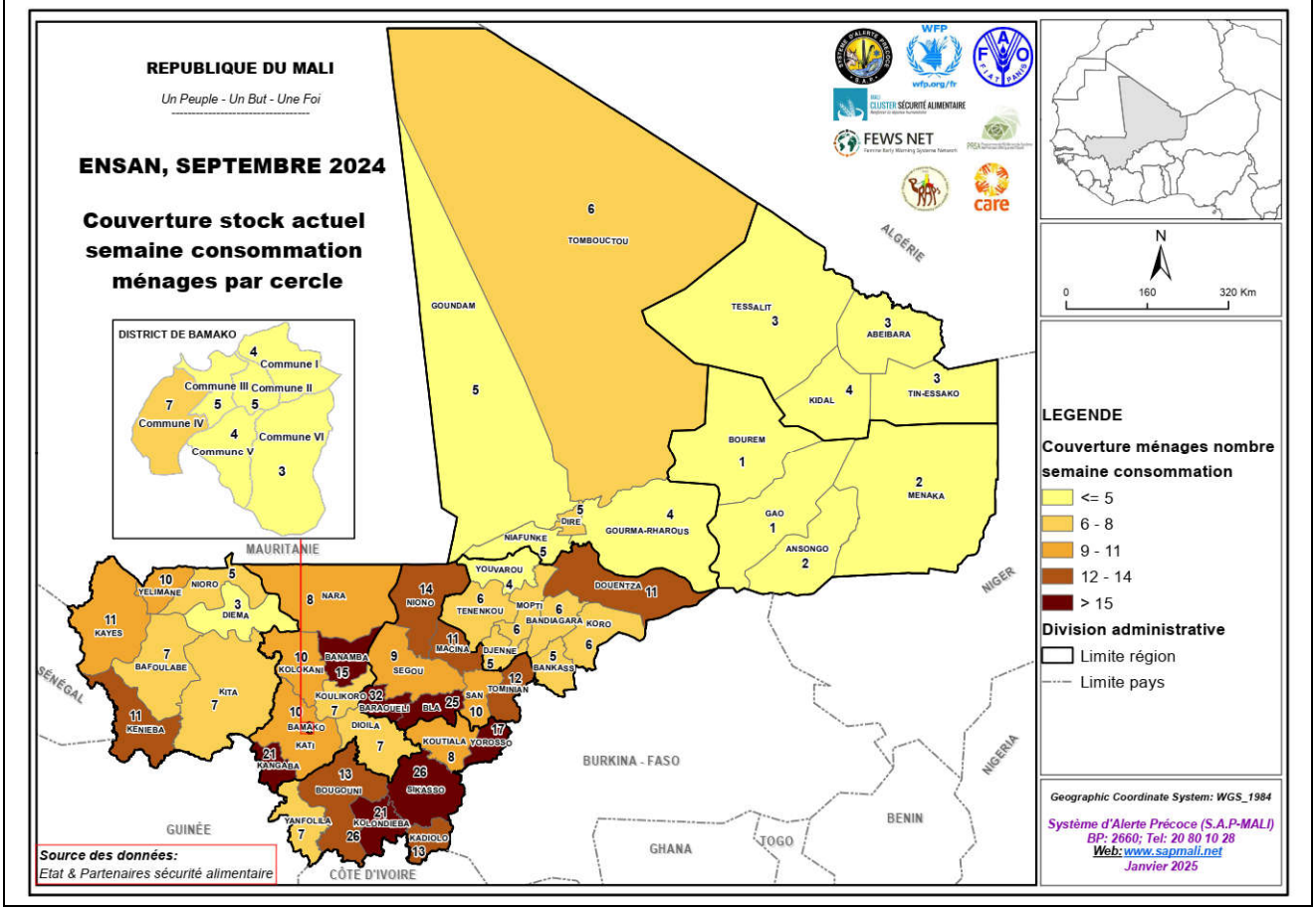
✓ Couverture en semaine du stock de vivres disponibles dans les ménages

La couverture des besoins alimentaires par les stocks de céréales disponibles au sein des ménages en septembre est en moyenne de 9 semaines soit environ un peu plus de deux mois ; ce qui est en hausse d'une semaine par rapport à 2023 à la même période. Selon les régions, le niveau de couverture est plus élevé à Ségou (3,4 mois), Sikasso (3,3 mois), Koulikoro (2,3 mois) et Kayes (2,1 mois), tandis qu'elle est moins d'un mois à un mois et demi dans les autres régions.

Selon le cercle, les plus grandes couvertures en semaine se retrouvent à Barouéli (32 semaines), Sikasso (26 semaines), Bla (25 semaines), Kangaba, Kolondièba (21 semaines), tandis que les plus faibles couvertures sont à Gao, Bourem (1 semaine), Ménaka (2 semaines), Kidal, Tessalit, Abéïbara et Tin Essako (3 semaines).

Selon le sexe du chef de ménage, le niveau de couverture est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Elle est en moyenne de deux mois chez les hommes et de près d'un mois pour les femmes.

Carte n°4: Couverture stock actuel en nombre de semaine de consommation suivant les cercles



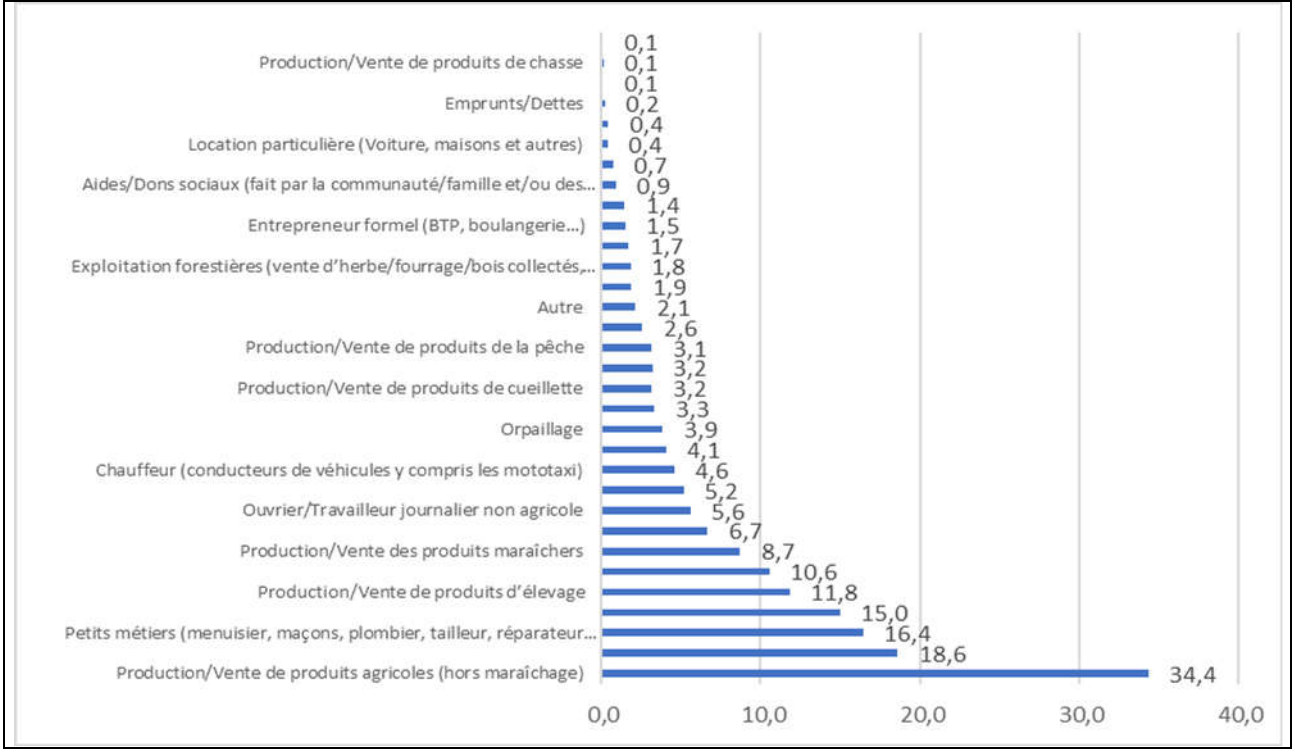
2.8. Sources de revenus des ménages

Les différentes sources de revenus des ménages ont été regroupées en tenant compte de leur poids dans le revenu total et de leur diversité afin de créer des groupes de moyens de subsistance (GMS). Ces groupes, qui évoluent au fil du temps en fonction des contextes locaux et des stratégies individuelles, fournissent des informations précieuses sur les capacités, les biens et les activités qui permettent aux ménages d'assurer leur survie et d'améliorer leur bien-être.

L'enquête révèle que l'agriculture traditionnelle domine largement les moyens de subsistance des ménages, représentant 34% des cas. Elle est suivie de près par le Commerce/Revente de produits non alimentaires (détaillant et petit commerce) et les Petits métiers (menuisier, maçons, plombier, tailleur, réparateur moto etc.), qui regroupent respectivement 18,0% et 16,4% des ménages. Les activités liées à l'élevage et à l'alimentation complètent le tableau avec 11,8% et 15,0% des ménages, tandis que les transferts d'argent constituent une source de revenus pour 10,6% d'entre eux.

L'agriculture demeure la principale activité permettant de subvenir aux besoins des populations dans la plupart des régions à l'exception de Bamako, Kidal et Tombouctou où le Commerce/Revente de produits non alimentaires (détaillant et petit commerce), les Petits métiers (menuisier, maçons, plombier, tailleur, réparateur moto etc.) et la production/vente de produits d'élevage constituent respectivement les premiers groupes de moyens de subsistance.

Figure n°4: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages



✓ **Estimation du revenu total actuel (en cash) des ménages**

Le revenu mensuel moyen des ménages est de 169 465 FCFA en septembre 2024 contre 175 464 FCFA l'année dernière à la même période soit une baisse de 3,42%.

Selon le niveau régional, le revenu moyen mensuel varie entre 232 972 FCFA à Kayes et 103 275 FCFA à Tombouctou.

Une baisse du revenu est observée dans toutes les régions à l'exception de celles de Koulikoro, Sikasso, Gao et Kidal où il est en hausse.

La hausse la plus importante est à Gao avec un écart de 54 938 F CFA entre les 2 périodes, soit une hausse de 53,61%.

Le revenu mensuel moyen (181 262 FCFA) en milieu urbain dépasse celui de la zone rurale (164 442 FCFA) et les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes de 60%.

Tableau n°10: Estimation du revenu total (en cash) de septembre 2024 et 2023 des ménages par région

Région	Revenu total sept. 2024		Revenu total sept. 2023		Variation par rapport à septembre 2023 (en %)	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Kayes	232 972	184 000	258 703	170 000	-9,95	8,24
Koulikoro	207 658	165 000	150 408	124 000	38,06	33,06
Sikasso	183 249	150 000	179 032	142 000	2,36	5,63
Ségou	145 988	126 760	186 443	128 000	-21,70	-0,97
Mopti	105 433	95 000	116 309	98 000	-9,35	-3,06
Tombouctou	103 275	86 000	131 796	113 000	-21,64	-23,89
Gao	157 418	85 000	102 480	85 000	53,61	0,00
Kidal	133 362	115 097	123 463	106 000	8,02	8,58
Bamako	205 117	150 000	255 263	183 000	-19,64	-18,03
Taoudenni	116 416	89 750	123 000	100 000	-5,35	-10,25
Ménaka	108 507	102 000	116 482	99 800	-6,85	2,20
National	**169 465**	**127 000**	**175 464**	**128 000**	**-3,42**	**-0,78**

✓ **Contribution des femmes et des enfants aux revenus globaux des ménages**

La contribution du revenu des femmes au revenu des ménages est de 15,0% en moyenne au niveau national. Cette contribution est en diminution par rapport à septembre 2023 (17,0%). Sur le plan régional, les plus fortes valeurs enregistrées pour la contribution des femmes sont celles de Sikasso et de Taoudenni (20,0%) chacune et les plus faibles sont à Gao et Kayes avec respectivement 8,0 et 8,4%. La contribution du revenu des femmes au revenu global du ménage reste relativement faible en général.

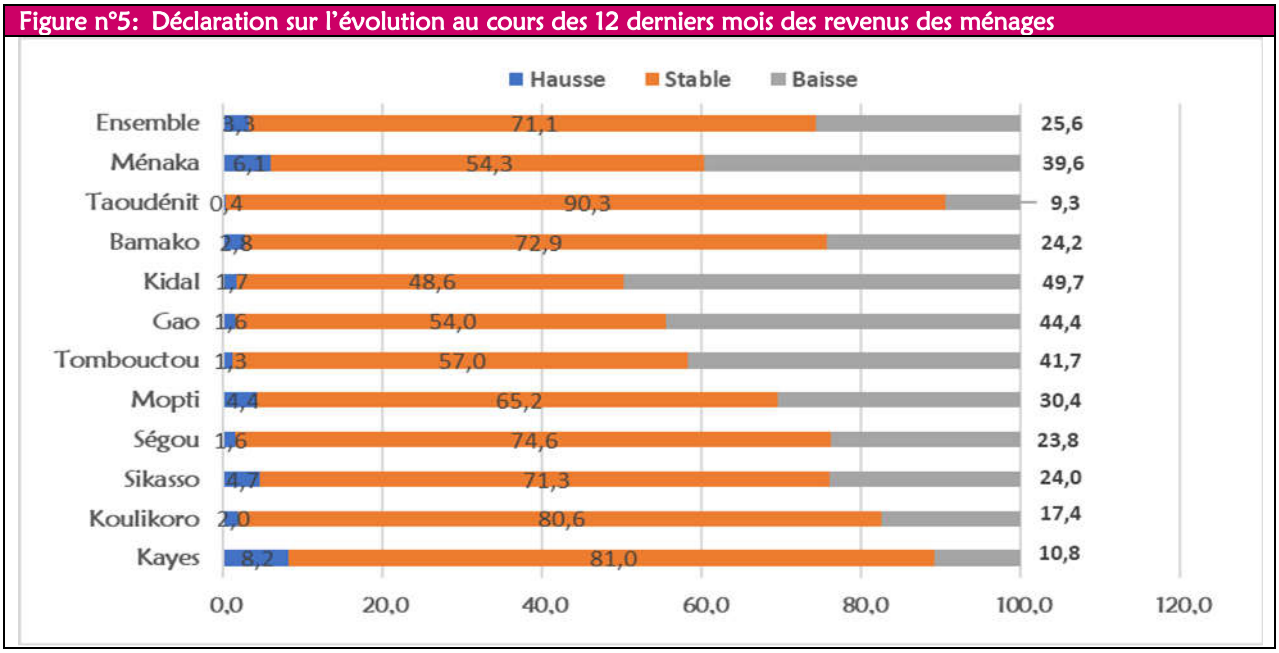
L'analyse au niveau cercle fait voir que la contribution des femmes dans les revenus globaux des ménages est beaucoup plus faible et ne dépasse pas les 7,0% dans les cercles de Kayes, Bafoulabé, Yélimané et Gao.

Quant aux enfants (garçons et des filles de moins de 15 ans) leur contribution aux revenus globaux des ménages est de 0,9% en moyenne au niveau national.

✓ **Stabilité des revenus actuels & Evolution (au cours des 12 derniers mois) des revenus des ménages**

Selon 71,0% des ménages, leurs revenus sont restés stables par rapport à l'année passée à la même période. Cependant à l'exception des régions de Taoudenni, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako on observe dans le reste des régions des proportions non négligeables de ménages (supérieur à 20,0%) ayant déclaré des baisses de revenus. Cette proportion est de 50,0% dans la région de Kidal (la plus élevée).
La majorité des ménages dans les cercles de Gourma Rharous (68,7%), Diré (68,5%), Bla (62,6%), Djenné (62,6%), Tin Essako (60,0%), Abéïbara (58,8%) et Gao (55,4%) déclarent une baisse de leurs revenus par rapport à l'année passée à la même période.

Figure n°5: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages



✓ **Contraintes pesant sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages**

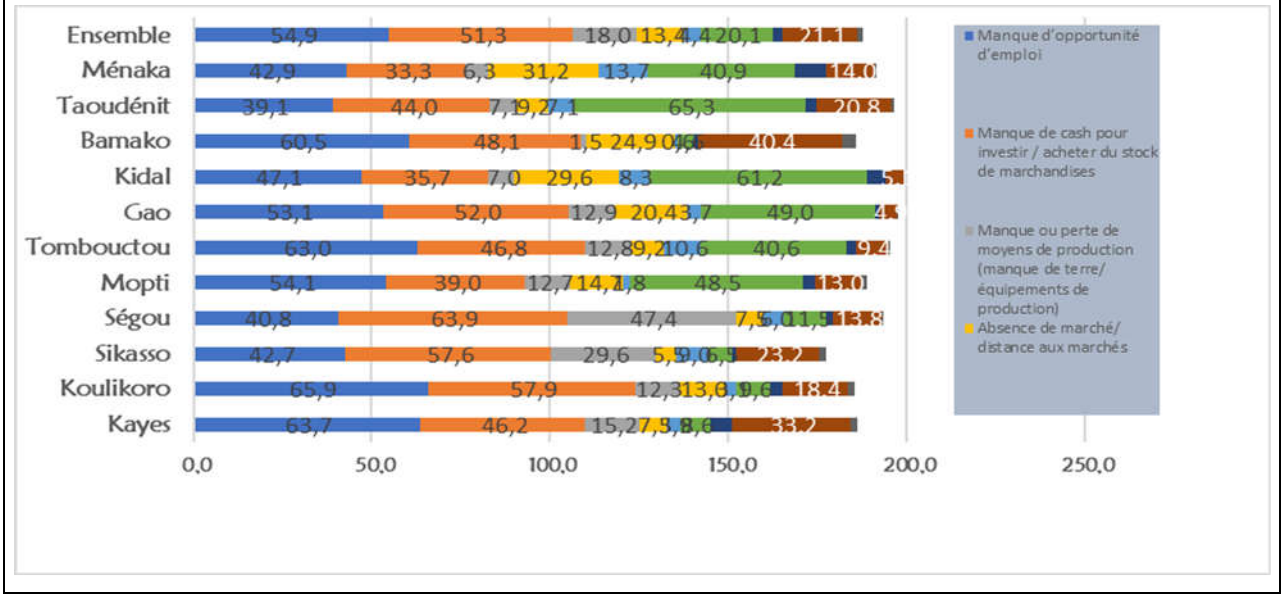
Le manque d'opportunité d'emploi (54,9%), le manque de cash pour investir/acheter du stock de marchandises (51,3%), l'insécurité (20,1%) et le manque ou perte de moyens de production (manque de

terre/ équipements de production) (18,0%) constituent les trois principales contraintes qui entravent les activités génératrices de revenu des ménages.

De plus, l'insécurité civile constitue une contrainte majeure aux AGR dans les régions du Nord et du Centre avec les proportions en hausse dans ces régions, Mopti (48,5% contre 39,0% des ménages en 2023) et Kidal (61,2% contre 20,0% en septembre 2023) à l'exception des régions de Tombouctou (40,6% contre 46,0% des ménages en septembre 2023) et Gao (49,0% contre 64,0% des ménages en septembre 2023).

Dans l'ensemble, il y a une hausse de la proportion des contraintes liées à l'insécurité dans les régions du centre que dans les régions du nord. Ce qui peut sembler à une détérioration de la situation sécuritaire dans les régions du centre.

Figure n°6: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%)



✓ **Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage**

Le montant minimum mensuel moyen nécessaire pour vivre sur la base des déclarations des ménages est de 137 042 FCFA. Le montant minimum mensuel moyen pour vivre déclaré par les ménages est inférieur au revenu moyen des ménages (169 465FCFA). Il est plus élevé dans la région de Kidal (197 766 FCFA), Kayes (171 862 FCFA), le District de Bamako (166 142 FCFA), Gao (161 488 CFA) et Tombouctou (160 435 FCFA).

Le montant minimum mensuel nécessaire dans les ménages est en hausse (137 042 FCFA contre 124 237 FCFA) par rapport à l'année dernière à la même période. A comparer avec le montant minimum mensuel nécessaire de survie dans les ménages à la même période l'année dernière, il est en hausse dans toutes les régions.

Le montant minimum mensuel nécessaire pour vivre normalement est supérieure en milieu urbain ; il est un peu plus élevé pour les hommes (137 089 FCFA) que pour les femmes (136 396 FCFA).

Tableau n°11: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage

Région	Estimation montant minimum 2024		Estimation montant minimum 2023	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	171 863	150 000	153 123	150 000
Koulikoro	139 886	122 500	108 442	100 000
Sikasso	116 037	85 000	96 752	75 000
Ségou	104 844	100 000	108 206	80 000
Mopti	103 690	85 000	96 849	75 000
Tombouctou	160 435	125 000	143 052	140 000
Gao	161 488	150 000	141 670	150 000
Kidal	197 766	200 000	192 463	190 000
Bamako	166 142	150 000	164 027	150 000
Taoudenni	120 536	100 000	120 191	115 000
Ménaka	107 454	100 000	162 317	140 000
National	**137 042**	**100 000**	**124 237**	**100 000**

2.9. Accès au marché

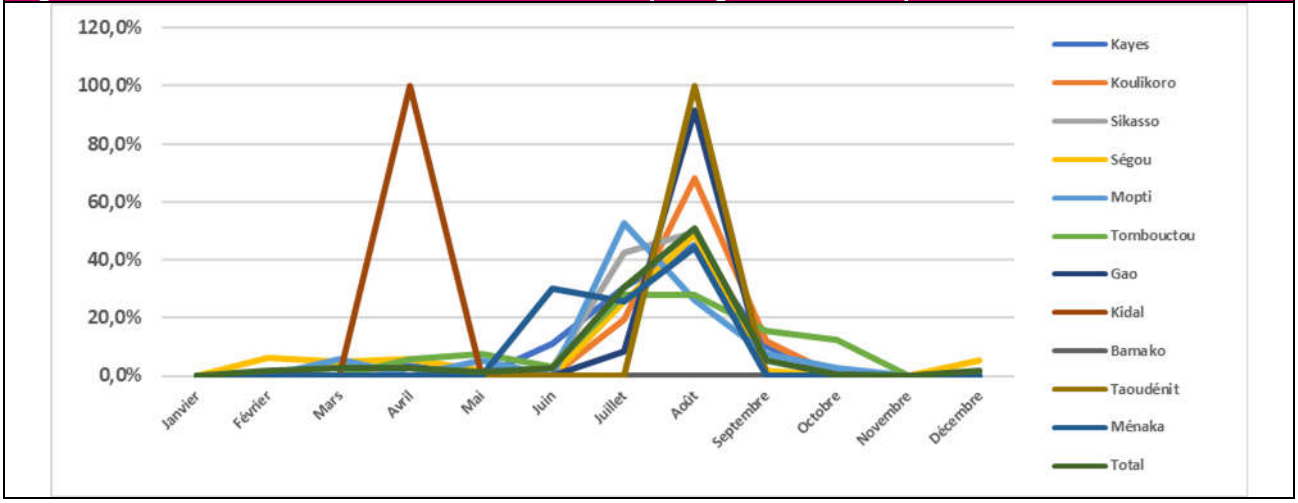
En termes d'accès aux marchés, 29,7% des communautés ont un marché dans leur village et 19,2% mettent plus de deux heures pour accéder au marché principal. Les régions de Mopti et Tombouctou sont celles où la proportion des communautés qui font plus d'une heure pour accéder au marché est la plus élevée avec respectivement 25,8% et 23,0%.

La région de Taoudenni a la plus forte proportion de communautés avec 96,0% qui ont un marché dans leur village. Les régions de Kidal et Sikasso ont respectivement 62,2% et 36,9% de leurs communautés qui ont des marchés dans le village.

Par ailleurs, (26,6%) des communautés rencontrent des difficultés d'accès au marché. La proportion de communautés qui rencontrent des difficultés d'accès au marché varie d'une région à une autre, mais elle est plus importante dans les régions de Ségou (34,1%), Ménaka pour 29,8%, Koulikoro (27,0%) et Kayes (24,6%).

Dans les cercles Ségou (78,6%), Bankass (73,1%), Bourem (67,3%), Yélimané (57,9%), Banamba (52,9%). L'inaccessibilité en lien avec les conditions d'hivernage pour 60,2% des communautés, les inondations (83,3%) et l'insécurité (11,8%) sont les principales raisons qui expliquent les difficultés d'accès aux marchés. Ces Difficultés d'accès s'accentuent entre les mois de juillet et août pour la plupart des communautés.

Figure n°7: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN Septembre 2024



Les difficultés d'accès aux marchés commencent à s'atténuer à partir des mois de septembre et octobre comme le montre la figure ci-dessus.

2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages

✓ **Niveau des dépenses mensuelles**

Au niveau national, le niveau moyen des dépenses alimentaires mensuelles est de 91 053 FCFA avec une médiane de 78 550 FCFA. Cette moyenne est plus élevée dans les régions de Kayes (120 937 FCFA), Kidal (110 650 FCFA), dans le District de Bamako (107 727 FCFA) et Koulikoro (101 393 FCFA). Comparativement en milieu rural, le niveau moyen des dépenses alimentaires mensuelles est supérieur en milieu urbain et plus important pour les hommes que pour les femmes.

Les dépenses non alimentaires sont de 81 954 FCFA en moyenne au niveau national. Elles sont plus élevées dans la région de Kayes (119 385 FCFA) et dans le District de Bamako (109 201 FCFA).

La part des dépenses globales attribuée aux produits alimentaires est de 58,4% au niveau national et 18,2% des ménages consacrent trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation. Les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation sont observées dans les régions de Taoudenni (50,3%), Kidal (40,1%), Mopti (33,0%), Ménaka (26,3%), Kayes (25,9%), Gao (25,2%) et Tombouctou (23,3%).

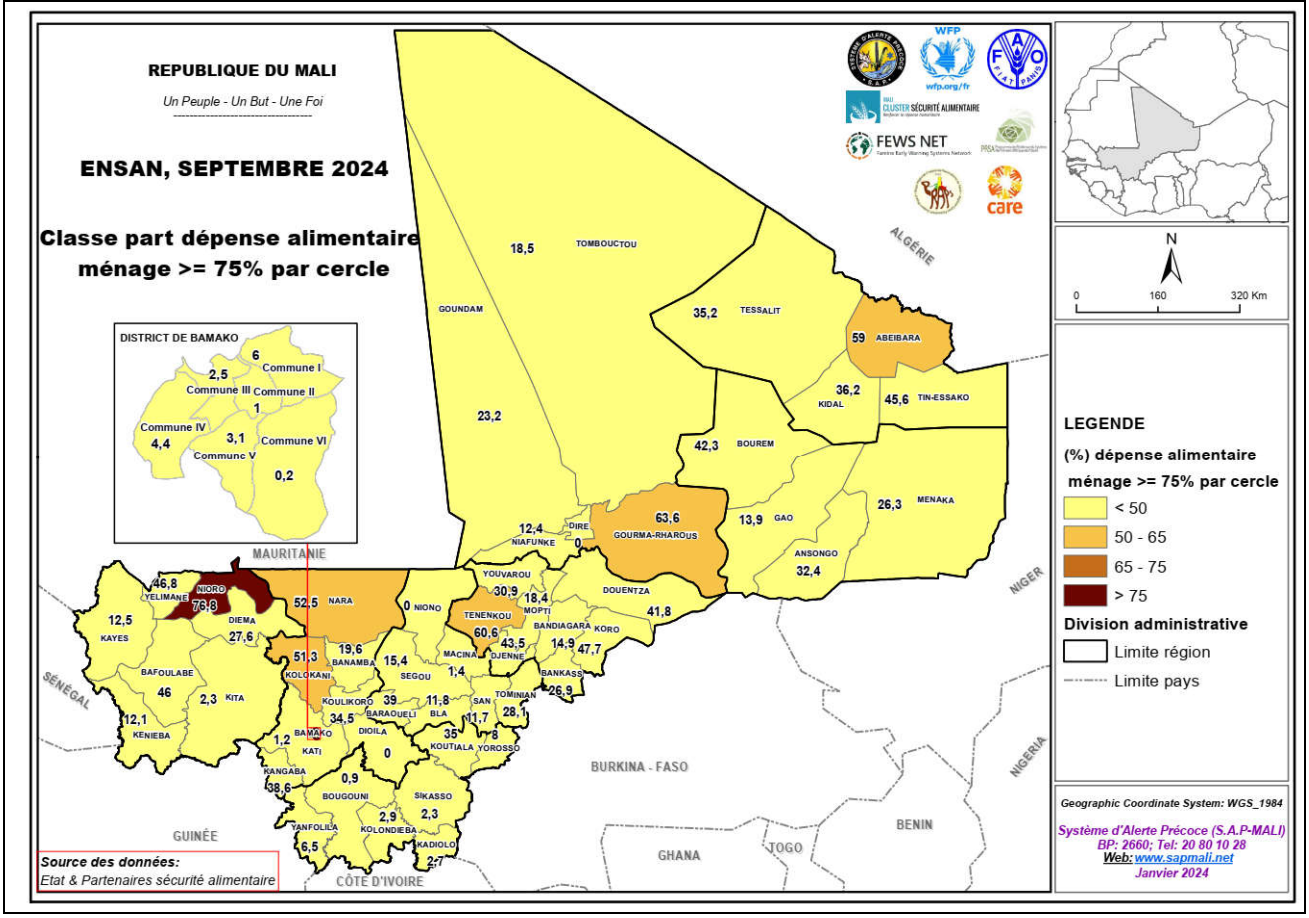
Les cercles de Nioro (76,8%), Gourma Rharous (63,6%), Ténenkou (60,6%), Abéïbara (59,0%) et Nara (52,5%) enregistrent les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation (cf. carte ci-dessous pour plus de détails).

La proportion des ménages qui consacre trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation a légèrement baissé dans l'ensemble entre septembre 2024 (18,2%) et l'année passée à la même période (20,0%).

Tableau n°12: Niveau des dépenses alimentaires mensuelles par région

Régions	Dépense alimentaire		Dépense non alimentaire		Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	100 000	120 937	54 833	119 385	65,01	65,18
Koulikoro	87 025	101 393	74 333	99 489	55,19	55,28
Sikasso	79 300	89 629	76 967	92 822	51,39	51,78
Ségou	74 300	85 285	45 467	67 793	60,14	59,05
Mopti	52 750	63 954	23 850	36 242	67,72	65,29
Tombouctou	70 700	88 438	38 700	75 286	62,71	60,36
Gao	54 800	60 472	30 667	40 649	66,18	62,80
Kidal	103 500	110 650	38 833	97 223	72,08	68,31
Bamako	93 000	107 727	82 500	109 201	52,50	52,30
Taoudenni	59 450	61 772	18 425	40 430	75,57	65,02
Ménaka	47 800	55 200	26 000	37 146	60,26	60,06
Total	**78 550**	**91 053**	**54 100**	**81 954**	**58,97**	**58,44**

Carte n°5: Catégorie part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses globales (>=75%) suivant les cercles



✓ **Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires**

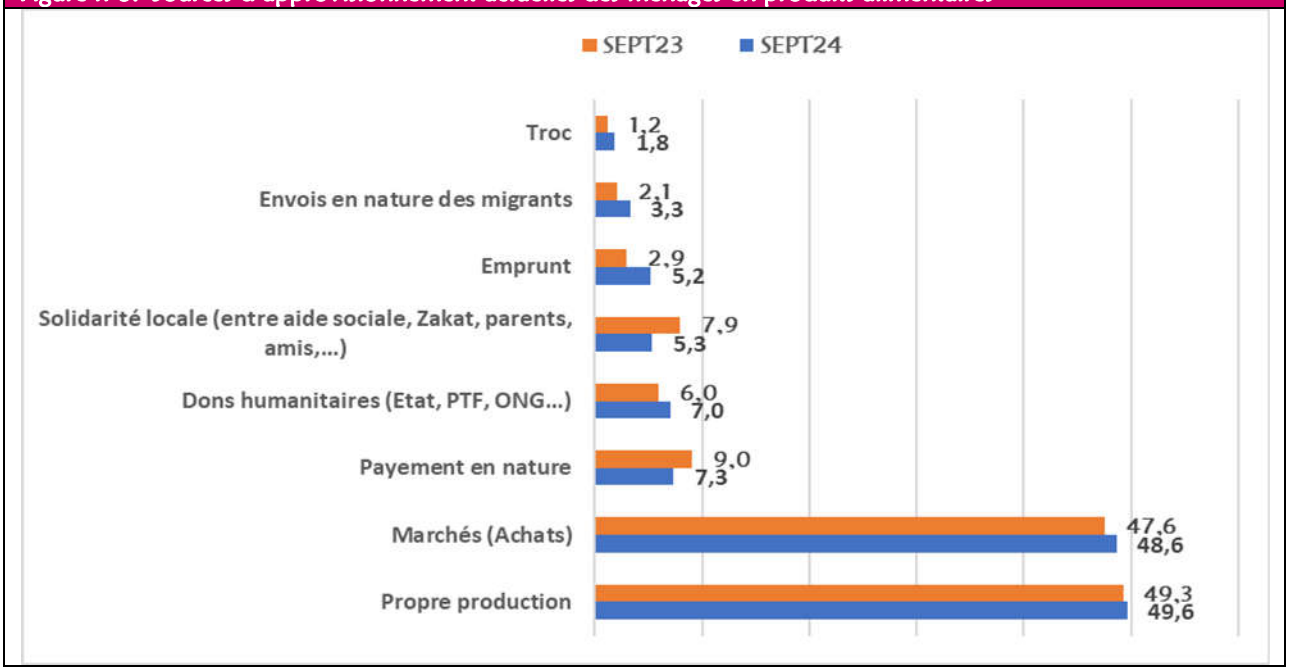
La propre production (49,6% des ménages), l'achat en espèces ou en crédit (marchés/magasins) (48,6% des ménages) et le paiement en nature (7,3%), constituent les trois principales sources d'approvisionnement des ménages.

La principale source d'approvisionnement des ménages en produits alimentaires est l'achat en espèces ou en crédit (marchés/magasins) dans les régions de Koulikoro, Gao, Tombouctou, Kidal, Taoudenni, Ménaka et dans le District de Bamako, tandis que la propre production constitue la principale source d'approvisionnement dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti.

Par ailleurs, 7,0% des ménages ont déclaré les dons humanitaires comme une de leurs sources d'approvisionnement. Cette proportion est élevée dans les régions de Ménaka (65,4%), Taoudenni (48,0%), Mopti (21,9%), Tombouctou (14,5%), Gao (14,2%) et Kidal (13,9%). Elle est presque similaire par rapport à 2023 et cela pourra s'expliquer par l'insécurité dans ces différentes régions qui empêche les humanitaires à bien mener leurs activités.

De même, 5,2% des ménages ont déclaré l'emprunt dans les sources d'approvisionnement dans l'ensemble mais plus élevée dans les régions de Gao (22,4%) et Kidal (15,1%). Comparativement à l'année dernière à la même période, cette proportion est en hausse de 2,0%.

Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires



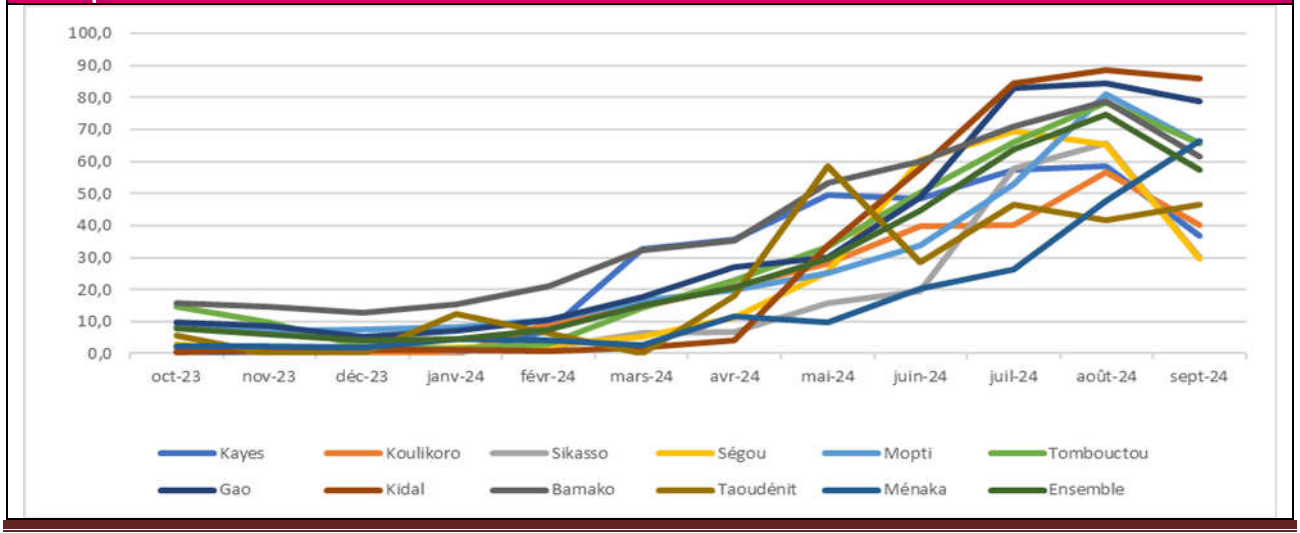
✓ **Proportion des ménages ayant eu des difficultés d'accès aux aliments**

Au cours des 12 derniers mois, 19,2% des ménages ont déclaré avoir connu des mois pendant lesquels ils n'ont pas eu assez de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Cette proportion est supérieure à celle de septembre 2023 (15%). On note que les ménages des régions de Gao (52,8%), Tombouctou (48,2%), Ménaka (43,4%), Kidal (34,0%) et Mopti (29,1%) sont ceux qui ont été les plus confrontés aux difficultés pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs ménages au cours des 12 derniers mois. Au niveau cercle, les cercles de Diré (83,5%), Koro (64,1%), Tombouctou (63,7%), Gao (60,9%), Niono (50,0%), Djenné (48,8%), Bourem (46,9%), Goundam (44,5%), Ménaka (43,4%), Ansongo (43,2%) et Douentza (41,2%) ont les plus forts taux.

Les prix trop élevés des denrées (68,7%), faible récolte/pas de récolte pour (42,5%) des ménages, et la perte de revenu (32,9%) constituent les trois principales difficultés d'approvisionnement des ménages. La proportion des ménages ayant évoqué l'insécurité comme une difficulté d'approvisionnement est en baisse (16,8% contre 20% des ménages en septembre 2023). L'insécurité reste toujours une difficulté majeure d'approvisionnement des ménages évoquée par une proportion non négligeable dans la région de Taoudenni (53,4%), Kidal (47,6%), Mopti (26,8%), Gao (20,3%) et Ménaka (16,9%).

✓ **Mois d'accès difficiles aux aliments**

Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins



La courbe ci-dessus montre que les mois de difficultés d'accès à la nourriture commencent en avril-mai pour culminer en juillet-août (sommet soudure alimentaire).

2.11. Epargne des ménages

La proportion des ménages qui ont constitué une épargne au cours des six derniers mois est de 16,9%. Elle est similaire à celle de septembre 2023. L'analyse par région montre que ce taux est élevé dans les régions de Taoudéni (43,6%), Koulikoro (31,3%), dans le District de Bamako (22,6%) et Tombouctou (18,7%).

Le montant moyen épargné est en baisse dans l'ensemble en 2024 (136 790 FCFA) comparativement à 2023 (150 224 FCFA). L'analyse par région montre également une baisse du montant moyen épargné dans toutes les régions excepté celles de Koulikoro et Kidal où il est en hausse. La baisse est considérable pour la région de Ménaka (18 912 FCFA contre 66 629 FCFA en 2023). On observe une tendance à épargner davantage en milieu urbain qu'en milieu rural, et les hommes ont des taux d'épargne supérieurs à ceux des femmes.

Tableau n°13: Epargne des ménages selon la région

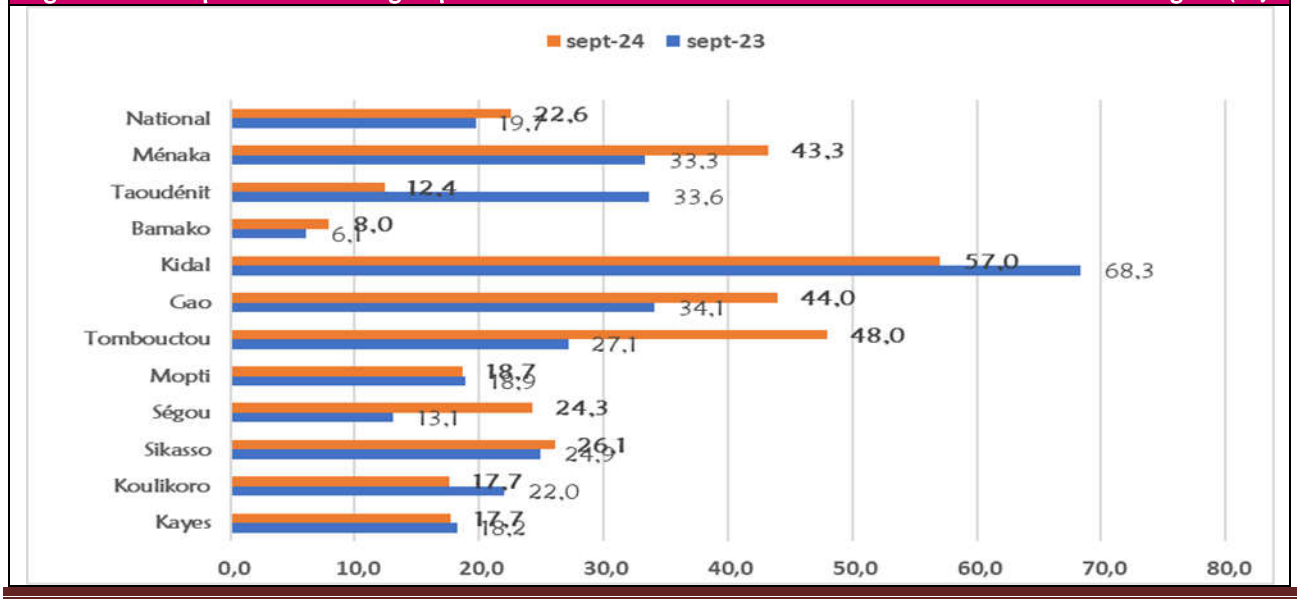
Régions	% de ménages ayant épargné	Montant actuel en FCFA épargné 2024		Montant actuel en FCFA épargné sept 2023	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kayes	13,5	88 091	60 000	176 206	50 000
Koulikoro	31,3	197 759	150 000	119 015	75 000
Sikasso	17,9	126 850	80 000	174 700	100 000
Ségou	14,6	97 242	50 000	116 242	65 000
Mopti	6,2	86 239	65 000	104 654	50 000
Tombouctou	18,7	103 254	60 000	141 275	62 000
Gao	1,7	46 644	50 000	55 967	42 000
Kidal	5,3	176 097	150 000	129 457	100 000
Bamako	22,6	136 692	100 000	192 340	120 000
Taoudenni	43,6	104 469	80 000	115 815	120 000
Ménaka	3,9	18 912	20 000	66 629	75 000
Total	**16,9**	**136 790**	**100000**	**150 224**	**80 000**

2.12. Accès aux Crédits

La proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois est de 22,6%. Elle est en hausse par rapport à celle de septembre 2023 (19,7%). Comparé à septembre 2023, la proportion des ménages qui a contracté une dette au cours des six derniers mois a connu une baisse moyenne à importante dans toutes les régions du pays à l'exception de celle de Ségou, Tombouctou, Gao, Bamako et Ménaka où elle est en hausse.

La proportion de ménages ayant contracté une dette au cours des six derniers mois est plus élevée dans les ménages ruraux (26,3%) que dans les ménages urbains (13,9%). Contrairement à l'année dernière à la même période, elle est moins élevée dans les ménages dirigés par les hommes (22,1%) et plus élevée (28,6%) pour ceux dirigés par les femmes.

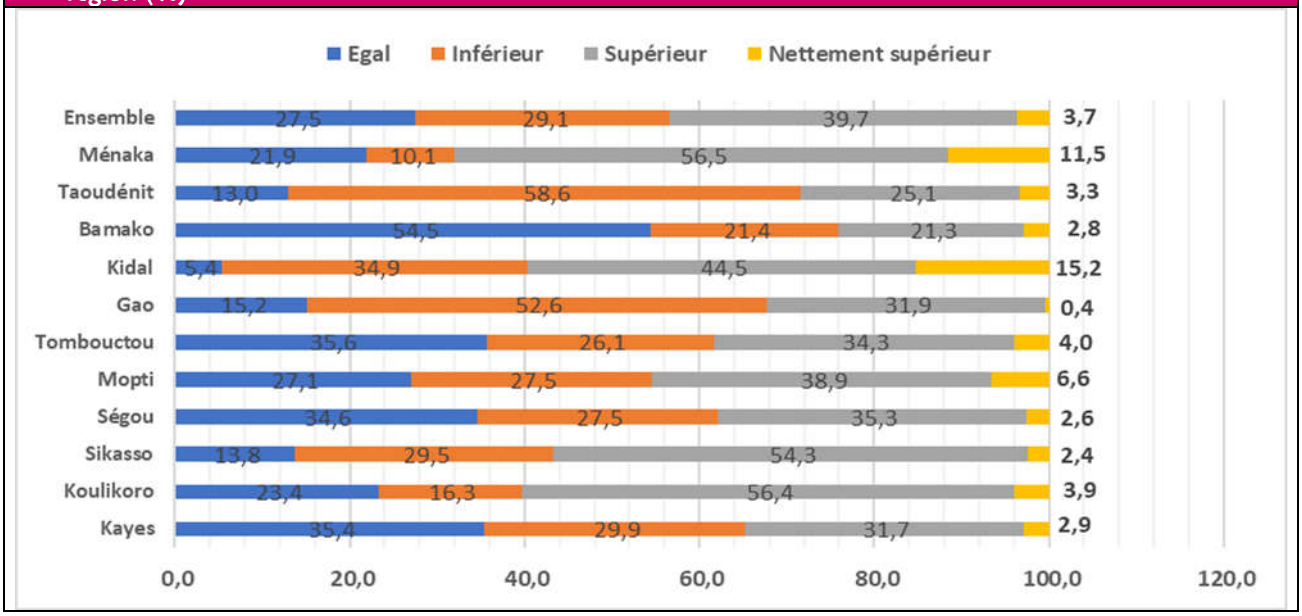
Figure n°10: Proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des 6 derniers mois selon la région (%)



Les ménages déclarent que leur niveau d'endettement est égal à celui de l'année passée pour (27,5%), supérieur et nettement supérieur pour (43,4%) et inférieur pour (29,1%). Le taux de ménages avec un niveau d'endettement nettement supérieur a diminué par rapport à 2023.

L'achat de produit alimentaire (63,9%) est la principale raison qui pousse les ménages à s'endetter. Ils s'endettent ensuite pour faire face aux dépenses de santé (36,5%) et pour faire face aux dépenses d'intrants agricoles (25,4%)

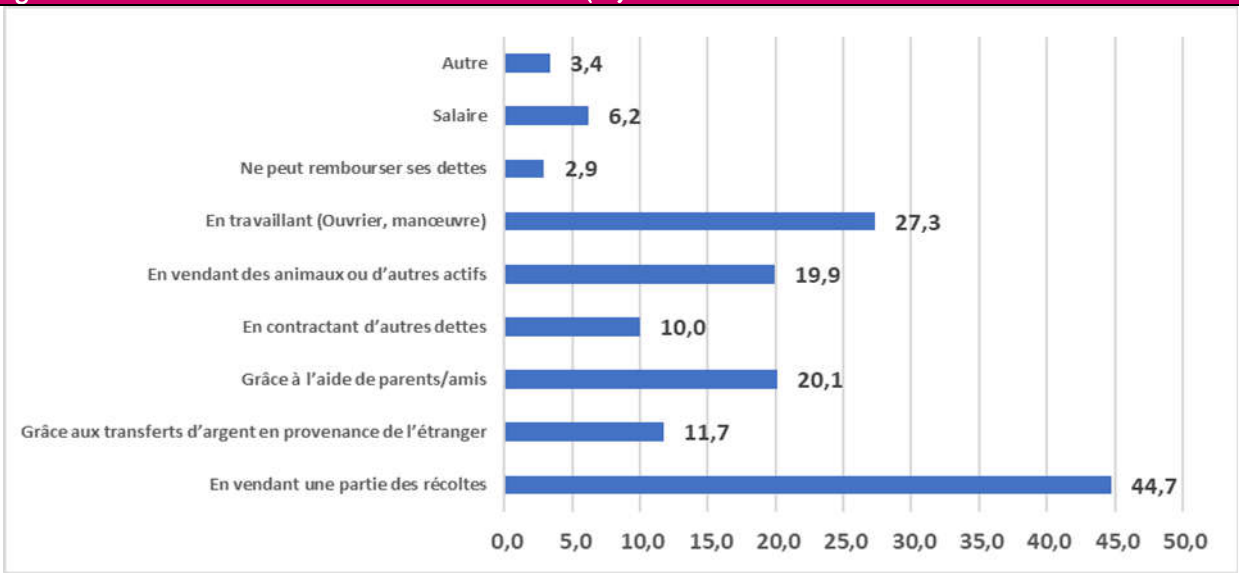
Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période selon la région (%)



Comme l'illustre le graphique ci-dessous, plus de la moitié des ménages devront combiner la vente d'une partie de la récolte (44,7%) et le travail de manœuvre ou ouvrier (27,3%) pour rembourser les dettes contractées principalement pour l'acquisition de produits alimentaires. Les aides des parents et les amis serviront également à rembourser les dettes pour 20,1% des ménages et 19,9% d'entre eux devront vendre leurs animaux ou d'autres actifs pour rembourser leurs dettes.

La proportion de ménages utilisant une partie de récolte pour rembourser les dettes contractées s'est considérablement démarquée des autres modalités de remboursement du fait de la réussite de la campagne agricole en cours et de la situation socioéconomique du pays en général.

Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes (%)



2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages

2.13.1. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisant[2]. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante

$$\text{Score} = a_{cereale}x_{cereale} + a_{legmnse}x_{legmnse} + a_{leg}x_{leg} + a_{fruit}x_{fruit} + a_{animal}x_{animal} + a_{sucre}x_{sucre} + a_{lait}x_{lait} + a_{huile}x_{huile}$$

Avec :

ai = Poids attribué au groupe d'aliments

xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Tableau n°14:Groupes d'aliments

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Lait/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0
(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul.		

Source: *OMXF, PAM.*

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA ≤ 28), Limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et Acceptable (SCA > 42).

Le score moyen national de consommation alimentaire était de 57,0 avec une médiane de 56,0.

- ✓ **Groupe de score de consommation alimentaire**

Les proportions de ménages de consommation alimentaire pauvre ont connu une baisse de 2,8 points de pourcentage en septembre 2024 par rapport au septembre 2023. Ainsi, il apparaissait que 4,0% en septembre 2024 contre 4,0% en février 2024 et 6,8% en septembre 2023 des ménages avaient une consommation alimentaire pauvre, 16,1% contre 20,0% en février 2024 et 17,2% en septembre 2023 une consommation limite et 79,9% contre 76.0% en février 2024 et 76,0% en septembre 2023 une consommation acceptable.

[2] Ruel M. (2003)

Tableau n°15: Distribution des groupes de score de consommation alimentaire ENSAN septembre 2024 selon la région (%)

Région	Groupes de Consommation Alimentaire - seuils 28/42			
	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Kayes	3,8	8,0	88,2	100
Koulikoro	1,0	16,0	83,0	100
Sikasso	2,2	15,9	81,9	100
Ségou	3,9	13,5	82,6	100
Mopti	8,2	28,8	63,0	100
Tombouctou	3,2	18,2	78,6	100
Gao	7,5	15,8	76,6	100
Kidal	1,6	4,1	94,2	100
Bamako	3,5	11,3	85,3	100
Taoudenni	2,4	14,0	83,6	100
Ménaka	10,3	34,1	55,6	100
Ensemble sept. 2024	**4,0**	**16,1**	**79,9**	**100**
Ensemble fév. 2024	**4,0**	**20,0**	**76,0**	**100**
Ensemble sept. 2023	**6,8**	**17,2**	**76,0**	**100**

Cette situation cache des disparités entre régions :

Au niveau régional, les régions avec les pires consommations alimentaires (pauvre et limite) en septembre 2024 étaient Ménaka (44,4% contre 85,3% en septembre 2023), de Mopti (37,0% contre 50,3% en septembre 2023), Gao (23,3% contre 48,8% en septembre 2023) et Tombouctou (21,4% contre 17,1% en septembre 2023).

Figure n°13: Distribution (%) des groupes de consommation alimentaires pauvre et limite et acceptable selon la région ENSAN septembre 2024 (n=15962)

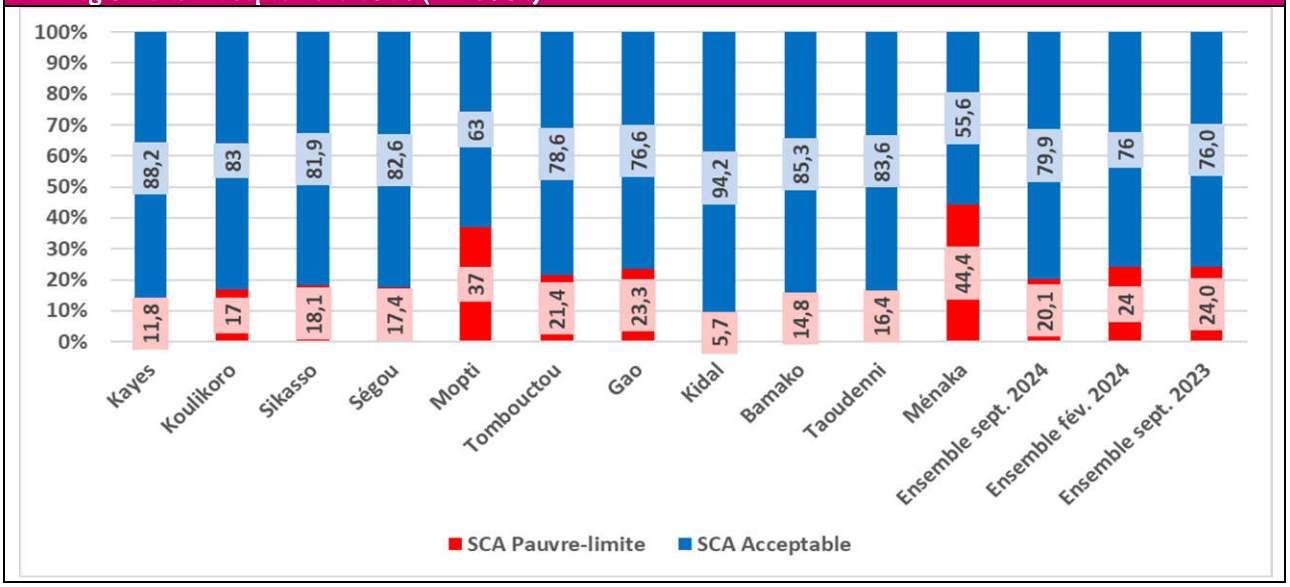
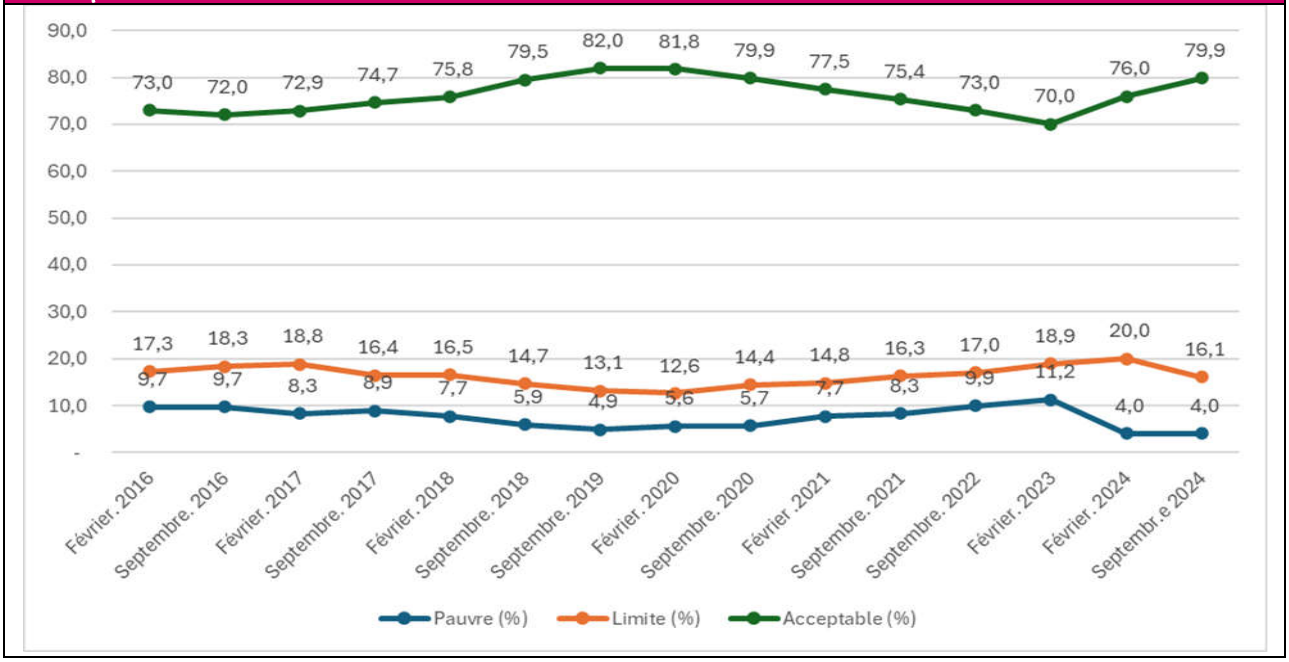


Tableau n°16: Groupe de consommation alimentaire entre Février 2016 et septembre 2024 (%)

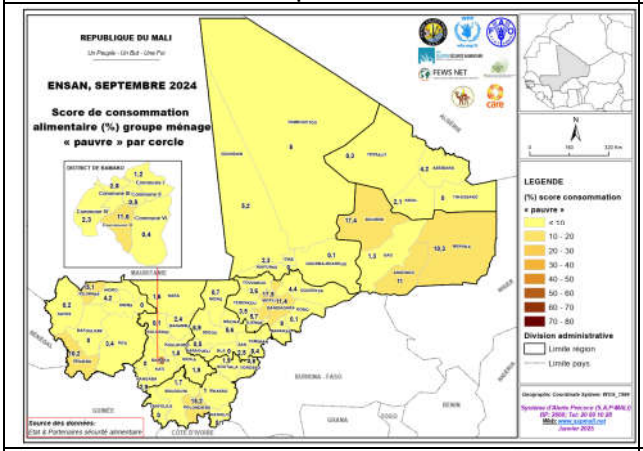
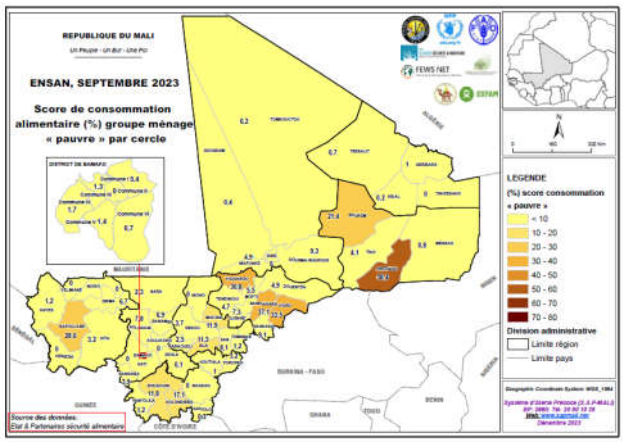
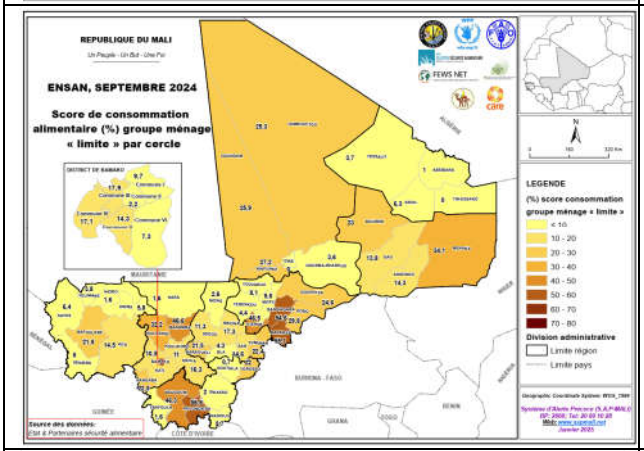
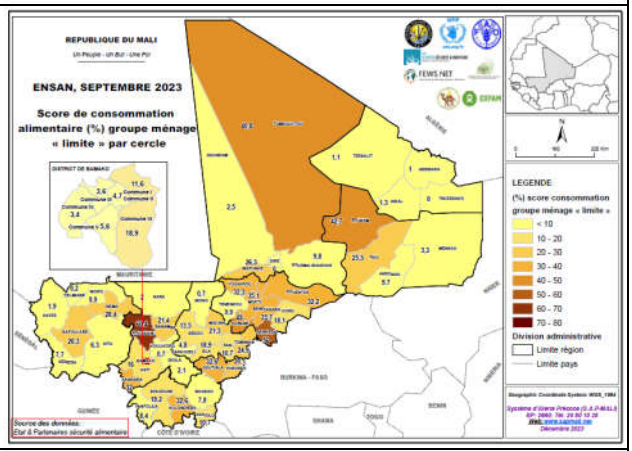
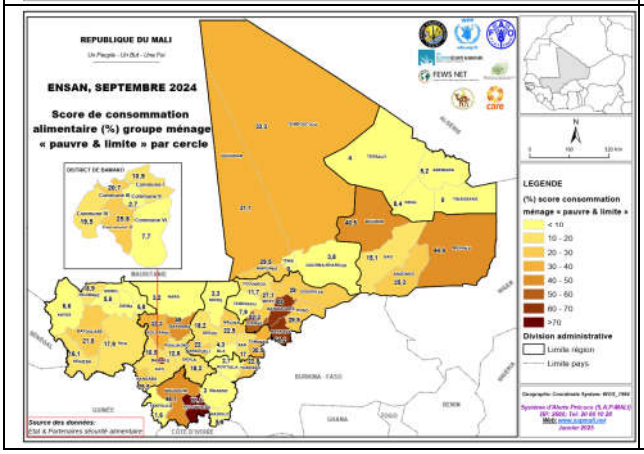
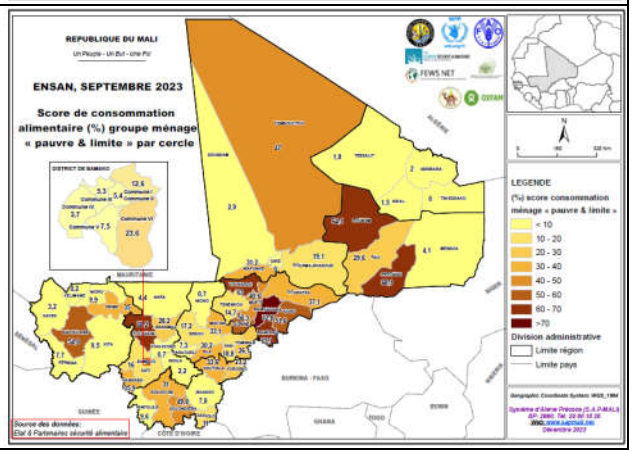
Consommation alimentaire	Pauvre (%)	Limite (%)	Acceptable (%)
Février 2016	9.7	17,3	73,0
Septembre 2016	9,7	18,3	72,0
Février 2017	8,3	18,8	72,9
Septembre 2017	8,9	16,4	74,7
Février 2018	7,7	16,5	75,8
Septembre 2018	5,9	14,7	79,5
Septembre 2019	4,9	13,1	82
Février 2020	5,6	12,6	81,8
Septembre 2020	5,7	14,4	79,9
Février 2021	7,7	14,8	77,5
Septembre 2021	8,3	16,3	75,4
Septembre 2022	9,9	17,0	73,0
Septembre 2023	6,8	17,2	76
Septembre. 2024	4,0	16,1	79,9

Une tendance baissière des parts des ménages avec score de consommation alimentaire pauvre et limite est enregistrée depuis février 2016 jusqu'en février 2020 en faveur d'une amélioration du score acceptable. A partir de septembre 2020 jusqu'en février 2023, le pourcentage de ménages avec le score de consommation alimentaire pauvre et limite a commencé à augmenter, ce qui correspond à une détérioration du score de consommation alimentaire acceptable. Depuis février 2023 jusqu'en septembre 2024 une baisse de la proportion du score de consommation alimentaire pauvre et limite est observée au profit d'une bonne tenue du score acceptable qui passe de 70,0% à 79,9% soit une hausse de 9,9 points de pourcentage de février 2023 à septembre 2024.

Figure n°14: Evolution (%) du Score de Consommation Alimentaire au niveau national – Février 2016 – Septembre 2024



Carte n°6: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle

ENSAN septembre 2024	ENSAN septembre 2023
	
	
	

2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages

L'outil de notation de la consommation alimentaire du PAM a été ajusté pour mieux prendre en compte la dimension nutritionnelle, en se focalisant sur la consommation d'aliments riches en vitamine-A, en fer et en protéines. À l'échelle nationale, la proportion de ménages ayant une consommation quotidienne d'aliments riches en vitamine-A ont enregistré une légère détérioration, passant de 46,0% en septembre 2023 à 43,9% pendant les sept jours de la semaine en septembre 2024. En outre, la part des ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en vitamine-A a connu une légère baisse de 2,2 points de pourcentage passant de 14,6% en septembre 2023 à 12,4% en septembre 2024.

Les ménages avec une consommation quotidienne d'aliments riches en fer en septembre 2024 a également reculé par rapport à septembre 2023, atteignant 66,4% contre 71,3% des ménages. Aussi, les ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer ont diminué avec 7,0% en septembre 2023 et 6,3% en septembre 2024.

En ce qui concerne les protéines animales, il y a une légère amélioration des ménages avec une consommation quotidienne au niveau national passant de 72,9% en septembre 2023 à 73,8% en septembre 2024. De

même, la proportion de ménages n'ayant jamais consommé les protéines animales a enregistré une diminution avec 4,3% en septembre 2023 et 2,3% en septembre 2024.

Par région, il en ressort que celle de Ménaka a enregistré les parts les plus faibles de ménages ayant une consommation quotidienne d'aliments riches en fer et en protéines avec respectivement 27,0% et de 48,2%. La région de Mopti a enregistré la proportion la moins élevée ayant une consommation quotidienne d'aliments riches en vitamine-A avec 27,2%.

Tableau n°17: Consommation d'aliments riches en micronutriment selon la région (%)

Région	FG Vit A Catégorie			FG Protéines Catégorie			FG Fer Catégorie		
	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins	Jamais consommé	Parfois consommés 1 à 6 fois	Consommé chaque jour au moins
Kayes	10,5	36,0	53,5	3,2	12,8	84,0	7,5	31,5	61,0
Koulikoro	7,5	57,3	35,2	0,6	28,4	71,0	1,4	23,4	75,2
Sikasso	13,6	45,0	41,4	0,8	24,0	75,2	4,8	23,7	71,5
Ségou	21,0	49,2	29,8	2,3	20,8	76,9	2,3	16,8	80,9
Mopti	23,5	49,4	27,2	6,1	37,5	56,4	8,6	29,6	61,7
Tombouctou	2,5	35,5	62,0	0,4	18,4	81,2	11,8	45,5	42,8
Gao	8,1	44,1	47,8	3,7	32,0	64,2	19,4	29,9	50,7
Kidal	1,4	14,7	83,9	1,3	10,3	88,4	21,3	40,1	38,6
Bamako	6,3	31,3	62,4	1,1	16,6	82,3	3,6	27,3	69,1
Taoudenni	0,4	21,5	78,1	0,0	15,1	84,9	8,3	36,7	55,0
Ménaka	3,7	54,6	41,7	2,8	49,0	48,2	20,8	52,2	27,0
Ensemble Sept 2024	**12,4**	**43,8**	**43,9**	**2,3**	**23,9**	**73,8**	**6,3**	**27,4**	**66,4**
Ensemble Sept 2023	**14,6**	**39,3**	**46,0**	**4,3**	**22,9**	**72,9**	**7,0**	**21,6**	**71,3**

2.13.3. Diversité alimentaire des ménages

2.13.3.1. Méthode d'analyse

L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un simple comptage de groupes alimentaires consommés par les cibles à travers un rappel de 24 heures.

Il communique des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire des cibles et surtout leur accès économique aux denrées alimentaires (SDAM). L'analyse du SDAM inclut 12 groupes alimentaires.

Tableau n°18:Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible

Groupes alimentaires (questionnaire)	SDAM (Ménage) 12 groupes
1. Céréales	1. Céréales ;
2. Légumes et Tubercules riches en vitamine A	2. Racines et tubercules blanches
3. Autres racines et tubercules	3. Légumes tous types et feuilles vertes
4. Légumes à feuilles vert foncé	4. Fruits tous types
5. Autres légumes	5. Viande, Abats
6. Fruits riches en vitamine A	6.Œufs
7. Autres fruits	7. Poisson
8. Abats	8. Légumineuses, noix et graines
9. Autres viandes et volailles	9. lait et produits laitiers
10. Œufs	10. Huiles et Graisses
11. Poissons	11. Sucreries miel
12. Protéagineux, Oléagineux, Graines	12. Epices, Condiments
13. Lait et produits laitiers	
14. Huiles et Graisses	
15. Aliments contenant de l'Huile de palme rouge (+ de Vita A)	
16. huile de palme rouge	
17. Epices et condiments	

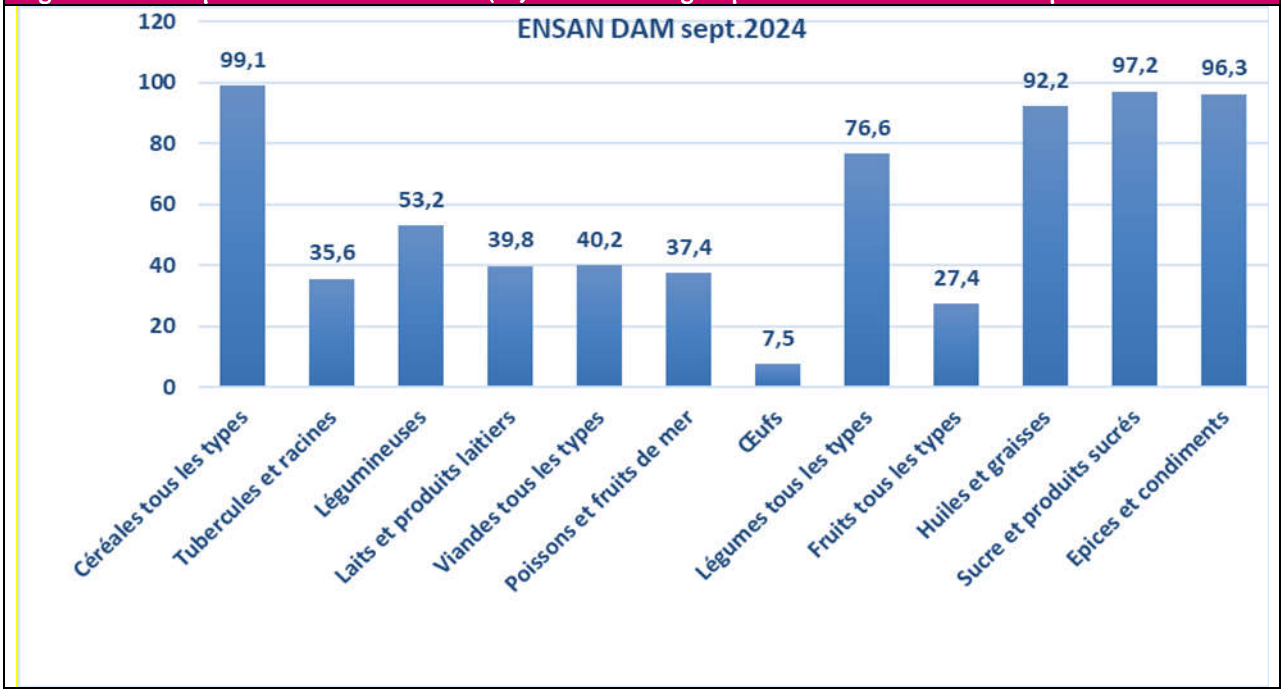
2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires

De façon quasi générale, les ménages maliens consomment les céréales, les légumes et feuilles vertes, le sucre et les produits sucrés, les épices et condiments, les huiles et graisses au cours des 24 heures précédant l'enquête et ce, indépendamment de leur statut socio-économique. Il ressort qu'une forte majorité des ménages avaient consommé les céréales (99,1% contre 98,8% en février 2024 et 97,2% en septembre 2023), les épices et condiments (96,3% contre 97,2% en février 2024 et 96.2% en septembre 2023), le sucre et les produits

sucrés (97,2% contre 96,4% en février 2024 et 97,0% en septembre 2023), les huiles et graisses (92,2% contre 94,0% en février 2024 et 95,4% en septembre 2023) et les légumes et feuilles vertes (76,6% contre 75,8% en février 2023 et 76.2% en septembre 2023).

Les groupes alimentaires les moins consommés par les ménages étaient : les œufs (7.5% contre 39,5% en février 2024 et 12,3% en septembre 2023), les fruits (27,4% contre 22,0% en février 2024 et 24,8% en septembre 2023), les tubercules (35,6% contre 31,8 en février 2024 et 36,6% en septembre 2023). Ces produits sont moins consommés par les ménages de la région de Ménaka en septembre 2024 avec 0,7% pour les œufs, 2,0% pour les fruits et 24,7% pour les tubercules et racines.

Figure n°15: Fréquence de consommation (%) de différents groupes alimentaires du SDAM septembre 2024



Le tableau suivant donne les détails de chaque groupe alimentaire par région.

Tableau n°19: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM selon la région (%)

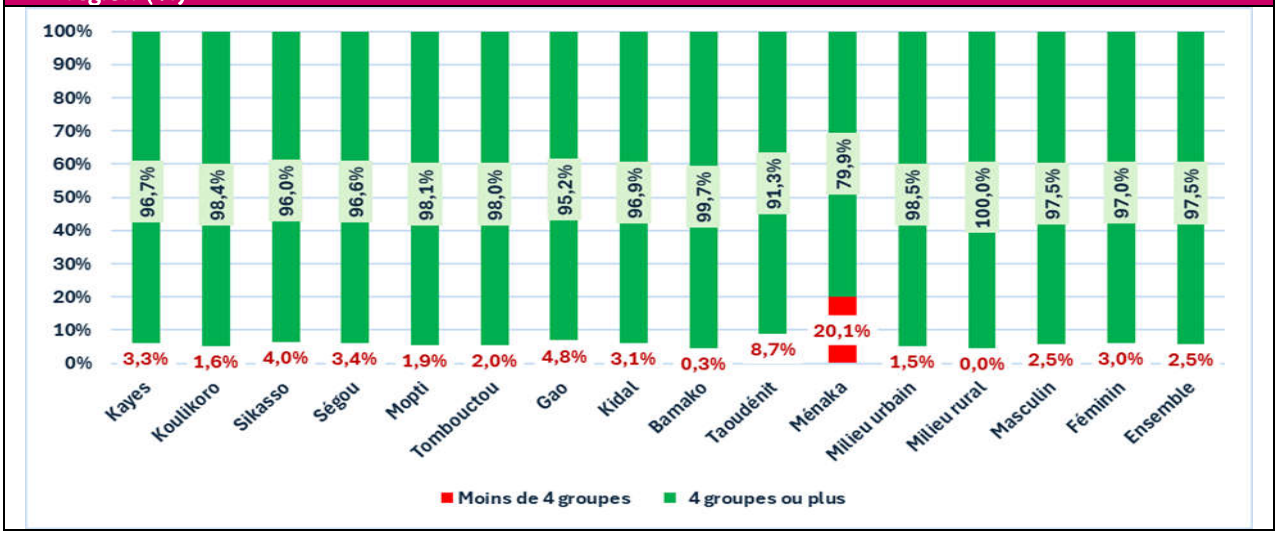
Région	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble sept.2024	Ensemble Fév. 2024	Ensemble sept.2023
Céréales tous les types	99,8	100,0	98,8	99,8	99,2	98,7	95,1	98,6	99,7	88,6	85,0	99,8	98,8	99,1	98,3	99,1	**98,8**	97,2
Tubercules et racines	32,2	29,6	29,3	29,9	39,0	44,2	42,3	37,5	43,3	45,1	24,7	40,9	33,4	35,6	35,5	35,6	**35,6**	36,6
Légumineuses	67,5	63,1	59,9	59,3	45,6	35,3	41,3	17,4	46,6	61,0	59,4	46,3	56,1	54,3	38,0	53,2	**53,2**	63,5
Laits et produits laitiers	40,3	40,0	34,9	27,8	25,3	71,2	45,7	89,6	46,7	80,6	49,2	47,9	36,4	39,5	45,3	39,8	**61,2**	65,5
Viandes tous les types	52,1	40,5	32,7	27,8	31,1	49,5	48,7	39,8	50,6	40,6	26,1	54,1	34,3	40,0	43,0	40,2	**37,6**	40,0
Poissons et fruits de mer	21,3	29,3	34,7	53,5	35,3	32,5	52,8	1,9	44,3	28,4	1,3	40,2	36,2	37,2	40,2	37,4	**59,6**	49,3
Œufs	4,1	7,1	2,5	1,9	3,4	4,6	18,2	1,8	19,7	14,1	0,7	15,8	3,9	7,2	11,1	7,5	**39,5**	12,3
Légumes tous les types	64,4	85,8	85,4	89,3	76,1	52,1	53,1	42,7	81,1	60,3	53,5	76,2	76,7	77,0	70,4	76,6	**75,8**	76,2
Fruits tous les types	25,1	36,6	23,6	22,1	14,2	14,8	22,1	8,1	49,2	28,4	2,0	39,2	22,3	27,5	25,2	27,4	**22,0**	24,8
Huiles et graisses	90,2	85,8	92,8	93,1	91,0	94,3	96,0	93,8	96,8	96,6	83,6	96,4	90,4	92,0	94,7	92,2	**94,0**	95,4
Sucre et produits sucrés	98,1	98,9	95,2	97,4	94,8	97,9	96,7	93,5	99,4	99,6	77,8	98,9	96,5	97,2	97,7	97,2	**96,4**	97,0
Epices et condiments	98,0	98,7	95,7	96,0	93,9	95,2	93,0	94,0	98,6	89,0	76,8	97,7	95,7	96,5	93,3	96,3	**97,2**	96,2

2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)

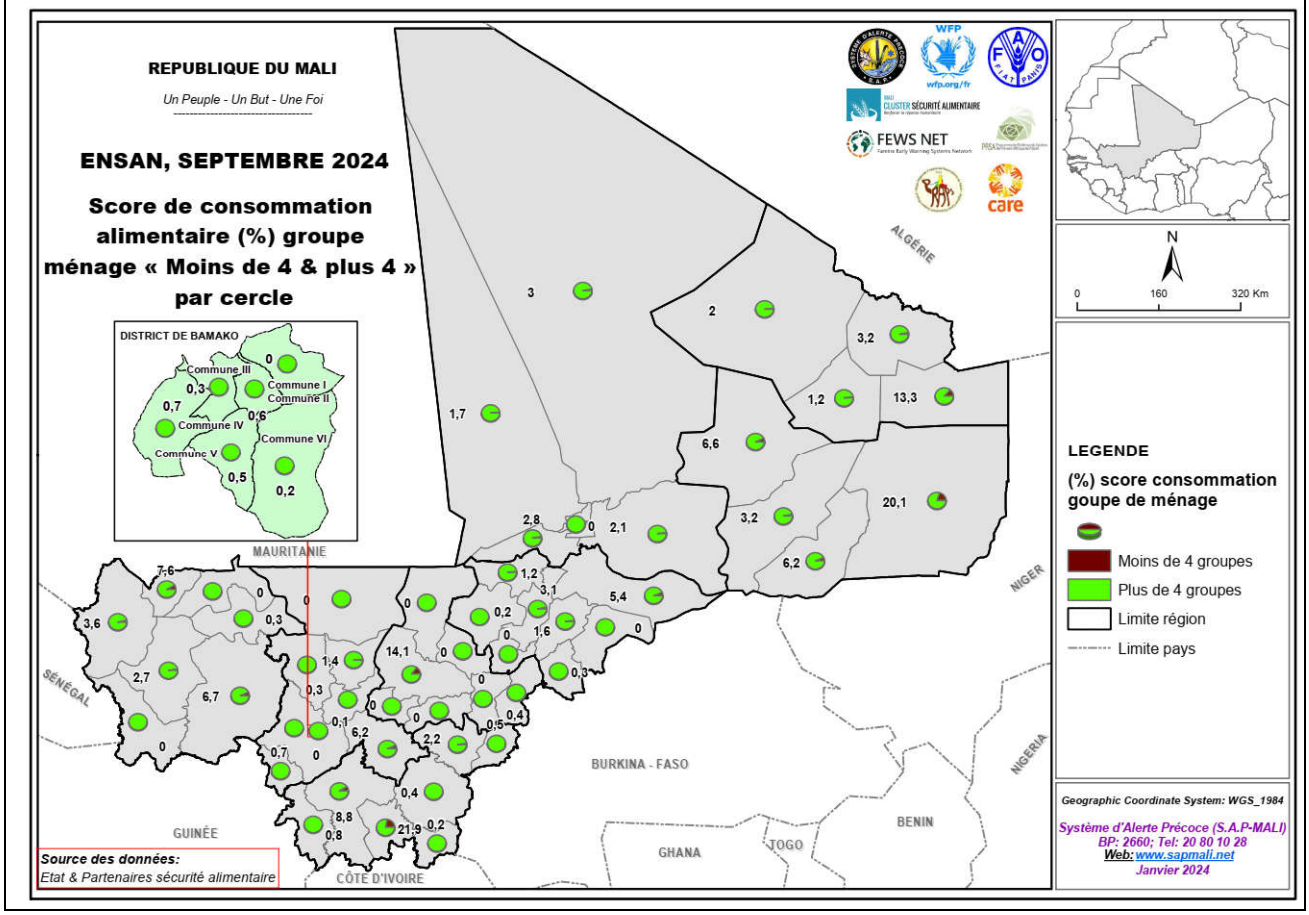
Le nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les ménages est en amélioration avec 7,02 en septembre 2024 contre 6,81 en février 2024 et 6,81 en septembre 2023. Cette moyenne tournait autour de 6 groupes d'aliments depuis septembre 2017 où elle était de 6,2.

Dans l'ensemble 97,5% des ménages ont consommé au moins 4 groupes alimentaires au cours des dernières 24 heures précédant l'enquête en septembre 2024 contre 96,8% en février 2024 et 96,5% en septembre 2023. Par région, c'est la même tendance qui se dégage toutefois la région de Ménaka a enregistré la part la plus élevée de ménages ayant consommé moins de 4 groupes alimentaires avec 20,1%.

Figure n°16: Répartition des ménages selon le groupe de score de diversité alimentaire Sept 2024 selon la région (%)



Carte n°7: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupes & plus de 4 groupes » par cercle



2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire

Le profil de consommation est construit à partir des classes de diversité alimentaire (Diversité faible, moyenne et élevée). Dans chaque classe de diversité alimentaire (faible, moyenne, élevée), le pourcentage des ménages

qui consomment chacun des 12 groupes alimentaires est calculé et les groupes d'aliments qui sont consommés par plus de 50% des ménages sont ainsi inclus dans le profil de consommation alimentaire.

Dans l'ensemble, le profil de consommation des ménages en septembre 2024 comportait 6 groupes d'aliments consommés par 50% ou plus des ménages. Il est constitué par les céréales (99,1% contre 97,2% en septembre 2023) accompagnés d'épices et de condiments (96,3% contre 96,2% en septembre 2023), de sucre et produits sucrés (97,2% contre 97,0% en septembre 2023), d'huiles et graisses (92,2% contre 95,4% en septembre 2023), de légumes (76,6% contre 76,2% en septembre 2023) et des légumineuses noix et graines (53,2% contre 63,5% en septembre 2023).

Le profil de consommation varie selon le groupe de diversité alimentaire. Ainsi, il en ressort :

- ✓ les ménages avec une diversité faible consommaient essentiellement les céréales (78,9% soutenues avec 11,7% de tubercules et 11,3% de légumineuses) et associées aux sucres et produits sucrés (49,2%) et aux épices et condiments (36,1%).
- ✓ le profil de la classe de diversité moyenne (4 à 5 groupes alimentaires) était surtout constitué de céréales (98,6%), de sucre et produits sucrés (94,8%), d'épices et de condiments (92,3%), d'huiles et graisses (79,9%) et légumes tous les types (44,4%).
- ✓ la classe de diversité alimentaire élevée quant à elle avait un profil constitué des céréales (99,8%), les sucres et produits sucrés (99,2%), les épices et de condiments (98,9%), les huiles et graisses (96,9%), les légumes (85,4%) et de légumineuses noix et graines (61,7%), le lait et produits laitiers (47,3%), les viandes tous les types (48,3%) et poissons et fruits de mer (44,0%).

Tableau n°20: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité

Profil de consommation alimentaire des ménages				
Consommation des groupes alimentaires	Diversité Faible (<= 3 groupes)	Diversité Moyenne (4 et 5 groupes)	Diversité élevée (>=6 groupes)	Ensemble
Céréales	78,9%	98,6%	99,8%	99,1%
Sucres et produits sucrés	49,2%	94,8%	99,2%	97,2%
Epices et condiments	36,1%	92,3%	98,9%	96,3%
Huiles et graisses	22,2%	79,9%	96,9%	92,2%
	Légumes tous les types	44.4%	85,4%	76,6%
		Légumineuses noix et graines	61,7%	53,2%
		Viandes tous les types	48,3%	40,2%
		Lait et Produits laitiers	47,3%	39,8%
		Poissons et fruits de mer	44,0%	37,4%

2.13.4. Nombre de repas

La fréquence des repas au niveau des ménages pour cette période d'enquête de septembre 2024 était en moyenne de 4 pour les enfants de 2 à 5 ans, de 3 pour les enfants de 6 à 15 ans et le nombre moyen pour les adultes de plus de 15 ans était de 3 repas en moyenne par jour. Il est à signaler que cette situation de septembre 2024 est similaire à celle de septembre 2023.

Par région, il en ressort que le nombre moyen de repas pour les enfants de 2 à 5 ans est plus faible que la moyenne nationale dans les régions du nord (Tombouctou, Kidal, Taoudenni et Ménaka) avec 3 repas par jour. Les enfants de 6 à 15 ans de la région de Ségou avait un nombre de repas moyen par jour de 4 supérieur à la moyenne nationale de 3. Il n'y avait pas de différence en termes de fréquence des repas entre le milieu urbain et le milieu rural. Les enfants de 2 à 5 ans des ménages dirigés par des hommes ont un nombre moyen de 4 repas contre 3 pour ceux dirigés par des femmes. Il est à noter qu'il n'y avait pas de différence de fréquence de repas pour les autres âges selon le sexe du chef de ménage.

Tableau n°21: Répartition des ménages selon le nombre de repas des différentes catégories d'âge suivant la région

Région	Nombre de repas selon l'âge					
	Enfants ([2-5 ans])		Enfants ([6-15 ans])		Adultes	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Moyenne
Kayes	4	4	3	3	3	3
Koulikoro	4	4	3	3	3	3
Sikasso	4	4	3	3	3	3
Ségou	4	5	4	4	3	3
Mopti	4	4	3	3	3	3
Tombouctou	3	3	3	3	3	3
Gao	4	3	3	3	3	3
Kidal	3	3	3	3	3	3
Bamako	4	4	3	3	3	3
Taoudenni	3	3	3	3	3	3
Ménaka	3	3	3	3	3	3
Milieu de résidence						
Urbain	4	4	3	3	3	3
Rural	4	4	3	3	3	3
Sexe du chef de ménage						
Masculin	4	4	3	3	3	3
Féminin	3	4	3	3	3	3
Ensemble Sep 2024	**4**	**4**	**3**	**3**	**3**	**3**
Ensemble Sep 2023	**4**	**4**	**3**	**3**	**3**	**3**

2.14. Changement dans les habitudes alimentaires

Les habitudes alimentaires pour 6,5% des ménages ont connu des changements pour la période concernée. Ce taux est plus élevé dans les régions de Ménaka (18,6%), Kidal (15,5%), Tombouctou (14,2%) et Mopti (13,5%). Au niveau des cercles, les taux les plus élevés de ménages ayant connus des changements dans les habitudes sont enregistrés à Djenné (41,5%), Douentza (35,2%), Bourem (33,4%), et Diré (32,4%). Suivant le milieu de résidence, 4,7% des ménages vivant en milieu urbain ont signalé un changement de leurs habitudes alimentaires contre 7,2% pour ceux du milieu rural. En outre, 9,9% des ménages dirigés par une femme ont signalé un changement dans leurs habitudes alimentaires contre 6,2% pour ceux dirigés par un homme.

Les changements dans les habitudes alimentaires sont aussi bien positifs que négatifs. Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires ont été signalés par 6,1% des ménages avec des proportions plus importantes dans les régions de Ménaka (16,6%), Kidal (15,3%), Mopti et Tombouctou (plus de 13%). Ces changements ont porté sur la baisse des quantités, la baisse de la qualité des repas et la baisse du nombre de repas. Les changements positifs dans les habitudes alimentaires portent sur la hausse de quantité, l'amélioration de la qualité et la hausse du nombre de repas.

Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires relatifs à la baisse des quantités sont jugés importantes pour 26,5% des ménages, moyens pour 41,4% des ménages et faibles pour 32,1% des ménages qui les ont connus. Quant à ceux relatifs à la baisse de la qualité, ils sont jugés faibles pour 31,2% des ménages, moyens pour 38,7% des ménages et importants pour 30,1% des ménages qui les ont connus.

La faible disponibilité des produits sur les marchés et les difficultés d'accès aux denrées sont les deux raisons qui expliquent principalement les changements négatifs dans les habitudes alimentaires 90% des ménages. En outre, l'envoie des migrants et les appuis humanitaires sont les principales raisons qui expliquent les changements positifs dans les habitudes alimentaires.

2.15. Mode de préparation des repas

Les modes de préparation des aliments au niveau des ménages sont dominés par la bouillie consommée par 73,3% des ménages (essentiellement servi au petit déjeuner) dans presque toutes les régions, suivie du riz à la sauce (55,5%) et du tôt 47,6% (surtout consommé dans les régions du sud et du centre du pays où il est consommé par plus de 75% des ménages).

S'agissant du riz à la sauce, il est plus fréquent dans le District de Bamako et la région Gao plus que dans les autres régions tout comme le riz au gras (à l'exception de Bamako).

Le couscous reste une préférence de la région de Kayes où il est consommé par 63,8% des ménages. Ces tendances sont presque similaires à celles de septembre 2023 et février 2024.

Tableau n°22: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%)

Mode de préparation	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudéni	Ménaka	Ensemble
Bouillie de céréales	81,7	82,7	90,3	92,8	64,0	54,4	58,3	52,7	55,3	63,5	47,2	73,3
Riz à la sauce	55,8	50,3	25,8	52,4	56,1	52,6	59,6	53,5	84,4	50,0	41,5	55,5
Tôt (pates de céréales, tubercules)	28,2	58,0	80,3	73,6	65,5	22,3	4,6	4,1	17,9	17,7	22,1	47,6
Riz au gras	14,6	10,5	6,6	9,8	29,3	57,9	65,8	63,2	10,8	65,9	59,9	21,2
Café au lait/lipton/pain	11,0	15,1	7,1	2,7	3,9	14,1	1,4	7,1	37,6	3,9	4,2	12,9
Couscous	63,8	14,2	4,7	4,5	3,4	2,6	2,6	13,4	5,4	13,0	22,2	11,9
Sauce de viande poisson	0,6	2,1	2,8	6,7	5,3	26,6	24,8	1,6	10,2	47,8	7,3	8,0
Niébé au gras	11,4	6,7	5,6	3,1	11,9	4,4	21,9	3,7	2,3	5,2	23,5	7,4
Brisure de sorgho/ maïs (nièniè-kini)	7,9	9,2	13,3	10,2	1,5	2,6	1,2	0,0	0,8	0,0	0,0	6,0
Ragoût de tubercules (igname, patate, pomme de terre)	1,6	4,1	3,6	0,9	2,2	2,5	3,8	2,5	9,8	0,8	0,0	3,8
Pâte alimentaire (à base de blé)	2,2	2,6	2,6	0,3	0,6	4,4	5,3	37,6	3,8	6,3	29,3	2,9
Salade de laitue	1,4	2,1	0,3	0,1	0,4	0,0	0,0	0,2	5,6	0,8	0,0	1,5

2.16. Préférences alimentaires des ménages

La préférence des denrées pour les ménages est fonction de la disponibilité locale du produit liée à la production et à l'approvisionnement des marchés selon les saisons, de son coût qui évolue selon les périodes de l'année et des habitudes de consommation.

2.16.1. Types de céréales préférées

Les céréales les plus préférées en termes de consommation alimentaire au Mali sont le riz local (56,7%), le mil (54,8%), le maïs (31,8%) et le riz importé (28,4%). Par région, il ressort que le maïs est la céréale la plus préférée dans la région de Sikasso (71,0%), le mil dans les régions de Ségou (63,2%), Mopti (86,1%), Tombouctou (88,4%) et Taoudenni (97,4%) et le riz importé est plus préféré dans les régions de Kidal (69,7%) et Ménaka (82,4%).

Tableau n°23: Répartition des ménages (%) selon les deux types de céréales préférées

Désignation	Sorgho	Mil	Maïs	Blé	Riz local	Riz Importé	Fonio	Autres
Kayes	36,5	29,3	53,8	1,0	18,4	59,9	1,0	0,0
Koulikoro	27,6	36,0	44,7	13,1	43,1	31,9	3,6	0,0
Sikasso	26,9	32,8	71,0	1,2	46,1	16,3	5,6	0,1
Ségou	29,3	63,2	26,0	3,2	72,6	4,1	1,6	0,0
Mopti	7,7	86,1	4,2	0,7	71,8	22,3	7,3	0,0
Tombouctou	10,3	88,4	2,8	5,5	81,6	8,6	2,8	0,0
Gao	19,6	58,3	6,3	6,3	53,9	54,7	0,7	0,2
Kidal	7,4	25,7	7,5	41,5	35,1	69,7	0,8	12,4
Bamako	7,2	51,4	33,4	4,5	64,0	36,7	2,7	0,0
Taoudenni	0,4	97,4	1,3	1,2	67,6	30,4	0,8	1,0
Ménaka	3,9	61,2	4,5	7,0	23,8	82,4	7,7	9,7
Ensemble	19,9	54,8	31,8	4,8	56,7	28,4	3,5	0,2

2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages

Les oignons (79,3%), les feuilles vertes (63,3%) et la tomate (38,0%) sont les légumes les plus préférés par les ménages du pays et cela pour toutes les régions. La tomate occupe la deuxième place dans les régions de Kidal (74,2%) et Tombouctou (57,3%).

Tableau n°24: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages

Désignation	Feuilles vertes	Oignon	Tomates	Laitue (salade)	Carottes	Choux pomme	Autre
Kayes	72,4	86,3	28,2	3,3	3,3	6,0	0,5
Koulikoro	69,3	88,9	32,6	7,7	0,1	1,2	0,2
Sikasso	67,2	83,4	41,3	6,4	0,3	1,3	0,0
Ségou	80,8	75,9	27,8	11,9	2,3	1,2	0,0
Mopti	45,6	70,8	49,2	25,9	3,2	5,3	0,0
Tombouctou	42,3	83,0	57,3	6,6	4,2	6,7	0,0
Gao	60,6	77,9	36,2	9,8	1,9	7,8	3,6
Kidal	16,9	89,5	74,2	10,1	7,2	2,1	0,0
Bamako	65,6	72,2	34,2	24,3	1,5	1,9	0,2
Taoudéni	12,9	94,8	70,3	4,3	6,7	4,4	4,1
Ménaka	49,2	80,1	38,8	7,5	3,9	20,4	0,0
Ensemble	63,3	79,3	38,0	13,4	2,0	3,4	0,4

2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage

La préférence en termes de légumineuses pour la consommation des ménages porte principalement sur le niébé/haricot (93,4%) et l'arachide (92,0%). Les taux sont très proches dans presque toutes les régions.

Tableau n°25: Répartition des ménages (%) selon les types de légumineuses préférés par les ménages

Désignation	Niébé/Haricot	Arachide	Amande	Voandzou	Soja	Sésame	Autre
Kayes	93,0	96,0	0,8	8,7	0,2	1,3	0,0
Koulikoro	98,9	95,0	2,2	2,3	0,1	1,5	0,0
Sikasso	90,0	96,7	2,0	3,2	2,4	2,4	3,4
Ségou	91,9	87,8	3,3	8,6	2,7	4,8	1,0
Mopti	94,1	91,0	4,4	4,7	2,2	3,5	0,2
Tombouctou	95,7	93,6	4,2	2,2	1,9	1,5	0,9
Gao	89,0	80,6	9,6	2,7	5,0	5,6	4,1
Kidal	79,4	66,6	17,1	5,0	3,9	4,8	18,7
Bamako	93,6	92,8	3,0	4,4	4,1	1,9	0,2
Taoudenni	79,7	99,5	1,9	0,0	0,0	0,4	18,0
Ménaka	99,1	92,3	4,1	1,0	1,7	1,5	0,4
National	**93,4**	**92,0**	**3,4**	**4,7**	**2,3**	**2,7**	**1,2**

2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage

Les tubercules sont consommés par une bonne partie des ménages du pays selon leur disponibilité. En termes de préférence, la pomme de terre est le tubercule le plus préféré (67,8%) suivi des ignames (63,3%) et de la patate douce (50,7%).

Tableau n°26: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages

Désignation	Ignames	Pomme de terre,	Patate douce,	Manioc (atchéké, gary)	Autre
Kayes	65,9	76,1	52,6	4,8	0,6
Koulikoro	75,3	62,6	52,7	9,4	0,1
Sikasso	61,5	49,5	61,1	24,6	3,1
Ségou	61,5	57,5	59,9	21,0	0,2
Mopti	54,2	79,3	46,4	20,0	0,1
Tombouctou	35,8	77,3	76,1	10,8	0,0
Gao	78,4	76,4	32,7	5,5	3,7
Kidal	34,9	93,7	41,7	14,4	15,2
Bamako	72,0	69,4	32,4	25,9	0,3
Taoudenni	35,9	86,4	65,5	3,2	5,7
Ménaka	39,5	85,6	37,4	36,9	0,4
Ensemble	63,3	67,8	50,7	17,1	0,9

2.17. Echelle de l'Insécurité Alimentaire basée sur les Expériences (FIES)

2.17.1. Aperçu sur la FIES

La FIES fonctionne sur les principes qui sous-tendent la mesure de la sécurité alimentaire vécue et ces principes ont une longue histoire fondée sur des études ethnographiques menées pour comprendre l'expérience de l'insécurité alimentaire. Les recherches ont révélé que l'insécurité alimentaire, du point de vue des individus et des ménages, se caractérise par l'incertitude et l'anxiété concernant l'accès aux aliments et les changements dans la consommation alimentaire, conduisant généralement à adopter une alimentation moins équilibrée et de qualité inférieure. Avec la gravité de l'insécurité alimentaire augmentant, l'individu réduit la quantité de nourriture consommée, et à mesure que la taille des portions diminue, des repas sont sautés, et, dans le pire des cas, les personnes sont contraintes de ne pas manger pendant des jours entiers. Ces dimensions de l'expérience de l'insécurité alimentaire apparaissent communes à toutes les cultures, ouvrant ainsi la voie à une échelle de mesure commune, valide sur le plan international.

Le module d'enquête FIES est composé de huit questions, ou "items", est utilisé pour collecter des données sur l'occurrence de conditions et d'expériences typiques d'un ménage ou d'un individu confronté à "l'insécurité alimentaire". Chaque question composant le module FIES fait référence à une expérience différente et est liée à un niveau de gravité différent de l'insécurité alimentaire, qui est traité comme un trait "latent" mesurable.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modéré + sévère et sévère est estimée à travers ces 8 items en utilisant un modèle économétrique de la théorie des réponses aux items (modèle de Rasch). Le tableau suivant fournit les informations sur les données utilisées dans l'estimation du modèle et du calcul de la prévalence.

Tableau n°27: Données utilisées dans l'estimation de la FIES du calcul de la prévalence

Taille de l'échantillon enquêté	15 962ménages
Nombre de cas incomplets	610 soit 3,8% de l'échantillon
Observations et décisions suivant l'analyse descriptive des réponses manquantes	*Les observations avec données manquantes représentent moins de 5% de l'échantillon, l'exclusion de ces cas n'aurait pas d'incidence significative sur la qualité des paramètres estimés par le modèle de Rasch*
Nombre et pourcentage de cas extrêmes	10 108 soit 63,3% de l'échantillon total
Taille d'échantillon utilisé dans la validation statistique et la vérification de la qualité des données	5244 observations soit environ 32,8% de l'échantillon
Nombre d'items utilisés dans l'estimation	8 items
Item écarté	
Items uniques après la normalisation	RUNOUT
Score de fiabilité de Rasch	0.79

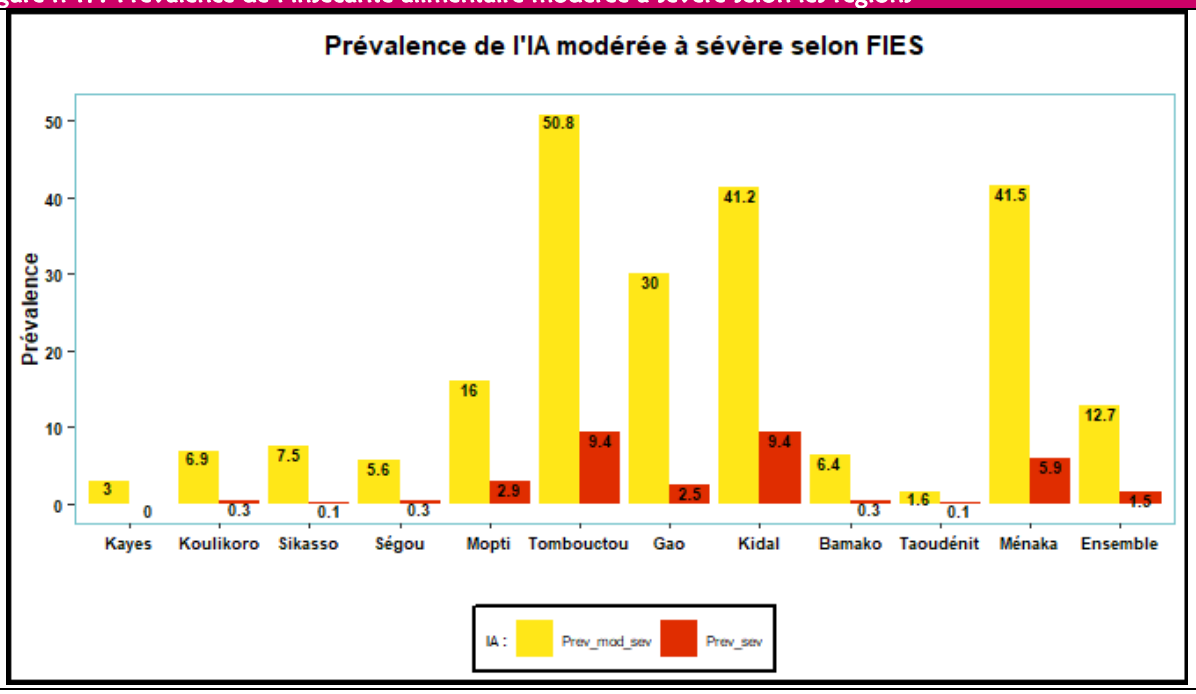
Source : *ENSAN-Septembre 2024, calcul des auteurs*

2.17.2. Analyse des résultats

Il ressort des estimations une prévalence de 12,7% d'insécurité alimentaire modérée à sévère dont 1,5% de la forme sévère dans les ménages du Mali. Cette prévalence est plus importante dans les ménages dirigés par une femme (23,4%) que dans ceux dirigés par un homme (10,3%).

Selon les régions, les prévalences les plus élevées sont observées dans les régions de Tombouctou (50,8%), Ménaka (41,5%), Kidal (41,2%) et Gao (30,0%). La forme sévère sévit particulièrement dans les régions de Tombouctou, Kidal (9,4%) et Ménaka (5,9%).

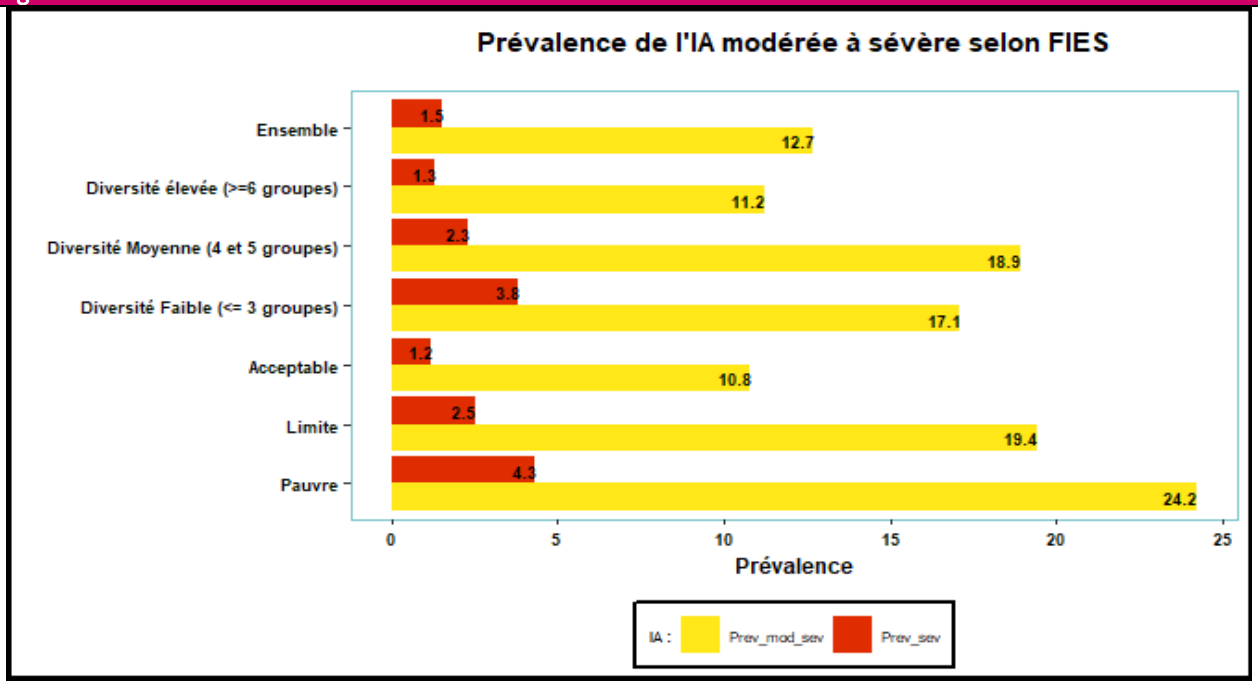
Figure n°17: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon les régions



✓ **Consommation alimentaire et prévalences de l'insécurité alimentaire suivant la FIES**

Le graphique suivant donne la prévalence de l'insécurité alimentaire suivant les classes de consommation alimentaires. Il ressort que les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont les prévalences les plus élevées tant pour la forme modérée que sévère (24,2% dont 4,3% de forme sévère).

Figure n°18: Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon la consommation alimentaire



Par ailleurs, les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable et/ou une diversité alimentaire élevée, connaissent également l'insécurité alimentaire basée sur les expériences dans la mesure où plus de 11,2% des ménages ayant une diversité alimentaire élevée sont en insécurité alimentaire (dont 1,3% dans la forme sévère).

2.18. Analyse de la résilience des ménages aux chocs

La résilience des ménages aux chocs qui affectent leur sécurité alimentaire a été analysée à travers l'outil RIMA-II développé par la FAO. Quatre piliers sont utilisés pour estimer la mesure directe de la résilience et le résultat est ventilé au moyen de l'indice de la capacité de résilience (RCI, qui estime la capacité des ménages à faire

face aux chocs et aux facteurs de stress, et à éviter des effets négatifs à long terme). La matrice de la structure de la résilience (RSM) indique dans quelle mesure chaque pilier contribue à déterminer la capacité de résilience.

Tableau n°28: Description des piliers de la résilience selon l'approche RIMA

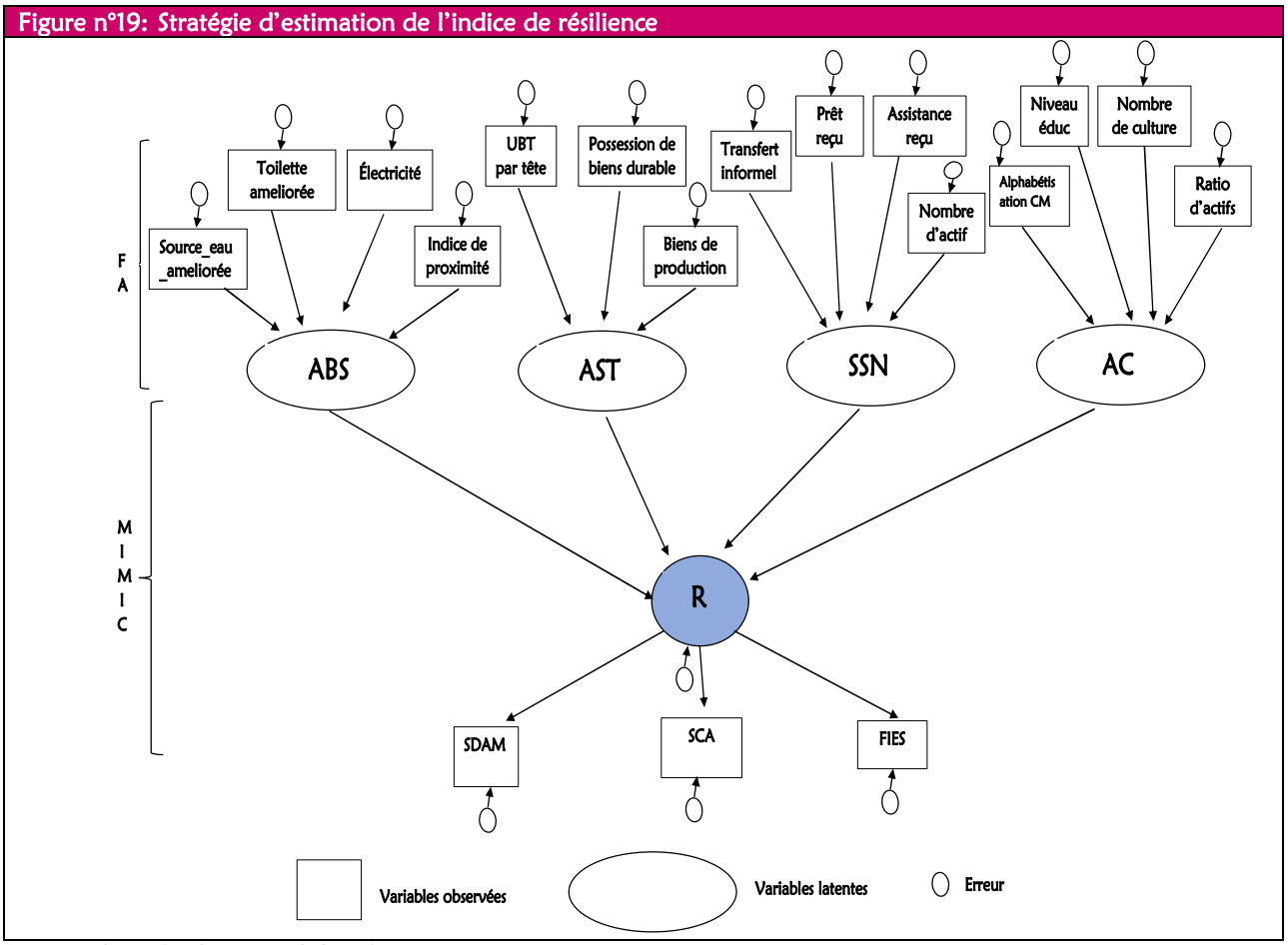
Piliers de la résilience	Définition
Capacité d'adaptation – AC (Adaptive Capacity)	La capacité d'adaptation est la capacité d'un ménage à s'adapter à une nouvelle situation et à élaborer de nouvelles stratégies de subsistance.
Filets de protection sociale – SSN (Social Safety Nets)	Le pilier Filets de protection sociale mesure la capacité des ménages à obtenir une aide de parents, d'amis ou du gouvernement, et à accéder à une assistance rapide et fiable fournie par des organisations internationales, des institutions caritatives et des ONG.
Actifs –AST (Assets)	Ce pilier comprend les actifs productifs et non productifs. Les actifs productifs sont les principaux éléments qui permettent aux ménages d'assurer leur subsistance, en produisant des biens consommables ou commercialisables. La terre, le bétail et les biens durables sont des exemples d'indicateurs. Des ensembles d'actifs productifs spécifiques au contexte, contribuant à déterminer la création du revenu des ménages sont évalués. D'autres actifs corporels non productifs tels que les maisons, les véhicules et les équipements ménagers reflètent les niveaux de vie et la richesse d'un ménage.
Accès aux services de base – ABS (Access to Basic Services)	L'accès aux services de base reflète la capacité d'un ménage à satisfaire ses besoins essentiels et à accéder et utiliser efficacement les services de base, tels que l'accès à l'école, aux installations sanitaires, aux infrastructures et aux marchés.

Source : RIMA-II : une version améliorée du modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (FAO, 2016).

La méthodologie RIMA considère la sécurité alimentaire comme une conséquence spécifique de la résilience. La stabilité de la sécurité alimentaire dépend d'un système alimentaire résilient. Le rôle de la résilience est de maintenir le niveau de sécurité alimentaire en présence de chocs.

Dans le diagramme suivant, les indicateurs de sécurité alimentaire (SDAM, SCA, FIES) sont les réalisations de la résilience et sont directement observables et mesurés.

Figure n°19: Stratégie d'estimation de l'indice de résilience



Source : Adapté de D'Errico et al. (2016).

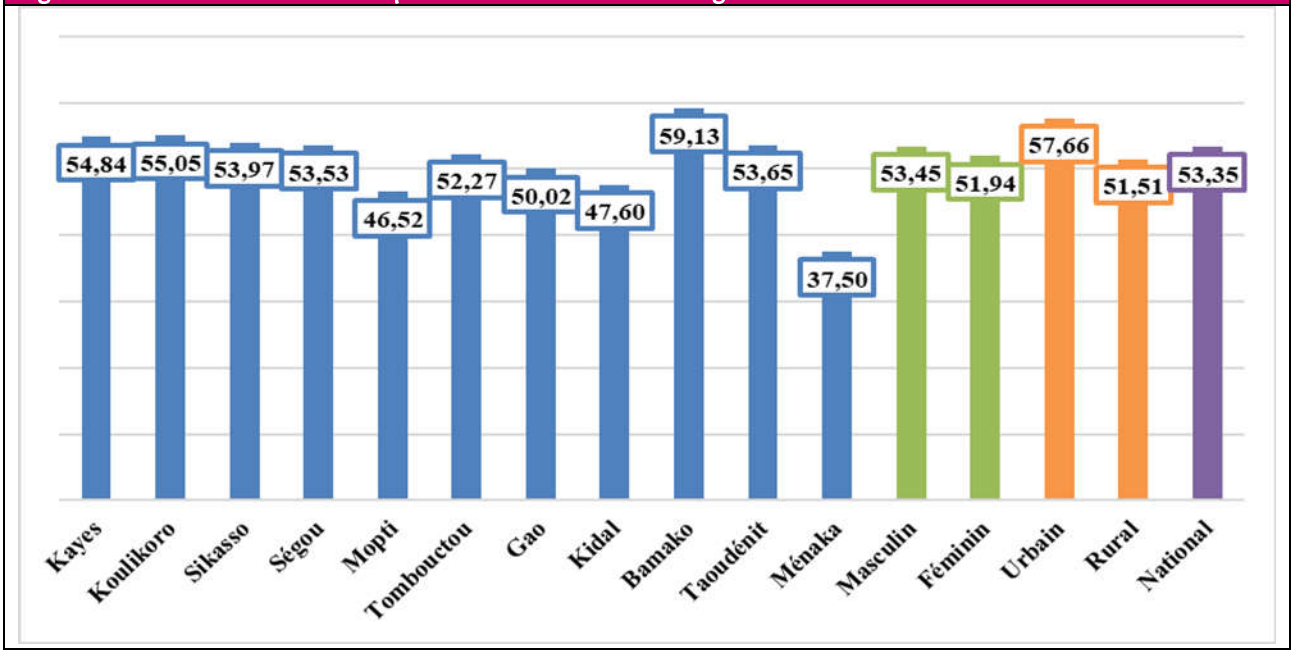
Tableau n°29: Statistiques descriptives des variables utilisées

Pilier	Variables	Moyenne	Ecart type	Médiane	Minimum	Maximum
ABS	improved_water	0,92	0,28	1,00	0,00	1,00
	improved_sanitation	0,97	0,18	1,00	0,00	1,00
	electricity	0,35	0,48	0,00	0,00	1,00
	proximite	3,65	0,88	3,75	0,50	5,25
AST	Niveau total stock céréale	28,58	61,59	11,20	0,00	1262,50
	wealth_index	0,21	1,02	0,13	-2,05	4,97
	agric_index	0,05	1,04	-0,41	-0,86	4,10
AC	Niveau d'instruction du chef de ménage	1,37	1,44	1,00	0,00	5,00
	nb_source	1,74	0,75	2,00	1,00	4,00
	Nombre total de personnes actives dans le ménage	0,56	0,27	0,55	0,00	1,00
SSN	transfert_inf	0,16	0,37	0,00	0,00	1,00
	pret_recu	0,23	0,42	0,00	0,00	1,00
	assistance reçu	0,25	0,43	0,00	0,00	1,00
SA	Score de Consommation Alimentaire	58,5	18,2	57,00	6,00	112,00
	Score de diversité alimentaire des ménages	7,0	1,9	7,00	0,00	12,00

2.18.1. Analyse de l'indice de la capacité de résilience (RCI)

L'indice de la capacité de résilience des ménages a été rééchelonné de telle sorte que sa valeur varie entre 0 (le ménage le moins résilient) et 100 (le plus résilient). Son analyse suivant les régions montre que les ménages du district de Bamako sont plus résilients que ceux des autres régions avec un RCI de 59,1. Bamako est suivi des régions de Koulikoro et Kayes. Les régions ayant le RCI le plus faible sont Ménaka, Mopti et Kidal.

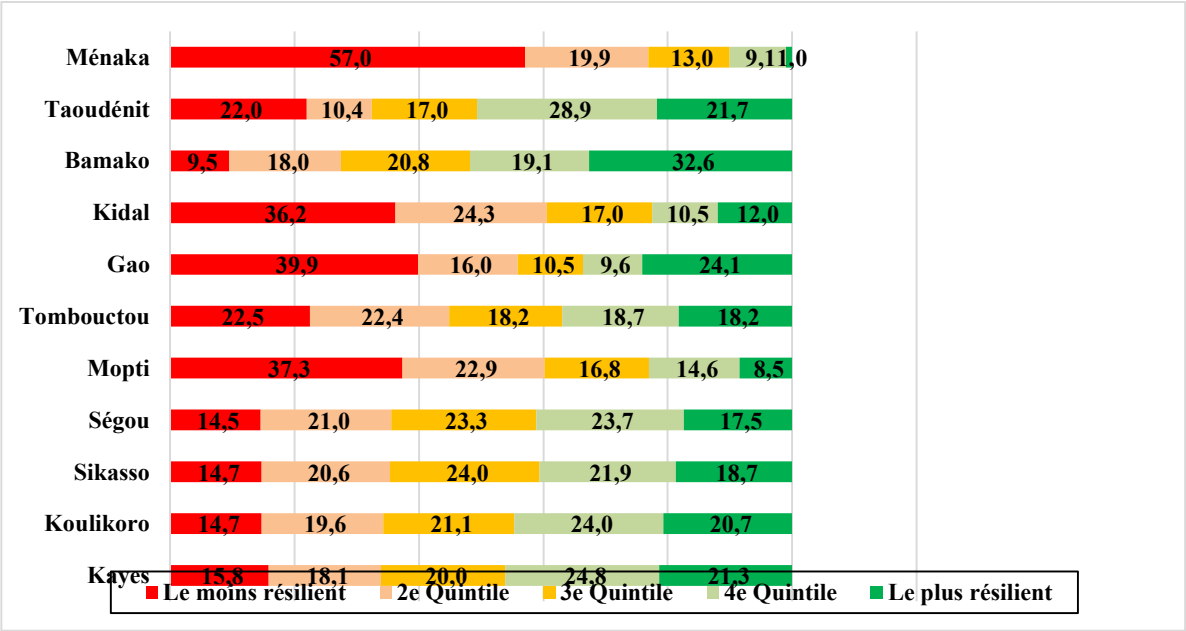
Figure n°20: Matrice de la capacité de résilience des ménages



Suivant le milieu de résidence, les ménages vivant en milieu urbain (57,7%) ont un indice de résilience plus élevé que ceux du milieu rural (51,5%). Il n'y a pas de grande différence entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme.

Une répartition des ménages en 5 classes de l'indice de résilience montre que 32,6% des ménages du district de Bamako sont dans le quintile de résilience le plus élevé pendant que 57,0% des ménages de la région de Ménaka et près de 40% de ceux des régions de Gao et Mopti sont dans le quintile de résilience le plus faible. Le graphique suivant donne la répartition des ménages suivant les classes de l'indice de résilience.

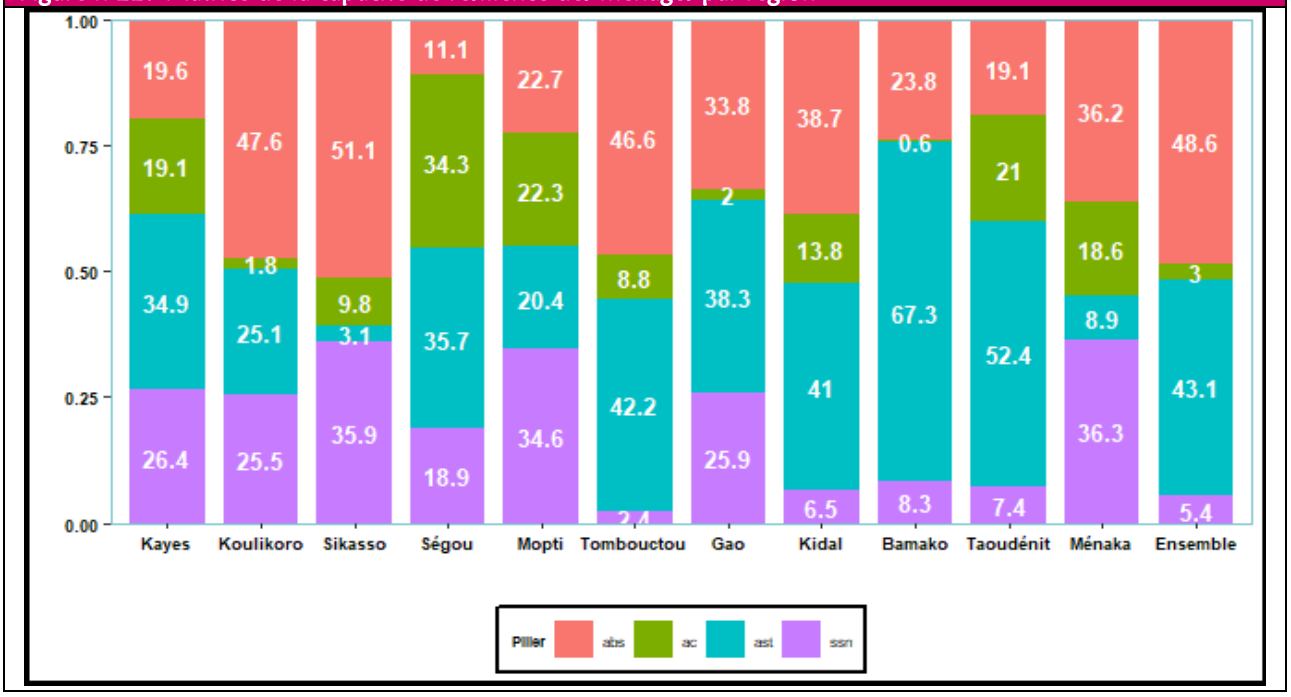
Figure n°21: Quintile de l'indice de résilience des ménages suivant la région



Il ressort des estimations que la résilience des ménages du Mali est portée essentiellement par les piliers ABS et AST avec une contribution moyenne respective de 48,6% et 43,1% au RCI. Le pilier AC a la contribution la plus faible.

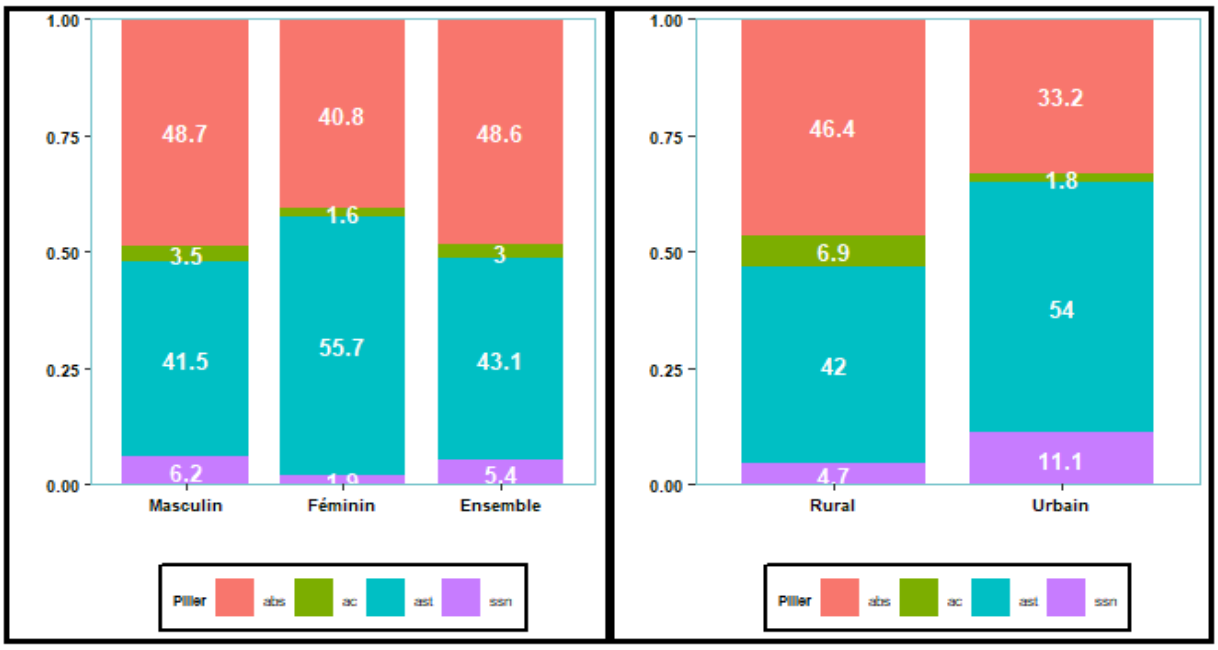
Cependant, cette analyse globale cache des disparités suivant le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la région administrative des ménages. En effet, suivant la région, une contribution assez importante du pilier SSN est constatée dans les régions de Ménaka (36,3%), Sikasso (35,9%) et Mopti (34,6%) contrairement aux autres régions du pays où ce pilier présente une faible contribution. Aussi, le pilier AC a une contribution assez importante dans les régions de Ségou, Mopti, Taoudenni et Kayes.

Figure n°22: Matrice de la capacité de résilience des ménages par région



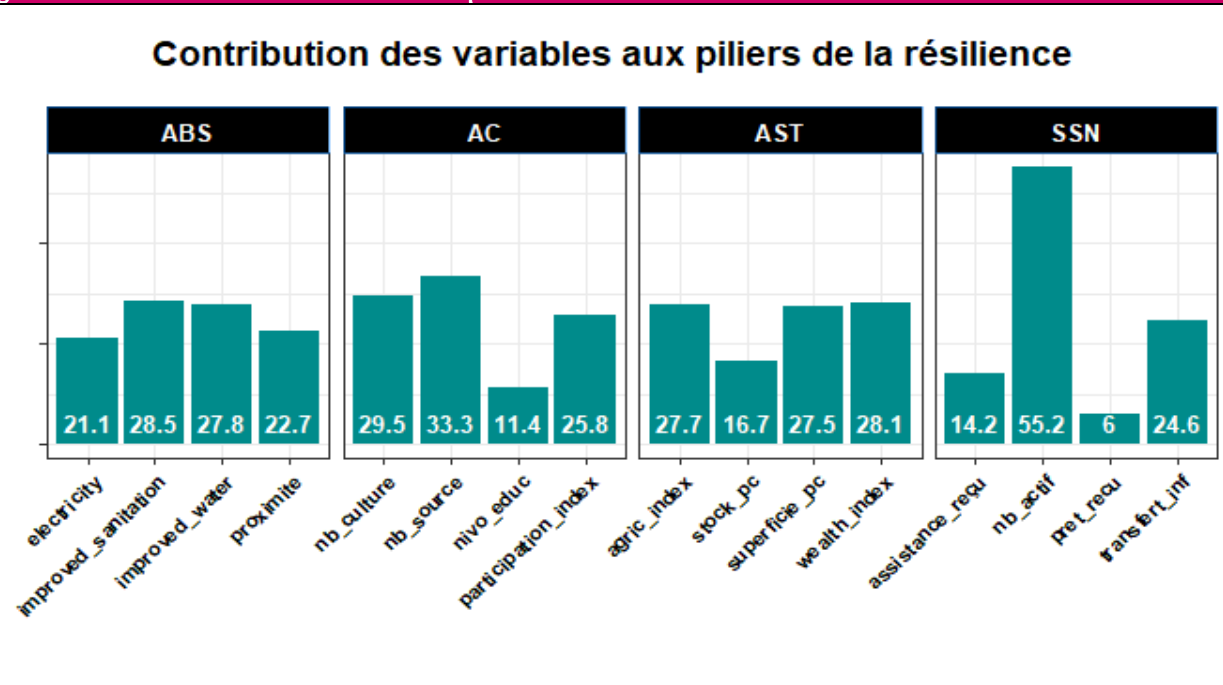
Le graphique ci-dessous donne la contribution des piliers à la résilience suivant le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Figure n°23: Matrice de la capacité de résilience des ménages suivant le milieu de résidence et le sexe du CM



S'agissant de la contribution des variables dans les piliers, le graphique suivant donne, pour chaque pilier, la contribution des variables qui la composent. Pour le pilier ABS, l'accès à une source d'eau améliorée et à une toilette améliorée apportent la plus grande contribution. Pour le pilier AC, c'est la diversité des sources de revenu et la diversité des cultures pratiquées par le ménage qui apportent la plus grande contribution. L'indice de possession de biens durables et la taille de la superficie agricole disponible par membre et l'indice de richesse agricole qui contribuent le plus au pilier des Actifs. Enfin, le nombre d'actif du ménage et la réception de transferts informels (transferts venant des proches/connaissances) par les ménages sont les variables qui apportent la plus grande contribution au pilier des filets sociaux.

Figure n°24: Contribution des variables aux piliers de la résilience

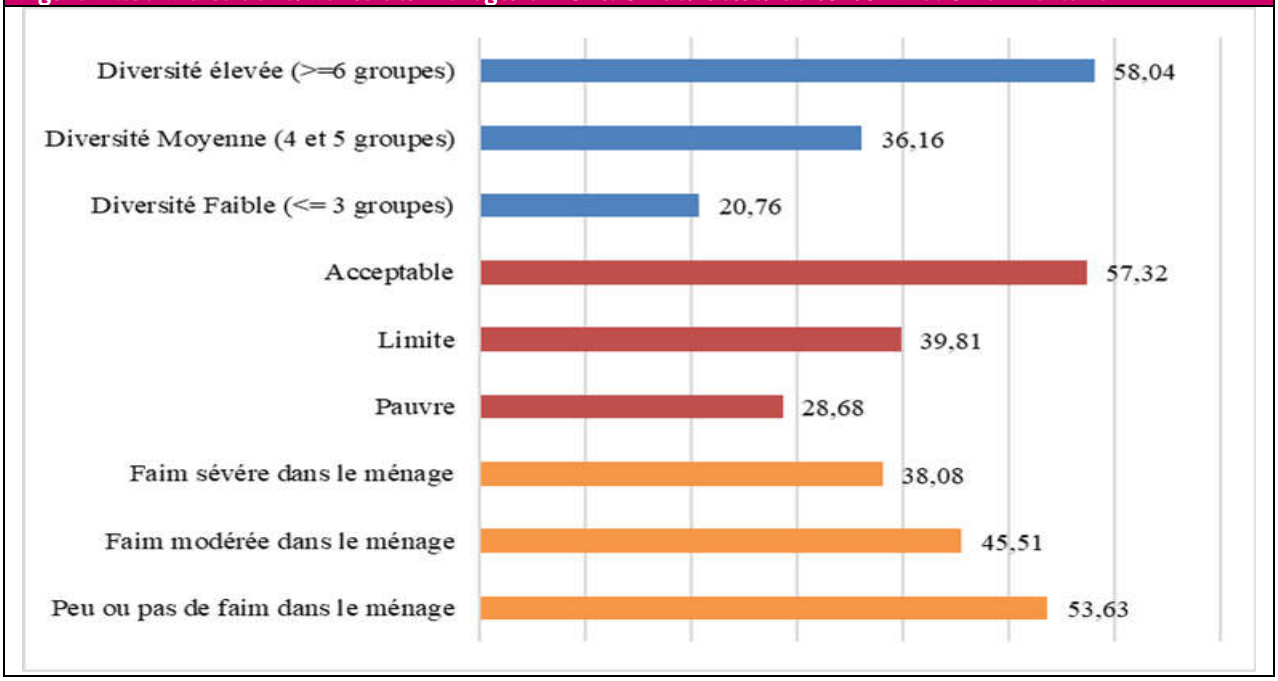


2.18.2. Résilience et consommation alimentaire

Quel que soit l'indicateur de consommation alimentaire considéré, l'indice de résilience croit à mesure que la situation alimentaire des ménages s'améliore. C'est ainsi que les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont un indice de résilience moyen de 28,7 contre 39,8 pour ceux ayant une consommation alimentaire limite et 57,3 pour les ménages qui ont une consommation alimentaire acceptable.

Il en est de même pour le score de diversité alimentaire, plus l'alimentation du ménage est diversifiée, plus le ménage a un score de résilience élevé.

Figure n°25: Indice de résilience des ménages en fonction des classes de consommation alimentaire



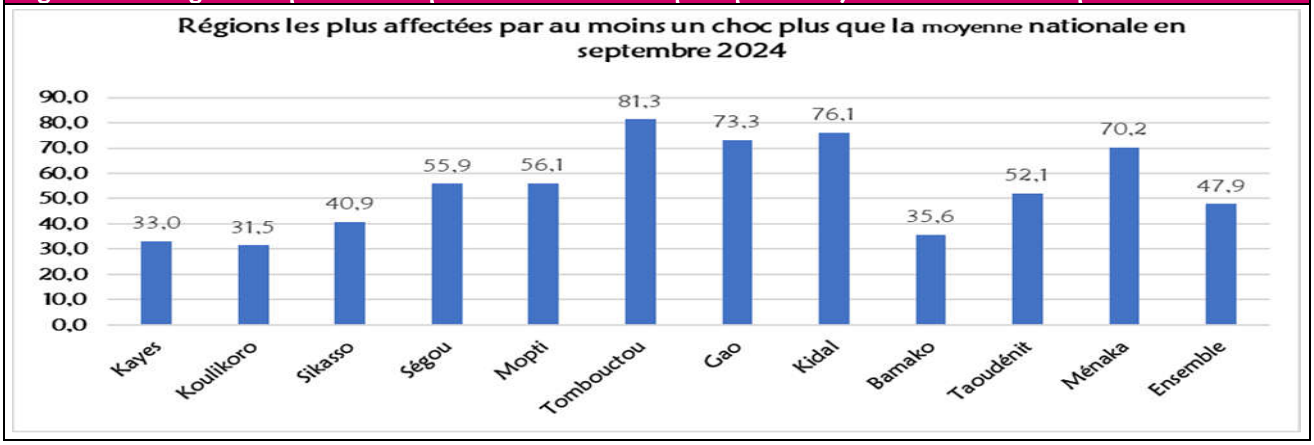
2.19. Chocs

Près de la moitié des ménages soit 47,9% contre 31,7% en septembre 2023 avaient déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs au cours des six derniers mois avec un impact négatif sur leur capacité à se procurer de la nourriture ou des produits non alimentaires essentiels. Cette proportion est en hausse par rapport aux dernières sessions de septembre notamment 2022 (43,9%) ; 2021 (24,4%) et de 2020 (22,6%).

Les régions les plus affectées par rapport à la session de septembre 2023 sont Tombouctou (81,3% contre 52,5%), Kidal (76,1% contre 56,9%), Gao (73,3% contre 80,2%), Ménaka (70,2% contre 37,1%), (Mopti (56,1% contre 51,7%), Ségou (55,9% contre 11,0%) et Taoudenni (52,1% contre 57,6%). Ailleurs, des proportions de ménages jugés faibles sont également affectés au niveau des autres régions du pays (cf. ci-dessous graphique). Les cercles particulièrement affectés au niveau de ces régions susmentionnées sont Dire (89,9%), Tombouctou (87,7%), Niafunké (87,0%), Goundam (75,9%), Gourma-Rharous (69,9%), Abéïbara (87,4%), Tin Essako (82,2%), Tessalit (77,1%), Kidal (70,5%), Ansongo (85,9%), Gao (69,4%), Bourem (64,3%), Ménaka (70,2%), Bankass (98,4%), Douentza (94,7%), Djenné (79,6%), Ténenkou (57,7%), Koro (52,6%), Youwarou (51,3%), Macina (91,0%), Tominian (69,1%), Bla (68,8%), Ségou (62,1%) et Taoudenni (52,1%).

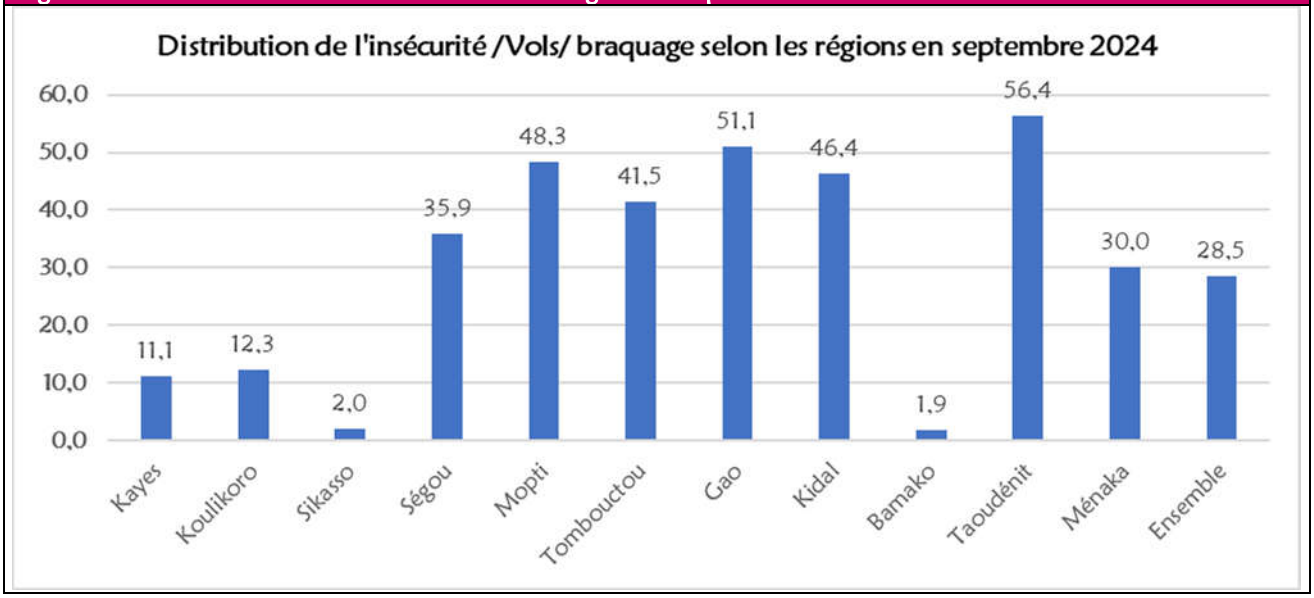
Il convient de noter que dans les autres cercles, des proportions non négligeables sont également enregistrées au niveau de certains ménages ayant connu des chocs au cours des six (6) derniers mois.

Figure n°26: Régions les plus affectés par au moins un choc plus que la moyenne nationale en septembre 2023



Les principaux types (cf. graphique n°27) de chocs cités restent par ordre d'importance, la hausse des prix des produits alimentaires (48,4% contre 65,1% en septembre 2023), l'inondation (41,2% contre 13,6% en septembre 2023) et l'insécurité/vol/braquage (28,5% contre 37,3% en septembre 2023), les dépenses irrégulières de santé/maladie chronique ou grave dans le ménage (18,3% contre 21,7% en septembre 2023), et le surendettement (10,7% contre 8,5% en septembre 2023), la perte irrégulière de bétail (mortalité, vol, enlèvement) pour 8,1% contre 9,3% en septembre 2023 et les dégâts sur les cultures (criquets, oiseaux, animaux, etc.) pour (5,6% contre 13,6% en septembre 2023).

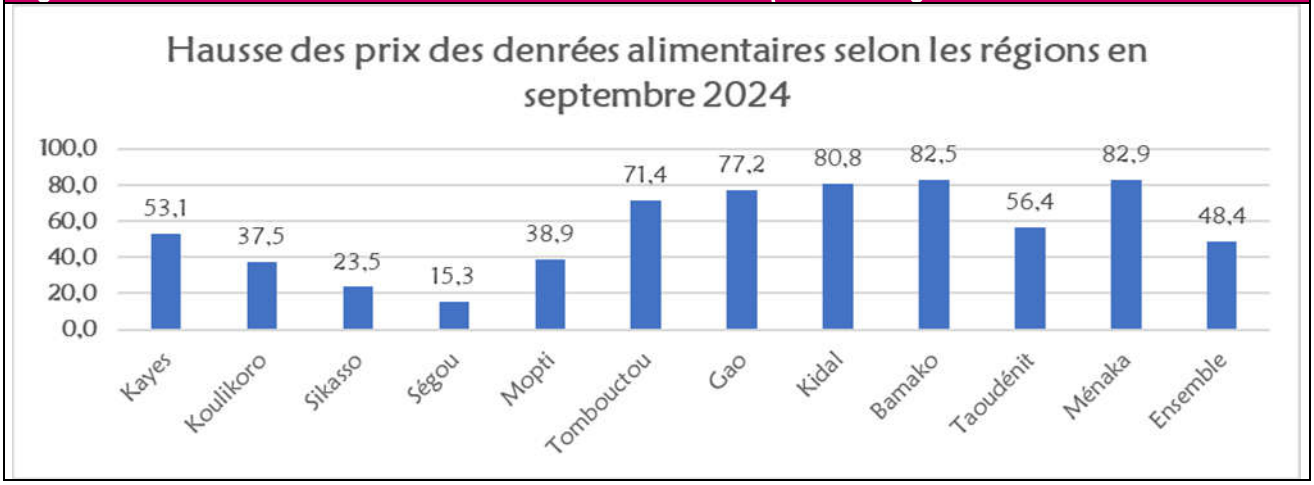
Figure n°27: Distribution de l'insécurité selon les régions en septembre 2024



L'insécurité/vol/braquage y compris les déplacements liés aux conflits inter/intracommunautaires constitue le principal choc subi (cf. graphique ci-dessus) par les ménages avec plus d'accentuation dans les régions de Taoudenni (56,4% contre 56,2%), de Gao (51,1% contre 60,2% en septembre 2023), Mopti (48,3% contre 55,0% en septembre 2023), Kidal (46,4% contre 38,7% en septembre 2023), Tombouctou (41,5% contre 55,2% en septembre 2023), Ménaka (30,0% contre 70,9% en septembre 2023), à l'exception de celle de Ségou où ce taux connait une hausse (35,9% contre 13,8% en septembre 2023).

Elle constitue également un choc important pour plus de la moitié des ménages dans les zones « Zone lacs mil et sorgho » (59,7% contre 55,7% en septembre 2023), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (54,9% contre 55,3% en septembre 2023), « Office du Niger riz et maraîchage » (53,1% contre 50,9% en septembre 2023), « Boucle du Niger riz et pêche » (51,2% contre 47,4% en septembre 2023), Ailleurs, les proportions sont relativement faibles.

Figure n°28: Distribution de la hausse des denrées alimentaires subis par les ménages dans les six derniers mois

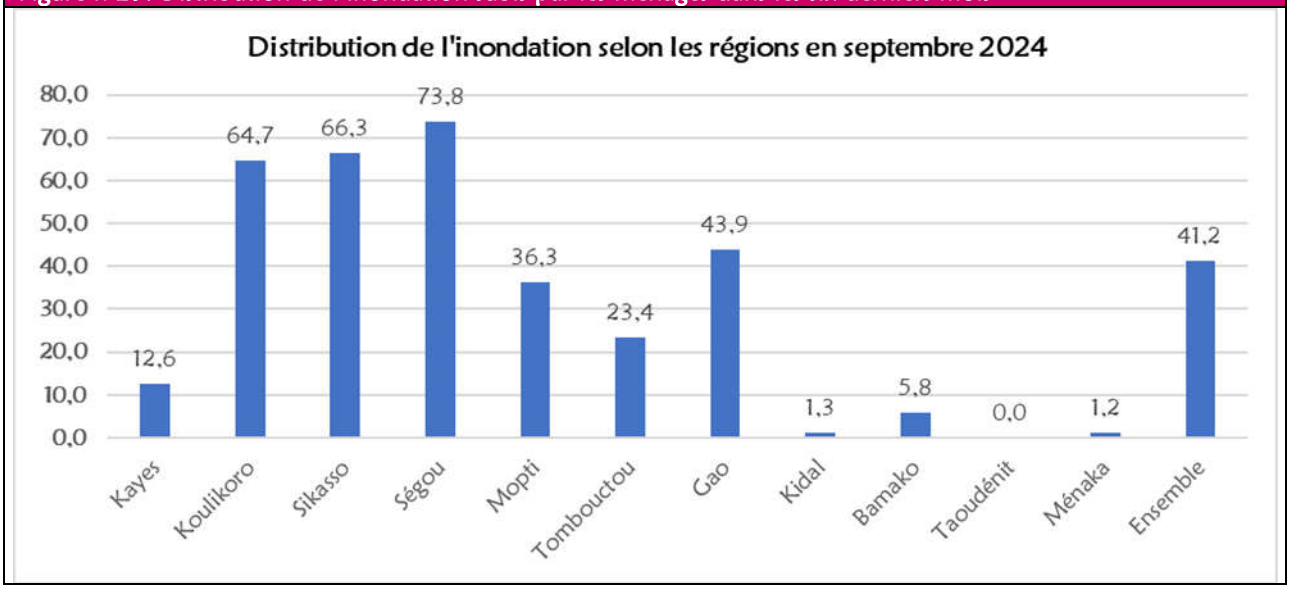


La hausse des prix des produits alimentaires reste le choc majeur qui a le plus affecté les ménages avec la majorité des régions ayant des taux partout supérieurs à la moyenne nationale : Ménaka (82,9% contre 65,8% en septembre 2023), Bamako (82,8% contre 82,3% en septembre 2023), Kidal (80,8 contre 86,0% en septembre 2023), Gao (77,2% contre 77,0% en septembre 2023), Tombouctou (71,4% contre 77,2% en

septembre 2023), Taoudenni (56,4% contre 79,4% en septembre 2023), Kayes (53,1% contre 71,1% en septembre 2023. Ailleurs dans les autres régions, les taux sont dans l'ensemble faibles (cf. ci-dessus graphique).

La hausse des prix des denrées alimentaires constitue un choc important pour plus de la moitié des ménages dans les zones «Zone lacs mil et sorgho » (72,7% contre 81,4% en septembre 2023), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (53,9% contre 69,4% en septembre 2023), « Boucle du Niger riz et pêche» (70,5% contre 76,1% en septembre 2023), « Nomadisme et commerce transsaharien » (77,3% contre 84,5% en septembre 2023), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (58,6% contre 57,3% en septembre 2023), « Plateau dogon-mil échalote » (61,2% contre 72,2% en septembre 2023), « Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (83,7% contre 79,7% en septembre 2023), « Nord élevage transhumant » (66,7% contre 80,7% en septembre 2023). Dans les autres zones de moyens d'existence, des proportions relativement faibles sont enregistrées.

Figure n°29: Distribution de l'inondation subis par les ménages dans les six derniers mois

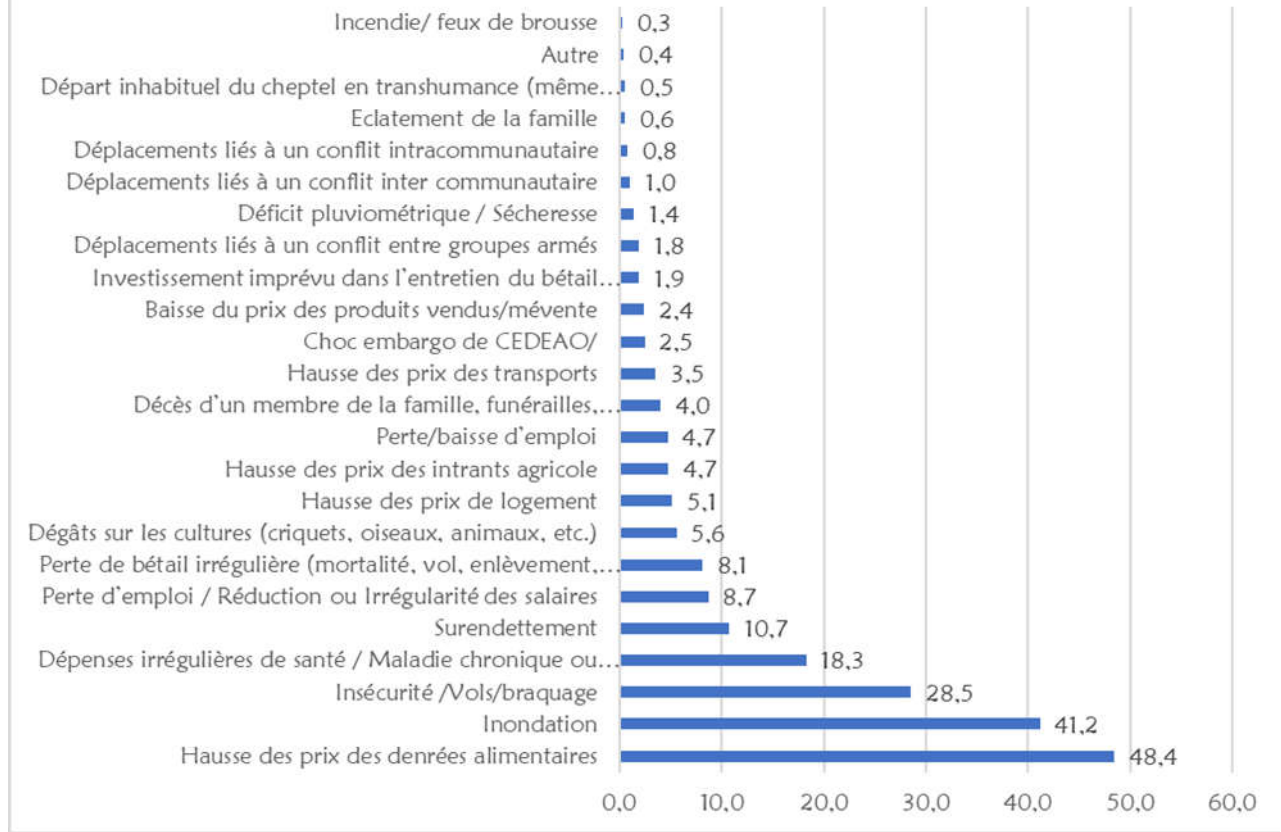


L'inondation reste aussi un choc important vécu par les ménages pendant la saison des pluies dans beaucoup de régions avec des taux assez élevés. Ainsi, au niveau national 41,2% des ménages ont été victime d'inondation avec des dégâts moyens à importants suivant les zones. Les régions les plus affectées sont entre autres Ségou (73,8% contre 9,4% en septembre 2023), Sikasso (66,3% contre 21,1% en septembre 2023), Koulikoro (64,7% contre 0,5% en septembre 2023), Gao (43,9% contre 0,6% en septembre 2023). Ailleurs dans les autres régions, les taux sont dans l'ensemble faibles (cf. ci-dessus graphique).

Les ménages des zones de moyens d'existence les plus touchées sont : « Sud-est sorgho, mil et coton » (81,5% contre 5,8% en septembre 2023), « Sud-mais, coton et fruits » (77,2% contre 4,0% en septembre 2023), « Centre mil et sorgho » (59,3%), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (78,9% contre 1,1% en septembre 2023), « Office du Niger riz et maraîchage » (64,6% contre 0,0% en septembre 2023), « Boucle du Niger riz et pêche » (46,6% contre 0,0% en septembre 2023), « Sud-ouest orpaillage et maïs» (41,8% contre 0,0% en septembre 2023. Ailleurs, les ménages ont été faiblement touchés dans les autres zones de moyens d'existence.

Les ménages dirigés par les femmes sont les plus affectés par l'insécurité/vols/braquage avec 28,7% contre 38,7% en septembre 2023. De même, la hausse des prix des denrées alimentaires a affecté plus les ménages dirigés par les femmes (70,6%) que ceux dirigés par les hommes (46,6%). Par contre, l'inondation a affecté plus de ménages dirigés par les hommes (45,0%) que de femmes (25,7%). Il ressort également de l'analyse que les ménages dirigés par les femmes sont plus affectés que ceux dirigés par les hommes s'agissant des dépenses irrégulières de santé/ maladies chroniques ou graves dans le ménage (20,9% contre 18,1%).

Figure n°30: Distribution des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois



Il ressort que 47,9% contre 31,7% des ménages en septembre 2023 ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours des 6 derniers mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion reste plus élevée dans les ménages vivant en milieu rural (53,1% contre 35,7% pour ceux du milieu urbain).

Ils sont nombreux à l'échelle nationale, les ménages qui ont déclaré avoir subi le principal choc une fois (38,7% contre 39,5% en septembre 2023), deux fois (34,3% contre 35,1% en septembre 2023), trois fois et plus (27,0% contre 25,5% en septembre 2023) au cours des six (6) derniers mois. Les régions les plus exposées pour les fréquences élevées (3 fois et plus) sont Bamako (50,1% contre 54,4% en septembre 2023), Ségou (44,6% contre 21,7% en septembre 2023), Koulikoro (33,1% contre 22,1% en septembre 2023). Ces proportions sont également plus élevées pour les ménages vivant en milieu urbain (33,6%) que rural (25,1%). Il en est de même pour les ménages dirigés par les femmes qui subissent trois fois et plus le principal choc au cours des six (6) deniers mois que chez les hommes (28,5% contre 26,8%).

Les ménages continuent de ressentir jusqu'à présent les effets de ces chocs dans la vie courante avec plus d'acuités dans les régions où le taux est supérieur à la moyenne (65,1% contre 65,9% en septembre 2023) notamment Ménaka (87,6% contre 70,1%), Kidal (87,1% contre 91,6%), Mopti (72,7% contre 67,7%), Ségou (71,9% contre 61,5%), Koulikoro (64,0% contre 74,0%), Tombouctou (66,1% contre 55,1%) et Bamako (65,8% contre 77,0%).

Au niveau communautaire, près de la moitié des communautés enquêtées (56,9% contre 41,0% des communautés en septembre 2023) ont déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs au cours des douze (12) derniers mois. Les communautés des régions de Gao (100% contre 74,9% en septembre 2023), Kidal (88,9% contre 74,6% en septembre 2023), Mopti (82,2% contre 84,3% en septembre 2023), Ségou (67,9% contre 84,3% en septembre 2023) sont les plus touchées par les chocs. Elles sont suivies de celles des régions de Taoudenni, Sikasso, Koulikoro, Tombouctou, Ménaka, Kayes et Bamako avec respectivement (56,0%, 50,9%, 48,7%, 45,1%, 43,6%, 42,0% et 0,0%) d'ampleur en deçà de la moyenne régionale.

Au niveau cercle, presque la majorité des communautés des cercles suivants ont déclaré avoir subi un choc dans les douze derniers mois pour les communautés de Sikasso, Kadiolo, Djenné, Douentza, Youwarou, Gao, Ansongo, Bourem, Kidal (100% chacune), Ségou (95,7%), Koro (87,8%), Tombouctou (86,1%), Tominian (83,2%), Niono (83,3%), Ténenkou (61,0%), Dioïla (70,0%), Koro (87,8%), Macina (78,7%), Bandiagara (79,3%), Nara (76,4%), Yélimané (76,3%), Bankass (74,1%), Dioïla (70,5%), Bafoulabé (69,7%), Ténenkou (61,0%), Gourma-Rharous (60,7%). Ailleurs, les proportions sont relativement faibles voire nulles.

2.20. Stratégies d'adaptation

2.20.1. Stratégies d'adaptation alimentaires

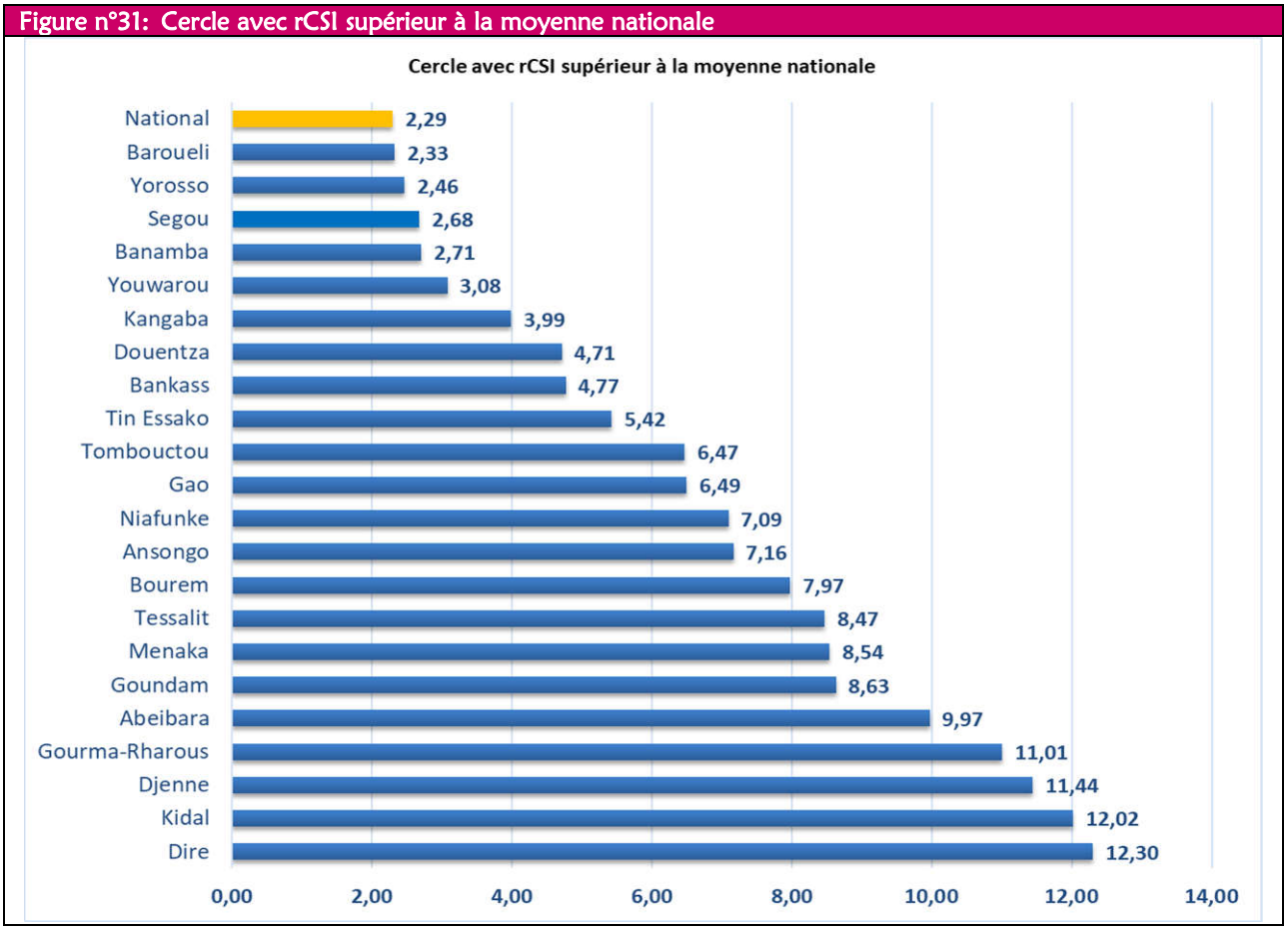
Les stratégies qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (rCSI), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des volumes des repas, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont eu recours à ces stratégies d'adaptation et ils sont plus vulnérables.

Au niveau national, l'indice des stratégies alimentaires connait une légère détérioration continue de la situation de vulnérabilité par rapport à septembre 2023 avec un score de 2,29 contre 2,09 ; ce qui dénote une légère dégradation de la situation de sécurité alimentaire globale. Ce niveau d'adoption des stratégies bien que faible au niveau national cache des disparités entre les régions. Ainsi, les régions de Kidal (9,96 contre 4,07 en septembre 2023), Tombouctou (8,96 contre 3,70 en septembre 2023), Ménaka (8,54 contre 21,15 en septembre 2023), Gao (7,00 contre 11,80 en septembre 2023) et Mopti (2,55 contre 2,62 en septembre 2023) ont les indices plus élevés.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables que ceux dirigés par les hommes avec un indice de stratégie de survie deux fois plus élevé que celui des hommes chefs de ménage (4,36 contre 2,14) ; 2,29 contre 2,09 en septembre 2023 ; 3,72 contre 1,90 en septembre 2021.

Cette situation d'indice de stratégie de survie largement au-dessus de la moyenne régionale quoiqu'une légère diminution par endroit, peut relativement s'expliquer par la persistance de l'insécurité et les séquelles des aléas climatiques récurrents dans ces zones. La moyenne assez élevée pour les régions de Kidal, Tombouctou, Ménaka et Gao illustre cette situation de détérioration.

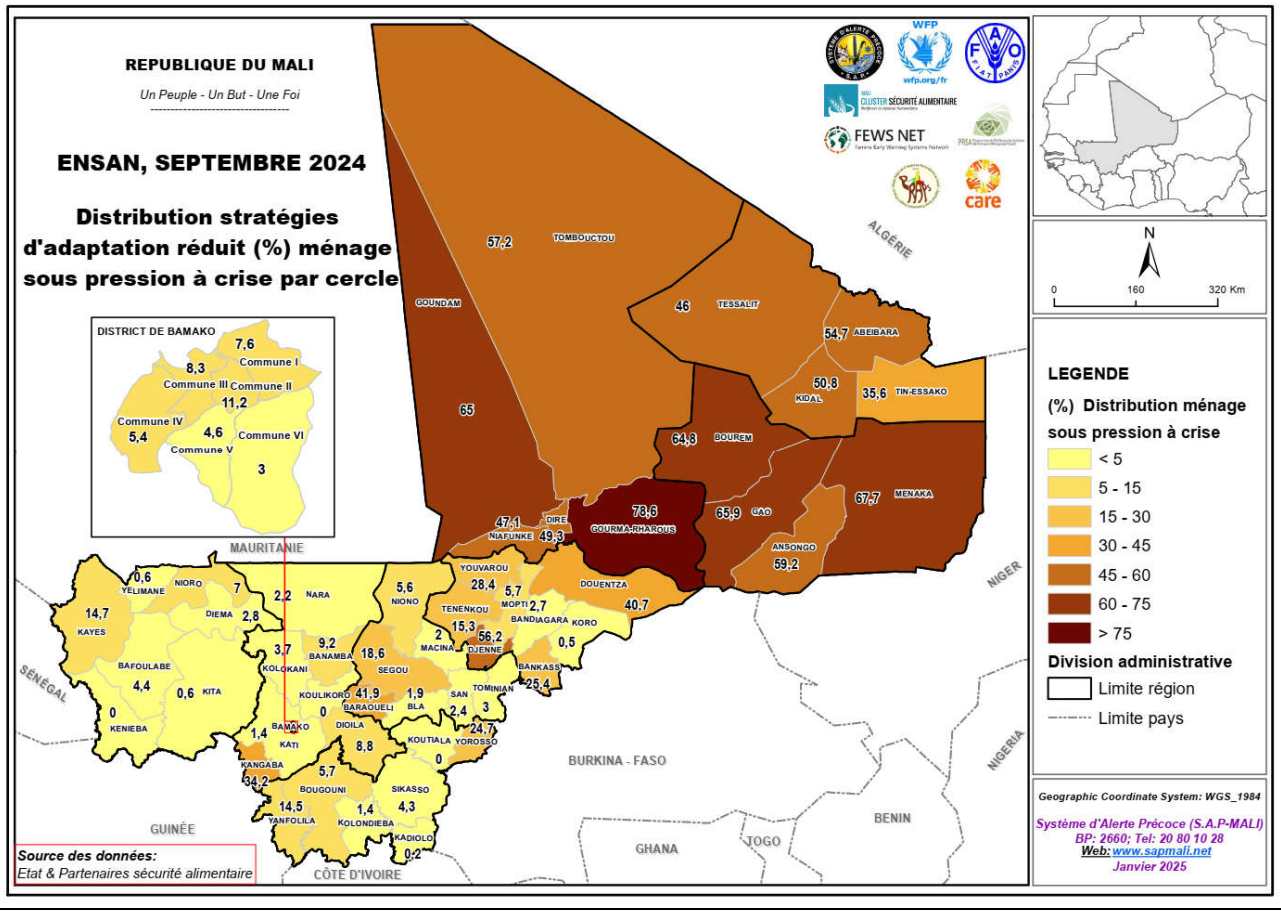
Figure n°31: Cercle avec rCSI supérieur à la moyenne nationale



Le graphique ci-dessus présente les cercles avec un rCSI supérieur à la moyenne nationale.

La carte ci-dessous illustre un nombre important de ménages notamment des cercles de Gourma-Rharous, Ménaka, Gao, Goundam, Bourem, Ansongo, Tombouctou, Djenné, Abéïbara, Kidal, Dire, Niafunké, Tessalit, Barouéli, Douentza, Tin Essako, Kangaba, Youwarou, Bankass, Yorosso et Ségou (entre 18,6% et 78,6%) utilise plus des stratégies alimentaires pour acquérir de la nourriture. Ceux qui les rendent vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bien que cette situation soit moins sévère comparativement à celle de l'année dernière à la même période notamment dans certaines localités des régions du nord du pays.

Carte n°8: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle



Il ressort de l'analyse que les ménages des zones de moyen d'existence « Nord élevage transhumant » (74,2% contre 52,5% en septembre 2023), « Boucle du Niger riz et pêche » (60,6% contre 58,6% en septembre 2023), « Zone de lacs mil et sorgho » (47,5% contre 32,2% en septembre 2023), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (42,2% contre 44,6% en septembre 2023), « Delta du Niger riz bovins et pêche » (33,9% contre 29,5% en septembre 2023), « Nomadisme et commerce transsaharien » (32,3% contre 43,9% en septembre 2023), « Centre-est mil et élevage transhumant » (20,1% contre 22,2% en septembre 2023) utilisent plus stratégies pour accéder la nourriture. Ces zones de moyen d'existence ont en commun le facteur insécurité qui perturbe la vie socio-économique dans ces zones.

2.20.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires

S'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- ⇨ Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne). Dans le cadre de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; de dépenser son épargne ; d'emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit ; d'emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux (déstockage) ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future. Dans le cas de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; de réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; de retirer les enfants de l'école ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

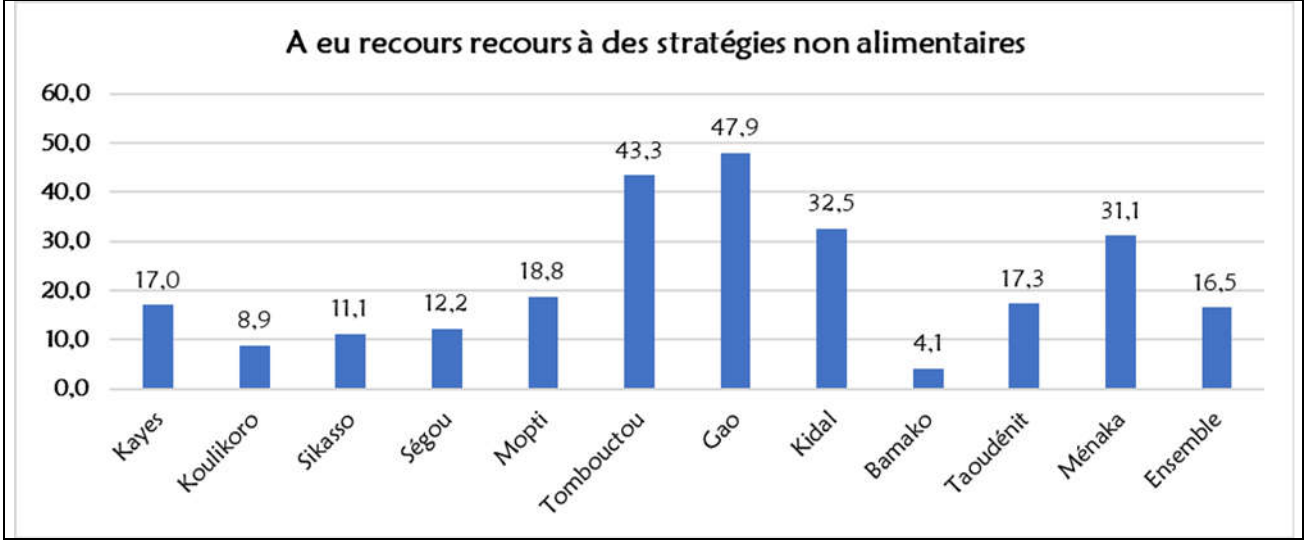
Au niveau national, 16,8% des ménages ont fait recours à des stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des 30 derniers jours contre 14,2% en septembre 2023 et 14,7% en septembre 2022.

De même, la proportion de ménages ayant eu recours à des stratégies de crise est en augmentation, en diminution pour l'urgence par rapport aux enquêtes précédentes (cf. tableau illustratif ci-dessous).

Tableau n°30: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%)

Période	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Septembre 2024	85,8	7,7	5,8	3,0
Septembre 2023	85,8	7,2	3,9	3,2
Septembre 2022	85,3	6,9	4 ,3	3,5
Septembre 2021	78,5	10,6	6,5	4,4
Septembre 2020	61,70	19,8	12,4	5,1
Septembre 2019	63,8	22,8	7,2	6,2
Septembre 2018	70,9	14,9	1,3	12,9
Septembre 2017	71,1	13,9	4,2	10,8
Février 2017	60	26	5	8
Septembre 2016*	55,7	31,3	6,6	6,4
Février 2016*	49,2	30,5	6,7	13,7
Septembre 2015	75	16	3	6
Février 2015	59,5	25,6	6,9	8,0
Septembre-14	**56,0**	**24,3**	**7,1**	**12,6**

Figure n°32: Distribution des ménages ayant eu recours à des stratégies non alimentaires selon les régions septembre 2023



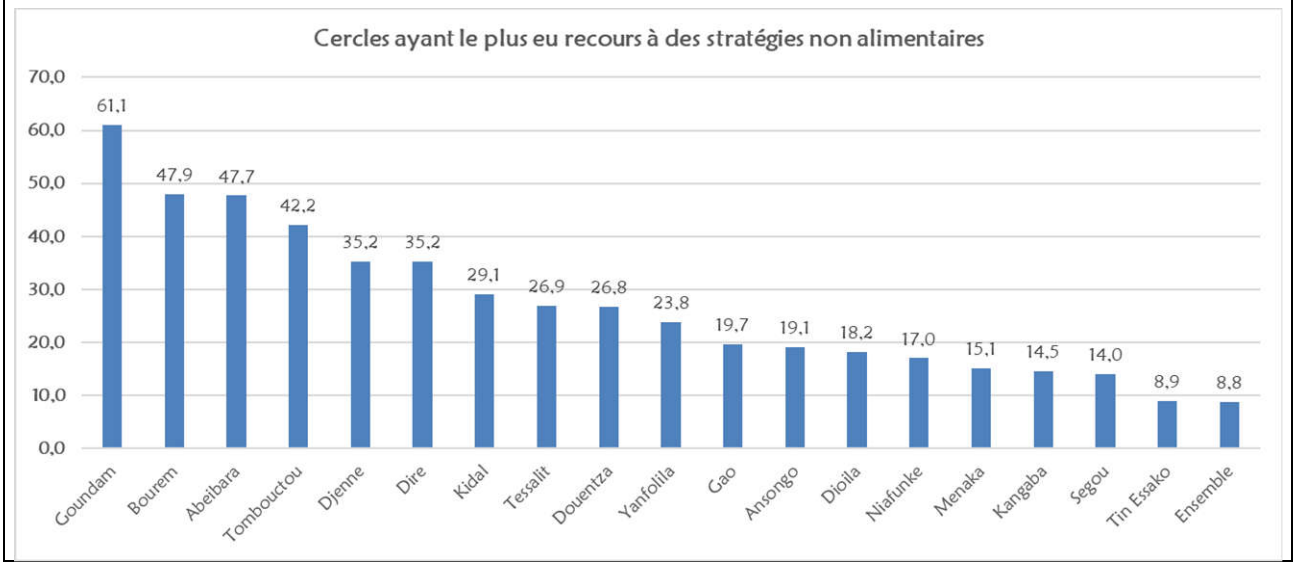
Il ressort de l'analyse que les régions de Gao (47,9% contre 51,2% en septembre 2023), Tombouctou (43,3% contre 19,8% en septembre 2023), Kidal (32,5% contre 33,7% en septembre 2023), Ménaka (31,1% contre 22,3% en septembre 2023), Mopti (18,8% contre 18,6% en septembre 2023), Taoudenni (17,3% contre 11,7% en septembre 2023) ont eu recours à plus de stratégies d'adaptation aux moyens d'existence de la phase stress à urgence. Ailleurs, des proportions faibles par rapport à la moyenne nationale sont également observées au niveau des ménages des autres régions (cf. graphique ci-dessus). Il convient de signaler que dans ces mêmes localités, les stratégies de crise et d'urgence ont été les plus utilisées. On observe une intensification des stratégies d'adaptation non alimentaires telles que dépenser l'épargne, emprunter de l'argent/nourriture auprès d'un prêteur formel/banque, réduire les dépenses non alimentaires non essentielles (l'éducation, la santé/médicaments), vendre plus d'animaux (non productifs) que d'habitude. Cette situation résulte essentiellement d'une augmentation des dépenses irrégulières.

Tableau n°31: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région en septembre 2024

Région	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Kayes	83,0	14,0	1,3	1,8
Koulikoro	91,1	2,5	5,7	0,7
Sikasso	88,9	6,6	2,7	1,7
Ségou	87,8	7,4	3,4	1,4
Mopti	81,2	10,0	3,8	5,0
Tombouctou	56,7	9,3	28,0	6,1
Gao	52,1	22,6	14,7	10,6
Kidal	67,5	3,8	10,1	18,6
Bamako	95,9	1,4	1,4	1,3
Taoudenni	82,7	15,2	1,7	0,4
Ménaka	68,9	16,0	9,5	5,6
National	**83,5**	**7,7**	**5,8**	**3,0**

A l'échelle cercle (cf. carte n°09 stratégies de crise à urgence), un nombre important de ménages a eu plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence notamment : Goundam 61,1% contre 6,3% en septembre 2023, Bourem 47,9% contre 36,7% en septembre 2023, Abéïbara 47,7% contre 37,0% en septembre 2023, Tombouctou 42,2% contre 29,4% en septembre 2023.

Figure n°33: Distributions des cercles ayant le plus eu recours que la moyenne aux stratégies d'adaptation non alimentaires



Le tableau ci-dessous illustre les zones de moyen d'existence suivant lesquelles les ménages ont eu recours aux stratégies non alimentaires de crise à urgence : « Zone de lacs mil et sorgho » (38,2% contre 22,4% en septembre 2023), « Boucle du Niger riz et pêche » (30,2% contre 39,7% en septembre 2023), « Nord élevage transhumant » (29,5% contre 32,1% en septembre 2023), « Nomadisme et commerce transsaharien » (22,2% contre 27,1% en septembre 2023) ; « Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage » (18,5% contre 43,5% en septembre 2023), « Delta du Niger riz bovins et pêche » 17,9% contre 25,2), « Centre-est mil et élevage transhumant » (13,4% contre 21,6% en septembre 2023), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (10,5% contre 38,2% en septembre 2023).

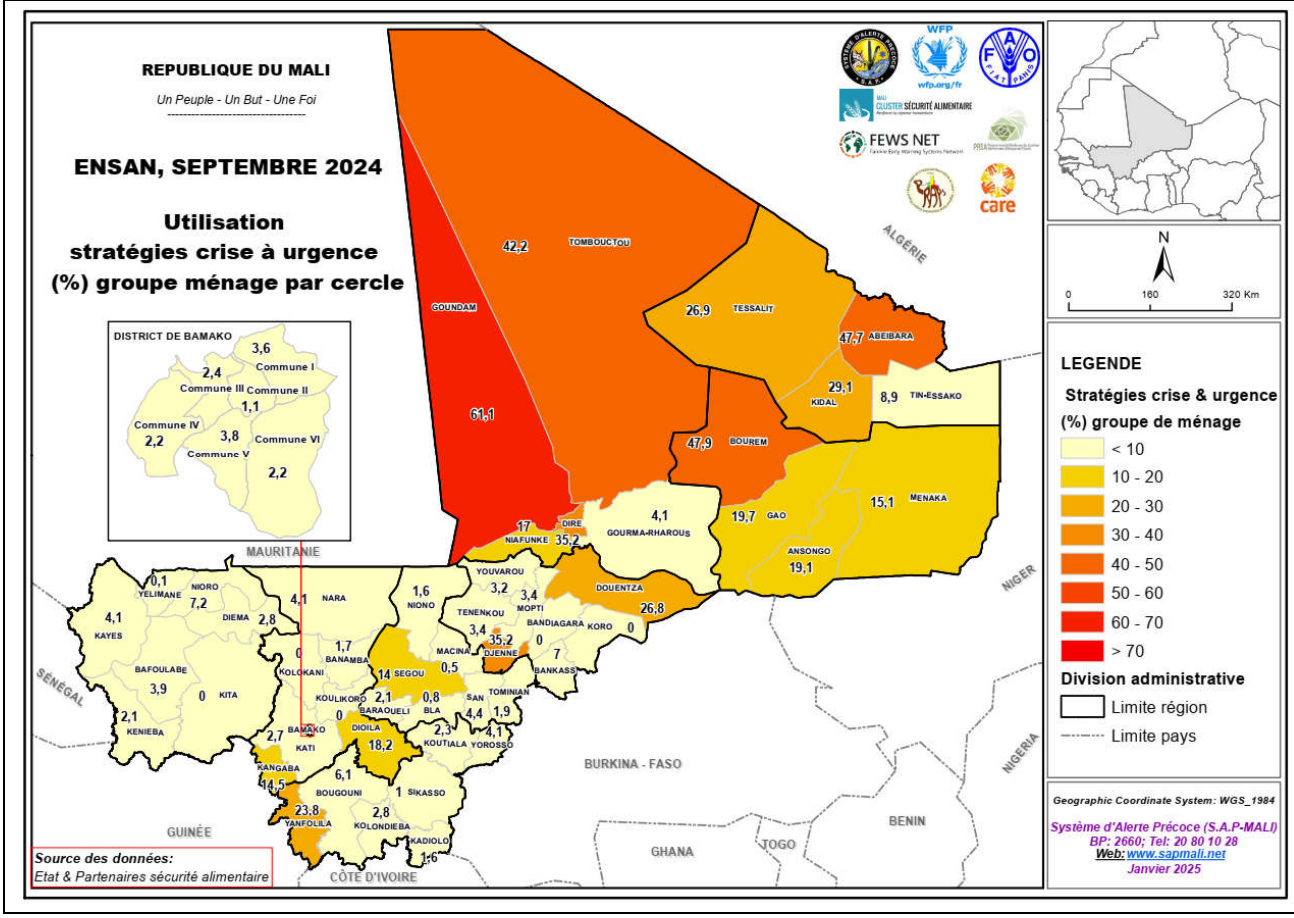
Tableau n°32: Distribution des stratégies non alimentaires regroupées en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle suivant les zones de moyens d'existence (%)

Code de la zone de moyens d'existence (ZME)	Stratégie regroupée en prenant en compte l'intensité de la stratégie la plus grave habituelle			
	A eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Nomadisme et commerce transsaharien	70,8	6,9	10,3	11,9
Nord élevage transhumant	65,8	4,7	24,1	5,5
Boucle Niger riz et pêche	52,7	17,1	17,3	12,9
Centre élevage transhumant, mil et transfert	67,5	21,9	6,6	3,9
Plateau dogon-mil échalote	98,5	1,5	0,0	0,0
Delta du Niger riz bovins et pêche	61,9	20,2	14,5	3,4
Office du Niger riz et maraîchage	88,1	7,4	3,3	1,2
Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	83,9	12,2	1,8	2,1
Centre mil et sorgho	90,7	3,5	4,0	1,8
Sud-est sorgho, mil et coton	90,3	7,5	0,8	1,4
Sud-mais, coton et fruits	87,7	5,1	6,7	0,5
Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	74,7	6,9	11,7	6,7
Centre-est mil et élevage transhumant	75,9	10,7	2,9	10,5
Zone lacs mil et sorgho	50,1	11,7	30,6	7,6
Ouest arachide, sorgho et maïs	92,5	5,7	0,2	1,6
Sud-ouest orpaillage et maïs	80,3	13,5	4,8	1,5
Milieu urbain	88,9	5,9	3,3	1,9
Nomadisme et commerce transsaharien	70,8	6,9	10,3	11,9
Ensemble	**83,5**	**7,7**	**5,8**	**3,0**

Les ménages dirigés par les femmes (25,7% contre 24,8% en septembre 2023) ont fait plus recours aux stratégies non alimentaires que les ménages dirigés par les hommes (15,8% contre 13,4% en septembre 2023).

Il en est de même pour le milieu de résidence (18,6% contre 15,9% en rural et 11,4% contre 10,2% en urbain).

Carte n°9: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle



2.21. Indice de la Faim

L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche expérientielle : l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cet indice est utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire.

Au niveau national, 97,0% des ménages sont dans la classe de faim « peu ou pas de faim » sur l'échelle de la faim contre 97,2% en 2023 ; ce qui est proche des taux des quatre dernières années (97,3% en 2022, 95,7% en 2021 et 97,6% en 2020).

Tableau n°33: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%)

Evolution classe de faim dans les ménages				Répartition des ménages selon la classe de faim			
Période	Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Nom de la région	Pas ou Peu de faim	Faim modérée	Faim sévère
Sept-24	97,0	2,6	0,5	Kayes	99,6	0,4	0,0
Sept-23	97,2	2,5	0,4	Koulikoro	98,1	0,9	1,0
Sept-22	97,3	2,3	0,3	Sikasso	99,7	0,3	0,1
Sept-21	95,7	2,5	1,7	Ségou	98,6	1,0	0,4
Sept-20	97,6	2,1	0.3	Mopti	92,8	2,7	2,0
Sept-19	97,1	2,7	0,1	Tombouctou	69,6	13,6	16,4
Sept-18	91,50	8,20	0,30	Gao	78,2	13,1	8,6
Sept-17	94,40	5,30	0,30	Kidal	78,6	6,3	14,5
Févr-17	96,30	3,40	0,30	Bamako	99,0	0,5	0,5
Sept-16	94,30	5,40	0,30	Taoudenni	97,6	0,4	2,0
Févr-16	96,80	3,0	0,20	Ménaka	69,0	14,3	16,7
Sept-15	93	7,50	0,50	**National**	94,1	2,8	2,6
Sept-14	90,10	8,40	1,40				

La proportion de la faim globale (cf. tableau ci-dessus) au niveau national est pratiquement similaire à celle de l'année dernière à la même période soit 3,0% contre 2,9% en 2022. La proportion de ménage avec une faim modérée à sévère est plus élevée dans les régions de Tombouctou (16,8% contre 4,9% en 2023), Ménaka (16,7% contre 43,2% en 2023), Kidal (15,1% contre 0,8% en 2023) et Gao (8,7% contre 19,0% en 2023). Ailleurs, elle est faible et oscille entre 0 et 0,4% en raison de la disponibilité des récoltes qui améliore l'accès aux aliments.

La proportion de ménages avec faim modérée et sévère est plus élevée pour les ménages dirigés par les femmes que chez ceux dirigés par les hommes soit 6,3% contre 2,8% pour les hommes. Ces proportions sont pratiquement similaires à ceux de septembre 2023 où elles étaient de 6,9% pour les femmes et de 2,6% pour les hommes.

Selon les zones de moyen d'existence, la proportion des ménages avec une faim modérée à sévère est plus élevée dans « Nord élevage transhumant » (24,0%), « Centre-est mil et élevage transhumant » (10,2%), « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (9,4%) et « Boucle du Niger riz et pêche » (7,7%).

En termes de milieux de résidence, la classe de faim modérée et sévère reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain soit 1,6% (1,5% en 2023) pour le milieu urbain contre 3,6% (3,4% en 2023) pour le milieu rural.

2.22. Assistance et programmes d'aide

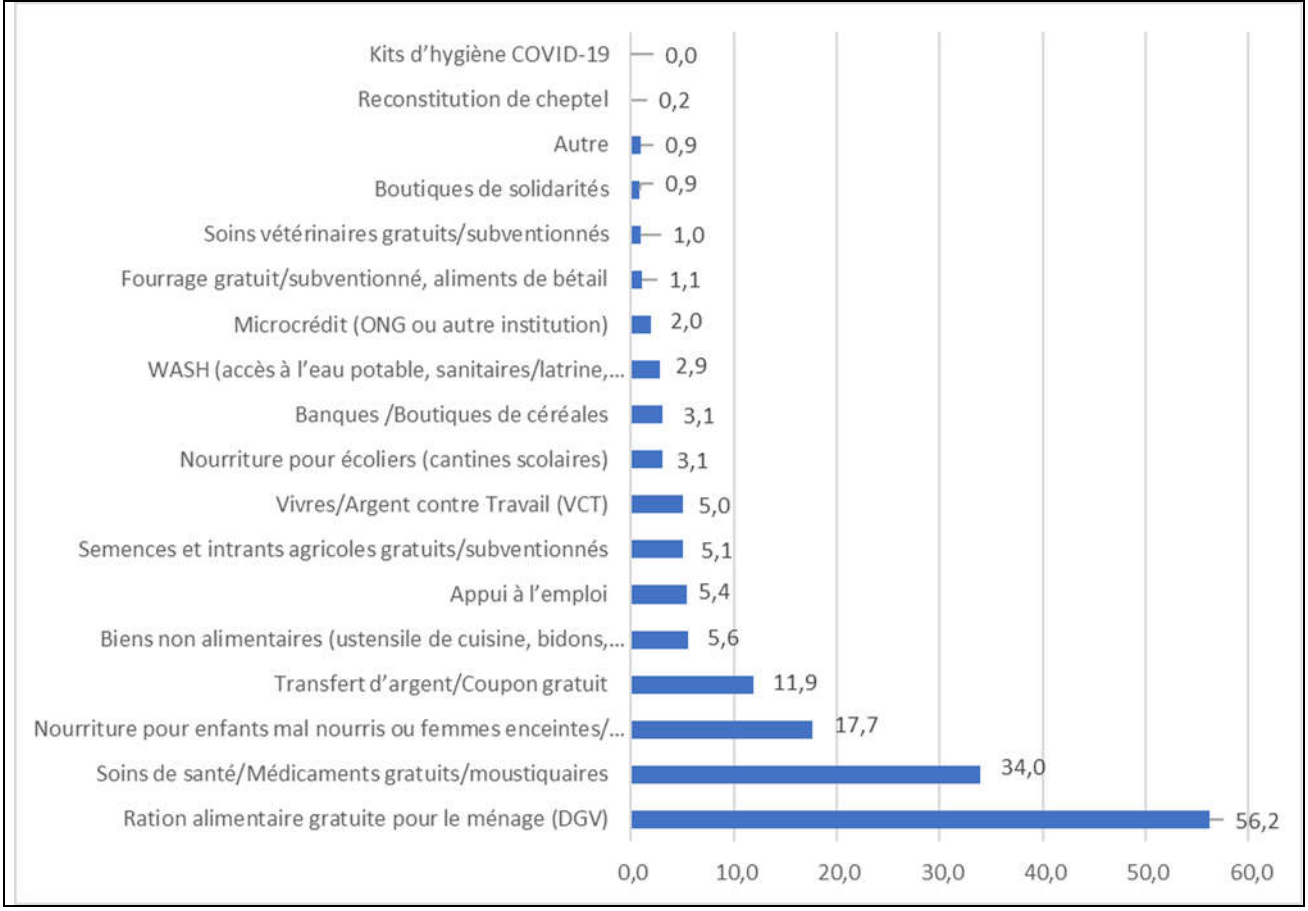
L'assistance alimentaire a été reçue par 24,9% des ménages durant les 6 derniers mois qui ont précédé la collecte contre 38,3% des ménages en septembre 2023 et 30,4% en septembre 2022. Une baisse de la couverture de l'assistance est observée de façon globale par rapport aux deux dernières années. Toutefois, la couverture en assistance alimentaire est relativement élevée dans les régions de Ménaka (76,6%), Taoudenni (73,4%), Gao (51,6%), Ségou et Tombouctou (35,3%), mais faible dans les autres régions où il est en dessous de 30%.

Selon le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de différence significative entre les ménages. Environ, 24,9% des ménages dirigés par les hommes ont reçu de l'assistance alimentaire contre 24,6% pour les ménages dirigés par les femmes. Le taux d'assistance est également plus élevé en milieu rural (32,6% contre 44,7% en 2023) qu'en milieu urbain (6,5% contre 23,3% en 2023).

2.22.1. Types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois

Les types d'assistance reçues au cours des six (6) derniers mois ont porté principalement sur la ration alimentaire gratuite pour 56,2%, les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires pour 34,0%, Nourriture pour enfants mal nourris ou femmes enceintes/ allaitantes pour 17,7%, Transfert d'argent/coupon gratuit pour 11,9%, Biens non alimentaires (ustensile de cuisine, bidons, vêtements, couvertures, tentes, moustiquaires) pour 5,6%. Les autres types d'assistance à savoir reconstitution du cheptel, les soins vétérinaires gratuits/subventionnés, boutiques de solidarités, fourrages gratuits subventionnés, aliment bétail, microcrédit, kit d'hygiène, banques/boutiques de céréales, Wash, semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés, vivres/argent contre travail et l'appui à l'emploi ont eu lieu, mais à des proportions faibles oscillant entre 0,3% et 5% (cf. graphique ci-dessous pour plus de détails).

Figure n°34: Types d'assistances reçues par les ménages les six (6) derniers mois



2.22.2. Donateurs des assistances

L'Etat reste le principal donateur des assistances. Par ordre d'importance, les principaux donateurs sont respectivement l'Etat dans 72,1% des cas, les ONG pour 47,6%, le système des nations unies (PAM, UNICEF, FAO) pour 26,3%, les parents pour 5,7% des cas. Les autres intervenants dans le domaine comme le CICR particulièrement dans la région de Kidal, Jigiseme Yiri dans la région de Koulikoro. La contribution des parents/amis est relativement élevée à Bamako (35,9%), dans les régions de Kidal (17,5%), Ménaka (12,9%) et Kayes 11,0%).

Tableau n°34: Donateurs des assistances reçues selon la région

REGIONS	De qui avez-vous reçu l'assistance ? (%)											
	Etat	ONG	PAM	FAO	UNICEF	Parents/ Amis	CICR	HCR	MINUSMA	Jigiseme Yiri	Autre	Ensemble
Kayes	78,7	26,9	7,6	7,9	21,1	11,0	0,0	0,0	0,4	0,0	6,7	100,0
Koulikoro	92,2	24,3	3,5	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	0,2	2,7	9,2	100,0
Sikasso	68,4	22,1	6,5	5,6	1,0	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	100,0
Ségou	84,2	17,9	8,7	2,6	2,1	5,1	0,0	0,7	0,0	0,1	1,5	100,0
Mopti	69,1	67,1	15,1	1,1	0,1	1,3	0,5	0,0	0,0	0,1	1,9	100,0
Tombouctou	66,4	83,8	52,3	0,8	4,9	2,3	0,4	0,6	0,5	0,0	2,7	100,0
Gao	33,0	71,4	57,2	3,1	1,6	3,4	0,0	0,2	0,0	0,0	0,6	100,0
Kidal	73,9	64,5	7,9	3,8	1,1	17,5	7,9	0,0	0,0	0,0	2,8	100,0
Bamako	50,6	23,3	12,4	14,6	26,9	35,9	0,0	0,0	0,8	0,0	6,1	100,0
Taoudenni	77,4	83,9	90,9	0,6	1,1	2,1	1,6	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Ménaka	62,2	51,8	75,3	9,8	20,1	12,9	3,6	2,4	0,0	0,0	1,2	100,0
National	72,1	47,6	20,0	2,6	3,6	5,7	0,4	0,3	0,1	0,4	3,2	100,0

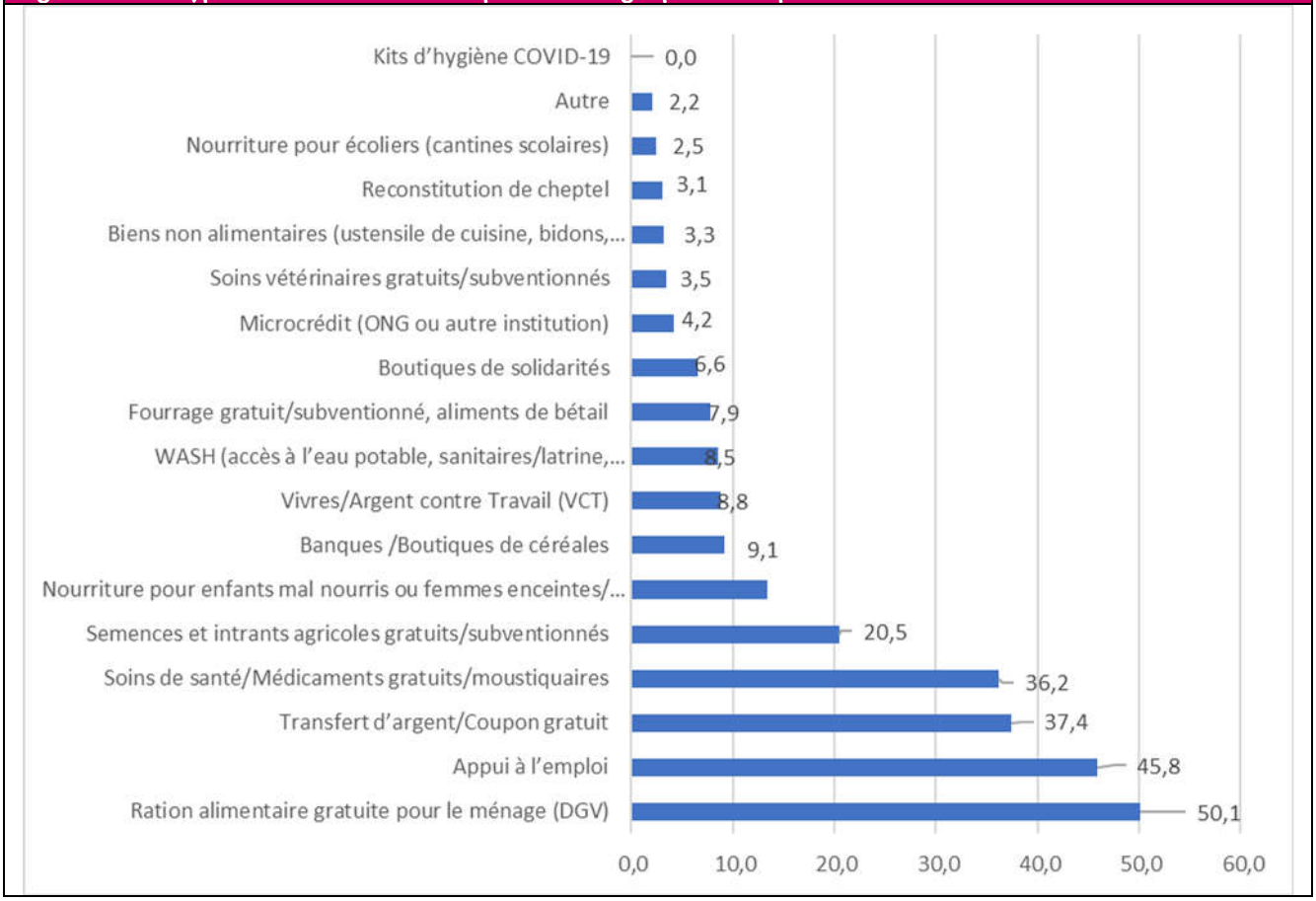
L'utilisation de l'aide reçue est décidée majoritairement par tous les membres du ménage dans 56,2% des cas particulièrement dans tous les cercles exceptés dans la région de Kayes et Koulikoro où c'est les hommes et femmes qui décident et dans celles de Taoudenni où la décision revient aux hommes seuls. Quant à la décision des femmes seules dans la gestion de l'assistance dans les ménages, elle est plus évoquée dans les régions de Taoudenni (18,7%), Ménaka (8,6% et Bamako (7,0%).

2.22.3. Types d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois

Les types d'assistance souhaitées par les ménages pour les six (6) prochains mois portent sur la ration alimentaire gratuite pour le ménage pour 50,1% des cas, l'appui à l'emploi pour 45,8%, le transfert d'argent/coupon gratuit pour 37,4%, les soins de santé/médicaments gratuits/moustiquaires pour 36,2% et les semences et intrants agricoles gratuits/subventionnés pour 20,5% (cf. graphique illustratif ci-dessous pour plus de détails). Selon le sexe du chef de ménage, les assistances souhaitées restent les mêmes. Cependant, l'assistance en Banques/Boutiques de céréales (12,5% contre 8,9% pour les hommes), Transfert d'argent/Coupon gratuit (42,6% contre 37,1%) et les Vivres/Argent contre Travail (VCT) (1,0% contre 8,9%) sont plus sollicités par les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes qui demandent plus les intrants agricoles (21,4% contre 8,0% pour les femmes).

Selon le milieu de vie, les assistances souhaitées restent également les mêmes sauf que pour le milieu rural, le besoin des intrants agricoles (27,5% contre 4,0% pour le milieu urbain), les Soins vétérinaires gratuits/subventionnés (4,5% contre 1,0% en milieu urbain), le WASH (accès à l'eau potable, sanitaires/latrine, savon/détergeant (10,2% contre 4,5% pour l'urbain) sont plus souhaités que pour les ménages urbains.

Figure n°35: Types d'assistance souhaités par les ménages pour les 6 prochains mois



2.23. Sécurité Alimentaire

2.23.1. Classe de sécurité alimentaire

L'appréciation de la situation de sécurité alimentaire des ménages s'est faite dans le cadre de cette ENSAN selon l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) du PAM.
Cette méthodologie CARI prend en compte deux dimensions clés de la sécurité alimentaire :

i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé ;
ii) l'accès aux aliments qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels ou la part des dépenses consacrées à l'alimentation). Dans le CARI, la vulnérabilité économique d'un ménage est déterminée à l'aide de l'ECMEN (Capacité économique à répondre aux besoins essentiels) ou, s'il n'est pas disponible, de la part des dépenses du ménage consacrée à l'alimentation. L'ECMEN est recommandée car il fournit une estimation plus forte de la vulnérabilité des ménages. Son utilisation nécessite le calcul d'un Panier de dépenses minimum (MEB) et panier de dépenses minimum de survie (SMEB) à utiliser comme seuils de dépenses ; et,
iii) L'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation).

Les estimations de la situation de sécurité alimentaire des ménages dans ce rapport sont faites selon deux scenarios possibles de calcul du CARI : considération des parts de dépenses alimentaires (ancienne version de la méthodologie pour le CARI) et la Capacité économique à répondre aux besoins essentiels (nouvelle version-3ieme Edition CARI). Cependant, toutes les comparaisons avec les analyses des années précédentes sont faites en utilisant les résultats de l'ancienne version CARI.

Tableau n°35: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Vulnérables à l'insécurité alimentaire	Modérément en insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Score de consommation alimentaire	Acceptable	N/A	Limite	Pauvre
ECMEN	Dépenses totales>MEB		SMEB≥ Dépenses totales ≤MEB	Dépenses totales ≤SMEB
Part des dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	>= 75%
Indice de stratégie de survie	Aucune	Stratégie de stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'urgence (vente d'actifs productifs majeurs)

Sur la base d'un algorithme incluant les indicateurs susmentionnés, les ménages sont classés en quatre groupes :

Tableau n°36: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)

Classes de sécurité alimentaire	Conditions des ménages	Statut
En sécurité alimentaire	Capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	En sécurité alimentaire
Insécurité alimentaire légère	Dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	
Modérément en insécurité alimentaire	Déficience de consommation alimentaire, OU, Capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence	En insécurité alimentaire
En insécurité alimentaire sévère	Importante déficience de la consommation alimentaire, ou, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiences de consommation alimentaire, OU pire	

La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national selon l'ancienne version de la méthodologie CARI (utilisation de la part des dépenses alimentaires dans le calcul du CARI) est la suivante :

- ⇨ 46,1% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇨ 41,5% des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇨ 11,8% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire et
- ⇨ 0,6% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

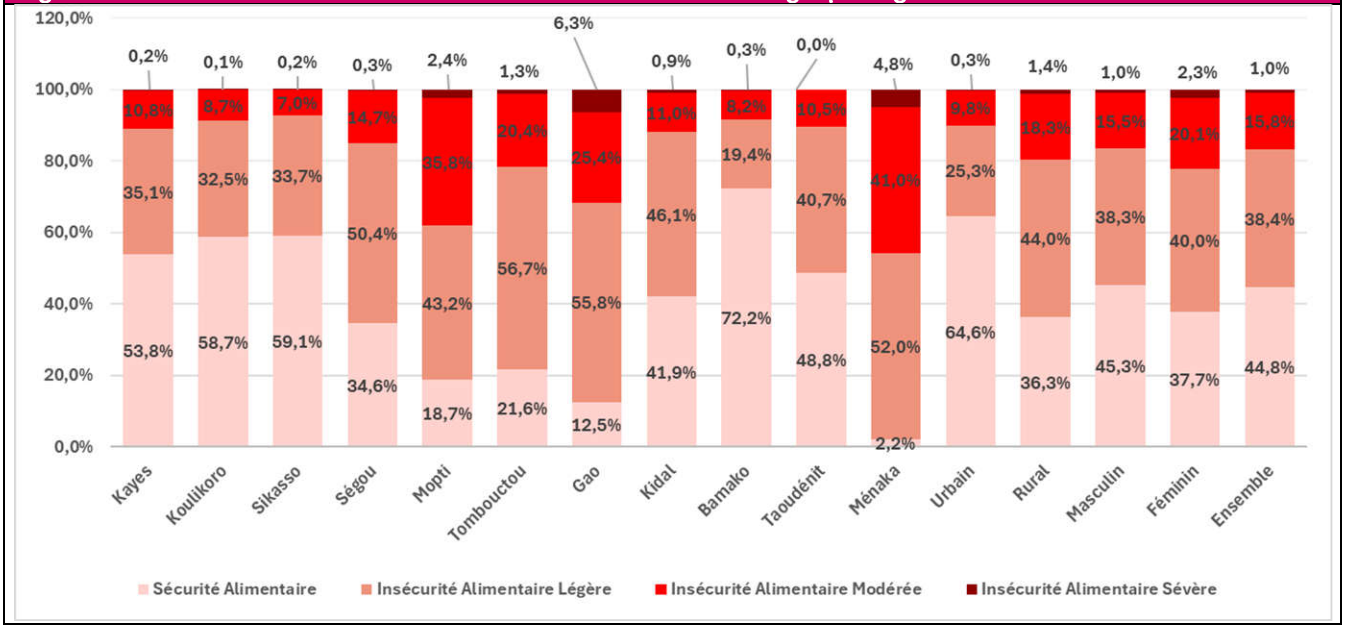
La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national selon la nouvelle version (utilisation de l'ECMEN dans le calcul du CARI) de la méthodologie CARI est la suivante :

- ⇨ 44,8% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇨ 38,4% des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇨ 15,8% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire et
- ⇨ 1,0% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

De ce fait, la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 16,8% des ménages dont 1,0% sont en insécurité alimentaire sous la forme sévère. L'insécurité alimentaire (12,4% selon l'ancienne méthodologie) s'est améliorée par rapport à septembre 2023 (17,5% dont 1,0% d'insécurité alimentaire sévère).

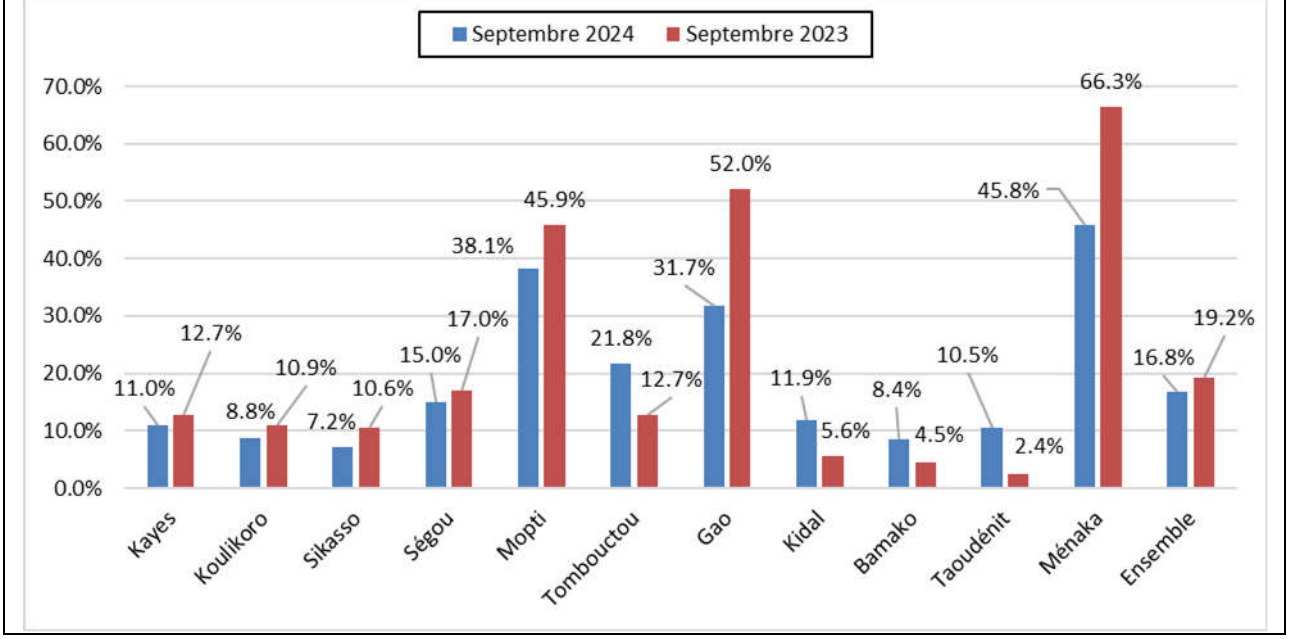
Les régions avec le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire sont par ordre d'importance Ménaka (45,8% dont 4,8% d'insécurité alimentaire sévère), Mopti (38,1% dont 2,4% d'insécurité alimentaire sévère), Gao (31,7% dont 6,3% d'insécurité alimentaire sévère), Tombouctou (21,8% dont 1,3% d'insécurité alimentaire sévère) et Ségou (15,0% dont 0,3% d'insécurité alimentaire sévère).

Figure n°36: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région



Par rapport à l'année passée à la même période, la prévalence de l'insécurité alimentaire est en diminution dans toutes les régions à l'exception de Taoudenni, Tombouctou, Kidal et le district de Bamako. Les diminutions dans les autres régions sont : Gao (52,0% contre 31,7%), Ménaka (66,3% contre 45,8%), Mopti (45,9% contre 38,1%), Sikasso (10,6% contre 7,2%), Ségou (17,0% contre 15,0%), Kayes (12,7% contre 11,0%) et Koulikoro (10,9% contre 8,8%).

Figure n°37: Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par régions septembre 2024 et 2023



Les principaux facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire comprennent la persistance de l'insécurité, principalement au centre et au nord du pays, avec une tendance à s'étendre vers le sud. Cette situation entraîne des déplacements de populations inhabituels, des perturbations des activités socio-économiques telles que la diminution des productions agricoles, le vol de bétails, et la perturbation des flux d'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires, ainsi que des difficultés d'accès humanitaire et aux services sociaux de base. En outre, les chocs climatiques tels que les sécheresses et les inondations, les facteurs biophysiques tels que la présence des ravageurs, les défis économiques tels que l'augmentation des prix des produits alimentaires de base et la vulnérabilité économique, ainsi que les pratiques agricoles et d'élevage (dommages causés par les animaux, maladies et ennemis des cultures) contribuent également à cette insécurité alimentaire. L'inflation, en raison d'un environnement national, sous-régional et international défavorable, exerce une pression négative sur les moyens de subsistance des ménages, en particulier dans les centres urbains. De plus, le mauvais état des routes et la perturbation des réseaux téléphoniques, principalement dans le nord et par endroits dans le centre

du pays, a contribué à restreindre les activités économiques comme les transferts et les transactions commerciales.

2.23.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche principalement :

⇨ **Les ménages pauvres :**

- ✓ 42,0% des ménages en insécurité alimentaire pour le quintile d'indice de bien-être économique le plus pauvre ;
- ✓ La proportion de ménages en insécurité alimentaire diminue en fonction de l'amélioration du bien-être économique (augmentation de la richesse) ;
- ✓ Il est cependant intéressant de noter que les ménages classés comme riches, c'est-à-dire possédant le plus de biens et équipements, peuvent être touchés par l'insécurité alimentaire : 15,1% des ménages considérés comme riches sont en insécurité alimentaire.

Tableau n°37: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le quintile de richesse du ménages sept 2022

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Le plus pauvre	34.5	48.4	16.7	0.4
Pauvre	26.0	49.0	22.6	2.3
Moyen	29.8	43.2	25.0	1.9
Riche	52.9	34.8	12.0	0.3
Le plus riche	81.6	15.6	2.8	0.0

⇨ **Les ménages dirigés par des femmes et des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) :**

- ✓ Les femmes chefs de ménages ont un niveau d'insécurité alimentaire plus élevé que ceux des ménages dirigés par les hommes (22,3% contre 16,4% pour les hommes chefs de ménage). En effet, les ménages dirigés par les femmes se trouvent dans une situation économique plus précaire car ils possèdent moins d'actifs productifs, gagnent moins de revenus, sont les plus endettés, dépendent plus de l'assistance et utilisent plus de stratégies d'adaptation pour acquérir de la nourriture.
- ✓ Le niveau d'insécurité alimentaire diminue à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. En effet, 19,7% des ménages dirigés par des chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre seulement 3,8% pour ceux qui ont un niveau supérieur.

Tableau n°38: Distribution (%) des classes de sécurité alimentaire selon le selon le niveau d'instruction du chef de ménages sept 2024

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Aucun	36.6	43.7	18.3	1.4
Alphabétisé ou Coranique	37.9	42.8	18.0	1.3
1er cycle fondamentale	44.2	38.3	16.5	1.1
2e cycle fondamentale	57.1	31.4	11.3	0.2
Secondaire	75.0	18.8	6.0	0.1
Supérieur	83.0	13.2	3.8	0.0

⇨ **Les ménages en insécurité alimentaire sous la forme la plus sévère et modérée vivent essentiellement de :**

- ✓ Aides/Dons humanitaires (Etat ou des organisations) ;
- ✓ Aides/Dons sociaux (communauté/famille et/ou des tierces personnes) ;
- ✓ Emprunts/Dettes ;
- ✓ Exploitation forestières (vente d'herbe/fourrage/bois collectés, charbon etc. ;
- ✓ Production/Vente de produits de chasse/cueillette ;
- ✓ Artisanat/Artiste/griot ;
- ✓ Ouvrier et travailleur journalier non agricole ;
- ✓ Ouvrier et travailleur journalier agricole ;
- ✓ Production/vente de produits d'élevage.

⇨ **Les ménages ruraux :**

La prévalence de l'insécurité alimentaire est de 19,7% en milieu rural contre 10,1% en milieu urbain.

⇨ **Insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation de survie :**

Plus les ménages sont en insécurité alimentaire, plus ils utilisent des stratégies de survie et plus la prévalence de l'indice réduit de stratégies est élevée.

Tableau n°39: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon l'indice de stratégies du ménage

Classe	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
CSI réduit	0.1	3.4	4.9	15.9

⇨ **Insécurité alimentaire et ciblage : les ménages en insécurité alimentaire ont reçu davantage d'assistance**

L'analyse des résultats montre que les ménages ayant reçu plus d'assistances ont une prévalence supérieure aux ménages n'ayant reçu aucune assistance (27,9% contre 13,2%).

Tableau n°40: Distribution (%) des classes de Sécurité Alimentaire selon que le ménage a reçu ou non une assistance alimentaire

Classe		Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages (%)			
		Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Assistance alimentaire reçue par le ménage	Non	51.0	35.9	12.5	0.7
	Oui	26.1	46.0	25.7	2.2

La lecture du tableau ci-dessous montre que les ménages déplacés sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages résidents. Le montant de l'épargne diminue à mesure que sa situation d'insécurité alimentaire augmente. Par ailleurs, le montant de l'épargne est en baisse par rapport à la même période de l'année dernière. Par contre, la taille de ménage n'influence pas forcément sur sa situation de sécurité alimentaire.

Tableau n°41:Profil des ménages en insécurité alimentaire selon d'autres critères

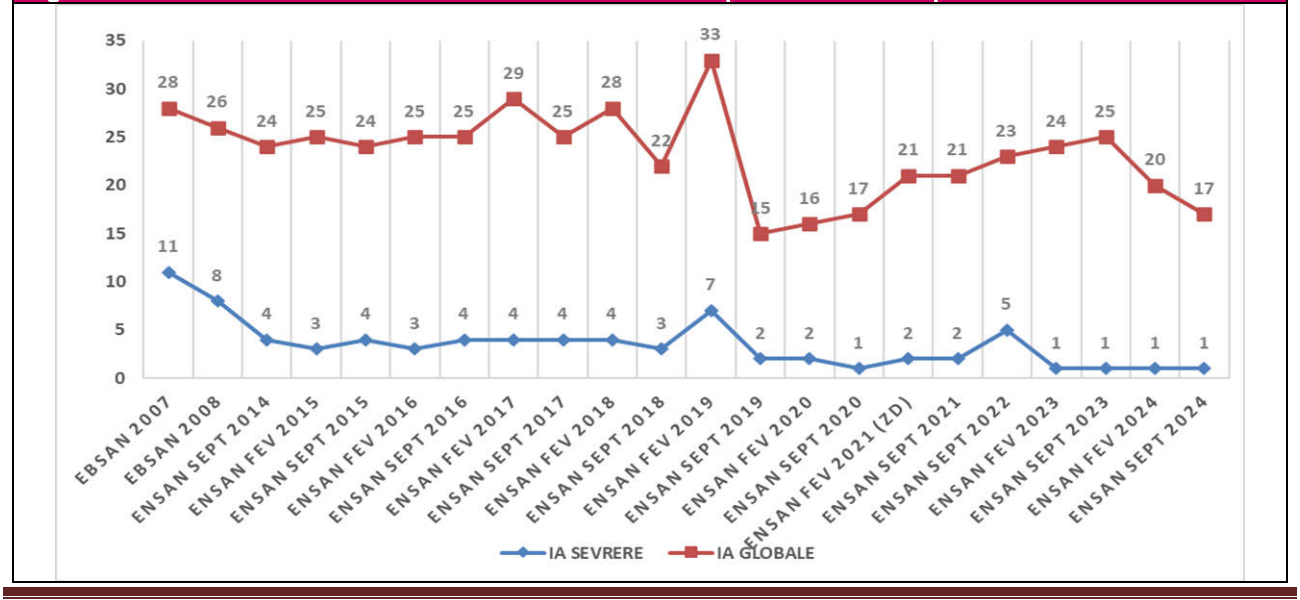
Profil des ménages	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Résident (%)	45.1	38.4	15.6	1.0
Déplacé (%)	23.1	44.0	26.5	6.4
Taille du ménage Moyen	8.8	10.5	9.4	7.6
Superficies actuelles cultivées (ha)	2.5	3.4	2.5	1.3
Montant Epargné (F CFA)	164,661.0	77,438.5	51,469.5	20,224.6

2.23.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali

Depuis février 2020, une hausse légère mais continu de la prévalence de l'insécurité alimentaire globale au niveau national est observée sans cependant atteindre les niveaux d'avant septembre 2018 (24-28%). Après la nette amélioration entre février 2019 (33%) et septembre 2019 (15%) La situation a connu une détérioration progressivement pour atteindre 25% en septembre 2023. Et depuis, une amélioration est encore observée jusqu'à ce mois de septembre 2024.

Quant à la forme sévère, elle de l'insécurité alimentaire évolue entre 2% et 1% depuis septembre 2019 mis à part un pic de 5% en septembre 2022 et à partir duquel elle s'est stabilisée à 1%.

Figure n°38: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à septembre 2024



La situation de sécurité alimentaire des ménages, au niveau national, cache d'importantes disparités qui existent entre les différentes régions et entre les cercles. La prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale (16,8%) dans 24 cercles du pays contre 21 en février 2024. Cette prévalence était moyennement élevée à très élevée cf. graphique ci-dessous).

Figure n°39: Distribution de l'insécurité alimentaires selon les cercles ENSAN SEPT 2024

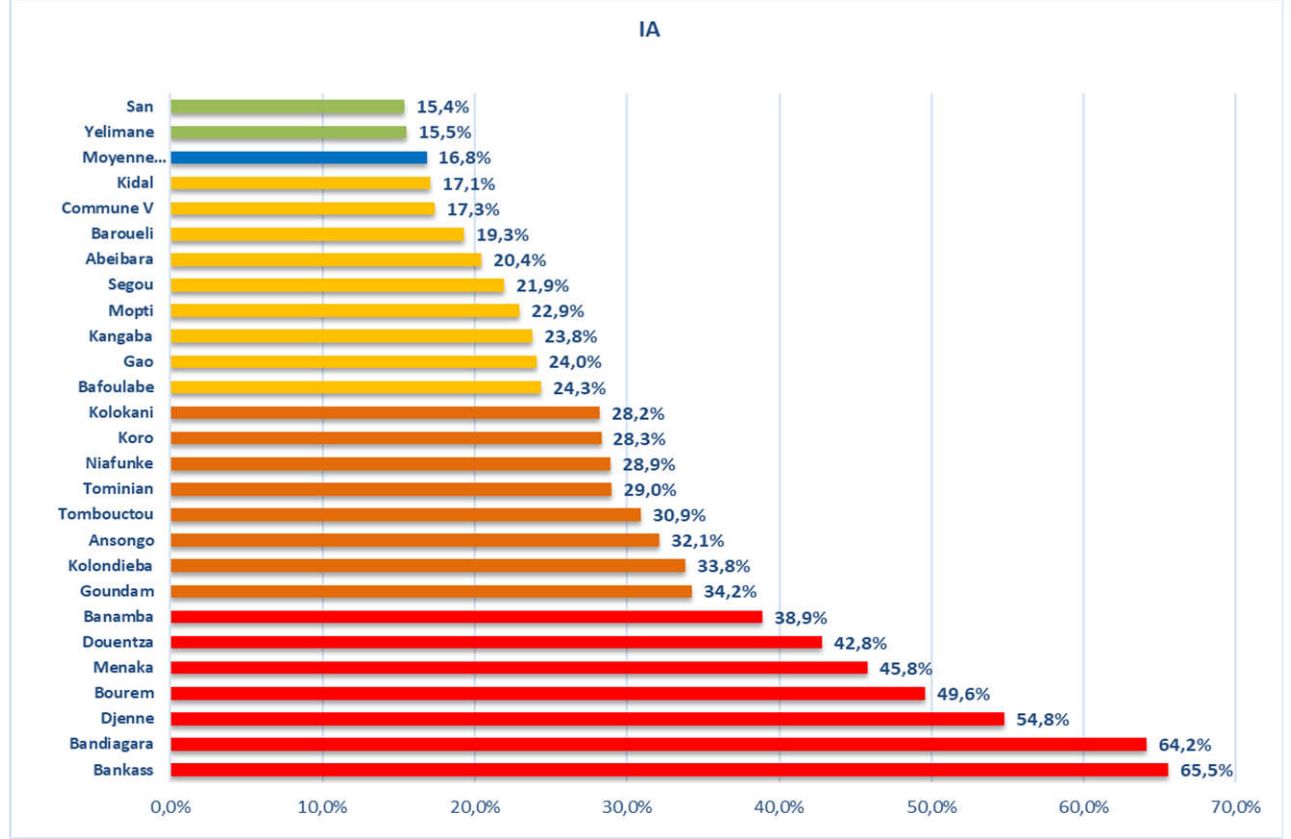


Tableau n°42: Comparaison des taux d'insécurité alimentaire de Septembre 2024 et Septembre 2020 (%)

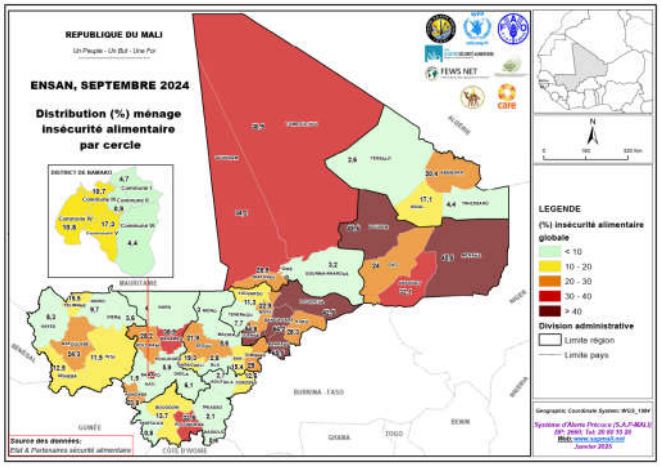
Région	Cercle	ENSAN septembre 2024 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2023 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2022 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2021 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	ENSAN septembre 2020 Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Ecart septembre 2024_2023	Ecart septembre 2024_2022	Ecart septembre 2024_2021
Kayes	Kayes	8.3	2.8	14.38	0.4	0.4	5.5	-6.08	7.9
	Bafoulabe	24.3	52.7	33.43	17.4	17.4	-28.4	-9.13	6.9
	Diéma	3.6	20.8	51.14	22.3	22.2	-17.2	-47.54	-18.7
	Kéniéba	12.5	5.4	22.81	13.4	13.5	7.1	-10.31	-0.9
	Kita	11.5	8.4	11.64	12.6	12.7	3.1	-0.14	-1.1
	Nioro	9.7	8.4	20.62	15.9	15.3	1.3	-10.92	-6.2
	Yélimané	15.5	0	21.27	0.5	0.5	15.5	-5.77	15
Koulikoro	Koulikoro	5.9	0.7	60.57	7.8	7.8	5.2	-54.67	-1.9
	Banamba	38.9	25.3	28.64	38.6	38.5	13.6	10.26	0.3
	Dioïla	6.1	0.1	51.66	53.8	53.8	6	-45.56	-47.7
	Kangaba	23.8	9	41.94	29.6	29.6	14.8	-18.14	-5.8
	Kati	1.5	10.7	14.08	12.1	12.1	-9.2	-12.58	-10.6
	Kolokani	28.2	56.9	66.86	78.3	78.6	-28.7	-38.66	-50.1
	Nara	4	3.7	9.98	24.4	24.4	0.3	-5.98	-20.4
Sikasso	Sikasso	2.1	0.7	13.13	19.4	19.5	1.4	-11.03	-17.3
	Bougouni	13.7	23.2	9.82	17.8	17.6	-9.5	3.88	-4.1
	Kadiolo	0.4	9.6	34.75	4.6	4.6	-9.2	-34.35	-4.2
	Kolondièba	33.8	27.6	16.73	26.4	27	6.2	17.07	7.4
	Koutiala	2.7	11.5	25.84	1.4	1.4	-8.8	-23.14	1.3
	Yanfolila	0.8	9.3	48.61	9	9	-8.5	-47.81	-8.2
	Yorosso	12.6	13.5	20.91	4.4	4.4	-0.9	-8.31	8.2
Ségou	Ségou	21.9	14.7	10.68	7	7.1	7.2	11.22	14.9

	Barouéli	19.3	9.7	60.32	4.6	4.6	9.6	-41.02	14.7
	Bla	2.8	25.9	17.52	28.3	28.7	-23.1	-14.72	-25.5
	Macina	5.6	28.5	51.05	4.3	4.3	-22.9	-45.45	1.3
	Niono	3	2.6	6.76	37.6	35.6	0.4	-3.76	-34.6
	San	15.4	16.2	42.8	14.7	14.7	-0.8	-27.4	0.7
	Tominian	29	24.5	69.26	24.6	24.4	4.5	-40.26	4.4
Mopti	Mopti	22.9	15.4	29.43	5.2	5.2	7.5	-6.53	17.7
	Bandiagara	64.2	73.2	38.64	62	62	-9	25.56	2.2
	Bankass	65.5	64.8	64.95	42.3	41.3	0.7	0.55	23.2
	Djenne	54.8	44.4	51.18	19.2	19.1	10.4	3.62	35.6
	Douentza	42.8	45.6	49.19	45.5	53.1	-2.8	-6.39	-2.7
	Koro	28.3	56.2	72.42	75.5	75.5	-27.9	-44.12	-47.2
	Ténenkou	7.7	18.1	45.92	30.6	30.3	-10.4	-38.22	-22.9
	Youwarou	11.3	62.1	66.99	24.6	24.6	-50.8	-55.69	-13.3
Tombouctou	Tombouctou	30.9	35.7	18.27	34.4	34.2	-4.8	12.63	-3.5
	Dire	0	0.1	10.15	11	11	-0.1	-10.15	-11
	Goundam	34.2	2.5	41.13	26.9	26.9	31.7	-6.93	7.3
	Gourma-Rharous	3.2	19.6	35.41	28.4	28.5	-16.4	-32.21	-25.2
	Niafunké	28.9	18.5	0	29.4	29.5	10.4	28.9	-0.5
Gao	Gao	24	29.2	52.3	23	23.1	-5.2	-28.3	1
	Ansongo	32.1	73	19.29	66.7	66.7	-40.9	12.81	-34.6
	Bourem	49.6	73	57.58	59.7	59.9	-23.4	-7.98	-10.1
	Ménaka	45.8	79	62.4	20.3	20.3	-33.2	-16.6	25.5
Kidal	Kidal	17.1	3.3	16.77	20.2	20.2	13.8	0.33	-3.1
	Abéïbara	20.4	2	59.65	38.5	38.5	18.4	-39.25	-18.1
	Tessalit	2.6	11.4	10.37	38	38.1	-8.8	-7.77	-35.4
	Tin-Essako	4.4	5.9	29.3	39.1	38.9	-1.5	-24.9	-34.7
Taoudenni	Taoudenni	10.5	0	-	-	-	10.5		
	Achouratt		0	-	-	-	0		
	Al-Ourche		0	-	-	-	0		
	Araouane		6.3	-	-	-	-6.3		
	Boujbeha		4.2	-	-	-	-4.2		
	Foum-Elba		0	-	-	-	0		
Ménaka	Ménaka	45.8	79	-	-	-	-33.2		
	Andéramboukane		91.6	-	-	-	-91.6		
	Inékar		90.1	-	-	-	-90.1		
	Tidermène		55.3	-	-	-	-55.3		
Bamako	Commune I	4.7	4.6	5.77	2.9	2.9	0.1	-1.07	1.8
	Commune Ii	0.9	1.7	4.48	0.6	0.6	-0.8	-3.58	0.3
	Commune Iii	10.7	4.2	1.32	2.1	2.1	6.5	9.38	8.6
	Commune Iv	10.8	0.3	10.77	11.5	11.4	10.5	0.03	-0.7
	Commune V	17.3	4.7	19.3	0	0	12.6	-2	17.3
	Commune Vi	4.4	10	4.37	4.8	4.8	-5.6	0.03	-0.4

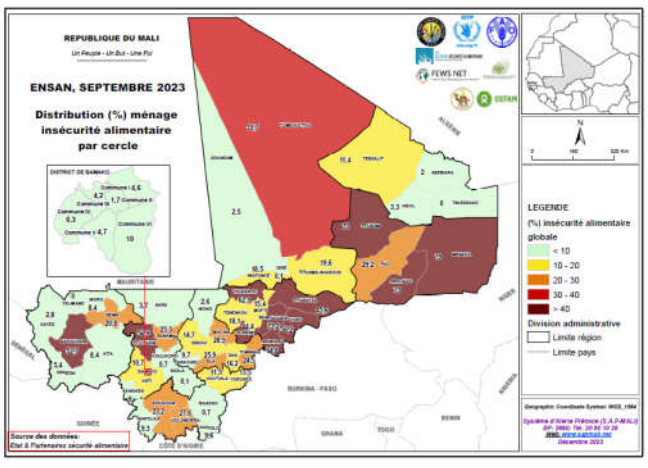
Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2023 et septembre 2024 sont ceux de Goundam (31.7%), Abéïbara (18.4%) et Yélimané (15.5%).

Carte n°10: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle

ENSAN septembre 2024

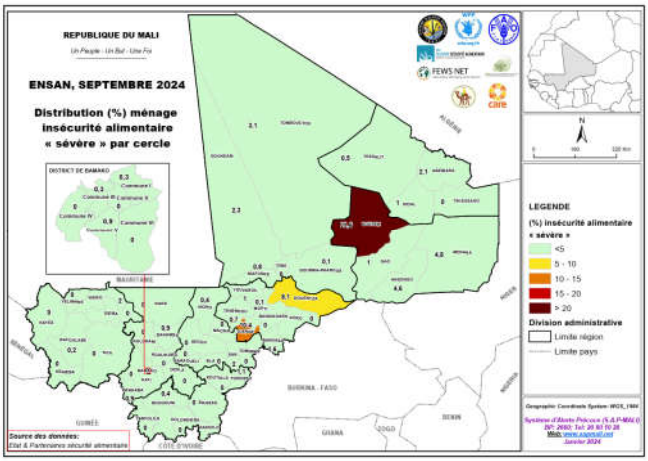
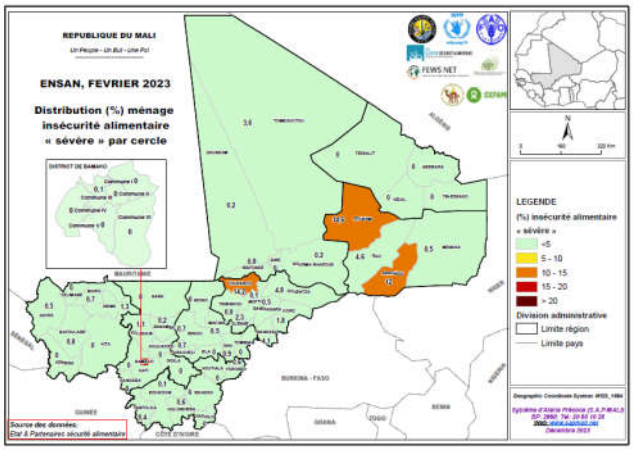


ENSAN septembre 2023

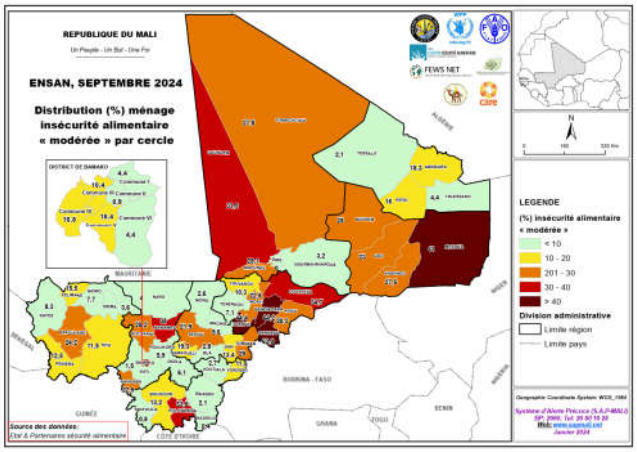
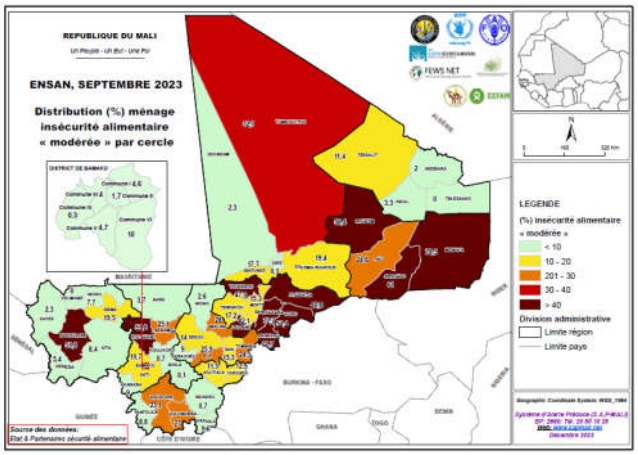


⇨ **Evolution de l'insécurité alimentaire (selon le type) au cours de 6 derniers mois**

Carte n°11: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle

ENSAN septembre 2024	ENSAN septembre 2023
	

Carte n°12: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle

ENSAN septembre 2024	ENSAN septembre 2023
	

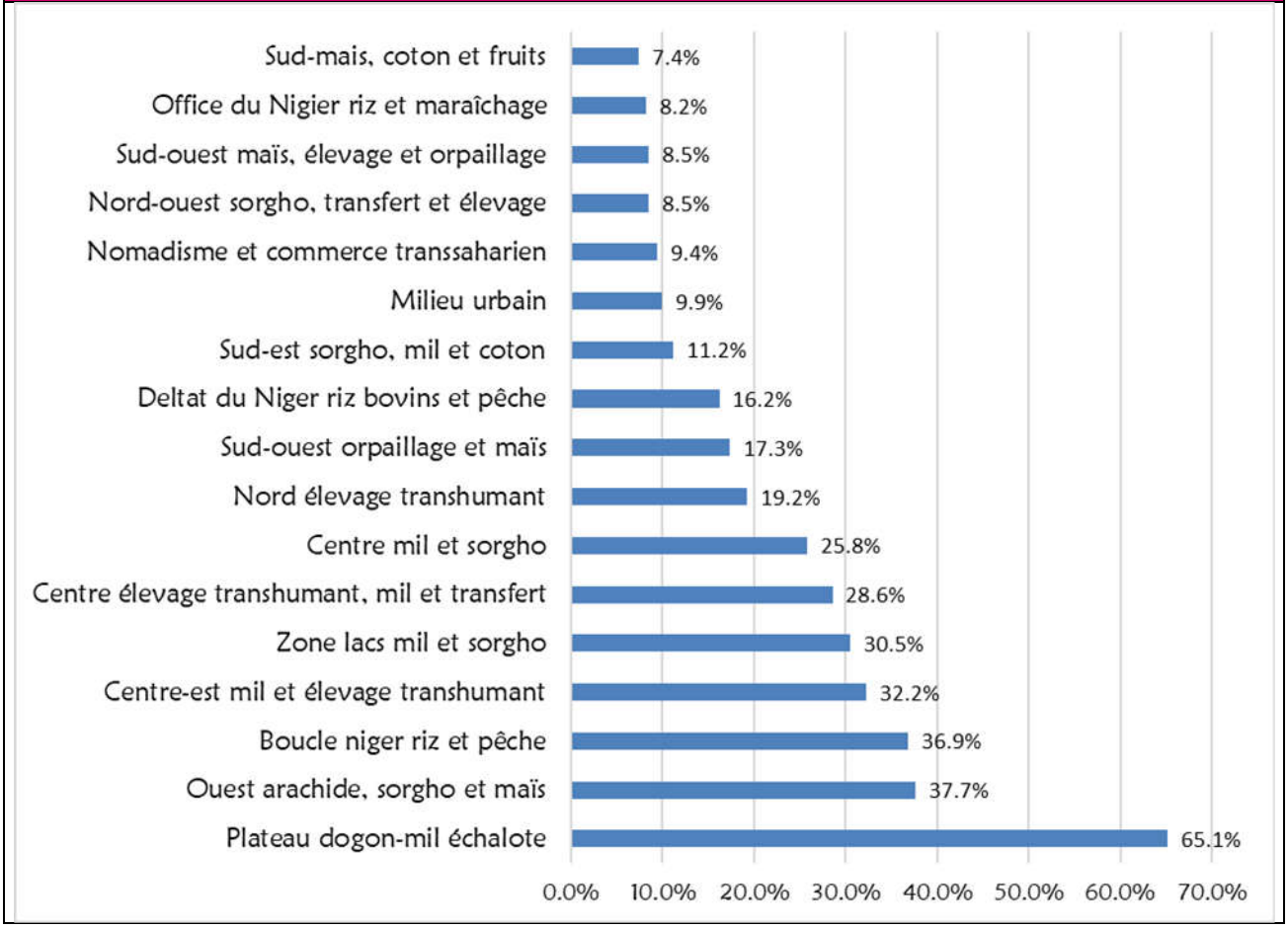
2.23.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

Tableau n°43: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence (ZME) septembre 2024 (%)

Zone de moyens d'existence	Sécurité Alimentaire	Vulnérables à l'Insécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire sévère
Nomadisme et commerce transsaharien	45.1	45.5	9.0	0.4
Nord élevage transhumant	13.0	67.8	18.2	1.0
Boucle Niger riz et pêche	14.3	48.9	27.9	9.0
Centre élevage transhumant, mil et transfert	8.1	63.3	25.5	3.1
Plateau dogon-mil échalote	1.5	33.4	65.1	0.0
Delta du Niger riz bovins et pêche	30.0	53.8	15.1	1.1
Office du Niger riz et maraîchage	57.2	34.6	8.0	0.2
Nord-ouest sorgho, transfert et élevage	51.1	40.3	8.5	0.1
Centre mil et sorgho	25.0	49.2	24.5	1.3
Sud-est sorgho, mil et coton	49.0	39.8	11.0	0.1
Sud-mais, coton et fruits	57.3	35.3	7.3	0.1
Sud-ouest maïs, élevage et orpaillage	44.2	47.4	8.5	0.0
Centre-est mil et élevage transhumant	19.2	48.6	28.1	4.1
Zone lacs mil et sorgho	19.4	50.1	28.8	1.7
Ouest arachide, sorgho et maïs	15.8	46.5	37.6	0.1
Sud-ouest orpaillage et maïs	55.2	27.5	17.1	0.2
Milieu urbain	64.8	25.2	9.7	0.3
Ensemble	44.8	38.4	15.8	1.0

L'analyse de la sécurité alimentaire en fonction des zones de moyens d'existence montre que les zones agropastorales et pastorales dans les régions du nord et du centre sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire notamment les zones ML05 « Plateau dogon-mil échalote » (65,1%) et ML15 « Ouest arachide, sorgho et maïs » (37,7%). Ces zones de moyen d'existence sont suivies par celles de la ML06 « Boucle du Niger riz et pêche » (26,9%), ML13 « Centre-est mil et élevage transhumant » (32,2%), ML14 « Zone de lacs mil et sorgho » (30,5%). Ceci confirme la grande vulnérabilité de ces zones de moyens d'existence exacerbée par les effets négatifs de l'insécurité et du changement climatique.

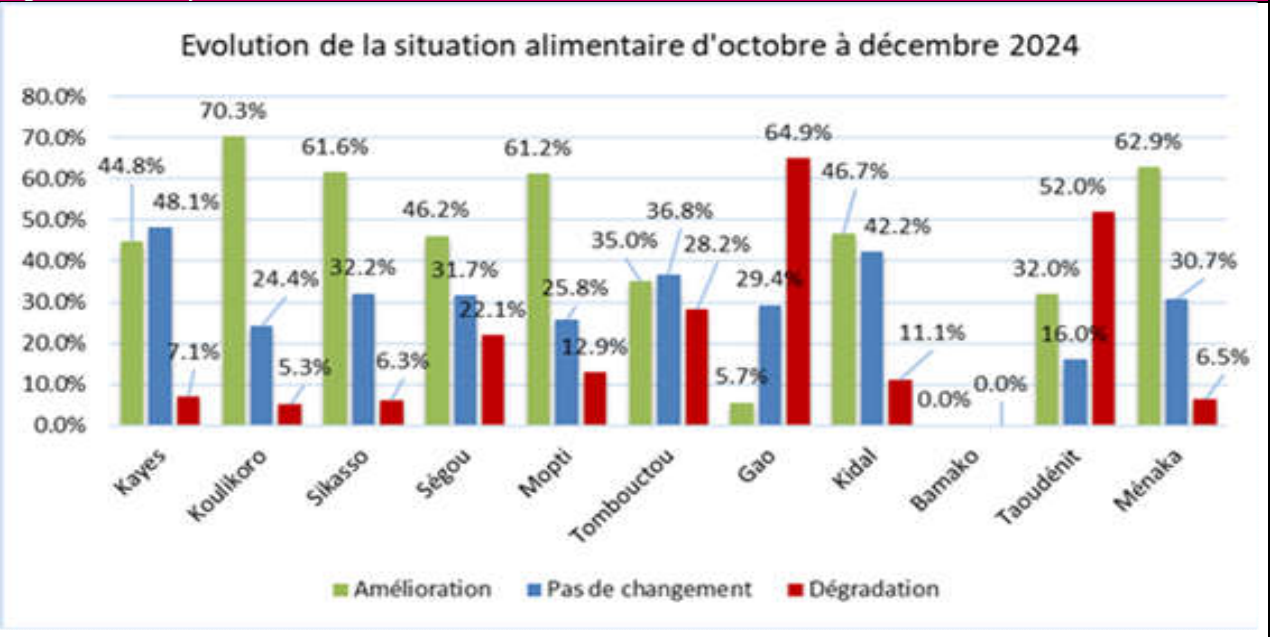
Figure n°40: Distribution de l'insécurité Alimentaire selon les Zones de moyens d'existence (ZME) ENSAN sept 2024

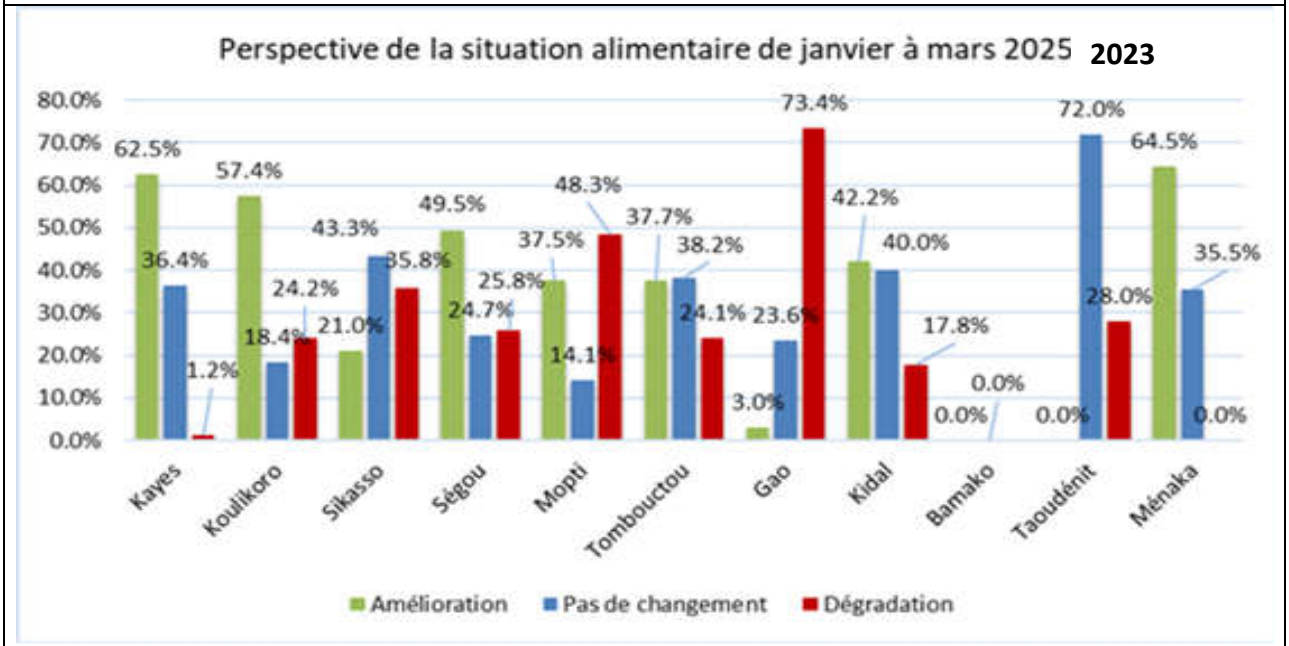


2.23.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2024, ainsi que de janvier à mars 2025, les discussions menées avec les communautés laissent entrevoir une amélioration générale ou une stabilité pour la plupart des communautés enquêtées. Cette tendance est attribuable essentiellement à la bonne disponibilité des récoltes. Cependant, dans certaines communautés des situations de dégradation persistent. Toutefois, il convient d'interpréter avec prudence les résultats des régions de Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal, en raison de limitations de couverture des données pour cet indicateur dans ces zones.

Figure n°41: Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire au Mali





Les perspectives de dégradation de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2024 sont beaucoup plus prononcée pour la région de Gao (64,9%), Taoudenni (52,0%), Tombouctou (28,2%), Ségou (22,1%). Entre janvier et mars 2025, elles seraient beaucoup plus prononcées pour les régions de Gao (73,4%), Mopti (48,3%), Sikasso (35,8%), Taoudenni (28,0%), Ségou (25,8%), Koulikoro (24,2%), Tombouctou (24,1%) et Kidal (17,8%).

2.24. Nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de 0 à 59 mois

La malnutrition est l'un des principaux problèmes de santé et de bien-être qui affecte les enfants dans les pays en développement en général et au Mali en particulier.

Selon la définition de l'OMS, la malnutrition se caractérise par un « état pathologique résultant de la carence ou de l'excès, relatif ou absolu, d'un ou plusieurs nutriments essentiels, que cet état se manifeste cliniquement ou ne soit décelable que par des analyses biochimiques, anthropométriques ou physiologiques ». Elle résulte aussi bien d'une alimentation inadéquate que d'un environnement sanitaire déficient. Les pratiques alimentaires inadéquates font référence, non seulement à la qualité et à la quantité des aliments donnés aux enfants, mais aussi aux étapes de leur introduction.

Au Mali, la malnutrition et le mauvais état de santé des populations apparaissent comme des problèmes majeurs de santé publique qui doivent trouver des solutions dans les programmes de développement.

Les données des enquêtes nutritionnelles ENSAN de septembre, 2023, 2022 et 2021 donnent des prévalences de :

- ✓ pour la malnutrition aiguë/émaciation 12,2% dont 3,5% de forme sévère en septembre 2023 ; 10,3% dont 3,9% de forme sévère en septembre 2022 ; 9,9% dont 1,5% de forme sévère en septembre 2021 et 11,1% dont 1,9% de forme sévère en septembre 2020 ;
- ✓ pour l'insuffisance pondérale ou malnutrition globale 15,3% dont 2,7% de forme sévère en septembre 2023 ; 10,7% dont 3,2% de forme sévère en septembre 2022 ; 16,7% dont 3,6% de forme sévère en septembre 2021 et 16,0% dont 4,2% de forme sévère en septembre 2020 ;
- ✓ et la malnutrition chronique ou retard de croissance 24,1% dont 6,9% de forme sévère en septembre 2023 ; 20,8% dont 8,8% de forme sévère en septembre 2022 ; 24,7% dont 8,7% de forme sévère en septembre 2021 et 25,9% dont 10,0% de forme sévère en septembre 2020.

La prévention de la malnutrition ainsi que la promotion des bonnes pratiques alimentaires, nutritionnelles, d'hygiène d'assainissement (WASH) est un axe privilégié d'intervention de l'Etat et de ses partenaires pour endiguer ce phénomène. Toutefois, pour mieux planifier ces interventions, la disponibilité de données statistiques fiables est indispensable et c'est cela qui explique entre autres la prise en compte des données nutritionnelles dans l'enquête ENSAN.

2.24.1. Sensibilisation et éducation nutritionnelle

L'analyse de la partie nutrition de l'ENSAN comporte un aspect sur la sensibilisation/éducation nutritionnelle et la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans. Cette partie a renseigné **les proportions de FAP ayant été sensibilisées** sur certains thèmes de bonnes pratiques nutritionnelles et de WASH.

⇨ **Participation/exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois**

Il était ressorti qu'en moyenne 31,9% des FAP avaient participé à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête contre 37,1% en septembre 2023, 44,2% en 2022 et 18,3% en septembre 2021.

L'amélioration des proportions de FAP exposées aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle de 18,3% à 31,9% s'explique en grande partie par l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays qui permet de plus en plus la reprise des activités des services techniques et des ONG partenaires. La situation demande toujours une plus grande mobilisation de l'Etat et de ses partenaires pour la reprise et l'intensification des interventions partout dans le pays.

Tableau n°44: Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois au Mali de septembre 2020 à sept 2024 (%)

Région	Evolution de l'accès aux différents messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au Mali de septembre 2020 à septembre 2024 selon ENSAN (%) FAP				
	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-21	Sept-20
Kayes	27,7	25,0	36,3	7,5	12,2
Koulikoro	45,4	32,7	71,3	20,6	46,7
Sikasso	22,9	18,8	29,4	28,6	43,5
Ségou	38,3	61,3	48,3	21,9	40,8
Mopti	35,4	31,5	51,6	22,7	16,8
Tombouctou	22,9	51,5	77,8	15,9	36,6
Gao	8,2	30,9	37,5	12,0	14,6
Kidal	22,2	44,0	10,1	0,6	8,7
Bamako	36,8	54,2	32,7	22,6	44,5
Taoudenni	26,9	43,3	-	-	-
Ménaka	27,5	32,9	-	-	-
Ensemble	**31,9**	**37,7**	**44,2**	**18,3**	**31,1**

⇨ **Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois.**

Les messages diffusés portaient essentiellement sur :

- ✓ le lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène, évoqué par 31,1% des FAP contre 48,5% en septembre 2023, 80,2% en septembre 2022 et 95,7% en septembre 2021 et 31,1% en septembre 2020 ;

- ✓ la pratique de l'allaitement maternel, notifiée par 36,4% des FAP contre 40,4% en septembre 2023, 83,7% en septembre 2022, 76,6% en septembre 2021 et 62,1% en septembre 2020 ;
- ✓ la consommation d'aliments variés a été signalée par 28,1% des FAP contre 29,3% en septembre 2023, 66,8% en septembre 2022, 56,6% en septembre 2021 et 49,7% en septembre 2020 ;
- ✓ la reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant a été notifiée par 26,7% des FAP contre 29,4% en 2023, 60,8% de FAP en septembre 2022 et 51,0% en septembre 2021,
- ✓ la bonne utilisation des aliments a été évoquée par 24,5% des FAP contre 28,2% en septembre 2023, 61,4% en septembre 2022, 47,4% en septembre 2021, puis 40,6% en septembre 2020.

Tableau n°45: Evolution de l'exposition des FAP aux différents thèmes de messages de sensibilisation et éducation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2024 (%)

Région		Bamako	Gao	Kayes	Kidal	Koulikoro	Mopti	Ségou	Sikasso	Tombouctou	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
% de FAP exposées aux message	**Sept 24**	**27,7**	**45,4**	**22,9**	**38,3**	**35,4**	**22,9**	**8,2**	**22,2**	**36,8**	**26,9**	**27,5**	**31,9**
	Sept 23	**25,0**	**32,7**	**18,8**	**61,3**	**31,5**	**51,5**	**30,9**	**44,0**	**54,2**	**43,3**	**32,9**	**37,7**
	Sept 22	36,3	71,3	29,4	48,3	51,6	77,8	37,5	10,1	32,7	-	-	44,2
	Sept 21	7,5	20,6	28,6	21,9	22,7	15,9	12,0	0,6	22,6	9,2	-	18,3
	Sept 20	12,2	46,7	43,5	40,8	16,8	36,6	14,6	8,7	44,5	-	-	31,1
Lavage des mains avec le savon aux moments critiques et l'hygiène **(%)**	Sept 24	39,1	43,5	22,2	50,0	40,2	39,5	13,0	31,1	38,7	52,6	33,2	37,8
	Sept 23	38,7	54,8	26,2	65,6	46,5	56,6	37,5	51,3	64,1	53,3	42,0	48,5
	Sept 22	84,5	83,2	56,3	86,8	82,3	85,9	87,3	41,1	74,6	-	-	80,2
	Sept 21	92,3	91,0	98,8	98,0	90,3	96,5	98,1	66,7	99,3	95,7	-	95,7
	Sept 20	95,0	98,5	94,9	97,1	94,9	85,9	93,3	92,0	98,7	-	-	95,7
Pratique de l'allaitement maternel, notifiée **(%)**	**Sept 24**	**35,1**	**45,7**	**25,9**	**53,9**	**35,1**	**29,9**	**11,3**	**22,2**	**39,3**	**21,3**	**25,9**	**36,4**
	Sept 23	**27,3**	**46,5**	**20,2**	**67,2**	**33,4**	**52,8**	**27,6**	**43,3**	**52,8**	**24,9**	**33,9**	**40,4**
	Sept 22	84,2	93,3	82,1	87,2	76,0	82,3	69,2	68,9	83,4	-	-	83,7
	Sept 21	92,3	61,9	88,1	82,2	73,1	72,9	75,1	66,7	68,8	82,6	-	76,6
	Sept 20	37,5	55,1	82,8	77,5	81,8	35,7	85,2	82,8	40,8	-	-	62,1
Consommation d'aliments variés **(%)**	**Sept 24**	**23,4**	**40,6**	**17,5**	**44,7**	**23,5**	**21,7**	**6,9**	**17,8**	**33,2**	**19,3**	**21,9**	**28,1**
	Sept 23	**16,8**	**30,0**	**18,0**	**50,7**	**21,0**	**45,2**	**23,6**	**36,4**	**38,6**	**19,4**	**16,5**	**29,3**
	Sept 22	44,3	85,7	67,3	69,2	59,7	66,3	54,3	38,9	71,7	-	-	66,8
	Sept-21	76,4	51,5	76,3	62,8	53,2	48,7	31,0	33,3	40,1	82,6	-	56,6
	Sept-20	25,6	52,3	73,3	57,9	58,8	17,8	66,5	72,4	30,3	-	-	49,7
Reconnaissance des signes de la malnutrition chez l'enfant **(%)**	**Sept 24**	**25,9**	**41,1**	**18,2**	**32,3**	**23,9**	**24,0**	**6,7**	**15,6**	**28,6**	**15,7**	**22,3**	**26,7**
	Sept 23	**18,5**	**28,5**	**16,6**	**52,1**	**19,6**	**43,4**	**23,4**	**33,8**	**38,2**	**12,1**	**30,0**	**29,4**
	Sept-22	40,5	71,7	70,0	63,0	43,6	69,0	64,0	41,1	59,2	-	-	60,8
	Sept-21	77,9	45,8	76,5	50,8	45,5	65,9	28,0	33,3	18,3	82,6	-	51,0
	Sept-20	17,8	43,5	75,2	49,5	40,0	29,3	59,2	79,3	28,8	-		45,9
Bonne utilisation des aliments **(%)**	**Sept 24**	**21,8**	**31,0**	**15,8**	**40,8**	**19,5**	**17,3**	**5,1**	**13,3**	**32,1**	**18,9**	**21,9**	**24,5**
	Sept 23	**16,0**	**29,2**	**16,7**	**47,9**	**22,9**	**45,4**	**23,0**	**28,4**	**34,2**	**19,4**	**16,1**	**28,2**
	Sept-22	40,7	83,0	66,1	57,9	46,9	62,7	53,8	25,6	66,4	-	-	61,4
	Sept-21	70,2	43,4	71,2	51,9	37,6	46,1	23,8	16,7	27,1	82,6	-	47,4
	Sept-20	17,5	46,3	68,2	40,7	38,0	11,1	59,2	70,1	23,3	-		40,6

Tableau n°46: Participation/Exposition des FAP aux messages d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon la région, septembre 2024 (%)

Région		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudenni	Ménaka	Ensemble
Participation à une séance de sensibilisation éducation Nutritionnelle	**Septembre 2024**	**27,7**	**45,4**	**22,9**	**38,3**	**35,4**	**22,9**	**8,2**	**22,2**	**36,8**	**26,9**	**27,5**	**31,9**
	Septembre 2023	25	32,7	18,8	61,3	31,5	51,5	30,9	44	54,2	**43,3**	**32,9**	**37,7**
	Septembre 2022	36,3	71,3	29,4	48,3	51,6	77,8	37,5	10,1	32,7	-	-	**44,2**
	Septembre 2021	7,5	20,6	28,6	21,9	22,7	15,9	12,0	0,6	22,6	9,2	-	**18,3**
	Septembre 2020	**12,2**	**46,7**	**43,5**	**40,8**	**16,8**	**36,6**	**14,6**	**8,7**	**44,5**	**-**	**-**	**31,1**
Laver les mains avec le savon ou autres détergents		**39,1**	**43,5**	**22,2**	**50,0**	**40,2**	**39,5**	**13,0**	**31,1**	**38,7**	**52,6**	**33,2**	**37,8**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		92,0	57,5	44,1	47,7	32,9	26,5	19,7	10,0	71,8	9,0	63,2	**53,6**
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		6,3	31,6	42,6	39,4	52,3	27,2	68,2	80,0	8,0	70,1	19,1	**31,0**
Les agents d'une ONG		1,0	5,4	0,7	0,5	12,6	22,0	7,6	10,0	0,7	20,9	14,7	**5,7**
Média audio-visuelle et SMS		0,3	4,7	1,5	8,3	2,1	17,6	0,0	0,0	14,1	0,0	2,9	**6,3**
Ecole/centre de formation		0,5	0,8	11,0	4,0	0,1	5,6	3,0	0,0	5,3	0,0	0,0	**3,3**
Encourager/ pratiquer l'allaitement maternel		**35,1**	**45,7**	**25,9**	**53,9**	**35,1**	**29,9**	**11,3**	**22,2**	**39,3**	**21,3**	**25,9**	**36,4**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)		90,3	58,4	60,9	55,3	33,5	40,9	41,8	0,0	73,7	13,2	62,5	**58,8**
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN		7,8	31,4	25,5	35,6	48,3	24,7	44,0	70,0	3,8	50,9	20,3	**26,5**

Les agents d'une ONG	0,9	4,5	0,1	0,6	15,0	19,1	8,8	20,0	0,8	35,8	6,3	**5,4**
Média audio-visuelle et SMS	0,6	4,5	1,9	6,0	2,8	9,2	0,0	10,0	16,3	0,0	10,9	**5,9**
Ecole/centre de formation	0,4	1,1	11,6	2,0	0,5	5,0	5,5	0,0	5,1	0,0	0,0	**3,2**
Manger une variété d'aliments	**23,4**	**40,6**	**17,5**	**44,7**	**23,5**	**21,7**	**6,9**	**17,8**	**33,2**	**19,3**	**21,9**	**28,1**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)	95,7	55,1	57,9	55,2	37,2	28,3	39,3	12,5	74,6	18,8	57,4	**58,1**
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	2,2	32,5	24,4	32,8	39,5	23,6	42,9	75,0	3,5	56,3	13,0	**24,1**
Les agents d'une ONG	1,0	7,6	1,1	1,2	20,3	24,2	8,9	12,5	0,7	25,0	9,3	**7,0**
Média audio-visuelle et SMS	0,0	4,0	2,0	8,5	2,7	16,8	0,0	0,0	15,8	0,0	20,4	**7,1**
Ecole/centre de formation	0,9	0,7	14,4	2,2	0,3	6,5	8,9	0,0	5,2	0,0	0,0	**3,5**
Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant	**25,9**	**41,1**	**18,2**	**32,3**	**23,9**	**24,0**	**6,7**	**15,6**	**28,6**	**15,7**	**22,3**	**26,7**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)	97,3	54,8	57,8	39,6	25,8	27,5	35,2	14,3	61,9	5,1	50,9	**52,3**
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	2,0	33,0	23,8	45,1	41,5	21,6	51,9	71,4	10,2	53,8	23,6	**26,9**
Les agents d'une ONG	0,3	7,5	0,7	1,0	29,0	25,8	5,6	14,3	1,9	41,0	9,1	**8,9**
Média audio-visuelle et SMS	0,0	3,3	2,9	10,2	2,4	17,9	0,0	0,0	18,8	0,0	16,4	**7,5**
Ecole/centre de formation	0,4	1,3	13,6	2,7	1,2	5,2	7,4	0,0	6,8	0,0	0,0	**3,8**
Pratiquer l'alimentation de complément	**21,8**	**31,0**	**15,8**	**40,8**	**19,5**	**17,3**	**5,1**	**13,3**	**32,1**	**18,9**	**21,9**	**24,5**
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes)	99,0	71,3	51,0	55,6	41,1	40,0	39,0	16,7	79,3	29,8	46,3	**64,0**
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	0,5	20,8	31,9	33,0	35,3	24,9	46,3	83,3	3,5	46,8	31,5	**21,5**
Les agents d'une ONG	0,0	3,9	0,2	0,6	21,1	13,9	4,9	0,0	0,6	23,4	7,4	**4,8**
Média audio-visuelle et SMS	0,3	3,5	1,2	9,3	2,4	13,9	0,0	0,0	11,5	0,0	14,8	**6,2**
Ecole/centre de formation	0,2	0,4	15,4	1,5	0,0	4,0	9,8	0,0	5,1	0,0	0,0	**3,2**

Les activités des programmes de prévention de la malnutrition sont en général menées dans la communauté par les agents de santé, les agents de santé communautaires, les agents/animateurs des ONG à travers plusieurs canaux dont, les causeries débats, les boites à images, les affiches, les médias audiovisuels, etc. Ces messages sont généralement destinés à différentes cibles telles que les groupements féminins, les leaders communautaires, les élèves et étudiants, etc.

Il ressort que, comme par le passé, les sources ou canaux par lesquels les messages ont été reçus étaient essentiellement par ordre d'importance, l'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, …), suivis des agents de santé communautaires puis des agents des ONG et enfin des canaux de communication tels que les médias audiovisuels et SMS. Le rôle des agents des ONG était surtout prépondérant dans les régions de Mopti, Gao, Taoudenni et Kidal.

2.24.2. Consommation de sel iodé dans les ménages

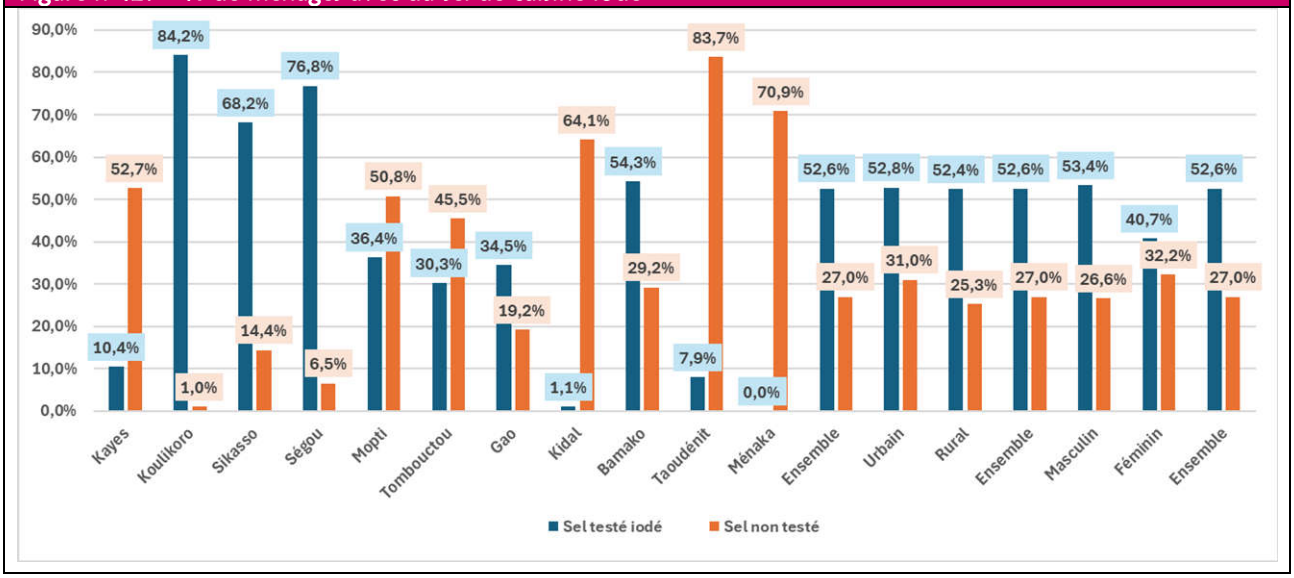
Les carences en vitamines et en minéraux peuvent être à l'origine de certaines maladies. Par exemple, la carence en vitamine A peut entraîner la cécité crépusculaire et un apport insuffisant en fer est à l'origine de l'anémie. Ces carences entraînent aussi des conséquences moins visibles, telle que l'affaiblissement du système immunitaire.

Il est reconnu que la faible consommation de l'iode peut entraîner un retard dans le développement mental de l'enfant (crétinisme) et favoriser l'apparition du goitre chez les adultes. Elle peut également accroître les risques de fausses-couches spontanées, de stérilité, de mortinatalité et de mortalité infantile.

Tableau n°47: Répartition des ménages selon le type de sel consommé

	Quel type de sel votre ménage consomme-t-il ? (%)			Le sel consommé par le ménage est-il iodé ? (%)				
Désignation	**Sel marin (blanc)**	**Sel gemme**	**Les deux types de sel**	**Non iodé (couleur blanche)**	**Oui 15 PPM (couleur violet pâle)**	**Oui plus de 15 PPM (couleur violet foncé)**	**Pas de sel**	**Sel non testé**
Kayes	73,9	19,6	6,5	**29,4**	9,8	0,7	7,5	52,7
Koulikoro	64,9	27,9	7,2	**14,6**	63,8	20,3	0,2	1,0
Sikasso	63,8	33,6	2,6	**17,2**	37,6	30,5	0,3	14,4
Ségou	54,1	25,9	**19,9**	**15,8**	45,5	31,4	0,9	6,5
Mopti	39,5	**44,9**	15,5	8,7	24,5	11,9	4,2	50,8
Tombouctou	13,8	**79,3**	6,9	23,4	20,7	9,6	0,8	45,5
Gao	39,1	**55,0**	5,9	**45,2**	26,5	8,0	1,1	19,2
Kidal	17,8	**35,9**	**46,3**	**34,0**	0,7	0,4	0,8	64,1
Bamako	74,4	22,5	3,1	14,9	29,3	25,0	1,6	29,2
Taoudenni	4,0	**92,5**	3,5	6,0	6,8	1,2	2,4	83,7
Ménaka	39,8	**48,1**	12,1	**25,7**	0,0	0,0	3,4	70,9
Urbain	63,5	31,5	5,0	14,7	32,3	20,5	1,5	31,0
Rural	52,3	36,6	11,1	20,1	34,4	18,1	2,3	25,3
Masculin	55,9	34,9	9,2	18,0	34,3	19,1	2,0	26,6
Féminin	51,8	38,3	9,9	25,4	26,8	14,0	1,7	32,2
Ensemble	**55,6**	**35,1**	**9,3**	**18,5**	**33,8**	**18,8**	**2,0**	**27,0**

Figure n°42: % de ménages avec du sel de cuisine iodé



Il était ressorti des résultats que 52,6% des ménagent disposaient du sel testé iodé pour leur consommation.

Le niveau de consommation du sel iodé reste relativement faible dans les régions de Kayes (10,4% contre 60,2% en septembre 2023 ; 55,6% en septembre 2021 et 55,1% en septembre 2020; de Mopti (36,4% contre 53,6% en septembre 2023 ; 77,8% en septembre 2021 et 90,3% en septembre 2020 ; et celles des régions du nord du pays : Tombouctou (30,3% contre 38,3% en 2023 ; 62,5% septembre 2021 66,2% en septembre 2020) ; Kidal (1,1% contre 8,9% en septembre 2023 et 32,4% en septembre 2021) et Gao (29,0% contre 39.9% en septembre 2021 et 29,8% en septembre 2020). La faible consommation de sel iodé dans les régions nord du pays est liée surtout à la consommation traditionnelle du sel gemme.
En ce qui concerne la région de Kayes, c'est surtout la disponibilité persistante de deux types de sel sur le marché dont le moins chers (non iodé) est vendu entre 1 250F CFA et 1 500F CFA le sac de 25kg et le second type vendu entre 2 500 F CFA et 3 000F CFA.

2.24.3. Alimentation et statut nutritionnel des femmes en âge de procréer (FAP)

La collecte des données de ce mois de septembre 2024 a concerné 21 643 FAP contre 25 240 en septembre 2023, 20 528 en septembre 2022 et 21 897 FAP en septembre 2021.

2.24.3.1. Caractéristiques sociodémographiques de la FAP

✓ **Age des Femmes en âge de procréer.**

L'âge moyen des FAP était de 29 ans comme depuis septembre 2020 avec les plus âgées (30 ans) respectivement à Mopti et Kidal et les plus jeunes à Kayes, Koulikoro et Bamako (28 ans). Les classes d'âges les plus représentées étaient celles des 25 à 29 (19,7%) ans et de 20 à 24 ans (18,1%).

Tableau n°48: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon leur classe d'âge ENSAN septembre 2024 (%)

Région	Age des femmes en âge de procréer selon les six dernies passages de ENSAN							
	Age moyen	<= 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 mois
Kayes	28	19,0	19,0	19,2	17,7	12,7	7,3	4,9
Koulikoro	28	16,6	20,2	18,9	17,8	14,0	8,1	4,5
Sikasso	29	11,5	19,3	21,2	18,4	14,1	9,8	5,6
Ségou	29	14,1	21,2	20,0	17,4	13,3	9,5	4,6
Mopti	30	17,4	12,8	16,6	16,5	15,7	12,5	8,5
Tombouctou	29	15,4	14,5	24,0	20,2	13,5	8,5	4,0
Gao	29	13,7	15,5	22,2	19,7	16,1	9,1	3,7
Kidal	30	9,2	16,6	21,4	20,6	16,8	10,7	4,8
Bamako	28	21,6	20,2	16,8	15,3	13,1	8,3	4,7
Taoudenni	29	4,4	27,3	31,7	13,3	15,3	4,8	3,2
Ménaka	32	8,5	15,0	15,8	22,7	19,4	11,3	7,3
Ensemble	29	15,9	18,1	19,7	17,7	14,1	9,2	5,2
Rural	28	20,5	19,6	17,0	16,8	13,2	8,4	4,4
Urbain	29	14,6	17,7	20,4	18,0	14,3	9,5	5,5
Ensemble sept 24	**29**	**15,9**	**18,1**	**19,7**	**17,7**	**14,1**	**9,2**	**5,2**
Ensemble sept 23	29	15,3	18,5	19,2	17,8	14,4	9,0	5,7
Ensemble sept 22	29	17,8	16,6	18,2	17,1	14,6	9,2	6,5
Ensemble sept 21	29	12,7	17,5	20,4	18,5	15,2	8,7	4,9
Ensemble sept 20	29	14,3	18,5	21,3	18,3	14,7	8,1	4,9
Ensemble sept 19	28	15,3	20,7	22,6	18,9	13,9	5,9	3,0

✓ Niveau d'instruction FAP

Au niveau national, 51,3% des FAP contre 54,2% en septembre 2023 n'avaient aucun niveau d'instruction. Les niveaux les plus représentés concernaient celles n'ayant aucun niveau d'instruction (51,3% contre 54,2% en septembre 2023), suivi des alphabétisées et/ou ayant fréquenté l'école coranique (17,6% contre 23,8% en septembre 2023) ; puis respectivement celles ayant fréquenté le premier cycle fondamental (13,4% cycle fondamental (9,9% comme en septembre 2024).

Tableau n°49: Répartition des FAP selon le niveau d'instruction par région, septembre 2024 (%)

Région	Aucun			Alphabétisé ou Coranique			1er cycle fondamentale			2e cycle fondamentale			Secondaire			Supérieur		
	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22
Kayes	71,1	66,1	79,3	**14,5**	21,8	8,2	9,7	5,4	5,1	4,0	4,4	5	0,7	2	1,5	0,1	0,3	0,8
Koulikoro	46,0	68,1	53,7	**20,1**	14,7	22,6	19,3	9,2	12,1	11,9	5,1	7,7	2,0	2,4	3,1	0,7	0,4	0,8
Sikasso	59,1	68,2	76,3	**9,0**	9,9	4,5	19,3	10,4	7,5	8,9	8,2	8,6	3,1	2,4	2,9	0,6	0,9	0,3
Ségou	56,3	57	61,9	**12,7**	16,3	15,2	14,1	12,3	12	12,1	9,9	7,7	4,0	3,3	2,8	0,8	1,3	0,4
Mopti	59,3	51,5	58,2	**23,5**	32,7	30	9,0	7,3	5,2	6,9	6,1	5	1,1	2,1	1,5	0,1	0,2	0
Tombouctou	33,3	29,9	53,4	**45,4**	56,4	36,6	8,7	5,6	2,2	6,2	4,1	4,3	4,7	3,3	3,1	1,6	0,6	0,4
Gao	60,4	73,3	67,8	**14,3**	13,9	19,8	8,0	8,5	3,9	12,6	2,6	5,1	4,3	1,7	3	0,5	0,1	0,3
Kidal	44,6	42,1	60,9	**43,9**	50,5	38	4,9	4,4	0,9	5,6	2,2	0,2	0,7	0,8	0	0,3	0	0
Bamako	30,0	29	29,7	**9,7**	12,2	13,6	16,9	11,8	12,2	20,6	19,3	16,2	17,9	19,1	18,2	4,8	8,6	10,1
Taoudenni	24,5	28,7	-	**75,5**	65	-	0,0	6	-	0,0	0,3	-	0,0	0	-	0,0	0	-
Ménaka	56,3	56,6	-	**31,6**	33,7	-	11,3	8	-	0,8	1,3	-	0,0	0,3	-	0,0	0,1	-
Ensemble	51,3	**54,2**	**61,4**	**19,8**	**23,8**	**17,6**	13,4	**8,7**	**7,7**	9,9	**7,4**	**7,4**	4,5	**4,3**	**4,3**	1,1	**1,5**	**1,6**

✓ Statut matrimonial des FAP

La majeure partie des FAP étaient mariées, soient 85,5% contre 78,3% en septembre 2023 et 82,5% en septembre 2022.

Parmi elles, 55,4% contre 59,9% en septembre 2023 et 52,8% en septembre 2022, étaient dans un régime monogamique. Il faut noter que 1,2% contre 1,7% en septembre 2023 et 1,4% en septembre d'entre elles étaient veuves.

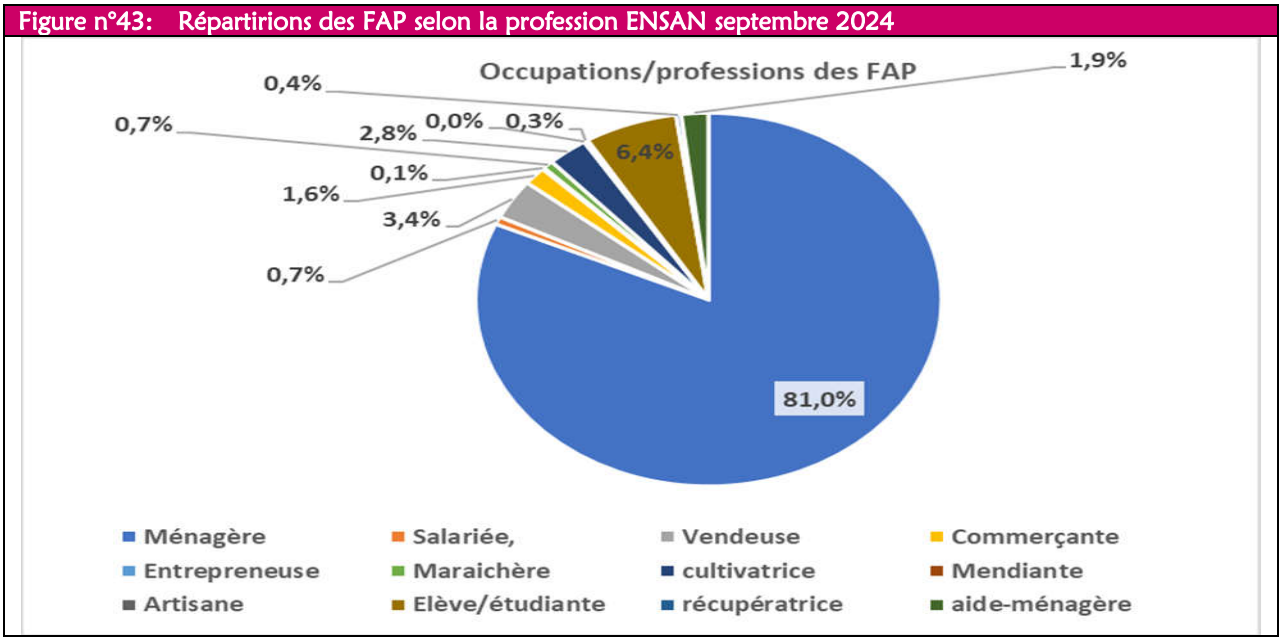
Tableau n°50: Répartition des FAP selon le statut matrimonial par région, septembre 2024 (%)

Région	Statut matrimonial (%)														
	Mariée monogame			Mariée polygame			Séparée/ Divorcée			Veuve			Célibataire		
	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22
Kayes	36,0	44,5	37,3	55,3	46,9	51,9	0,2	0,5	0,5	0,3	0,4	0,4	8,2	7,6	9,6
Koulikoro	54,2	50,8	50,7	35,9	39,5	36,5	0,2	0,1	0,3	0,5	0,3	0,6	9,2	9,2	11,8
Sikasso	40,7	52,6	42,5	52,1	36,3	43,7	0,3	0,2	0,6	0,4	0,6	0,3	6,5	10,3	12,8
Ségou	64,6	62,2	48,4	24,1	27,7	36,7	0,4	0,2	0,3	0,5	0,2	0,8	10,3	9,7	13,7
Mopti	52,9	59,0	51,7	31,1	25,4	27,4	0,3	0,5	0,6	0,8	1,1	1,1	14,9	14,0	19,1
Tombouctou	69,5	71,8	80,1	9,1	10,4	5,5	2,2	2,1	0,6	3,6	3,3	3,0	15,6	12,4	10,5
Gao	77,9	85,8	73,0	6,2	3,9	9,0	2,0	0,9	1,5	4,6	3,7	4,8	9,3	5,6	11,5
Kidal	82,1	89,1	78,3	1,0	0,3	0,6	6,4	3,5	6,3	5,9	4,6	5,4	4,6	2,6	9,5
Bamako	57,6	60,8	54,0	14,4	12,8	10,2	0,5	0,5	1,5	0,6	1,0	1,1	26,8	24,9	33,1
Taoudenni	83,9	75,0	-	0,4	1,7	-	3,6	2,3	-	3,6	6,0	-	8,4	15,0	-
Ménaka	74,9	66,5	-	12,6	1,5	-	3,2	3,1	-	5,3	12,5	-	4,0	16,4	-
Ensemble	**55,4**	59,9	52,8	**30,1**	25,5	29,7	**0,8**	0,8	0,9	**1,2**	1,7	1,4	**12,4**	12,1	15,1

✓ **Profession des FAP**

Les femmes étaient des ménagères à 78,0% contre 81% en septembre 2023, 78,6% en septembre 2022 et 82,6% en septembre 2021 ; 6,2% des élèves/étudiantes (surtout à Bamako) contre 6,4% en septembre 2023, 6,5% en septembre 2022, 3,0% en septembre 2021 ; 5,0% étaient des vendeuses contre 3,4% en septembre 2023, 3,7% en septembre 2022, 3,6% en septembre 2021 (essentiellement dans la région de Sikasso).

Figure n°43: Répartirions des FAP selon la profession ENSAN septembre 2024



✓ **Principales activités sources de revenus des FAP**

Au niveau national, la proportion déjà importante de FAP n'ayant aucune activité comme source de revenus a diminué par rapport aux deux précédentes sessions avec 64,9% contre 65,8% en septembre 2023 et 69,6% en septembre 2022. Cette proportion était élevée et en augmentation dans les régions de Gao (87,8% contre 85,6% en septembre 2023, de Ménaka (81,4 % contre 70,4% en septembre 2023). Celles exerçant des activités sources de revenus étaient surtout :

- ✓ dans le petit commerce avec une légère diminution des pratiquantes (20,3% contre 20,7% en septembre 2023). Cette diminution était également observée dans pratiquement toutes les régions sauf Kayes, Ségou, Kidal et le District de Bamako.
- ✓ dans la production vente de produits agricoles/maraîchers avec en moyenne 8,8% contre 7,4% en septembre 2023. Elles étaient localisées surtout dans la région Sikasso (21,6% contre 19,4% en septembre 2023 et 36,6% en septembre 2022), la région de Koulikoro (16,8% contre 12,9% en septembre 2023 et 18,0% en septembre 2022) et la région de Kayes (16,1% contre 17,5% en septembre 2023).
- ✓ salariat (2,0%) essentiellement observé à Bamako (1,0% en septembre 2023 et 5,5% en septembre 2022 ; l'aide-ménagère observée surtout à Taoudenni (23,7%) et Bamako (2,3% contre 2,9% en septembre

2022) et l'orpaillage observé à Koulikoro (3,8% contre 4,6% en septembre 2023, 4,0% en septembre 2021 et 8,1% en septembre 2020) sont non négligeables dans ces localités.

Tableau n°51:. Répartition des FAP selon la principale source de revenus, septembre 2024 (%)

Désignation	2.8 principales activités source de revenu													
	Pas de revenus	Petit commerce	Commerce	Production vente de produits agricole, maraîchers	Production vente de produits d'élevage	Production vente de produits de la pêche	Salaire	Exploitante de sable	Aides ménagère	Récupératrice	Orpaillage	Exploitation forestière	Autre à préciser	NA
Kayes	70,5	7,0	1,1	**16,1**	1,9	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	2,7	0,1	0,2	0,4
Koulikoro	56,5	20,2	0,8	**16,8**	0,6	0,0	0,5	0,0	0,1	0,0	3,8	0,4	0,2	0,1
Sikasso	64,7	10,2	1,0	**21,6**	0,1	0,0	0,7	0,0	0,2	0,0	0,9	0,1	0,5	0,1
Ségou	60,7	26,9	0,6	**9,1**	0,1	0,0	1,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,9	0,2
Mopti	66,0	29,1	1,7	1,1	0,1	1,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,2	0,7
Tombouctou	64,5	23,4	2,0	0,7	6,5	0,3	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	1,5	0,5	0,9
Gao	87,8	10,6	0,6	0,1	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Kidal	85,2	10,2	2,5	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0
Bamako	57,6	33,3	2,9	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	2,3	0,1	0,0	0,2	1,6	1,6
Taoudenni	67,1	8,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	81,4	18,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	60,3	28,5	2,6	3,1	0,2	0,0	2,1	0,0	1,4	0,1	0,0	0,2	1,5	1,1
Urbain	66,2	18,0	1,0	10,5	1,4	0,3	0,2	0,0	0,4	0,0	1,3	0,4	0,3	0,3
Ensemble 24	**64,9**	**20,3**	**1,4**	**8,8**	**1,1**	**0,2**	**0,6**	**0,0**	**0,7**	**0,0**	**1,0**	**0,3**	**0,5**	**0,5**
Ensemble sept 23	65,8	20,7	1,4	7,4	0,4	0,1	0,7	0,0	0,7	0,0	1,5	0,9	0,4	**0**
Ensemble sept22	**69,6**	**14,0**	**0,7**	**11,2**	**0,5**	**0,1**	**1,0**	**0,0**	**0,8**	**0,1**	**0,9**	**0,3**	**0,7**	**0**

✓ Autres occupations de la FAP

La préparation des repas : il était ressorti que 96,2% des FAP contre 47,2% en septembre 2023, 94,2% en septembre 2022 et 95,4% en septembre 2021 faisaient la cuisine.

Par ailleurs, 56,2% contre 73,3% en septembre 2023, 55,1% en septembre 2022, 40,0% en septembre 2021 et 45,7% en septembre 2020 faisaient la cuisine 2 à 3 fois dans la semaine et 43,1% contre 39,1% en septembre 2022 ; 55,4% en septembre 2021 le faisaient tous les jours notamment dans les régions de Taoudenni, Ménaka, Gao, Kidal et Tombouctou.

Tableau n°52: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient ou non la cuisine ENSAN SEPT 2024 (%)

Région	La FAP fait Cuisine (%)											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois/semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022
Kayes	2,6	2,6	1,5	73,7	84,4	68,4	23,6	20,8	29,4	0,1	0,2	0,7
Koulikoro	5,2	3,5	7,4	67,4	87,9	76,0	27,4	22,0	16,1	0,0	0,7	0,6
Sikasso	1,2	1,3	6,3	74,2	72,2	60,9	24,6	39,0	31,6	0,1	0,1	1,2
Ségou	4,5	1,9	4,5	60,1	77,3	60,8	35,2	36,5	32,2	0,2	0,0	2,6
Mopti	1,6	2,9	5,9	55,9	61,5	55,3	42,4	48,8	38,8	0,1	0,2	0,0
Tombouctou	7,9	3,0	2,9	34,1	63,6	28,3	57,9	81,8	67,8	0,1	0,0	0,9
Gao	4,3	6,6	2,0	21,7	62,7	33,9	73,9	66,2	63,8	0,1	0,1	0,3
Kidal	1,8	4,0	1,2	25,8	63,8	15,3	72,2	75,8	83,4	0,2	0,0	0,0
Bamako	4,9	13,4	8,7	46,2	70,0	47,1	48,8	39,8	43,7	0,1	0,5	0,4
Taoudenni	0,0	5,7	-	11,6	83,0	-	88,4	74,3	-	0,0	1,3	-
Ménaka	2,8	4,2	-	25,1	83,0	-	72,1	41,0	-	0,0	0,2	-
Rural	4,8	10,0	7,9	49,1	69,9	47,6	46,0	41,1	43,6	0,1	0,6	0,9
Urbain	3,4	2,5	4,2	58,3	74,2	57,0	38,2	43,6	38,0	0,1	0,1	0,9
Ensemble	**3,7**	**4,1**	**4,9**	**56,2**	73,3	**55,1**	**40,0**	**43,1**	**39,1**	**0,1**	**0,2**	**0,9**

✓ Pratique de la vaisselle

La vaisselle était faite 2 à 3 jours dans la semaine par 72,9% des FAP contre 73,3% en septembre 2023, 76,1% en septembre 2022, 67,5% en septembre 2021 et chaque jour par 22,8% contre 23,1% en septembre 2023 et 19,3% en septembre 2022.

Tableau n°53: Répartition des FAP selon qu'elles faisaient la Vaisselle/laver habits oui ou non, septembre 2024 (%)

Région	Vaisselle/laver habits ()											
	Non			Oui Parfois (2 à 3 fois /semaine)			Tous les jours			Non Applicable		
	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022
Kayes	1,3	2,1	0,7	88,6	84,4	74,3	10,1	13,3	24,7	0,0	0,2	0,3
Koulikoro	4,6	1,2	4,3	62,9	87,9	88,4	32,4	10,8	7,0	0,0	0,2	0,3
Sikasso	0,9	0,5	4,0	83,3	72,2	68,8	15,8	27,3	26,1	0,0	0,1	1,1
Ségou	2,9	1,3	3,0	68,6	77,3	81,6	28,4	21,5	13,1	0,1	0,0	2,3
Mopti	1,7	2,4	3,9	74,1	61,5	77,6	24,3	36,0	18,4	0,0	0,1	0,1
Tombouctou	10,4	3,6	2,9	59,0	63,6	87,5	30,5	32,7	8,9	0,1	0,1	0,8
Gao	8,0	5,6	6,6	69,0	62,7	79,4	22,5	31,5	12,9	0,5	0,2	1,1
Kidal	2,5	6,0	1,7	74,8	63,8	61,8	22,2	29,5	36,5	0,5	0,7	0,0
Bamako	8,0	10,9	7,1	69,2	70,0	64,5	22,7	18,6	28,4	0,1	0,5	0,0
Taoudenni	0,4	13,7	-	83,5	83,0	-	16,1	2,7	-	0,0	0,7	-
Ménaka	5,3	4,5	-	92,7	83,0	-	1,6	12,4	-	0,4	0,1	-
Rural	6,8	7,9	6,6	70,8	69,9	66,6	22,3	21,7	26,1	0,1	0,5	0,7
Urbain	3,4	2,2	3,2	73,6	74,2	78,5	23,0	23,5	17,6	0,1	0,1	0,8
Ensemble	**4,1**	**3,4**	**3,9**	**72,9**	**73,3**	**76,1**	**22,8**	**23,1**	**19,3**	**0,1**	**0,2**	**0,7**

✓ **Participation aux travaux champêtres :**

Les travaux champêtres occupent une grande partie du temps des femmes dans le milieu rural.

En cette période d'hivernage, 55,5% contre 52,5% en septembre 2023, 56,8% en septembre 2022 et 45,4% en septembre 2021 des femmes avaient déclaré être occupées par les travaux champêtres. Parmi elles, 35,3% contre 33,1% en septembre 2023, 37,4% en septembre 2022 et 30,8% en septembre 2021 travaillaient dans le champ pendant 2 à 3 jours de la semaine, 20,0% contre 19,4% en septembre 2023 comme en septembre 2022 et 14,6% en septembre 2021 le faisaient tous les jours. Toutefois, ces taux cachent une forte disparité selon les régions, qu'elles soient agricoles ou non. Ainsi, les FAP des régions de Sikasso (88,9% contre 83,8% en septembre 2023, 84,6% en septembre 2022 et 81,7% en septembre 2021), Kayes (85,5% contre 66,9% en septembre 2023, 78,1% en septembre 2022 et 54,5% en septembre 2021), Ségou (75,2% contre 75,9% en septembre 2023, 79,9% en septembre 2022 et 71,8% en septembre 2021), Koulikoro (74,2% contre 84,2% en septembre 2023, 80,6% en septembre 2022 et 67,1% en septembre 2021 étaient les plus occupées par les travaux champêtres.

Figure n°44: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2024

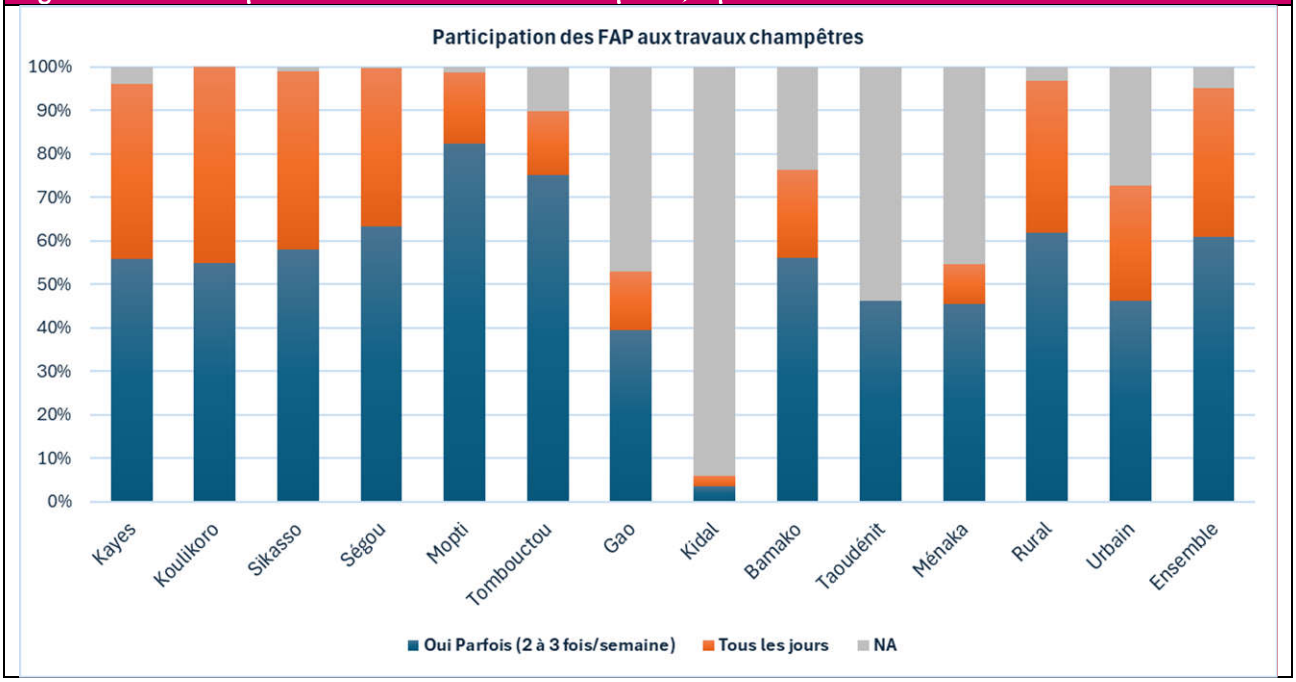


Tableau n°54: Participation des FAP aux travaux champêtres, septembre 2024

Désignation	Occupations de la femme : Travaux champêtres (%)			
	Non	Oui Parfois (2 à 3 fois/semaine)	Tous les jours	NA
Kayes	11,0	49,8	35,7	3,5
Koulikoro	25,8	40,8	33,3	0,1
Sikasso	10,1	52,1	36,8	1,0
Ségou	24,4	47,7	27,5	0,3
Mopti	42,3	47,5	9,5	0,7
Tombouctou	68,0	24,0	4,7	3,2
Gao	66,1	13,4	4,6	15,9
Kidal	63,8	1,3	0,8	34,0
Bamako	96,1	2,2	0,8	0,9
Taoudenni	94,8	2,4	0,0	2,8
Ménaka	95,5	2,0	0,4	2,0
Rural	30,3	43,2	24,3	2,2
Urbain	81,4	8,6	4,9	5,1
Ensemble	**41,7**	**35,5**	**20,0**	**2,9**

- ✓ **Statut physiologique des FAP**

Au moment de l'enquête, 30,1% comme en 2023 contre 26,9% en septembre 2022, 34,2% en septembre 2021 étaient allaitant. Par rapport à la grossesse, 8,4% des FAP comme en septembre 2023 contre 8,2% en septembre 2022, 9,0% en septembre 2021 étaient enceintes. Concernant celles qui étaient enceintes, l'âge moyen de leur grossesse était de 5 mois comme en septembre 2023 et 2022 contre 6 mois en septembre 2021 ; donc le deuxième trimestre.

A cet âge de leur grossesse, 11,2% d'entre elles contre 20,8% en septembre 2023, 11,2% en septembre 2022 et 37,7% en septembre 2021 n'avaient fait aucune Vaccination Anti Tétanique (VAT). Contrairement à celles-ci, 88,4% contre 76,9% en septembre 2023, 63,4% en septembre 2022 et 60,4% en septembre 2021 en avaient fait dont, 63,7% contre 29,6% de VAT2-plus en septembre 2023, 22,1% en septembre 2022, 23,2% en septembre 2021.

Aussi, il est apparu que chaque mère avait fait 3,6 grossesses contre 3,3 grossesses en 2023, 3,2 en septembre 2022 et 3.0 en septembre 2021 avec 3,9 naissances vivantes contre 3,7 naissances vivantes en 2023, 3,9 naissances vivantes en septembre 2022 et 3.0 en septembre 2021. Elles avaient signalé 0,4 décès contre 0,3 décès d'enfants de moins de 5 ans en septembre 2023, 0,4 décès en septembre 2022 comme en 2021 et 3,4 enfants vivants contre 3,3 septembre 2023, 3,4 en septembre 2022 et 3 en septembre 2021.

Toutes les régions avaient les plus forts nombres de naissance vivante avec 3 enfants et plus à l'exception des régions de Tombouctou (2,7), Taoudenni (2,2) et Kidal (2,2). Cette situation pourrait s'expliquer par une forte absence des services sociaux de base causée par la situation politico sécuritaire.

Tableau n°55: Distribution des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) selon des statuts physiologiques, septembre 2024 (%)

Désignation	Allaite	Enceinte	Age moyen des grossesses	Si enceinte Nbre de VAT actuel				Nbre de VAT lors dernière grossesse bouclée				Nombre Total de grossesse	Nombre d'enfant né vivant	Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés	Nombre d'enfants vivant maintenant
				Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA	Rien	VAT1	VAT2 PLUS	NA	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Kayes	29,8	10,6	5	23,9	45,8	29,7	0,7	14,6	22,7	54,8	7,9	2,9	**3,3**	0,3	2,9
Koulikoro	39,0	9,8	5	22,6	50,2	27,2	0,0	10,9	9,3	72,8	7,0	3,5	**3,9**	0,3	3,5
Sikasso	38,5	7,1	5	35,7	52,3	11,9	0,0	11,7	12,1	71,2	5,1	3,6	**3,9**	0,4	3,6
Ségou	37,8	11,4	5	24,6	64,9	10,2	0,3	12,0	23,4	57,7	6,9	3,7	**4,0**	0,5	3,7
Mopti	34,3	8,9	5	22,5	44,9	31,9	0,7	26,9	20,1	44,4	8,5	3,3	**4,0**	0,4	3,6
Tombouctou	29,8	12,4	5	29,5	59,4	10,1	1,0	27,0	38,5	21,9	12,6	2,3	2,7	0,1	2,7
Gao	32,2	9,7	6	29,2	63,5	6,3	1,0	34,9	30,5	26,9	7,7	2,7	3,0	0,2	2,8
Kidal	22,2	8,2	5	62,0	28,0	4,0	6,0	59,7	18,8	16,6	4,9	2,3	2,2	0,1	2,2
Bamako	26,1	5,1	6	8,7	61,1	28,9	1,3	13,1	13,0	51,5	22,4	2,4	3,1	0,2	2,9
Taoudenni	24,9	12,4	4	9,7	45,2	32,3	12,9	28,5	24,5	38,6	8,4	2,0	2,2	0,0	2,2
Ménaka	37,2	23,9	6	6,8	37,3	55,9	0,0	26,3	14,2	56,3	3,2	3,0	3,2	0,2	3,1
Rural	28,1	6,9	5	14,5	59,3	25,4	0,9	14,4	14,5	52,8	18,3	2,5	3,2	0,2	2,9
Urbain	34,9	10,1	5	27,2	51,7	20,3	0,8	19,8	21,1	52,0	7,1	3,2	3,6	0,3	3,3
Ensemble 24	33,4	9,4	5	25,1	52,9	21,1	0,8	18,6	19,6	52,2	9,6	3,1	3,5	0,3	3,2
Ensemble 23	30,8	10,5	5	20,8	47,3	29,6	2,3	18,4	15,1	58,4	8,0	3,3	3,7	0,3	3,3
Ensemble 22	30,1	8,4	5	11,2	24,7	63,7	0,4	23,6	13,2	60,1	3,1	3,6	3,9	0,4	3,4

2.24.3.2. Score de Diversité alimentaire Individuel des mères d'enfants de 6 à 59 mois.

La collecte des données a concerné 21 643 FAP contre **25 240 FAP** en 202, 20 528 FAP en septembre 2022 ; 21 897 FAP en septembre 2021 contre 21 760 FAP en septembre 2020.

Tableau n°56: Distribution du Score moyen et de la consommation d'au moins 5 groupes alimentaires des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), septembre 2024 (%)

Région	Score de diversité alimentaire des femmes en âge de procréer (%)								
	SDAIF moyen			Moins de 5 groupes alimentaires			5 groupes alimentaires et plus		
	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 24	Sept 23	Sept 22
Kayes	5,99	5,71	4,98	31,8	30,3	38,4	68,2	69,7	61,6
Koulikoro	5,40	5,95	6,50	31,8	11,3	11,9	68,2	88,7	88,1
Sikasso	5,19	5,59	5,71	30,1	24,0	16,7	69,9	76,0	83,3
Ségou	5,54	5,96	6,07	21,1	20,1	17,8	78,9	79,9	82,2
Mopti	5,07	4,94	5,34	44,1	42,4	34,1	55,9	57,6	65,9
Tombouctou	4,64	5,00	6,53	55,6	46,1	15,1	44,4	53,9	84,9
Gao	3,87	4,92	3,86	78,0	57,1	72,8	22,0	42,9	27,2
Kidal	5,38	5,15	4,91	94,9	81,9	44,1	5,1	18,1	55,9
Bamako	5,43	6,05	6,18	34,7	23,9	15,8	65,3	76,1	84,2
Taoudenni	5,85	5,07	-	10,4	55,0	-	89,6	45,0	-
Ménaka	5,48	4,73	-	30,8	50,2	-	69,2	49,8	-
Urbain	5,46	5,99	-	35,1	28,3	-	64,9	71,7	-
Rural	5,24	5,40	-	39,3	33,7	-	60,7	66,3	-
Ensemble	**5,29**	**5,51**	**5,63**	**38,4**	**32,7**	**27,0**	**61,6**	**67,3**	**73,0**

Le score de diversité alimentaire moyen des femmes en âge de procréer était de 5,29 groupes alimentaires contre 5,51 en septembre 2023, 5,63 en septembre 2022 ; 5,1 en septembre 2021.

Figure n°45: Evolution % de FAP avec un Score de Diversité Alimentaire Individuel faible, septembre 2024

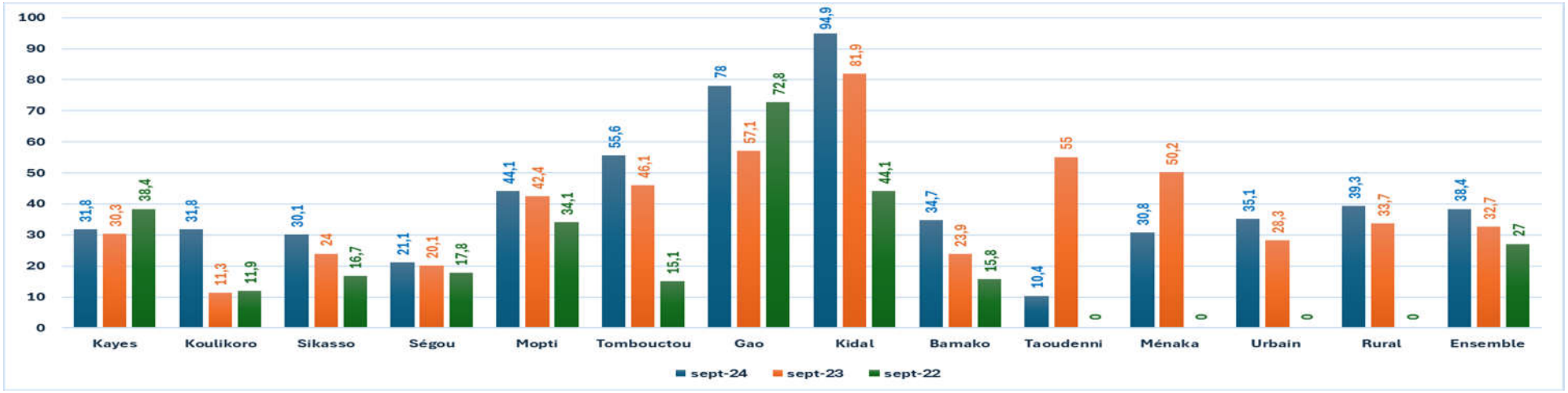
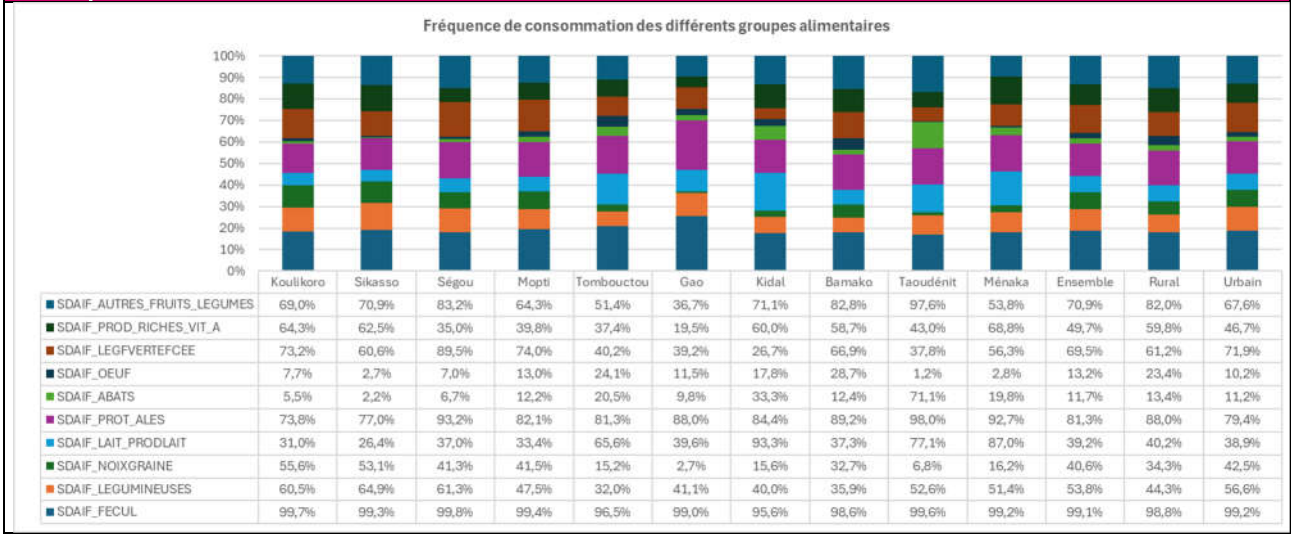


Tableau n°57: Fréquence de consommation de dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN, septembre 24(%)

Région	Céréales			Légumineuses			Noix et Graines			Lait et produits laitiers			Protéines animales (produits carnés)			Abats			Œufs			Légumes et feuilles vert foncé			Produits riches Vit A (légumes et fruits)			Autres Légumes et autres fruits		
	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22
Kayes	99,8	99,6	99,9	74,1	69,3	47,2	53,8	43,6	59,8	42,6	75,5	38,8	70,1	80,7	59,4	19,5	6,2	1,8	14,2	16,3	14,8	91,3	72,4	78,5	51,9	49,9	47,4	81,0	57,3	50,8
Koulikoro	99,7	99,9	99,8	60,5	59,3	83,7	55,6	63,1	68,7	31,0	51,7	46,6	73,8	83,0	83,9	5,5	4,7	15,8	7,7	10,2	12,7	73,2	95,4	90,1	64,3	38,1	57,0	69,0	89,3	91,8
Sikasso	99,3	99,7	99,6	64,9	48,7	67,9	53,1	62,6	50,1	26,4	34,3	26,6	77,0	74,9	77,4	2,2	1,3	7,9	2,7	3,1	13,1	60,6	92,1	93,5	62,5	62,2	51,2	70,9	79,8	83,6
Ségou	99,8	98,3	98,5	61,3	71,0	69,6	41,3	59,0	69,4	37,0	45,5	50,3	93,2	83,4	88,9	6,7	6,6	5,3	7,0	8,4	7,8	89,5	90,4	78,3	35,0	61,1	62,2	83,2	72,1	76,4
Mopti	99,4	98,4	98,7	47,5	53,8	55,7	41,5	47,2	65,6	33,4	35,2	31,7	82,1	73,3	90,6	12,2	10,3	7,1	13,0	9,7	8,2	74,0	73,8	73,2	39,8	32,4	53,9	64,3	60,3	49,3
Tombouctou	96,5	99,6	99,6	32,0	34,8	56,7	15,2	10,1	24,7	65,6	71,8	85,4	81,3	93,3	91,6	20,5	26,4	51,2	24,1	14,9	35,3	40,2	49,5	59,4	37,4	38,0	69,9	51,4	61,8	79,6
Gao	99,0	94,5	98,8	41,1	43,7	29,3	2,7	28,8	3,9	39,6	48,5	55,2	88,0	62,2	78,0	9,8	29,1	6,9	11,5	25,0	9,0	39,2	45,6	34,3	19,5	62,4	24,4	36,7	52,2	46,2
Kidal	95,6	98,9	99,0	40,0	41,5	24,5	15,6	25,5	11,1	93,3	92,4	95,1	84,4	61,1	81,2	33,3	35,3	19,4	17,8	23,6	5,9	26,7	35,6	28,1	60,0	47,6	69,1	71,1	53,1	57,4
Bamako	98,6	99,6	99,4	35,9	50,7	49,0	32,7	30,7	30,4	37,3	54,4	55,9	89,2	91,3	91,9	12,4	18,4	13,5	28,7	33,8	41,9	66,9	68,8	71,1	58,7	72,4	73,7	82,8	84,7	90,7
Taoudenni	99,6	99,0	-	52,6	32,9	-	6,8	0,7	-	77,1	99,0	-	98,0	87,9	-	71,1	64,0	-	1,2	3,8	-	37,8	28,4	-	43,0	55,0	-	97,6	36,3	-
Ménaka	99,2	99,4	-	51,4	66,4	-	16,2	3,1	-	87,0	85,7	-	92,7	67,8	-	19,8	37,3	-	2,8	3,9	-	56,3	28,9	-	68,8	37,5	-	53,8	43,3	-
Ensemble	**99,1**	**99,1**	**99,3**	**53,8**	**55,3**	**57,6**	**40,6**	**43,5**	**48,2**	**39,2**	**53,2**	**47,7**	**81,3**	**80,0**	**81,6**	**11,7**	**12,3**	**11,7**	**13,2**	**13,3**	**16,4**	**69,5**	**74,0**	**73,6**	**49,7**	**50,9**	**55,6**	**70,9**	**69,4**	**71,6**

Les aliments les plus consommés par les ménages étaient les céréales comme en 2023 avec 99,1% contre 99,3% en septembre 2022, 99,1% en septembre 2021 ; les protéines animales (viandes, poissons…) avec 80,3% contre 80,0% en septembre 2023, 81,6% en septembre 2022 ; 79,5% en septembre 2021 et les autres légumes et fruits avec 70,9% contre 69,4% en septembre 2023, 71,6% en septembre 2022 ; 48,1% en septembre 2021 ; les légumes et feuilles vertes foncées avec 69,5% contre 74,4% en septembre 2023, 73,6% en septembre 2022 et 60,4% en septembre 2021 et les légumineuses avec 53,8% contre 55,3% en septembre 2023, 57,6 en septembre 2022 ; 57,4% en septembre 2021. Les abats et les œufs étaient très nettement moins consommés par les FAP.

Figure n°46: Distribution de la fréquence de consommation des dix groupes alimentaires par les FAP ENSAN septembre 2024



	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudénit	Ménaka	Ensemble	Rural	Urbain
SDAIF_AUTRES_FRUITS_LEGUMES	69,0%	70,9%	83,2%	64,3%	51,4%	36,7%	71,1%	82,8%	97,6%	53,8%	70,9%	82,0%	67,6%
SDAIF_PROD_RICHES_VIT_A	64,3%	62,5%	35,0%	39,8%	37,4%	19,5%	60,0%	58,7%	43,0%	68,8%	49,7%	59,8%	46,7%
SDAIF_LEGFVERTEFCEE	73,2%	60,6%	89,5%	74,0%	40,2%	39,2%	26,7%	66,9%	37,8%	56,3%	69,5%	61,2%	71,9%
SDAIF_OEUF	7,7%	2,7%	7,0%	13,0%	24,1%	11,5%	17,8%	28,7%	1,2%	2,8%	13,2%	23,4%	10,2%
SDAIF_ABATS	5,5%	2,2%	6,7%	12,2%	20,5%	9,8%	33,3%	12,4%	71,1%	19,8%	11,7%	13,4%	11,2%
SDAIF_PROT_ALES	73,8%	77,0%	93,2%	82,1%	81,3%	88,0%	84,4%	89,2%	98,0%	92,7%	81,3%	88,0%	79,4%
SDAIF_LAIT_PRODLAIT	31,0%	26,4%	37,0%	33,4%	65,6%	39,6%	93,3%	37,3%	77,1%	87,0%	39,2%	40,2%	38,9%
SDAIF_NOIXGRAINE	55,6%	53,1%	41,3%	41,5%	15,2%	2,7%	15,6%	32,7%	6,8%	16,2%	40,6%	34,3%	42,5%
SDAIF_LEGUMINEUSES	60,5%	64,9%	61,3%	47,5%	32,0%	41,1%	40,0%	35,9%	52,6%	51,4%	53,8%	44,3%	56,6%
SDAIF_FECUL	99,7%	99,3%	99,8%	99,4%	96,5%	99,0%	95,6%	98,6%	99,6%	99,2%	99,1%	98,8%	99,2%

2.24.4. Statut Nutritionnel des FAP

Le statut nutritionnel des FAP a été évalué sur la base du PB et de et l'IMC dans toutes les régions.

⇨ **Indice de Masse Corporelle (IMC)**

L'indice de masse corporelle est une grandeur qui permet d'estimer la corpulence d'une personne. L'Organisation Mondiale de la Santé a défini cet indice comme le standard pour évaluer les états de dénutrition (ou maigreur) et de surpoids chez l'adulte. Elle a également défini des intervalles standards (maigreur, indice normal, surpoids, obésité) en se basant sur la relation constatée statistiquement entre l'IMC et le taux de mortalité. Cet indice se calcule en fonction de la taille et du **poids à l'aide de la formule suivante :**

$$IMC = Poids\ (Kg) / [Taille\ (m)]^2$$

Tableau n°58: Seuils pour l'interprétation de l'IMC chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) non enceintes

IMC (kg.m²)	Interprétation
IMC < 16,5	Maigreur Sévère
16,5 ≤ IMC < 18,5	Maigreur modérée
18,5 ≤ IMC < 25,0	Normal
25,0 ≤ IMC < 30,0	Surpoids
30,0 ≤ IMC < 40,0	Obésité (stade 1 et stade 2)

⇨ **Périmètre Brachial**

Tableau n°59: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité (sévère)	PB < 180 pour les femmes
Malnutrition Aigüe Modérée	PB <210 pour les femmes

2.24.4.1. Prévalence de la Malnutrition/insuffisance pondérale

Le statut nutritionnel des femmes en âge de procréer a été évalué sur la base de l'IMC et du PB pour toutes les régions :

- ✓ le poids moyen des FAP était de 62,81 kg contre 63,38 kg en septembre 2023, 61,55 kg en septembre 2022 ; 62,81 kg en septembre 2021. Ainsi les FAP avec plus de 60kg vivaient surtout dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Mopti et le District de Bamako.
- ✓ la taille moyenne des FAP étaient de 1,62 m contre 1,63 en septembre 2023, 1,62 m comme en septembre 2021 et 2020.
- ✓ l'IMC moyen était de 24,01 contre 23,99 en septembre 2023 ; 23,39 en septembre 2022 ; 23,98 en septembre 2021 et plus élevé dans les régions de Kidal, Ménaka, Taoudenni, Tombouctou, Gao et le District de Bamako comme dans les enquêtes précédentes.

Quant à la prévalence du déficit énergétique chronique ou Insuffisance pondérale chez les FAP, elle était de 8,2% dont 1,5% de forme sévère contre 9,4% dont 3,9% de forme sévère en septembre 2023 ; 9,6% dont 2,2% de forme sévère en septembre 2022 ; 8,5% dont 1,9% de forme sévère en septembre 2021.

Les FAP des régions de Koulikoro avec 10,9% contre 10,6% en septembre 2023 et de Kayes (10,5% contre 16,7% en septembre 2023 étaient les plus affectées par l'insuffisance pondérale.

Figure n°47: Prévalence de la malnutrition/insuffisance pondérale chez les FAP (%)

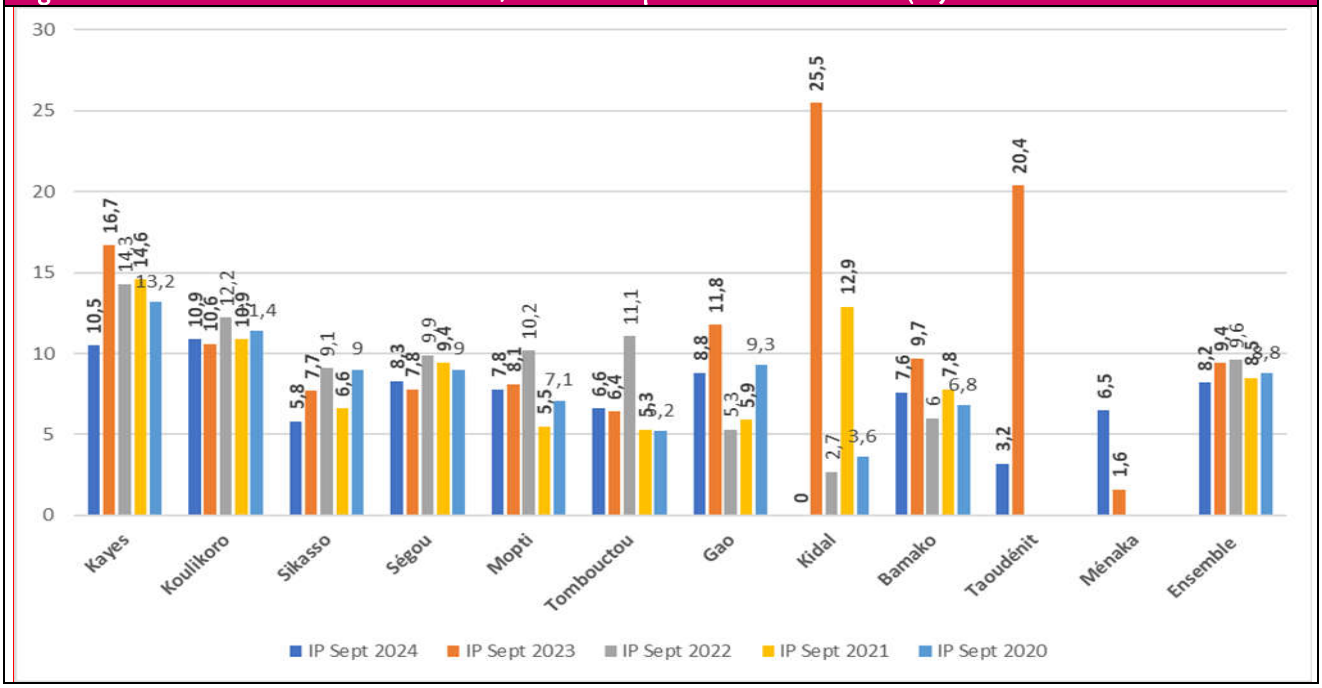


Tableau n°60: Statut Nutritionnel des FAP (%), ENSAN septembre 2024

Région	Poids moyen Kg	Taille moyenne (Cm)	IMC Moyenne	PB moyen (Cm)	Classe d'INSP (%)							
					IP-SEVERE	IP-MODEREE	IP GLOBALE	NORMAL	SURPOIDS	OBESITE-CLASSE1	OBESITE-CLASSE2	OBESITE-CLASSE3
Kayes	60,47	1,63	22,93	261	1,7	8,8	10,5	68,6	16	4,3	0,2	0,5
Koulikoro	60,04	1,62	22,87	271	1,5	9,4	10,9	67,1	16,6	3,7	0,8	0,8
Sikasso	60,34	1,61	23,25	276	0,7	5,1	5,8	71,7	16,9	4,4	0,7	0,5
Ségou	61,11	1,62	23,37	280	1,3	7	8,3	67	17	5,5	1,4	0,9
Mopti	61,4	1,61	23,6	277	1,5	6,3	7,8	68,8	17,7	4	1	0,7
Tombouctou	68,21	1,63	25,66	301	1,8	4,8	6,6	40	34,1	**15,6**	3	0,6
Gao	66,44	1,63	25,67	276	3	5,8	8,8	48,5	27,2	**11,4**	2	2,1
Kidal	71,63	1,63	27,53	266	0	0	0	48,9	24,4	**13,3**	11,1	2,2
Bamako	68,13	1,63	25,96	290	1,7	5,9	7,6	47,7	28,4	**9,5**	4	2,8
Taoudenni	66,42	1,63	25,32	274	0	3,2	3,2	55,4	22,1	**7,7**	10,8	0,9
Ménaka	68,61	1,6	26,78	276	1,6	4,9	6,5	38,5	30,4	**18,6**	5,7	0,4
Ensemble 24	**62,88**	**1,62**	**24,01**	**279**	**1,5**	**6,7**	**8,2**	**61,5**	**20,9**	**6,7**	**1,7**	**1**
Ensemble 23	63,38	1,63	23,99	286	3,9	5,5	**9,4**	52,6	**24,8**	10,3	1,2	1,7
Ensemble 22	**61,55**	**1,62**	**23,39**	**278**	**2,2**	**7,4**	**9,6**	**60,5**	**21,9**	**6,7**	0,3	**1**
Ensemble 21	62,81	1,62	23,98	282	1,9	6,6	8,5	58,1	22,4	7,8	1	2,2

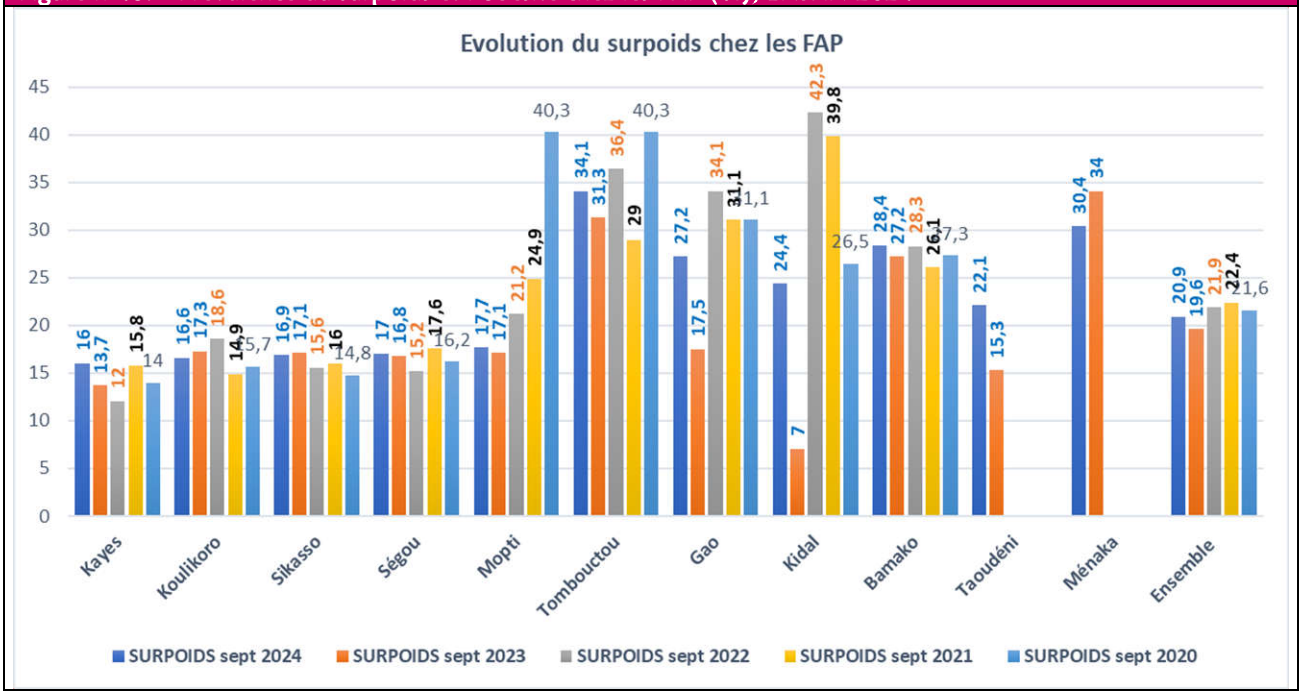
2.24.4.2. Prévalence Surpoids et obésité chez les FAP

Le surpoids et l'obésité constituent désormais un problème de santé publique à prendre en compte dans les programmes de luttes et de prévention de la malnutrition.

✓ **Surpoids**

En effet, la prévalence du surpoids avait un peu diminué avec 20,9% contre 24,8% en 2023 ; 21,9% en septembre 2022, 22,4% en septembre 2021. Comparé à septembre 2022, une tendance à la dégradation est observée dans les régions de Kayes (16% contre 13,9% en septembre 2023), Gao (21,5% contre 27,2% en septembre 2023), Taoudenni (15,9% contre 22,1% en septembre 2023). Bien que les prévalences du surpoids aient diminué, les régions de Ménaka (30,4% contre 34,7% en septembre 2023) et de Tombouctou (34,1% contre 34,3% en septembre 2023) restent les régions les plus affectées. Cette prévalence apparait assez élevée dans le district de Bamako avec 28,4%.

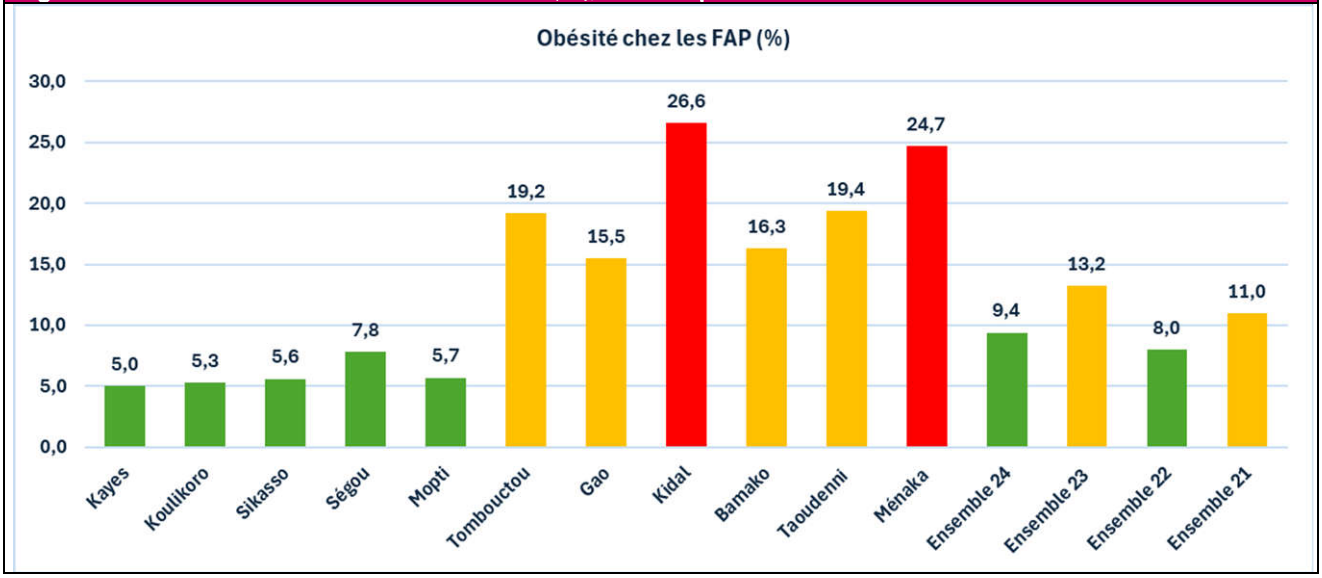
Figure n°48: Prévalence du surpoids et l'obésité chez les FAP (%), ENSAN 2024



✓ **Obésité**

La prévalence de l'obésité était de 9,4% contre 9,8% en septembre 2023 et 8,0% en septembre 2022. Les régions les plus affectées étaient celles de Kidal avec 26,6% contre 20,4% en septembre 2023 ; Ménaka avec 24,7% contre 37,7% en septembre 2023 ; Taoudéni (24,7%) et Tombouctou avec 16,2% contre 27,2 en septembre 2023 et Gao avec 15,5% contre 17,3% en septembre 2023.

Figure n°49: Prévalence de l'obésité chez les FAP (%), ENSAN sept 2024



2.24.5. Situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois

La présente analyse porte sur les données de 22 973 enfants de 0 à 59 mois, 21 643 FAP tous issus de 15 962 ménages.

2.24.5.1. Caractéristique des enfants de 6 à 59 mois

Les garçons restent plus nombreux que les filles avec un sexe ratio de 1,21 contre 1,18 en septembre 2023, 1,19 en septembre 2022, 1,16 en septembre 2021 en faveur des garçons.
L'âge moyen des enfants étaient de 29,7 mois contre 30 mois en septembre 2023. Les proportions d'enfants dans les différentes classes d'âge adoptées sont presque superposables à celles des enquêtes précédentes. Les classes d'âge les plus représentées restaient celles des 24-35 mois, 12-23 mois, 36-47 mois et 48-59 mois.

Tableau n°61: Distribution (%) des enfants selon le sexe et la classe d'âge et la région septembre 2024

Désignation	Sexe des enfants		Age enfant	Classe d'Age des enfants						
	Masculin	Féminin	Moyenne	0 - 6 mois	6 - 8 mois	9 - 11 mois	12 - 23 mois	24 - 35 mois	36 - 47 mois	48 - 59 mois
Kayes	55,5	44,5	29,8	7,1	3,5	4,3	20,0	24,4	19,2	21,5
Koulikoro	56,1	43,9	28,2	8,3	5,6	6,6	22,5	20,6	19,8	16,7
Sikasso	51,7	48,3	29,8	6,6	5,8	4,9	19,5	22,3	19,6	21,3
Ségou	53,3	46,7	28,8	8,1	5,3	5,4	20,5	23,4	19,1	18,2
Mopti	57,4	42,6	30,1	6,3	5,9	4,5	19,4	20,3	20,5	23,1
Tombouctou	57,8	42,2	30,5	4,6	3,8	7,2	20,1	21,8	20,1	22,3
Gao	56,0	44,0	28,3	6,7	3,8	5,1	21,2	22,8	23,2	17,3
Kidal	56,5	43,5	36,0	1,3	0,8	1,6	17,1	24,5	27,0	27,5
Bamako	51,1	48,9	29,7	6,5	4,7	5,1	21,5	21,6	22,3	18,3
Taoudenni	50,2	49,8	34,8	0,0	0,0	0,0	11,3	29,1	28,1	31,5
Ménaka	59,3	40,7	30,5	3,4	2,7	6,4	21,9	25,9	22,6	17,2
Rural	51,7	48,3	29,6	6,8	4,8	4,8	21,2	22,0	21,8	18,7
Urbain	55,5	44,5	29,7	6,6	4,8	5,3	20,1	22,3	20,2	20,7
Masculin	54,6	45,4	29,6	6,7	4,9	5,2	20,4	22,2	20,6	20,0
Féminin	56,3	43,7	31,6	5,3	3,6	4,1	19,1	23,0	20,4	24,5
Ensemble sept 24	**54,7**	**45,3**	**29,7**	**6,7**	**4,8**	**5,2**	**20,3**	**22,2**	**20,5**	**20,3**
Ensemble sept 23	**54,2**	**45,8**	**30**	**3,8**	**5,4**	**5,1**	**21,6**	**21,9**	**21,5**	**20,7**
Ensemble sept 22	**54,3**	**45,7**	**29**	**6,9**	**4,3**	**4,9**	**20,4**	**21,7**	**21,5**	**20,3**
Ensemble sept 21	**53,7**	**46,3**	**30**	**5,5**	**4,7**	**4,6**	**19,5**	**21,9**	**22,0**	**21,8**

2.24.5.2. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

⇨ **Initiation précoce de l'allaitement au sein ou mise au sein précoce :**

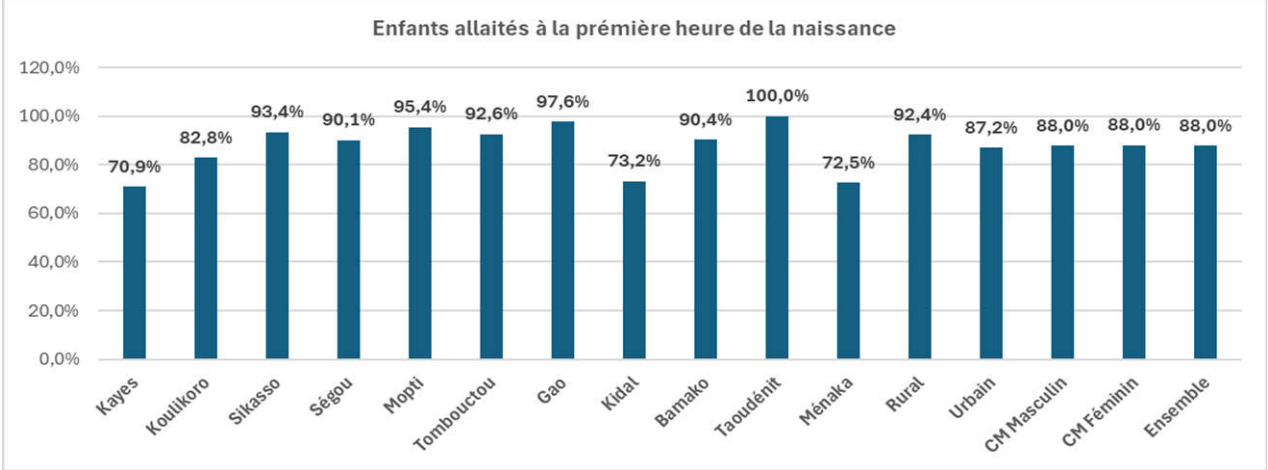
Il s'agit là de la proportion d'enfants nés les derniers 24 mois et qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance.
A la première heure, ce taux était de 88,0% contre 89,5% en septembre 2023, 90,8% en septembre 2022, 81,7% en septembre 2021 pour le niveau national. A l'échelle des régions, ce taux variait de 100% à Taoudenni contre 70,9% à Ségou. Ces taux sont encourageants mais restent affectés par la faible fréquentation des services sociaux de base due d'une part à la réduction des interventions préventives de la malnutrition et d'autre part aux déplacements des populations causées par la crise sécuritaire.

Tableau n°62: Répartition (%) des enfants de 0 à 23 mois selon le délai de mise au sein et la région, ENSAN septembre 2024

Région	Pendant combien de temps après l'accouchement l'enfant a été mis au sein pour la 1ère fois (%)					
	Dans les 30 min	30-59 min	1-12 h	12-24 h	Plus d'une journée	Ne sait pas
Kayes	35,7	35,1	23,9	2,9	0,4	2,0
Koulikoro	52,3	30,5	13,0	3,2	0,9	0,1
Sikasso	70,2	23,2	6,2	0,1	0,0	0,3
Ségou	73,5	16,7	7,8	0,3	0,2	1,6
Mopti	78,5	17,0	3,9	0,4	0,0	0,3
Tombouctou	71,0	21,6	2,9	0,7	0,6	3,3
Gao	79,9	17,7	2,2	0,0	0,0	0,2
Kidal	55,9	17,3	4,7	0,0	0,0	**22,0**
Bamako	82,9	7,5	5,8	2,7	0,6	0,5
Taoudenni	78,3	21,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménaka	63,7	8,8	0,0	0,0	0,0	**27,5**
Rural	76,8	15,6	5,1	1,7	0,5	0,3
Urbain	64,0	23,2	9,4	1,2	0,3	1,9
Masculin	66,1	21,9	8,9	1,3	0,3	1,5
Féminin	68,9	19,1	6,6	1,7	1,4	2,3
Ensemble sept 24	**66,2**	**21,7**	**8,8**	**1,4**	**0,4**	**1,5**
Ensemble sept 23	**72,3**	**17,2**	**6,4**	**0,7**	**0,2**	**3,1**
Ensemble sept 22	**71,9**	**18,9**	**4,1**	**0,9**	**0,8**	**3,5**
Ensemble sept 21	**57,4**	**24,2**	**8,9**	**1,0**	**0,8**	**7,8**

Les enfants des régions de Kayes (70,9%), Ménaka (72,5%), Kidal (73,2%) étaient les moins précocement mis au sein dans la première heure de leur naissance.

Figure n°50: Proportion d'enfants de 0 à 23 mois mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance selon la région en septembre 2024



⇨ **D'autres caractéristiques de l'allaitement**

Tableau n°63: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de l'ANJE et la région (%), ENSAN septembre 2024

Région	L'enfant a reçu le colostrum	L'enfant actuellement allaité	L'enfant a été allaité hier pendant le jour et la nuit	L'enfant a été nourri (e) au lait maternel soit avec un gobelet, une cuillère ou un biberon	L'enfant a reçu un autre liquide (eau boisson, infusion, décoction…) hier pendant le jour et la nuit
	(%)				
Kayes	97,2	88,4	87,9	22,3	80,3
Koulikoro	95,2	83,4	84,3	22,4	84,8
Sikasso	97,2	91,4	91,0	9,5	73,9
Ségou	93,0	90,3	90,5	15,5	73,8
Mopti	99,5	92,8	91,9	34,6	71,0
Tombouctou	92,1	80,3	81,3	35,8	73,6
Gao	97,4	78,2	77,2	39,3	63,5
Kidal	71,7	68,5	71,7	55,9	80,3
Bamako	93,2	88,2	86,9	47,5	85,7
Taoudenni	73,9	95,7	91,3	21,7	65,2

Ménaka	86,3	74,5	77,5	53,9	41,2
Rural	95,2	88,0	87,2	41,1	81,4
Urbain	95,1	86,9	87,0	23,5	75,2
Ensemble sept 24	**95,1**	**87,1**	**87,0**	**26,7**	**76,4**
Ensemble sept 23	**96,4**	**85,9**	**85,7**	**36,7**	**76,6**
Ensemble sept-22	**95,3**	**86,9**	**86,7**	**31,1**	**71,9**
Ensemble sept-21	**89,4**	**87,3**	**97,6**	**23,1**	**56,7**
Ensemble sept-20	**95,4**	**88,9**	**98,1**	**23,2**	**63,7**

Donner le colostrum à l'enfant devient de plus en plus une pratique courante chez les mères. En effet, 95,1% des enfants de 0 à 23 mois contre 96,4% en septembre 2023, 95,3% en septembre 2022, 89,4% en septembre 2021 et 95,4% en septembre 2020 avaient reçu le colostrum.

Au moment de l'enquête, 87,1% des enfants contre 85,9% en septembre 2023, 86,9% en septembre 2022, 87,3% en septembre 2021 ; 88,9% en septembre 2020, étaient allaités.

En moyenne, 87,0% de ces enfants contre 85,7% en septembre 2023 avaient été allaités la veille pendant le jour et la nuit contre 86,7% en septembre 2022, 98,1% en septembre 2021.

Aussi, 26,7% des enfants contre 36,7% en septembre 2023, 31,1% en septembre 2022, 23,1% en septembre 2021 ; 23,2% en septembre 2020 étaient nourris avec le lait maternel avec une cuillère, un biberon, un gobelet, …

Tableau n°64: Répartition des enfants selon certaines caractéristiques de la consommation alimentaire, septembre 2024 (%)

Désignation	Pendant combien de mois l'enfant a-t-il été allaité	Hier durant le jour ou la nuit (NOM) a-t-il consommé des aliments solides ou semi-solides ?		Nombre de repas d'aliments solides/semi-solides	l'enfant a reçu hier Bouillie, bouillie « nafama », Pain, Biscuits, Beignets et autres préparations enrichies (tout âge)
	Moyenne	Oui (%)	Ne sait pas (%)	Moyenne	Oui (%)
Kayes	16	55,5	0,6	2	84,5
Koulikoro	21	65,9	1,0	2	88,6
Sikasso	11	60,6	0,5	3	94,9
Ségou	11	61,7	0,5	2	90,0
Mopti	10	71,6	0,2	2	91,3
Tombouctou	12	50,9	1,4	1	86,7
Gao	12	64,0	1,7	2	85,6
Kidal	19	65,4	11,8	3	76,3
Bamako	14	63,1	1,3	2	94,8
Taoudenni	16	56,5	0,0	3	91,6
Ménaka	11	51,0	0,0	3	82,9
Rural	14	64,6	1,2	2	95,0
Urbain	14	61,3	0,9	2	88,3
Masculin	14	61,5	1,0	2	89,4
Féminin	13	60,1	0,6	3	87,9
Ensemble sept 2024	**14**	**61,5**	**1,0**	**2**	**89,4**
Ensemble sept 2023	**12**	**68,6**	**1,2**	**3**	**88,5**
Ensemble sept 2022	**12**	**61,7**	**3,2**	**4**	**88,8**
Ensemble sept 2021	**21**	**43,9**	**12,5**	**2**	**89,7**

Les enfants de 6 à 59 mois étaient nourris au sein depuis 14 mois en moyenne contre 12 mois en septembre 2023 comme en septembre 2022. Aussi, 61,5% d'entre eux contre 68,6% en septembre 2023, 61,7% en septembre 2022 ; 56,7% en septembre 2021 avaient consommé des aliments solides/semi solides la veille de l'enquête. Le nombre moyen de repas semi solides et solides était en dégradation avec 2 contre 3 en septembre 2023 et 4 en septembre 2022.

Par rapport à l'alimentation de complément, il ressort que 89,4% des enfants contre 88,5% en septembre 2023, 88,8% en septembre 2022, 89,7% en septembre 2021 avaient consommé de la bouillie de céréales enrichie (bouillie « nafama »), du pain, des biscuits, des beignets et autres préparations enrichies la veille de l'enquête.

⇨ Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'1 an.

Les pratiques d'alimentation constituent les facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants et qui affecte la morbidité et la mortalité des enfants. Parmi ces pratiques, celles concernant l'allaitement revêtent

une importance particulière. En effet, par ses propriétés particulières (il est stérile et il transmet les anticorps de la mère et tous les éléments nutritifs nécessaires aux enfants dans les premiers mois d'existence), le lait maternel prévient les carences nutritionnelles et limite l'apparition de la diarrhée et d'autres maladies. Aussi par son intensité et sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et par conséquent, l'intervalle inter génésique ; ce qui influe sur le niveau de la fécondité et donc sur l'état de santé des enfants et des mères.

Il s'agit de la proportion d'enfants âgés de 12 à 15 mois qui sont nourris au lait maternel. Sa formule est :

$$\frac{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois qui ont eu du lait maternel le jour précédent}}{\text{Enfants âgés de 12 à 15 mois}}$$

Cet indicateur englobe l'allaitement par une nourrice et le lait tiré du sein maternel.

Tableau n°65: Poursuite de l'allaitement au sein au-delà d'un an (12 à 15 mois) en % ENSAN septembre 2024

Région	Poursuite de l'allaitement (enfants de 12 à 15 mois) (%)				
	Septembre 2024	Septembre 2023	Septembre 2022	Septembre 2021	Septembre 2020
Kayes	94,9	86,9	94,3	96,6	99,5
Koulikoro	88,5	99,1	92,8	94,1	98,9
Sikasso	96,3	93,1	93,8	93,8	98,6
Ségou	96,3	95,0	85,8	94,8	99,4
Mopti	94,1	97,2	91,3	82,3	93,4
Tombouctou	91,1	95,7	90,1	89,1	100,0
Gao	93,7	80,4	82,5	90,8	97,6
Kidal	77,8	96,7	56,0	82,0	94,4
Bamako	93,2	89,0	91,0	88,5	97,9
Taoudenni	87,5	90,9	-	-	-
Ménaka	80,0	78,3	-	-	-
Urbain	94,3	89,4	-	-	-
Rural	92,6	93,3	-	-	-
CM masculin	93,3	92,8	-	-	-
CM féminin	86,2	84,4			-
Ensemble	92,9	**92,4**	**89,5**	**90,4**	**97,9**

Il est apparu que 92,9% des enfants de 12 à 15 mois contre 92,4% en septembre 2023, 89,5% en septembre 2022, 90,4% en septembre 2021 ; 97,9% en septembre 2020 continuaient à être allaités.

⇨ Nombre minimum de repas

Le nombre de repas consommé par les enfants la veille de l'enquête est peu satisfaisant au regard du nombre minimal de repas recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé suivant l'âge :

- ✓ >=2 repas pour les enfants de 6-8 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=3 repas pour les enfants de 9-23 mois et qui continue à être allaité
- ✓ >=4 repas pour les enfants de 9-23 mois non allaité.

Tableau n°66: Proportion d'enfants de 9 à 23 mois allaités et qui ont consommé au moins 3 repas la veille selon la région (%), ENSAN septembre 2024

Région	% d'enfant ayant accès au nombre minimum de repas chez les 9 -23 mois					
	Sept-2024		Sept-2023		Sept-2022	
	Allaités	Non allaité	Allaités	Non allaité	Allaités	Non allaité
	%	%	%	%	%	%
Kayes	14,1	2,4	7,3	6,8	9,7	4,8
Koulikoro	24,1	11,3	18,2	2,0	19,6	1,7
Sikasso	18,8	2,8	25,3	5,9	27,0	4,3
Ségou	32,4	6,1	28,1	4,3	24,3	4,7
Mopti	19,9	3,9	34,8	3,9	29,9	8,4
Tombouctou	19,9	2,6	13,2	4,6	11,5	3,8
Gao	29,0	2,0	9,3	6,5	7,7	2,2
Kidal	21,1	24,6	13,5	3,8	8,0	1,3
Bamako	22,2	7,6	11,4	4,5	16,6	4,3
Taoudenni	30,4	4,3	2,9	2,9	-	-
Ménaka	34,5	20,2	1,4	0,0	-	-
Urbain	22,6	7,0	13,3	4,3	-	-
Rural	22,3	5,6	20,3	4,6	-	-
CM Masculin	22,3	5,9	19,5	4,5	-	-
CM Féminin	20,9	7,1	7,3	6,8	-	-
Ensemble	**22,3**	**6,0**	**18,2**	**2,0**	**19,2**	**4,3**

Il ressort que les besoins alimentaires n'étaient couverts que :

- pour les enfants de 9 à 23 mois qui continuaient à être allaités, le taux d'accès au nombre minimum de 3 repas était de 22,3% contre 18,2% en septembre 2023 et 19,2% de septembre 2022 ;
- pour les enfants de 9 à 23 mois non allaités, le taux était seulement de 6,0% contre 2.0% en septembre 2023, 4.3% en septembre 2022 avaient consommé 4 repas ou plus.

Des efforts doivent être faits dans le domaine de la promotion de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles pour améliorer le niveau de cet indicateur.

⇨ Introduction d'aliments de complément

L'OMS recommande l'introduction d'aliments solides dans l'alimentation des enfants à l'âge de 6 mois, car à partir de cet âge, le lait maternel seul n'est plus suffisant pour assurer la croissance optimale de l'enfant.

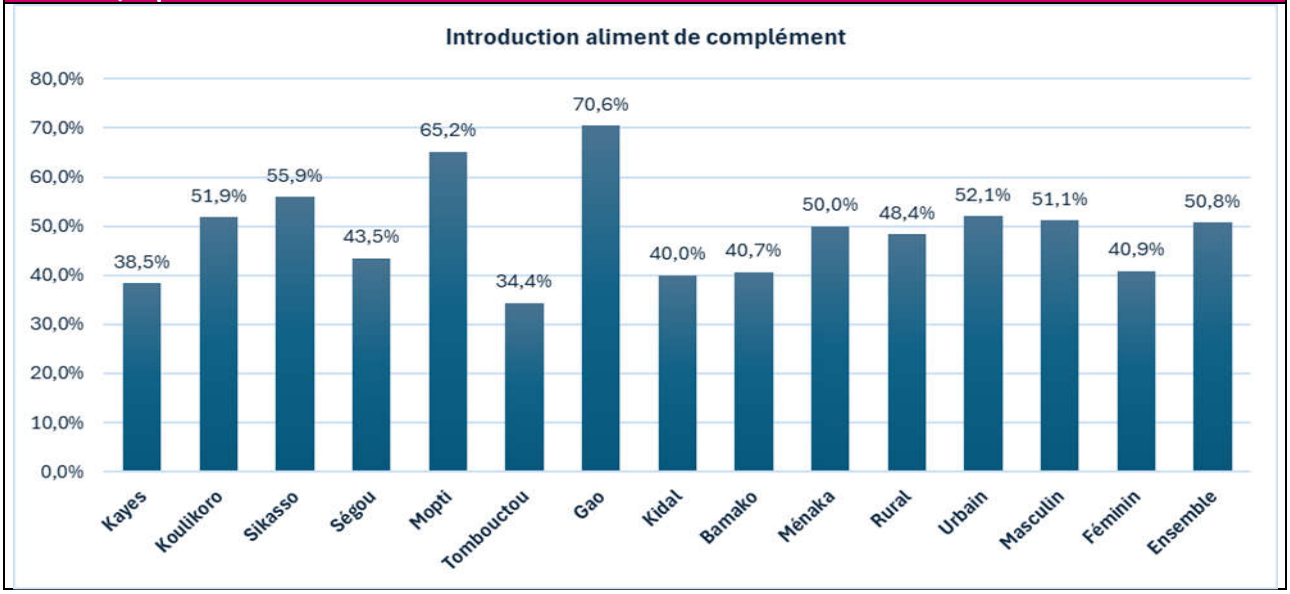
Nourrissons âgés de 6 à 8 mois ayant reçu des aliments solides, semi-solides ou mous le jour précédent

Nourrissons de 6 à 8 mois

Cet indicateur est l'une des deux parties de l'indicateur antérieur sur l'alimentation complétée en temps opportun, qui intégrait également l'allaitement au sein. Il reste dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

La proportion d'enfants de 6 à 8 mois ayant bénéficié d'une introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous était de 50,8% contre 47,6% en septembre 2023, 43,4% en septembre 2022, 44,2% en septembre 2021 et 43,5% en septembre 2020.

Figure n°51: Distribution du taux d'introduction de l'aliment de complément selon la région (enfant de 6 à 8 mois) septembre 2024



La proportion d'enfants ayant bénéficié d'une introduction d'aliments de complément était assez faible dans les régions de Taoudenni (0,0%), Tombouctou (34,4%), Kayes (38,5%), Kidal (40,0%) et Bamako (40,7%) et Ségou (43,5%).

⇨ **Diversification alimentaire minimum :**

Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant au moins à 4 groupes alimentaires distincts.

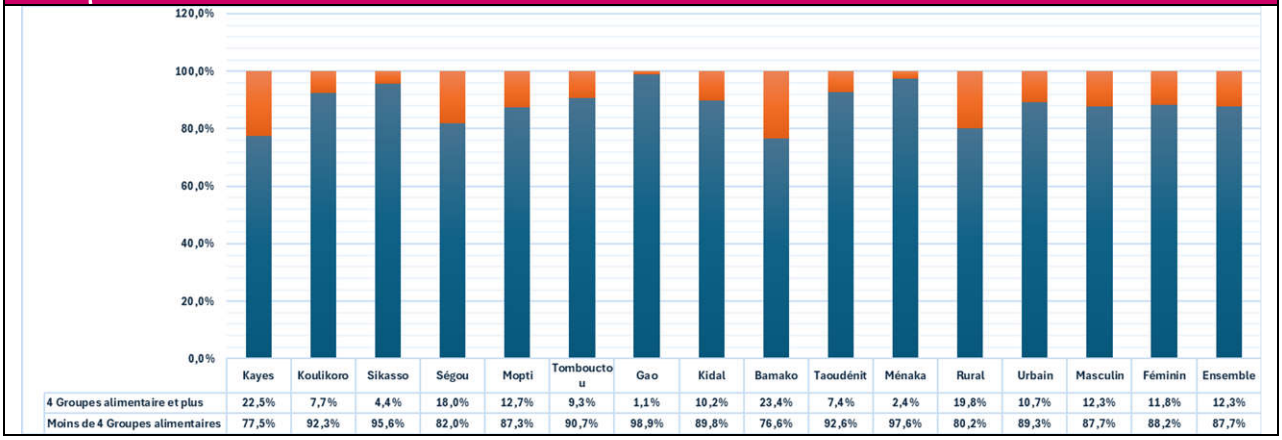
Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments appartenant à au moins 4 groupes d'aliments distincts le jour précédent

Enfants de 6 à 23 mois

Le seuil est fixé à au moins 4 des 7 groupes d'aliments cités ci-dessus, car il s'associe à un meilleur régime alimentaire, que l'enfant soit allaité au sein ou pas. Dans la plupart des populations, la consommation d'aliments appartenant à au moins 4 groupes le jour précédent, signifie que l'enfant a eu une grande probabilité de manger au moins un aliment d'origine animale et un fruit ou légume ce jour-là, en plus d'un aliment de base (céréales, racines ou tubercules).

Dans ce présent passage, une forte majorité des enfants de 6 à 23 mois soit 87,7% contre 83,7% en septembre 2023, 84,1% en septembre 2022 ; 89,7% en septembre 2021 n'avaient pas eu la diversité minimum acceptable. Toutes les régions étaient concernées avec fort taux d'enfants ayant consommé moins de 4 groupes alimentaires la veille. Cette situation expose ces enfants à un fort risque de malnutrition aiguë.

Figure n°52: Distribution du taux de Diversité minimum acceptable selon la région (enfant de 6 à 23 mois), septembre 2024



	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudénit	Ménaka	Rural	Urbain	Masculin	Féminin	Ensemble
4 Groupes alimentaire et plus	22,5%	7,7%	4,4%	18,0%	12,7%	9,3%	1,1%	10,2%	23,4%	7,4%	2,4%	19,8%	10,7%	12,3%	11,8%	12,3%
Moins de 4 Groupes alimentaires	77,5%	92,3%	95,6%	82,0%	87,3%	90,7%	98,9%	89,8%	76,6%	92,6%	97,6%	80,2%	89,3%	87,7%	88,2%	87,7%

⇨ **Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants**

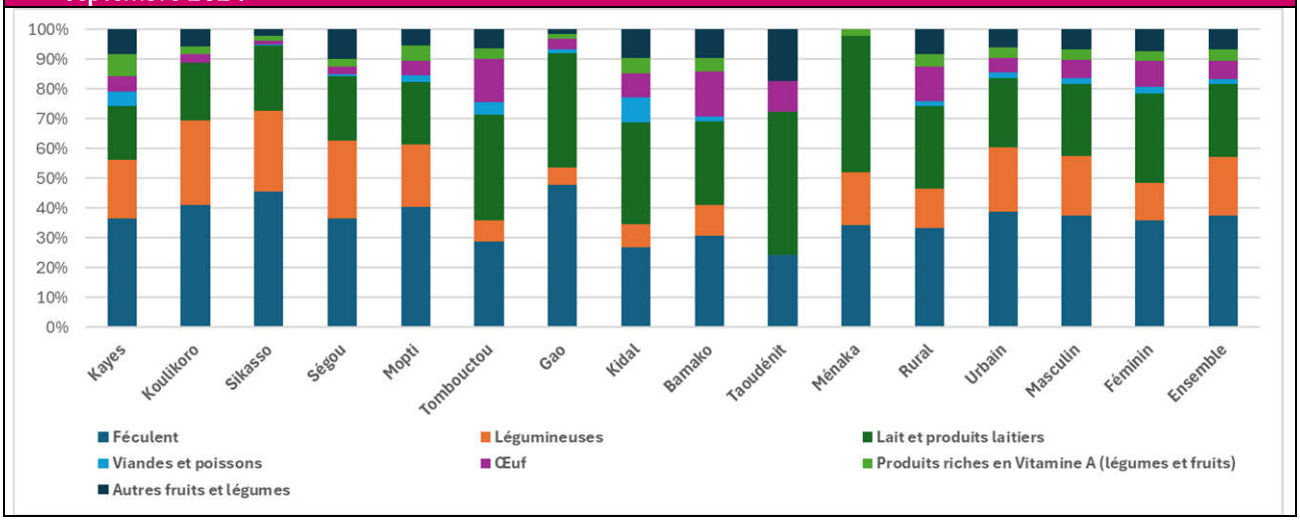
Les féculents avec 68,2% comme en septembre 2023, contre 76,6% en septembre 2022 ; 50,1% en septembre 2021 ; 88,4% en septembre 2020, le lait et les produits laitiers avec 44,6% contre 49,3% en septembre 2023, 46,3% en septembre 2022 ; 44,5% en septembre 2021 ; 49,7% en septembre 2020 et les légumineuses avec 36,2% contre 35,2% en septembre 2023, 52,6% en septembre 2022 ; 38,0% en septembre 2021 ; 38,2% en septembre 2020 étaient les groupes alimentaires les plus consommés par les enfants.

La consommation des protéines animales (viandes et poissons), produits riches en vitamines A, des œufs, des autres fruits et légumes était faible et s'était dégradée par rapport à septembre 2023 et 2022 dans l'ensemble.

Tableau n°67: Fréquence (%) de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2024

Région	Classe de SDAIE des enfants de 6 A 23 mois (%)										
	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Produits riches en Vitamine A (légumes et fruits)	Autres fruits et légumes	SDAIE Moyen 6_23	Moins de 4 groupes alimentaire	4 groupes alimentaires ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	71,7	38,5	36,0	9,3	10,3	14,1	16,5	1,97	85,6	14,4	773
Koulikoro	68,5	47,5	32,3	0,1	5,2	4,3	9,4	1,67	95,8	4,2	1122
Sikasso	79,6	47,1	38,1	0,6	2,2	3,0	3,6	1,74	95,3	4,7	1094
Ségou	69,4	49,9	41,0	0,9	5,1	5,1	18,6	1,90	87,7	12,3	901
Mopti	73,9	38,9	38,4	4,0	9,1	9,1	10,1	1,83	88,6	11,4	957
Tombouctou	50,2	12,1	61,9	7,2	25,2	6,0	11,3	1,74	90,2	9,8	751
Gao	56,4	6,6	45,4	1,5	4,2	1,8	1,8	1,18	99,1	0,9	343
Kidal	64,4	18,6	82,2	20,3	19,5	12,7	22,9	2,41	79,7	20,3	119
Bamako	74,6	24,5	68,6	3,5	36,5	11,2	23,2	2,42	79,7	20,3	695
Taoudenni	30,4	0,0	60,9	0,0	13,0	0,0	21,7	1,26	100,0	0,0	23
Ménaka	36,3	18,7	48,4	0,0	0,0	2,2	0,0	1,05	100,0	0,0	92
Rural	73,6	29,6	61,9	3,6	25,7	8,9	18,7	2,22	83,9	16,1	1276
Urbain	67,7	37,7	40,5	3,4	8,1	6,4	10,4	1,74	91,7	8,3	5594
Masculin	68,4	36,9	44,2	3,2	11,2	6,9	12,1	1,83	90,2	9,8	6171
Féminin	63,4	22,1	52,8	4,1	15,2	5,9	12,8	1,76	91,0	9,0	293
Ensemble sept 24	**68,2**	**36,2**	**44,6**	**3,2**	**11,4**	**6,8**	**12,1**	**1,83**	**90,3**	**9,7**	**6464**
Ensemble sept 23	**68,2**	**35,3**	**49,3**	**3,4**	**13,1**	**9,0**	**11,2**	**1,90**	**88,7**	**11,3**	**7590**
Ensemble sept 22	**76,8**	**52,6**	**46,3**	**6,3**	**16,6**	**14,5**	**17,0**	**2,30**	**84,1**	**15,9**	**2553**
Ensemble sept 21	**50,1**	**38,0**	**44,5**	**1,1**	**7,6**	**11,7**	**15,0**	**1,7**	**89,7**	**10,3**	**6898**

Figure n°53: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaire par les enfants de 6 à 23 mois en septembre 2024



2.24.5.3. Score de diversité alimentaire individuel des enfants de 24 à 59 mois en septembre 2023

Le score de diversité alimentaire (nombre de groupes alimentaires) était de 4 comme en septembre2023, 2022 et 2021.

Dans l'ensemble, 39,1% des enfants de 24 à 59 mois contre 35,3% en septembre 2023 ; 37,9% en septembre 2022 ; 45,9% en septembre 2021 ; 38,5% en septembre 2020 avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires ; ce qui correspond à une relative dégradation de la consommation alimentaire chez ces enfants.

Cette proportion d'enfants avec une faible diversification alimentaire (moins de 4 groupes alimentaires) était très élevée dans les régions de Tombouctou avec 73,4% contre 50,5% en septembre 2023 ; 45,9% en septembre 2022 ; 62,7% en septembre 2021 à Gao avec 73,0% ; Ménaka avec 67,4% contre 73,9% en septembre 2023, Kidal 56,8% contre 71,4% en septembre 2023 ; 69,5% en septembre 2022, 79,1% en septembre 2021. En dehors de toute habitude de consommation alimentaire, cette situation montre une inadéquation de la diète chez les enfants de ce groupe d'âge dans ces régions ; ce qui constitue un risque pour ces enfants de faire une malnutrition.

Figure n°54: Distribution du taux de Diversité Alimentaire acceptable des enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN sept 2024

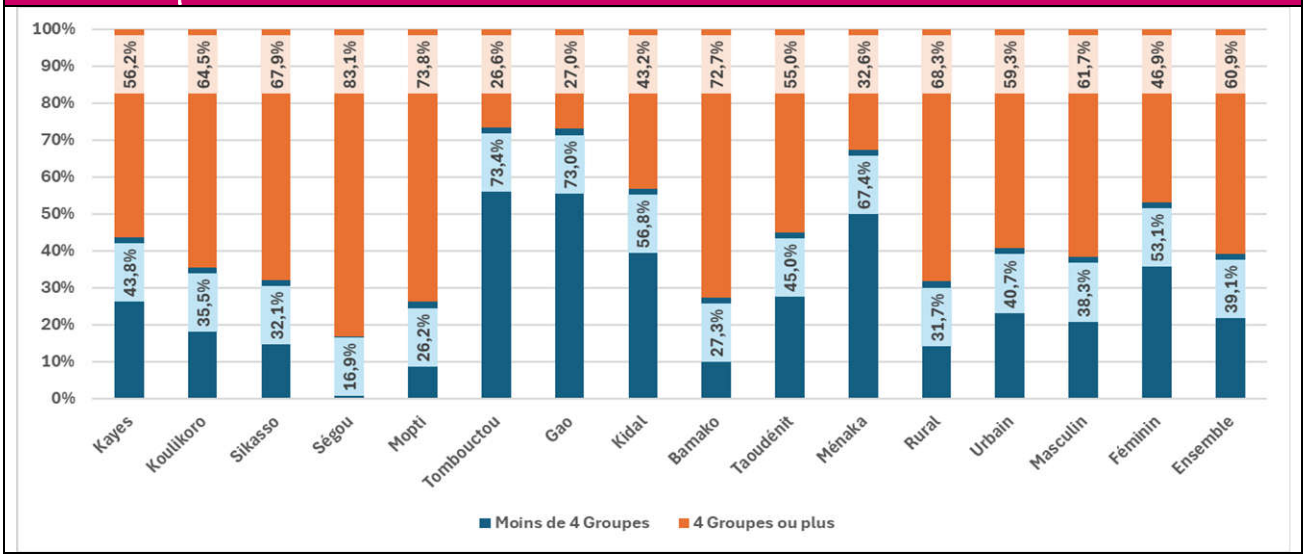


Tableau n°68: Distribution (%) de la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois en septembre 2024

Régions	Féculent	Légumineuses	Lait et produits laitiers	Viandes et poissons	Œuf	Les abats	Produits riches en Vitamine A	Légumes et feuilles vert foncé	Autres fruits et légumes	SDAIE moyen des enfants 24_59	Moins de 4 Groupes	4 Groupes ou plus	Nombre non pondéré
Kayes	88,3	71,6	44,6	48,4	12,0	18,8	28,2	68,7	69,1	4,5	43,8	56,2	1808
Koulikoro	84,7	66,8	27,2	51,0	5,3	2,4	11,6	72,7	75,2	4,0	35,5	64,5	1848
Sikasso	92,8	60,8	29,5	67,1	2,6	2,1	3,5	52,8	67,6	3,8	32,1	67,9	2284
Ségou	88,2	75,0	36,9	86,8	7,9	5,5	13,4	82,0	83,2	4,8	16,9	83,1	1750
Mopti	88,5	52,1	37,9	70,0	11,8	7,7	17,8	72,8	77,7	4,4	26,2	73,8	2058
Tombouctou	59,3	12,8	67,6	51,6	23,9	13,5	9,6	9,7	33,2	2,8	73,4	26,6	1551
Gao	74,3	11,1	52,2	64,2	6,2	5,1	4,4	11,3	52,6	2,8	73,0	27,0	722
Kidal	89,3	20,6	89,3	52,8	3,2	6,9	6,3	6,7	56,4	3,3	56,8	43,2	480
Bamako	91,0	33,1	64,2	69,5	43,5	11,1	22,7	51,5	79,0	4,7	27,3	72,7	1384
Taoudenni	42,2	44,4	72,8	40,0	3,3	43,9	11,7	1,7	87,2	3,5	45,0	55,0	180
Ménaka	48,1	29,9	56,7	41,7	1,1	23,0	12,8	31,6	40,6	2,9	67,4	32,6	195
Rural	88,1	39,9	62,5	69,7	30,6	10,6	18,9	48,0	74,4	4,4	31,7	68,3	2585
Urbain	82,8	53,2	41,2	61,1	8,7	8,4	12,8	55,5	66,7	3,9	40,7	59,3	11675
Masculin	84,0	51,7	44,3	62,7	12,4	8,4	14,0	54,9	69,2	4,0	38,3	61,7	12704
Féminin	75,4	32,8	57,5	60,6	15,3	11,0	10,9	33,5	60,6	3,6	53,1	46,9	745
Ensemble sept24	**83,6**	**50,6**	**45,1**	**62,6**	**12,6**	**8,6**	**13,8**	**53,7**	**68,7**	**4,0**	**39,1**	**60,9**	**13449**
Ensemble sept23	**86,4**	**51,4**	**52,4**	**63,2**	**14,0**	**9,3**	**15,3**	**61,9**	**61,5**	**4**	**35,3**	**64,7**	**14808**
Ensemble sept 22	**81,3**	**52,6**	**46,3**	**60,2**	**16,6**	**11,2**	**18,9**	**58,0**	**60,6**	**4,1**	**37,9**	**62,1**	**16026**
Ensemble sept 21	**69,3**	**54,2**	**49,5**	**62,1**	**8,8**	**6,9**	**18,8**	**54,9**	**52,3**	**3,8**	**45,9**	**54,1**	**15715**

Les groupes alimentaires les plus consommés étaient :

- ✓ les féculents avec 83,6% contre 86,4% en septembre 2023, 81,3% en septembre 2022 et 69,3% en septembre 2021 ;
- ✓ les autres fruits et légumes 68,7% contre 61,5% en septembre 2023, 60,5% en septembre 2022 ; 52,3% en septembre 2021 ;
- ✓ les viandes et poissons avec 62,6% contre 63,2% en septembre 2023, 60,2% en septembre 2022 ; 62,1% en septembre 2021 ;
- ✓ les légumes et feuilles vert-foncées avec 53,7% contre 61,9% en septembre 2023, 58,0% en septembre 2022 ; 54,9% en septembre 2021 ;
- ✓ et les légumineuses avec 50,6% contre 51,4% en septembre 2023, 52,6% en septembre 2022 ; 54,2% en septembre 2021.
- ✓ Et le lait et les produits laitiers avec 45,1% contre 52,4% en septembre 2023, 46,3% en septembre 2022 et 49,5% en septembre 2021 ;

La consommation des œufs est en nette dégradation avec 12,6% contre 14,0% en septembre 2023, 16,6% en septembre 2022 ; 8,8% en septembre 2021 ; tout comme pour les abats avec 8,6% contre 9,3% en septembre 2023, 11,2% en septembre 2022 ; 6,9% en septembre 2021 ; et les produits riches en Vit A avec 13,8% contre 15,3% en septembre 2023, 18,9% en septembre 2022 et 18,9% en septembre 2021.

Figure n°55: Fréquence de consommation de différents -groupes alimentaires par les enfants de 24 à 59 mois selon la région ENSAN septembre 2024

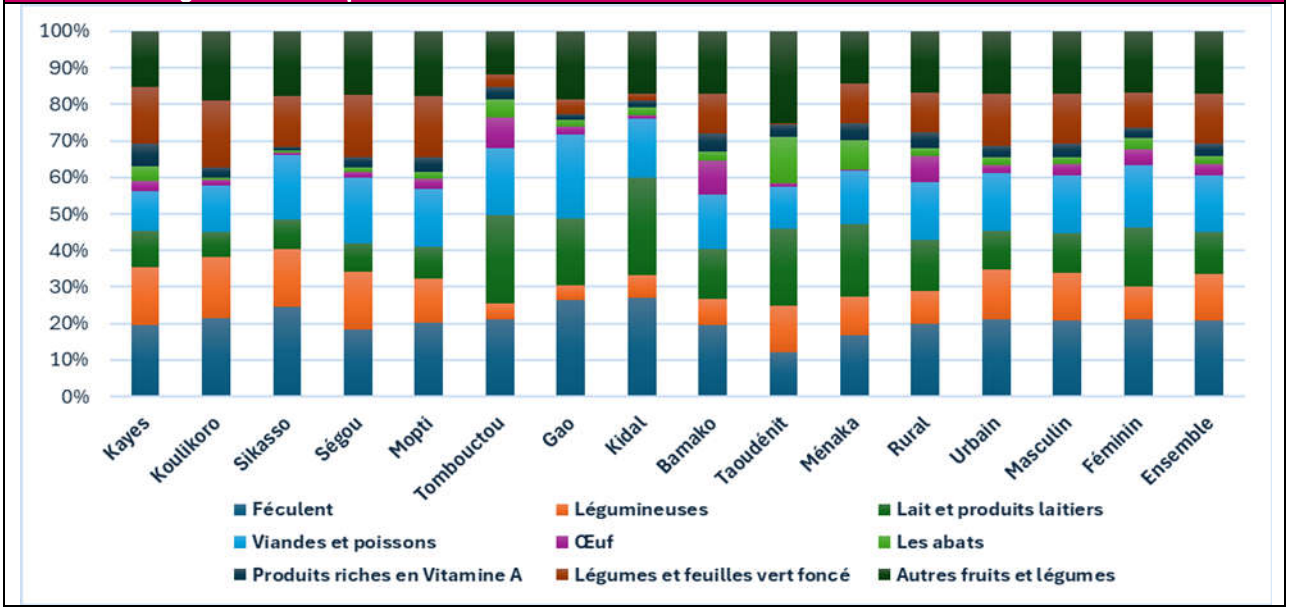


Tableau n°69: Evolution des Scores de diversité alimentaire individuel des enfants de 6 à 23 mois et 24 à 59 mois de sept 2019 à septembre 2024

Région	Enfants de 6_23mois avec SDAI<4 groupes alimentaire (%)							Enfants de 24_59mois avec SDAI<4 groupes alimentaire (%)						
	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19	Sept 24	Sept 23	Sept 22	Sept 21	Sept 20	Fév. 20	Sept 19
Kayes	85,6	85,5	92,4	98,7	75,0	93,7	83,6	43,8	44,5	43,6	49,8	20,6	60,9	46,7
Koulikoro	95,8	88,7	72,6	83,7	83,8	92,6	86,0	35,5	19,4	22,6	38,8	42,8	65,4	53,4
Sikasso	95,3	95,8	92,8	84,7	74,2	72,6	74,5	32,1	18,0	31,0	22,3	24,7	46,7	22,4
Ségou	87,7	88,3	86,1	92,6	72,8	95,0	80,7	16,9	17,6	23,4	24,5	34,6	67,2	33,5
Mopti	88,6	91,2	79,6	83,6	64,9	86,2	70,9	26,2	39,4	36,7	43,6	38,4	64,6	47,4
Tombouctou	90,2	90,2	73,7	92,6	63,7	92,7	84,9	73,4	50,5	45,9	62,7	45,7	68,1	74,2
Gao	99,1	75,6	92,6	94,6	79,1	95,7	89,2	73,0	68,5	66,7	67,0	68	83,7	71,6
Kidal	79,7	92,0	84,5	100,0	82,3	98,4	86,8	56,8	71,4	69,5	79,1	55,2	85,8	60,7
Bamako	79,7	80,7	78,5	89,8	61,8	82,6	60,5	27,3	21,5	35,0	34,1	28,7	48,0	32,0
Taoudenni	100,0	100,0		-	-	-	--	45,0	70,9		-	-	-	-
Ménaka	100,0	99,6		-	-	--		67,4	73,9		-	-	-	-
Ensemble	**90.3**	**88,7**	**84,1**	**89,7**	**72,5**	**87,1**	**77,4**	**39,1**	**35,5**	**37,9**	**45,9**	**38,5**	**34,4**	**42,4**

En moyenne 90,3% des enfants de 6 à 23 mois avaient consommés moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 88,7% en septembre 2023, 84,1% en septembre 2022 ; 89,7% en septembre 2021 et 72,5% en septembre 2020.

Concernant les enfants de 24 à 59 mois, 39,1% d'entre eux avaient consommé moins de 4 groupes alimentaires la veille contre 35,5% en septembre 2023 ; 37,9% en septembre 2022 ; 45,9% en septembre 2021 et 38,5% en septembre 2020.

La diversité alimentaire chez les enfants de moins de 5 ans en général et spécifiquement ceux de 6-23 mois continue d'être problématique dans le pays, ce qui justifie en partie la grande prévalence de la malnutrition globale dans le pays.

2.24.5.4. Statut sanitaire des enfants de 6 à 59 mois en septembre 2024

Au cours des deux semaines ayant précédé le passage des enquêteurs, 36,7% des enfants contre 32,7% en septembre 2023, 33,7% en septembre 2022 ; 30,3% en septembre 2021 et 33,3% en septembre 2020 avaient fait une première maladie.

Aussi, au cours de la même période, 26,9% d'entre eux contre 22,3% en septembre 2023, 20,9% en septembre 2022 ; 46,9% en septembre 2021 et 37,9% en septembre 2020 avaient fait une deuxième maladie.

Figure n°56: % d'enfants affectés par les maladies 1ères et 2ème chez les enfants ENSAN sept-2024



	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Taoudénit	Ménaka	Ensemble	Rural	Urbain	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Prémières maladie	26,8%	41,6%	34,6%	38,1%	32,7%	49,2%	32,1%	50,1%	31,6%	45,3%	51,6%	36,7%	33,5%	37,5%	36,7%	36,6%	37,9%	36,7%
Deuxième maladie	22,2%	36,4%	24,9%	19,8%	22,9%	38,1%	21,1%	23,0%	25,3%	45,8%	35,5%	26,8%	25,3%	27,2%	26,8%	26,8%	29,6%	26,9%

2.24.5.4.1. Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes

Dans l'ensemble, 21,6% des enfants contre 18,1% en septembre 2023, 36,4% en septembre 2022 étaient tombés malades.

Les régions de Taoudenni avec 42,9% contre 37,8% en septembre 2023, de Ménaka avec 33,8% contre 35,5% en septembre 2023 ; de Tombouctou avec 31,7% contre 24,9% en septembre 2023, de Koulikoro avec 25,5% contre 22,1% en septembre 2023 d'enfants tombés malades étaient les plus affectées par les maladies.

Chez les d'enfants tombés malades, les maladies et ou signes les plus fréquentes étaient :

- ✓ les cas de paludisme qui représentaient la pathologie la plus fréquente soit 23,3% contre 20,6% en septembre 2023, 19,4% en septembre 2022 ; 16,2% en septembre 2021 ; 17,4% en septembre 2020 ;
- ✓ les fièvres plus ou moins isolées avec 21,6% contre 16,8% en septembre 2023, 11,0% en septembre 2022, 4,9% en septembre 2021 ; 4,2% en septembre 2020 ;
- ✓ les IRA avec 4,3% contre 2,8% en septembre 2023, 2.5% en septembre 2022, 6,0% en septembre 2021 et 6,6 en septembre 2020 ;
- ✓ et les diarrhées avec 2,9% contre 2,5% en septembre 2023, 1,9% en septembre 2022 ; 3,9%en septembre 2021 ; 3,6% en septembre 2020.

En somme, les enfants avaient été moins affectés par les maladies qu'en septembre 2022 avec plus de cas de paludisme, des fièvres plus ou moins isolées, d'IRA et des diarrhées.

Tableau n°70: Proportion globale d'enfants tombés malades au cours des deux semaines précédentes selon la région septembre 2024

Région	Maladie ayant affecté les enfants au cours des semaines précédentes (%)									
	% d'enfants tombés malade	Paludisme	Fièvre	IRA (infections Respiratoires aigües)	Diarrhée	Rougeole	Vomissements	Douleur abdominale	Maladie de la peau	Autres
Kayes	20,3	17,0	17,8	2,9	4,7	0,1	0,9	0,4	0,1	0,3
Koulikoro	25,5	23,3	31,4	2,1	3,1	0,1	1,4	1,9	0,8	0,6
Sikasso	19,8	24,5	22,4	4,4	1,8	0,0	1,8	0,5	0,6	0,2
Ségou	16,0	22,0	22,9	4,4	3,2	0,0	0,4	0,3	0,2	0,1
Mopti	18,6	18,2	15,0	9,4	2,3	0,0	0,7	0,5	0,2	0,1
Tombouctou	**31,7**	29,1	26,1	1,8	5,3	0,1	2,5	1,3	0,3	0,2
Gao	18,5	27,2	19,4	0,8	1,8	0,1	1,0	0,3	0,1	0,0
Kidal	20,2	32,6	28,0	4,0	1,8	0,0	2,7	2,2	1,0	0,0
Bamako	17,7	25,5	10,6	5,7	1,1	0,0	0,4	0,5	0,3	0,4
Taoudenni	**42,9**	41,9	31,0	0,0	1,5	0,5	3,4	0,0	0,0	0,0
Ménaka	**33,8**	27,2	34,1	0,0	1,0	0,0	4,5	1,4	0,0	9,1
Rural	18,8	24,7	16,6	3,9	2,0	0,0	0,8	0,9	0,4	0,3
Urbain	22,0	23,1	22,7	4,2	3,1	0,1	1,4	0,8	0,4	0,4
Masculin	21,5	23,1	21,7	4,3	2,9	0,1	1,3	0,7	0,4	0,4
Féminin	23,8	27,0	19,3	4,1	3,0	0,1	1,8	1,2	0,3	0,3
Ensemble 24	**21,6**	**23,3**	**21,6**	**4,3**	**2,9**	**0,1**	**1,3**	**0,7**	**0,4**	**0,4**
Ensemble 23	**18,1**	**20,6**	**16,8**	**2,8**	**2,5**	**0,3**	**1,7**	**0,8**	**0,5**	**0,7**
Ensemble 22	**36,4**	**19,4**	**11,0**	**2,5**	**1,9**	**0,1**	**0,9**	**0,4**	**0,3**	**0.2**

2.24.5.4.2. Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD

⇨ Supplémentation en Vitamine A

Il est ressorti que 67,9% des enfants contre 69,4% en septembre 2023, 77,7% en septembre 2022 ; 76,3% en septembre 2021 ; 74,8% en septembre 2020 avaient reçu la capsule de VIT A au cours des 6 derniers mois. A l'échelle régionale, les taux les plus faibles étaient observés à Kidal avec 36,7% contre 41,9% en septembre 2023 ; Taoudenni avec 43,8%, contre 11,2% en septembre 2023 et Tombouctou avec 59,7% contre 42,3% en septembre 2023.

⇨ Déparasitage

Le taux de déparasitage était de 61,1% contre 66,4% en septembre 2023 ; 63,8% en septembre 2022 ; 68,0% en septembre 2021 ; 66,8% en septembre 2020.

A l'échelle régionale, la région de Taoudenni (17,4% contre 19,6% en septembre 2023), Kayes (43,5% contre 42,8% en septembre 2023) Kidal (48,5% contre 41,9% en septembre 2023) et Tombouctou (53,5%), avaient les plus faibles taux de couverture.

⇨ Utilisation de la MIILD

Pour ce qui concerne la prévention du paludisme, 89,3% des enfants contre 88,5% en septembre 2023 contre 91,9% en septembre 2022 ; 89,0% en septembre 2021 ; 91,7% en septembre 2020 avaient dormis sous MIILD la nuit précédente. Les taux les plus faibles d'utilisation des moustiquaires étaient observés dans les régions de Kidal avec 59,6% contre 59,1% en septembre 2023 et Taoudenni (66,0% contre 53,7% en septembre 2023). Il faut toutefois, signaler que les régions de Kidal et Taoudenni sont nettement moins exposées aux moustiques que les autres régions du pays.

⇨ La CPS (Chimioprophylaxie saisonnière) pour prévenir le paludisme

Par rapport à la prévention du paludisme, le taux de couverture de la CPS était de 69,6% contre 68,7% en septembre 2023 avec 85,9% des enquêtées contre 92,5% en septembre 2023 qui estimaient que la CPS protège les enfants contre le Paludisme. Les taux de couverture les plus faibles de CPS étaient de 48,3% contre 45,1% en septembre 2023 à Taoudenni et 34,6% contre 46.8% en septembre 2023 à Kidal.

⇨ Taux de vaccination

La vaccination était à jour pour 67,9% des cibles (enfants de 0 à 23 mois) contre 81,0% en septembre 2023 ; 90,8% en septembre 2022 ; 76,1% en septembre 2021 et 76,6% en septembre 2020. Ces taux étaient plus faibles dans les régions de Kidal avec 36,7% contre 37,2% en septembre 2023, Taoudenni avec 43,8% contre 43,6% en septembre 2023 et Tombouctou avec 66,5% contre 59,7% en septembre 2023 en raison très probablement de l'accès difficile à ces zones à cause de l'insécurité.

Tableau n°71: Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD vaccination, septembre 2024

Région	L'enfant a-t-il reçu la capsule/gouttes de vitamine A au cours des 6 derniers mois ? (%)	L'enfant (12 à 23 mois) a-t-il été déparasité au cours des 6 derniers mois ? (%)		Est-ce-que l'enfant a eu la CPS (prévention paludisme) au cours des 6 derniers (%)		La CPS protège-t-elle les enfants contre le paludisme ? (%)		Enfant a dormis sous moustiquaire Imprégné Longue Durée (MILD) la nuit passée (%)	La vaccination de l'enfant est à jour pour son âge (%)
	Oui	Oui	Non Applicable	Oui	Non Applicable	Oui	Ne sait pas	Oui	Oui
Kayes	62,1	43,5	0,8	62,2	0,3	82,5	9,0	90,1	62,1
Koulikoro	79,7	70,6	0,6	89,6	0,3	89,4	2,9	90,2	79,7
Sikasso	67,9	73,1	0,2	71,1	0,1	83,8	1,9	92,5	67,9
Ségou	63,7	61,4	0,2	65,4	0,2	84,9	1,4	95,2	63,7
Mopti	79,9	70,7	0,5	75,3	0,1	92,2	2,6	85,2	79,9
Tombouctou	59,7	53,5	2,4	61,4	1,7	90,8	5,1	83,6	59,7
Gao	86,4	60,2	0,4	80,6	0,9	73,1	24,2	95,5	86,4
Kidal	36,7	48,5	13,6	34,6	5,0	90,8	4,3	59,6	36,7
Bamako	63,5	73,6	0,2	62,3	1,9	80,1	13,3	96,9	63,5
Taoudenni	43,8	17,4	0,0	48,3	3,0	67,3	27,6	66,0	43,8
Ménaka	73,9	51,6	0,0	75,6	0,3	89,4	0,5	98,3	73,9
Rural	72,1	74,7	0,2	69,1	1,2	85,2	7,1	95,4	72,1
Urbain	67,8	60,8	1,1	70,0	0,6	86,0	5,4	88,4	67,8
Masculin	67,9	63,1	1,0	69,8	0,7	86,1	5,6	89,7	67,9
Féminin	68,8	61,5	0,5	65,7	1,3	81,7	12,0	82,2	68,8
Ensemble sept 24	**67,9**	**63,0**	**1,0**	**69,6**	**0,8**	**85,9**	**5,9**	**89,3**	**67,9**
Ensemble sept 23	**69,4**	**66,4**	**0,8**	**68,7**	**1,1**	**92,5**	**3,7**	**88,5**	**81,0**

⇨ Prise en charge des enfants malnutris

Tableau n°72: Evolution des taux de Supplémentation en Vitamine A, déparasitage et utilisation de la MIILD, vaccination en septembre 2024

Région	L'enfant a eu la VITA au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a été déparasité au cours des 6 derniers mois (%)			L'enfant a dormis sous MIILD la veille (%)			Vaccination à jour (%)		
	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22	Sept-24	Sept-23	Sept-22
Kayes	62,1	42,3	79,0	43,5	42,8	75,6	90,1	72,4	95,9	62,1	65,3	82,2
Koulikoro	79,7	90,3	83,0	70,6	84,8	77,9	90,2	98,5	97,0	79,7	95,9	88,1
Sikasso	67,9	69,6	71,4	73,1	63,4	70,2	92,5	97,9	93,7	67,9	96,4	92,0
Ségou	63,7	77,8	89,4	61,4	81,4	69,6	95,2	93,6	96,5	63,7	95,1	91,7
Mopti	79,9	78,9	70,7	70,7	68,7	63,9	85,2	83,4	92,4	79,9	80,5	86,2
Tombouctou	59,7	77,0	70,3	53,5	71,1	65,5	83,6	90,0	94,8	59,7	66,5	80,5
Gao	86,4	58,1	35,7	60,2	44,3	31,9	95,5	75,5	82,5	86,4	59,3	41,1
Kidal	36,7	41,9	31,2	48,5	47,0	30,5	59,6	59,1	42,7	36,7	37,2	7,5
Bamako	63,5	67,7	76,5	73,6	76,5	59,2	96,9	97,5	90,3	63,5	94,4	97,6
Taoudenni	43,8	11,2	-	17,4	19,6	-	66,0	53,7	-	43,8	43,6	-
Ménaka	73,9	48,1	-	51,6	47,8	-	98,3	80,2	-	73,9	49,6	-
Rural	72,1	73,5	-	74,7	78,4	-	95,4	94,1	-	72,1	93,4	-
Urbain	67,8	68,5	-	60,8	63,7	-	88,4	86,8	-	67,8	78,3	-
Masculin	67,9	69,6	-	63,1	66,8	-	89,7	88,8	-	67,9	81,9	-
Féminin	68,8	68,2	-	61,5	60,2	-	82,2	82,6	-	68,8	71,5	-
Ensemble	**67,9**	**69,4**	**77,7**	**63,0**	**66,4**	**63,8**	**89,3**	**88,1**	**91,9**	**67,9**	**81,0**	**90,8**

⇨ Admission des enfants malnutris dans les programmes de récupération nutritionnelle

Tableau n°73: Répartitions des proportions (%) d'enfants dans un programme de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë septembre 2024

Région	Non pas dans un programme			Oui URENAM			Oui URENAS			Oui URENI			Oui PNP		
	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2023	Sept 2024	Sept 2022	Sept 2021	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2023	Sept 2024	Sept 2023	Sept 2022
Kayes	90,2	96,7	99,1	9,7	2,9	0,8	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Koulikoro	98,6	97,7	98,0	1,3	1,5	1,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6	0,1
Sikasso	98,7	99,1	97,9	1,2	0,8	1,9	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Ségou	97,9	96,5	98,0	1,8	2,7	1,6	0,2	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4
Mopti	99,1	97,0	91,7	0,7	2,3	7,0	0,2	0,1	0,8	0,0	0,1	0,1	0,0	0,4	7,0
Tombouctou	91,8	90,6	88,1	5,1	0,6	4,3	2,5	1,8	0,2	0,5	0,1	0,3	0,0	6,9	0,2
Gao	94,5	97,1	97,2	4,3	2,8	2,2	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
Kidal	99,2	82,8	98,5	0,2	14,7	0,5	0,7	1,1	0,9	0,0	0,4	0,0	0,0	1,1	1,0
Bamako	98,8	94,3	97,4	0,9	3,6	1,0	0,3	1,4	0,5	0,0	0,6	0,1	0,0	0,0	0,9
Taoudenni	86,7	59,8	-	4,9	23,2	-	3,4	7,7	-	3,9	7,7	-	1,0	1,5	-
Ménaka	100,0	89,2	-	0,0	7,4	-	0,0	2,9	-	0,0	0,3	-	0,0	0,3	-
Rural	97,2	95,3	-	2,4	3,4	-	0,3	0,8	-	0,1	0,4	-	0,0	0,0	-
Urbain	96,4	95,4	-	2,9	2,6	-	0,5	0,6	-	0,1	0,2	-	0,0	1,2	-
Masculin	96,5	95,5	-	2,9	2,7	-	0,5	0,6	-	0,1	0,2	-	0,0	1,0	-
Féminin	94,8	92,5	-	3,6	3,8	-	1,2	1,4	-	0,4	0,6	-	0,1	1,5	-
Ensemble	**96,4**	**95,3**	**96,2**	**2,9**	**2,4**	**2,0**	**0,5**	**0,7**	**0,3**	**0,1**	**0,2**	**0,2**	**0,0**	**1,0**	**0,0**

Très peu d'enfants étaient pris en charge dans un programme nutritionnel avec 3,6% contre 4,7% en septembre 2023 ; 3,8% en septembre 2022 et 3,9% en septembre 2021. Cette situation peut être attribuée essentiellement à l'insécurité qui a sérieusement affecté l'accès aux services sociaux de base.

2.24.6. Statut nutritionnel des enfants

2.24.6.1. Indicateurs

L'état nutritionnel d'un enfant résulte de son passé nutritionnel (ancien et récent) et des maladies ou infections l'ayant affecté. Le risque qu'a l'enfant de contracter certaines maladies dépend lui aussi de cet état nutritionnel. Ainsi, un enfant mal nourri constitue sans doute un terrain favorable pour certaines maladies, augmentant du coup sa probabilité de mourir.

Le statut nutritionnel des enfants est évalué au moyen :

- ✓ d'indicateurs anthropométriques calculés à partir de l'âge et des mesures de la taille et du poids. Avec l'âge, la taille et le poids, il est possible de déterminer les indicateurs, poids/taille (poids pour taille), taille/âge (taille pour âge) et poids/âge (poids pour âge) ;
- ✓ de la présence des œdèmes bilatéraux des membres inférieurs ;
- ✓ du sexe de l'enfant est toujours pris en compte dans l'analyse du statut nutritionnel des enfants.

2.24.6.2. Méthode d'analyse

L'analyse des données a été faite avec :

- le logiciel ENA for SMART qui est un logiciel multi fonction permettant de faire la planification (calcul de la taille, échantillonnage, tirage des grappes…), la formation, la saisie, l'analyse des données (normalisation des mesures selon les normes de l'OMS), la sortie des résultats et le rapportage ;
- et SPSS 25 pour les analyses uni et bi variées (tableaux de fréquences, les tableaux croisés multiples, les tests statistiques…

i) Les différents indices nutritionnels et leurs seuils

A partir des données de base que sont le sexe, l'âge, le poids, la taille, la présence d'œdèmes nutritionnels, on compose les différents indices nutritionnels

ii) Indice poids/taille (malnutrition aiguë ou émaciation)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de sa taille. Cet indice met en évidence un enfant qui est maigre, mais ne permet pas de différencier un enfant trop petit pour son âge (qui a donc souffert de malnutrition dans le passé) d'un enfant de taille satisfaisante. C'est l'indice qui est utilisé pour mesurer la malnutrition aiguë appelée émaciation, c'est à dire une malnutrition récente. Il exprime une situation conjoncturelle mais réversible.

Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de l'émaciation compris entre, 5% et 9% est jugé moyen mais constituant déjà un problème de santé publique, élevé entre 10% et 14% et très élevé s'il est ≥15.

iii) Indice taille/âge (malnutrition chronique ou Retard de croissance)

Il exprime la taille d'un enfant en fonction de son âge. Il met en évidence un retard de croissance à un âge donné, mais ne permet pas de différencier deux enfants de taille égale et d'âge égal, dont l'un serait très maigre (émacié) et l'autre très gros (obèse). Cet indice reflète plus l'histoire nutritionnelle que l'état nutritionnel actuel de l'enfant. C'est l'indice utilisé pour mesurer la malnutrition chronique. Il exprime une situation structurelle et est difficilement réversible.

Selon la classification de l'OMS 1995, un taux de prévalence de retard de croissance inférieur à 20% est jugé faible, moyen entre 20% et 29%, élevé entre 30% et 39% et en fin très élevé s'il est ≥ 40%.

iv) Indice poids/âge (insuffisance pondérale ou malnutrition globale)

Il exprime le poids d'un enfant en fonction de son âge. Cependant, cet indice ne permet pas de différencier deux enfants de même poids et de même âge, dont l'un serait grand et maigre (émacié) et l'autre plus petit et plus gros (retard de croissance). Il est utilisé dans les consultations de SMI et les programmes de suivi de croissance car il est un bon moyen qui permet de suivre la croissance d'un enfant par le gain de poids d'une consultation à l'autre ou mensuellement.

Selon la classification de l'OMS 1995 ; un taux de prévalence d'insuffisance pondérale <10% est faible, moyen entre 10% et 19%, élevé entre 20% et 29% et très élevé s'il est ≥30%.

Tableau n°74: Valeurs limites utilisées pour définir les différents types de malnutrition

Formes	Malnutrition aiguë Poids/Taille (P/T	Malnutrition chronique Taille/Age (T/A)	Insuffisance Pondérale Poids/Age (P/A)
Globale	< -2 ET et/ou œdèmes	< -2 ET	< -2 ET
Modérée	< -2 ET ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET	< -2 ET et ≥ -3 ET
Sévère	< -3 ET et/ou œdèmes	< -3 ET	< -3 ET

Tableau n°75: Importance en termes de santé publique de la Prévalence (P) des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000)

Importance en termes de santé publique de la Prévalence des différents types de malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois (OMS 2000) et sphère standard pour les taux de mortalité							
Indicateurs de Malnutrition				Niveau de Prévalence (Onis M. et al. 2018)	Classification de la situation (OMS 2000)	Indicateurs de Mortalité	
MAG*	MAS*	MC**	IP***			TBD/CDR[A]	TDM5/U5DR"
< 2,5 %	=0 %	< 2,5 %	< 2,5 %	Très faible	Pas de crise	=0	=0
2,5 à 4%	=0 %	2,5 à 9%	2,5 à 4%	Faible	Acceptable	=0	=0
5 à 9 %	0 à 1 %	10 à 19%	5 à 9 %	Modérée	Précaire	0 à 1 décès	0 à 2 décès
10 à 14 %	1 à 2 %	20 à 29 %	10 à 14 %	Elevée	Alerte	1 à 2 décès	2 à 4 décès
≥ 15 %	> 2 %	≥ 30%	≥ 15 %	Très Elevée	Urgence	> 2 décès	> 4 décès
* Malnutrition Aigüe Globale ou Sévère, **Malnutrition Chronique Globale, ***Insuffisance Pondérale Globale, Taux Brut des Décès "Taux des Décès des Moins de 5 ans (décès/10000 personnes / jour)							

Ainsi, on déterminera les différentes formes de malnutrition selon une déviation standard par rapport à la médiane de – 2 écarts-type ou Z-score :

L'émaciation ou malnutrition aiguë exprimée par un rapport Poids/taille < - 2 Ecart-type plus les cas d'œdème,

Le retard de croissance ou malnutrition chronique exprimée par un rapport Taille/Age < - 2 Ecart –Type,

L'insuffisance pondérale ou malnutrition globale exprimée par le rapport Poids/Age <-2 Ecart-type,

Les enfants sont classés selon leur statut nutritionnel selon le Z-score en cinq catégories :

Enfants malnutris modérés dont les indices nutritionnels sont >=-3 Ecart-Type et < - 2 Ecarts-type,

Enfants malnutris sévères dont les indices nutritionnels sont <-3 Ecart-Type (plus les cas d'œdème pour la malnutrition aiguë)

Enfants à risque de malnutrition sont ceux dont les indices nutritionnels sont compris entre >=– 2 Ecart-Type et <–1 Ecart-Type (surtout utile en situation urgence)

Enfants normaux dont les indices nutritionnels sont >-1 Ecart-Type et <=2 Ecarts-type.

Enfants obèses dont les indices nutritionnels sont > 2 Ecart-Type.

Le périmètre brachial (PB)

Le périmètre brachial est utilisé lors d'un dépistage rapide des enfants et mesure le risque de mortalité. C'est aussi un indicateur de malnutrition aiguë de façon secondaire. Cette propriété semble être liée à l'association entre le PB et la masse musculaire. La mesure du PB varie peu chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et peut à ce titre être utilisée indépendamment de l'âge. Le périmètre brachial est donc mesuré chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et chez les femmes âgées de 15-49 ans et a été analysé comme un indicateur de malnutrition aigüe en utilisant des seuils bien spécifiques (voir tableau ci-dessous).

Tableau n°76: Valeurs seuils de la mesure anthropométrique du périmètre brachial définissant la malnutrition aiguë modérée et sévère

Niveau de sévérité	PB (mm)
Risque de mortalité	PB<115 pour les enfants
Malnutrition Aigüe Modérée	115 ≤ PB<125 pour les enfants

Résultats : Prévalence des différentes types et forme de malnutrition de enfants de 6 à 59 mois. Statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

2.24.6.3. Malnutrition Aiguë

Tableau n°77: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions ENSAN sept 2024

Région /cercle	N	Malnutrition Aigüe Globale (P/T) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Modérée (P/T) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (P/T) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Nombre d'œdème
Kayes	2343	12,8% (11,1-14,9 95% CI)	8,3% (7,1- 9,8 95% CI	4,5% (3,5- 5,8 95% CI)	9
Koulikoro	2789	13,9% (12,0-15,9 95% CI)	9,4% (8,1-10,9 95% CI)	4,4% (3,5- 5,6 95% CI)	5
Sikasso	1567	7,6% (6,6- 8,7 95% CI)	6,6% (5,7- 7,6 95% CI)	1,0% (0,7- 1,4 95% CI)	9
Ségou	2522	9,6% (8,4-11,0 95% CI)	7,7% (6,6- 8,9 95% CI)	2,0% (1,5- 2,6 95% CI)	12
Mopti	2810	11,6% (10,3-13,0 95% CI)	10,1% (8,9-11,5 95% CI)	1,5% (1,1- 2,1 95% CI)	9
Tombouctou	2201	14,5% (8,5-23,6 95% CI)	9,5% (4,9-17,7 95% CI)	5,0% (2,9- 8,2 95% CI)	12
Taoudenni	196	14,3% (0,2-92,0 95% CI)	11,2% (0,8-65,2 95% CI)	3,1% (0,0-99,3 95% CI)	3
Gao	450	16,2% (8,4-28,9 95% CI)	13,6% (6,2-27,0 95% CI)	2,7% (1,3- 5,5 95% CI	8
Ménaka	192	15,6% (8,3-27,6 95% CI)	9,9% (5,6-16,8 95% C	5,7% (0,4-49,2 95% C	5
Kidal	458	7,0% (3,8-12,4 95% CI)	5,5% (3,0- 9,7 95% CI)	1,5% (0,7- 3,3 95% CI)	5
Bamako	1680	10,8% (7,7-14,9 95% CI)	8,2% (6,4-10,5 95% CI)	1,4% (0,8- 2,3 95% CI)	7
Ensemble Mali sept 2024	19142	13,2% (11,3-15,4 95%	10,2% (9,0-11,6 95% CI)	3,0% (2,1- 4,2 95% CI)	73
Ensemble Mali sept 2023	19098	12,0 (10,3-13,8 95 CI)	8,4 (7,3- 9,6 95 CI)	3,5 (2,7- 4,7 95 CI)	14

La prévalence de la malnutrition aiguë était de 13,2% dont 3,0% de forme sévère contre 12,0% dont 3.5% de forme sévère en septembre 2023 au niveau national. Ce taux est en augmentation par rapport taux moyen de 10 des ENSAN de septembre 2022 et 2021.

Les régions les plus affectées étaient celles de Gao avec 16,2% dont 2,7% de forme sévère contre 13,1% dont 1,2% de forme sévère en septembre 2023, Ménaka avec 15,6% dont 5,7% de forme sévère contre 17,7% dont 5,8% de forme sévère, de Tombouctou avec 14,5% dont 5,0% de forme sévère contre 12,8% dont 2,5% de forme sévère en septembre 2023 et Taoudenni avec 14,3% dont 3,1% de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de la malnutrition aiguë est jugée élevée au niveau national (10% à 14%), très élevée (>=15%) à Gao et Ménaka, et élevée dans les autres régions sauf à Ségou et Sikasso où elle est modérée (précaire).

Tableau n°78: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition aiguë selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024

Région	Sexe	N	Malnutrition Aigüe Globale (P/T) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Modérée (P/T) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (P/T) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Nombre d'œdème
Kayes	Garçons	1308	15,0% (12,8-17,5 95% CI)	8,3% (7,1- 9,8 95% CI	5,2% (3,9- 6,9 95% CI)	18
	Filles	1035	10,1% (8,1-12,6 95% CI)	6,5% (5,0- 8,4 95% CI)	3,7% (2,6- 5,2 95% CI)	12
	Total	**2343**	**12,8% (11,1-14,9 95% CI)**	**8,3% (7,1- 9,8 95% CI**	**4,5% (3,5- 5,8 95% CI)**	**30**
Koulikoro	Garçons	1586	15,9% (13,6-18,5 95% CI)	9,6% (8,2-11,3 95% CI)	6,2% (4,9- 8,0 95% CI)	7
	Filles	1203	11,2% (9,2-13,7 95% CI)	9,1% (7,3-11,3 95% CI)	2,1% (1,4- 3,1 95% CI)	10
	Total	**2789**	**13,9% (12,0-15,9 95% CI)**	**9,4% (8,1-10,9 95% CI)**	**4,4% (3,5- 5,6 95% CI)**	**17**
Sikasso	Garçons	15	9,7% (8,2-11,5 95% CI)	8,6% (7,2-10,2 95% CI)	1,1% (0,7- 1,8 95% CI	13
	Filles	1552	5,3% (4,1- 6,7 95% CI)	4,4% (3,3- 5,9 95% CI)	0,8% (0,4- 1,5 95% CI)	13
	Total	**1567**	**7,6% (6,6- 8,7 95% CI)**	**6,6% (5,7- 7,6 95% CI)**	**1,0% (0,7- 1,4 95% CI)**	**26**
Ségou	Garçons	1347	10,0% (8,5-11,8 95% CI)	7,9% (6,6- 9,3 95% CI)	2,2% (1,5- 3,1 95% CI)	5
	Filles	1175	9,2% (7,5-11,2 95% CI)	7,4% (5,9- 9,3 95% CI)	1,8% (1,1- 2,8 95% CI)	7
	Total	**2522**	**9,6% (8,4-11,0 95% CI)**	**7,7% (6,6- 8,9 95% CI)**	**2,0% (1,5- 2,6 95% CI)**	**12**
Mopti	Garçons	1596	14,0% (12,2-16,1 95% CI)	12,5% (10,8-14,4 95% CI)	1,6% (1,0- 2,4 95% CI)	11
	Filles	1214	8,4% (6,9-10,2 95% CI)	1,4% (0,9- 2,2 95% **CI)**	1,4% (0,9- 2,2 95% CI)	8
	Total	**2810**	**11,6% (10,3-13,0 95% CI)**	**10,1% (8,9-11,5 95% CI)**	**1,5% (1,1- 2,1 95% CI)**	**19**
Tombouctou	Garçons	1263	16,7% (9,1-28,8 95% CI)	11,3% (5,4-21,9 95% **CI)**	5,5% (3,1- 9,6 95% CI)	7
	Filles	938	11,5% (7,5-17,2 95% CI)	7,2% (4,2-12,3 95% CI)	4,3% (2,4- 7,3 95% CI)	5
	Total	**2201**	**14,5% (8,5-23,6 95% CI)**	**9,5% (4,9-17,7 95% CI)**	**5,0% (2,9- 8,2 95% CI)**	**12**
Taoudenni	Garçons	99	19,2% (0,1-98,3 95% CI)	16,2% (0,2-94,1 95% CI)	3,0% (0,0-99,5 95% CI)	1
	Filles	97	9,3% (0,9-54,0 95% CI)	6,2% (3,3-11,2 95% CI)	3,1% (0,0-99,1 95% CI)	2
	Total	**196**	**14,3% (0,2-92,0 95% CI)**	**11,2% (0,8-65,2 95% CI)**	**3,1% (0,0-99,3 95% CI)**	**3**
Gao	Garçons	240	18,3% (10,2-30,7 95% CI)	15,8% (8,1-28,6 95% CI)	2,5% (0,6- 9,3 95% CI)	4
	Filles	210	13,8% (5,2-31,9 95% CI)	11,0% (3,5-29,3 95% CI)	2,9% (1,2- 6,6 95% CI)	4
	Total	**450**	**16,2% (8,4-28,9 95% CI)**	**13,6% (6,2-27,0 95% CI)**	**2,7% (1,3- 5,5 95% CI)**	**8**
Ménaka	Garçons	102	20,6% (13,7-29,8 95% CI)	14,7% (12,6-17,0 95% CI)	5,9% (2,1-15,3 95% CI)	2
	Filles	90	10,0% (5,6-17,2 95% CI)	4,4% (0,0-81,9 95% CI)	5,6% (0,0-87,5 95% CI)	3
	Total	**192**	**15,6% (8,3-27,6 95% CI)**	**9,9% (5,6-16,8 95% CI)**	**5,7% (0,4-49,2 95% CI)**	**5**
Kidal	Garçons	232	6,9% (2,6-17,1 95% CI)	5,2% (1,6-15,1 95% CI)	1,7% (0,9- 3,4 95% CI)	3
	Filles	226	7,1% (3,7-13,1 95% CI)	5,8% (2,7-11,8 95% CI)	1,3% (0,5- 3,7 95% CI)	2
	Total	**458**	**7,0% (3,8-12,4 95% CI)**	**5,5% (3,0- 9,7 95% CI)**	**1,5% (0,7- 3,3 95% CI)**	**5**
Bamako	Garçons	856	8,4% (6,3-11,2 95% CI)	7,2% (5,6- 9,3 95% CI)	1,2% (0,5- 2,6 95% CI)	3
	Filles	824	9,2% (6,3-13,2 95% CI)	9,2% (6,3-13,2 95% CI)	1,6% (0,8- 2,9 95% CI)	4
	Total	**1680**	**10,8% (7,7-14,9 95% CI)**	**8,2% (6,4-10,5 95% CI)**	**1,4% (0,8- 2,3 95% CI)**	**7**
Mali sept 2024	Garçons	10474	14,9% (12,8-17,2 95% CI)	11,6% (10,2-13,1 95% CI)	3,3% (2,3- 4,6 95% CI)	78
	Filles	8668	11,2% (9,3-13,4 95% CI)	8,7% (7,4-10,0 95% CI)	2,6% (1,7- 3,9 95% CI)	70
	Total	**19142**	**13,2% (11,3-15,4 95% CI)**	**10,2% (9,0-11,6 95% CI)**	**3,0% (2,1- 4,2 95% CI)**	**148**
Ensemble mali septembre 2023	Garçons	**10357**	13,5% (11,7-15,6 95% CI)	9,6 (8,4-11,0 95% CI)	3,9% (2,9- 5,2 95% CI)	8
	Filles	**8741**	10,1% (8,6-11,8 95% CI)	7,0 (5,9- 8,2 95% CI)	3,1% (2,3- 4,2 95% CI)	6
	Total	**19098**	**12,0 (10,3-13,8 95% CI)**	**8,4 (7,3- 9,6 95 CI)**	**3,5% (2,7- 4,7 95% CI)**	**14**

Considéré par rapport au sexe des enfants, la prévalence de la malnutrition aiguë était plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives P<0,0005.

2.24.6.4. Malnutrition chronique

Tableau n°79: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions ENSAN sept 2024

REGION /CERCLE	N	Malnutrition Chronique Globale (T/A) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Chronique Modérée (T/A) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (T/A) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	2850	23,6% (20,5-27,0 95% CI)	13,1% (11,2-15,2 95% CI)	10,5% (8,1-13,5 95% CI)
Koulikoro	2360	24,6% (22,2-27,2 95% CI)	17,5% (15,8-19,3 95% CI)	7,2% (5,7- 8,9 95% CI)
Sikasso	3208	21,5% (19,6-23,6 95% CI)	15,9% (14,3-17,7 95% CI)	5,6% (4,7- 6,6 95% CI)
Ségou	2249	22,3% (20,0-24,7 95% CI)	16,7% (14,9-18,7 95% CI)	5,6% (4,5- 6,9 95% CI)
Mopti	2879	27,2% (25,0-29,5 95% CI)	15,9% (14,4-17,5 95%	11,3% (9,9-12,9 95% CI)
Tombouctou	1925	16,3% (12,6-20,8 95% CI)	12,2% (9,5-15,6 95% CI)	4,1% (2,2- 7,4 95% CI)
Taoudenni	207	4,3% (0,2-49,7 95% CI)	3,9% (1,2-12,1 95% CI)	0,5% (0,0-100,0 95% CI
Gao	465	7,3% (3,5-14,7 95% CI)	7,3% (3,5-14,7 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
Ménaka	192	28,8% (1,4-92,1 95% CI)	23,6% (0,2-97,9 95% CI)	5,2% (0,1-80,2 95% CI)
Kidal	500	15,0% (10,3-21,4 95% CI)	11,6% (7,6-17,3 95% CI)	3,4% (2,2- 5,3 95% CI)
Bamako	1774	11,0% (7,9-15,2 95% CI)	10,2% (7,2-14,3 95% CI)	0,8% (0,4- 1,6 95% CI)
Mali sept 2024	19142	22,8% (20,7-24,9 95% CI)	14,2% (13,1-15,3 95% CI)	8,6% (7,3-10,1 95% CI)
Mali sept 2023	**18625**	**24,1% (21,7-26,6 95% CI)**	**17,2 (15,5-19,0 95% CI)**	**6,9 (6,0- 7,9 95% CI)**

La prévalence de la malnutrition chronique était de 22,8% dont 8,6% de forme sévère contre 24,1% dont 6.9% de forme sévère en septembre 2023 au niveau national. Ce taux est en diminution par rapport aux taux moyens de 24% des ENSAN de septembre 2023, 2020 et 2021

Les régions les plus affectées étaient celles de Ménaka avec 28,8% dont 5,2% de forme sévère contre 35,9% dont 14,4% de forme sévère, de Mopti avec 27,2% dont 11,3% de forme sévère contre 24,6% dont 7,2% de forme sévère en septembre 2023, de Koulikoro avec 24,6% dont 7,2% de forme sévère contre 17,9% dont 5,9% de forme sévère en septembre 2023, Kayes avec 23,6% dont 6,5% de forme sévère contre 25,1% dont 6,5% de forme sévère, Ségou avec 22,3% dont 5,6% contre 22,2% dont 6,6% de forme sévère en septembre 2023 et Sikasso avec 21,5% dont 5,6% de forme sévère contre 27,6% dont 7,4% de forme sévère en septembre 2023.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de la malnutrition Chronique est jugée élevée au niveau national (20% à 29%).

Prise par rapport au niveau régional, elle était partout élevée sauf dans celles de Taoudenni, Gao, Kidal et Bamako.

Tableau n°80: Distribution (%) des différentes formes de malnutrition chronique selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024

Région	Sexe	N	Malnutrition Chronique Globale (T/A) Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Malnutrition Chronique Modérée (T/A) Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Malnutrition Aigüe Sévère (T/A) Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	Garçons	1818	27,0% (23,5-30,9 95% CI)	14,9% (12,5-17,8 95% CI	12,1% (9,4-15,5 95% CI)
	Filles	1032	19,1% (15,7-23,0 95% CI)	10,7% (8,6-13,2 95% CI)	8,4% (6,0-11,7 95% CI)
	Total	2850	23,6% (20,5-27,0 95% CI)	13,1% (11,2-15,2 95% CI)	10,5% (8,1-13,5 95% CI)
Koulikoro	Garçons	1348	26,4% (23,4-29,7 95% CI)	18,5% (16,3-21,0 95% CI)	7,9% (6,0-10,2 95% CI)
	Filles	1012	22,2% (19,4-25,4 95% CI)	16,0% (13,9-18,4 95% CI	6,2% (4,8- 8,1 95% CI)
	Total	2360	24,6% (22,2-27,2 95% CI)	17,5% (15,8-19,3 95% CI)	7,2% (5,7- 8,9 95% CI)
Sikasso	Garçons	1656	23,4% (20,9-26,2 95% CI)	17,2% (15,1-19,5 95% CI)	6,2% (4,9- 7,8 95% CI
	Filles	1552	19,5% (17,0-22,3 95% CI)	14,6% (12,5-16,9 95% CI)	4,9% (3,9- 6,2 95% CI)
	Total	3208	21,5% (19,6-23,6 95% CI)	15,9% (14,3-17,7 95% CI)	5,6% (4,7- 6,6 95% CI)
Ségou	Garçons	1208	22,3% (20,0-24,7 95% CI)	19,0% (16,8-21,4 95% CI)	6,5% (5,1- 8,4 95% CI)
	Filles	1041	18,5% (15,8-21,6 95% CI)	14,1% (11,8-16,8 95% CI)	4,4% (3,2- 6,0 95% CI)
	Total	2249	22,3% (20,0-24,7 95% CI)	16,7% (14,9-18,7 95% CI)	5,6% (4,5- 6,9 95% CI)
Mopti	Garçons	1640	30,6% (27,9-33,5 95% CI)	17,9% (15,9-20,1 95% CI	12,7% (11,0-14,7 95% CI)
	Filles	1239	22,7% (20,0-25,7 95% CI)	13,3% (11,5-15,4 95% CI)	9,4% (7,8-11,4 95% CI)

	Total	2879	27,2% (25,0-29,5 95% CI)	15,9% (14,4-17,5 95%	11,3% (9,9-12,9 95% CI)
Tombouctou	Garçons	1102	20,1% (14,9-26,6 95% CI)	14,9% (10,9-20,1 95% CI)	5,3% (2,7-10,1 95% CI)
	Filles	823	11,1% (9,3-13,1 95% CI)	8,6% (7,6- 9,8 95% CI)	2,4% (1,3- 4,5 95% CI)
	Total	1925	16,3% (12,6-20,8 95% CI)	12,2% (9,5-15,6 95% CI)	4,1% (2,2- 7,4 95% CI)
Taoudenni	Garçons	105	3,8% (0,1-71,6 95% CI)	3,8% (0,1-71,6 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
	Filles	102	4,9% (0,5-34,1 95% CI)	3,9% (0,8-18,0 95% CI)	1,0% (0,0-100,0 95% CI)
	Total	207	4,3% (0,2-49,7 95% CI)	3,9% (1,2-12,1 95% CI)	0,5% (0,0-100,0 95% CI
Gao	Garçons	253	7,5% (3,3-16,1 95% CI)	7,5% (3,3-16,1 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
	Filles	212	7,1% (3,5-13,7 95% CI)	7,1% (3,5-13,7 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
	Total	465	7,3% (3,5-14,7 95% CI)	7,3% (3,5-14,7 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
Ménaka	Garçons	102	29,4% (4,5-78,8 95% CI)	25,5% (2,5-82,1 95% CI)	3,9% (1,4-10,3 95% CI)
	Filles	90	28,1% (0,3-97,9 95% CI)	21,3% (0,0-99,9 95% CI)	6,7% (0,0-98,5 95% CI)
	Total	192	28,8% (1,4-92,1 95% CI)	23,6% (0,2-97,9 95% CI)	5,2% (0,1-80,2 95% CI)
Kidal	Garçons	254	17,3% (13,0-22,7 95% CI)	13,8% (10,1-18,5 95% CI)	3,5% (1,9- 6,5 95% CI)
	Filles	246	12,6% (6,8-22,3 95% CI)	9,3% (4,3-19,1 95% CI)	3,3% (1,9- 5,4 95% CI)
	Total	500	15,0% (10,3-21,4 95% CI)	11,6% (7,6-17,3 95% CI)	3,4% (2,2- 5,3 95% CI)
Bamako	Garçons	907	11,9% (8,9-15,8 95% CI)	11,4% (8,4-15,2 95% CI)	0,6% (0,2- 1,4 95% CI)
	Filles	867	10,1% (6,6-15,4 95% CI)	9,0% (5,4-14,5 95% CI)	1,2% (0,5- 2,5 95% CI)
	Total	1774	11,0% (7,9-15,2 95% CI)	10,2% (7,2-14,3 95% CI)	0,8% (0,4- 1,6 95% CI)
Mali	Garçons	10474	25,5% (23,2-27,9 95% CI)	15,8% (14,7-17,0 95% CI)	9,7% (8,2-11,5 95% CI)
	Filles	8668	19,4% (17,5-21,5 95% CI)	12,2% (11,0-13,4 95% CI)	7,3% (6,1- 8,6 95% CI)
	Total	19142	22,8% (20,7-24,9 95% CI)	14,2% (13,1-15,3 95% CI)	8,6% (7,3-10,1 95% CI)

Considérée par rapport au sexe, les garçons étaient plus affectés que les filles par la malnutrition chronique et les différences étaient statistiquement significatives P<0,005.

2.24.6.5. Insuffisance pondérale (Malnutrition globale)

Tableau n°81: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions ENSAN sept 2024

IP	N	Insuffisance Pondérale Global	Malnutrition Chronique	Malnutrition Aigüe
		Globale (T/A)	Modérée (T/A)	Sévère (T/A)
		Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	**1900**	24,7% (21,5-28,2 95% CI)	17,6% (15,3-20,3 95% CI)	7,1% (5,6- 8,8 95% CI)
Koulikoro	**2549**	**29,7% (27,0-32,5 95% CI)**	**21,6% (19,8-23,5 95% CI)**	**8,1% (6,6- 9,9 95% CI)**
Sikasso	**2979**	**21,5% (19,6-23,6 95% CI)**	**17,4% (15,8-19,2 95% CI)**	**4,1% (3,4- 5,0 95% CI)**
Ségou	**2356**	**26,7% (24,3-29,2 95% CI)**	**20,9% (19,0-23,0 95% CI)**	**5,8% (4,9- 6,8 95% CI)**
Mopti	**2898**	**27,2% (25,0-29,5 95% CI)**	**15,9% (14,4-17,5 95% CI)**	**12,7% (11,0-14,7 95% CI)**
Tombouctou	**1967**	25,0% (16,1-36,6 95% CI)	21,3% (14,3-30,5 95% CI)	3,7% (1,8- 7,4 95% CI)
Taoudenni	**204**	9,3% (1,4-42,3 95% CI)	8,8% (2,0-31,3 95% CI)	**0,5% (0,0-96,1 95% CI)**
Gao	**457**	12,5% (8,9-17,2 95% CI)	11,8% (8,6-16,1 95% CI)	**0,7% (0,2- 2,0 95% CI)**
Ménaka	**192**	36,7% (1,1-96,7 95% CI)	28,7% (2,4-87,1 95% CI)	**8,0% (0,1-89,0 95% CI)**
Kidal	**496**	11,9% (8,1-17,1 95% CI)	11,1% (8,1-15,1 95% CI)	0,8% (0,1- 4,8 95% CI)
Bamako	**1934**	18,6% (15,0-22,8 95% CI)	15,8% (12,9-19,1 95% CI)	2,8% (2,0- 4,0 95% CI)
Ensemble Mali sept 2024	**0**	**25,0% (22,6-27,5 95% CI)**	**19,0% (17,5-20,6 95% CI)**	**6,0% (5,0- 7,2 95% CI)**
Ensemble Mali sept 2023	18391	15,3 (13,6-17,1 95 CI)	12,6 (11,3-14,0 95 CI)	2,7 (2,2- 3,2 95 CI)

La prévalence de l'insuffisance pondérale était de 25,0% dont 6,0% de forme sévère contre 15,3 dont 2,7 de forme sévère.

Considéré par rapport aux normes de sévérité de l'OMS, la prévalence de l'insuffisance pondérale est jugée très élevée au niveau national et dans toutes les régions sauf Bamako, Taoudenni, Gao et Kidal.

Tableau n°82: Distribution (%) des différentes formes d'insuffisance pondérale selon les régions et le sexe des enfants ENSAN sept 2024

Région			Insuffisance Pondérale Global	Malnutrition Chronique	Malnutrition Aigüe
	Sexe	N	Globale (T/A)	Modérée (T/A)	Sévère (T/A)
			Z-SCORE <-2ET et/ou œdèmes (95% C.I.)	Z-SCORE>=-3ET & Z-SCORE <-2ET (95% C.I.)	Z-SCORE <-3ET et/ou œdèmes (95% C.I.)
Kayes	Garçons	1083	27,8% (23,9-32,1 95% CI)	19,3% (16,3-22,7 95% CI)	8,5% (6,8-10,6 95% CI)
	Filles	817	20,6% (17,1-24,5 95% CI)	15,4% (12,6-18,7 95% CI)	5,1% (3,6- 7,2 95% CI)
	Total	**1900**	24,7% (21,5-28,2 95% CI)	17,6% (15,3-20,3 95% CI)	7,1% (5,6- 8,8 95% CI)
Koulikoro	**Garçons**	**1462**	**33,7% (30,4-37,2 95% CI)**	**23,5% (21,1-26,0 95% CI)**	**10,3% (8,2-12,8 95% CI)**
	Filles	**1087**	**24,2% (21,2-27,4 95% CI)**	**19,0% (16,5-21,8 95% CI)**	**5,2% (3,7- 7,1 95% CI)**
	Total	**2549**	**29,7% (27,0-32,5 95% CI)**	**21,6% (19,8-23,5 95% CI)**	**8,1% (6,6- 9,9 95% CI)**
Sikasso	**Garçons**	**1549**	**25,2% (22,7-28,0 95% CI)**	**20,2% (18,0-22,6 95% CI)**	**5,0% (4,0- 6,3 95% CI)**
	Filles	**1430**	**17,5% (15,1-20,2 95% CI)**	**14,3% (12,3-16,7 95% CI)**	**3,1% (2,2- 4,5 95% CI)**
	Total	**2979**	**21,5% (19,6-23,6 95% CI)**	**17,4% (15,8-19,2 95% CI)**	**4,1% (3,4- 5,0 95% CI)**
Ségou	**Garçons**	**1271**	**28,8% (25,9-31,8 95% CI)**	**21,9% (19,6-24,3 95% CI)**	**6,9% (5,6- 8,6 95% CI)**
	Filles	**1085**	**24,2% (21,3-27,5 95% CI)**	**19,8% (17,3-22,6 95% CI)**	**4,4% (3,3- 5,9 95% CI)**
	Total	**2356**	**26,7% (24,3-29,2 95% CI)**	**20,9% (19,0-23,0 95% CI)**	**5,8% (4,9- 6,8 95% CI)**
Mopti	**Garçons**	**1649**	**30,6% (27,9-33,5 95% CI)**	**17,9% (15,9-20,1 95% CI)**	**11,3% (9,9-12,9 95% CI)**
	Filles	**1249**	**22,7% (20,0-25,7 95% CI)**	**13,3% (11,5-15,4 95% CI)**	**9,4% (7,8-11,4 95% CI)**
	Total	**2898**	**27,2% (25,0-29,5 95% CI)**	**15,9% (14,4-17,5 95% CI)**	**12,7% (11,0-14,7 95% CI)**
Tombouctou	Garçons	1131	30,4% (19,1-44,8 95% CI)	25,3% (16,8-36,3 95% CI)	5,1% (2,4-10,8 95% CI)
	Filles	836	17,6% (11,6-25,8 95% CI)	15,9% (10,5-23,3 95% CI)	1,7% (0,9- 3,0 95% CI)
	Total	**1967**	25,0% (16,1-36,6 95% CI)	21,3% (14,3-30,5 95% CI)	3,7% (1,8- 7,4 95% CI)
Taoudenni	Garçons	**104**	11,5% (8,3-15,9 95% CI)	10,6% (6,7-16,3 95% CI)	1,0% (0,0-98,6 95% CI)
	Filles	**100**	7,0% (0,1-90,5 95% CI)	7,0% (0,1-90,5 95% CI)	0,0% (0,0- 0,0 95% CI)
	Total	**204**	9,3% (1,4-42,3 95% CI)	8,8% (2,0-31,3 95% CI)	**0,5% (0,0-96,1 95% CI)**
Gao	Garçons	249	14,5% (9,4-21,6 95% CI)	13,7% (8,6-21,0 95% CI)	0,8% (0,1- 4,3 95% CI)
	Filles	208	10,1% (6,3-15,9 95% CI)	9,6% (5,6-16,0 95% CI)	0,5% (0,0- 5,7 95% CI)
	Total	**457**	12,5% (8,9-17,2 95% CI)	11,8% (8,6-16,1 95% CI)	**0,7% (0,2- 2,0 95% CI)**
Ménaka	Garçons	102	37,6% (12,9-71,0 95% CI)	27,7% (7,4-64,8 95% CI)	9,9% (0,0-99,3 95% CI)
	Filles	90	35,6% (0,1-99,8 95% CI)	29,9% (0,0-99,9 95% CI)	5,7% (5,4- 6,1 95% CI)
	Total	**192**	36,7% (1,1-96,7 95% CI)	28,7% (2,4-87,1 95% CI)	**8,0% (0,1-89,0 95% CI)**
Kidal	Garçons	251	12,4% (6,7-21,6 95% CI)	11,2% (7,0-17,3 95% CI)	1,2% (0,1-15,9 95% CI)
	Filles	245	11,4% (7,5-17,0 95% CI)	11,0% (8,1-14,9 95% CI)	0,4% (0,0- 9,3 95% CI)
	Total	**496**	11,9% (8,1-17,1 95% CI)	11,1% (8,1-15,1 95% CI)	0,8% (0,1- 4,8 95% CI)
Bamako	Garçons	990	18,0% (13,5-23,5 95% CI)	15,1% (11,3-19,8 95% CI)	2,9% (2,0- 4,4 95% CI)
	Filles	944	19,3% (15,9-23,2 95% CI)	16,5% (13,8-19,7 95% CI)	2,8% (1,8- 4,3 95% CI)
	Total	**1934**	18,6% (15,0-22,8 95% CI)	15,8% (12,9-19,1 95% CI)	2,8% (2,0- 4,0 95% CI)
Ensemble mali sept 2024	Garçons		28,1% (25,4-31,0 95% CI)	20,8% (19,0-22,7 95% CI)	7,3% (6,0- 8,9 95% CI)
	Filles		21,2% (19,0-23,6 95% CI)	16,8% (15,2-18,5 95% CI)	4,4% (3,6- 5,3 95% CI)
	Total	**0**	**25,0% (22,6-27,5 95% CI)**	**19,0% (17,5-20,6 95% CI)**	**6,0% (5,0- 7,2 95% CI)**
Ensemble mali **sept 2023**	Garçons	10148	17,6 (15,6-19,8 95 CI)	14,5 (12,9-16,3 95 CI)	3,1 (2,6- 3,8 95 CI)
	Filles	8577	12,5 (11,0-14,1 95 CI)	10,4 (9,2-11,6 95 CI)	2,1 (1,6- 2,7 95 CI)
	Total	18391	15,3 (13,6-17,1 95 CI)	12,6 (11,3-14,0 95 CI)	2,7 (2,2- 3,2 95 CI)

La prévalence de l'insuffisance pondérale était partout plus élevée chez les garçons que les filles et les différences étaient statistiquement significatives P<0,0005.

En conclusion, la situation nutritionnelle reste préoccupante dans le pays aussi bien pour les enfants que pour les FAP. Il faut aussi signaler la forte augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité dans toutes les régions.

MESSAGES CLES A RETENIR DE L'ENSAN MALI DE SEPTEMBRE 2024

Une légère amélioration de la prévalence de l'insécurité alimentaire au niveau national par rapport à septembre 2023 est observée soit 16,8% contre 19,2% en septembre 2023 et 29,8% en septembre 2022. Elle est plus importante dans les ménages dirigés par une femme que dans ceux dirigés par un homme. Selon les régions, cette prévalence est plus élevée dans les régions de Ménaka, Mopti, Gao et Tombouctou. L'insécurité causant la dégradation des moyens d'existence des ménages et la hausse des prix des produits alimentaires de base sont les principales causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages.

L'insécurité alimentaire touche principalement les **ménages pauvres**, ceux **dirigés par des personnes à faible** niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée), ceux **ayant reçu le plus de dons et assistance** et vivant du travail journalier agricole et non agricole, de l'artisanat, de l'emprunt, de la vente de produits de cueillette/chasse et de la mendicité.

Dans 24 cercles du pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse la moyenne nationale de 16,8%.

Elle atteint des niveaux particulièrement élevés dans les cercles de Djenne, Bankass et Bandiagara. Ils apparaissent actuellement comme des zones d'interventions prioritaires pour la lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Il est important également d'inclure les autres cercles, principalement ceux dans les régions du nord, du centre et du sahel occidental où la fragilité du contexte sécuritaire ainsi que les effets encore ressentis des différentes crises (prix élevés, crise ukrainienne et les difficultés économiques des pays d'envoi de transferts) continuent d'impacter les ménages.

Les cercles ayant connus le plus de dégradation de leur situation de sécurité alimentaire entre septembre 2023 et septembre 2024 sont ceux de Goundam (31.7%), Abéïbara (18.4%) et de Yélimané (15.5%).

L'évolution prévisible de la situation alimentaire entre octobre et décembre 2024, ainsi que de janvier à mars 2025, laisse entrevoir une tendance favorable à une amélioration générale ou une stabilité pour la plupart des communautés sollicitées. La disponibilité des produits agricoles dans les zones de production permettrait aux ménages de reconstituer leurs stocks. Cependant quelques points de dégradations persistent et se fait plus ressentir dans le temps.

La situation nutritionnelle reste préoccupante dans l'ensemble du pays et est impactée par le faible accès des populations aux services sociaux de base et aux messages de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle à cause de l'insécurité.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET LES PROGRAMMES

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité passe par l'adoption d'une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture mais aussi les problèmes structurels qui causent la vulnérabilité. Pour ce faire, il faudrait des :

a) Recommandations à court terme

1. Diversifier les outils d'assistance alimentaire au profit des couches vulnérables à travers le pays ;
2. Renforcer les programmes de prise en charge de la malnutrition partout dans le pays ;
3. Maintenir la gratuité de la prise en charge de la malnutrition ;
4. Améliorer la disponibilité des intrants de prise en charge de la malnutrition ;
5. Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
6. Assurer la reconstitution du cheptel là où les pertes par vols/enlèvements ont affecté ;
7. Appuyer les cultures de contre saison maraichères et de riz partout où cela est possible dans le pays ;
8. Renforcer les filets sociaux (cash transfert, …) ;
9. Intensifier la création d'activités génératrices de revenus pour les ménages vulnérables et catégories vulnérables notamment les femmes et les jeunes ;

10. Apporter une assistance alimentaire au 1,0% des ménages en insécurité alimentaire sévère ;
11. Prendre en compte les populations vulnérables autant dans les réponses d'urgence que celles adaptées au renforcement de la résilience ;

b) Recommandations à moyen et long terme

1. Améliorer l'accès à une alimentation diversifiée tout au long de l'année en renforçant la disponibilité des denrées (issues de la production locale ou importée) sur les marchés et l'accès aux marchés.
2. Continuer le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle,
3. Réaliser un suivi rapproché des localités à SDAM faible à travers une étude poussée pour la reproduction de bonnes pratiques,
4. Générer des revenus via les filières agricoles qui peuvent être utilisées pour acheter des aliments nutritifs et accéder à d'autres besoins de base ;
5. Diversifier la production alimentaire locale par la promotion des petites exploitations familiales : micro-jardins, petit élevage à cycle court, etc. ;
6. Renforcer les capacités de stockage et de conservation /transformation des aliments, qui préservent leur valeur nutritionnelle ;
7. Développer l'enrichissement en micronutriments d'aliments de base ;
8. Investir dans la gestion durable des ressources naturelles (forêts, pâturages, sols, eau…) afin d'assurer la pérennité des activités agricoles (ex. agriculture de conservation) ;
9. Introduction de nouvelles variétés d'arbres fruitiers adaptés à l'écologie du milieu ;
10. Intensifier et multiplier les étangs piscicoles dans tout le pays (alevins, aliments pour poisson, techniques) ;
11. Rendre disponible, durablement l'aliment de bétail et améliorer son accessibilité aux ménages d'éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère, la constitution de banques d'aliments de bétail ;
12. Améliorer l'accès au crédit, moyen de production ;
13. Assurer une bonne couverture vaccinale notamment dans l'ensemble des grandes zones d'élevage ;
14. Faire une analyse causale de la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois et de la faible diversité alimentaire ;
15. Poursuivre les activités de IEC sur le respect des règles d'hygiène et d'assainissement dans l'ensemble du pays.
16. Pérenniser et renforcer le financement de l'enquête ENSAN.

Pour plus d'informations sur ce rapport de synthèse, contacter les auteurs

SAP, Bamako, Mali

Moussa **GOITA**, Coordinateur National	moussa.goita@sapmali.net
Kadialy **KOITE**, Chef Division Technique	kkadialy@sapmali.net
Dr Soumaïla **DIARRA**, Chef Cellule Etudes, Recherche et Innovation MD MPH Epidémiologiste, Analyste SAN	soumaila.diarra@sapmali.net
Ichiaka **BENGALY**, Chef Cellule Informatique & SIG	ichiaka.bengaly@sapmali.net
Amadou **DJIRE**, Chef Cellule Production Diffusion	amadou.djire@sapmali.net
Patrice **KEITA**, Coordinateur Régional Mopti	patrice.keita@sapmali.net

FEWS NET

Adama **THERA**, Country Representative	athera@fews.net

INSTAT

Seydou **DOUMBIA,** Chef Division Statistiques Agricoles	seydou.doumbia79@gmail.com

Bureau FAO

Ali **DJIGUIBA,** Analyste Sécurité alimentaire	ali.djiguiba@fao.org

Bureau PAM

Mohamed Lamine **KABA,** VAM Associate	mohamedlamine.kaba@wfp.org

DGSHP/Sous-Direction Nutrition

Dr Fatoumata **DIALLO,** MD, MPH-NUTRITION, Chargée des Etudes et Recherches	dfatoumata65@hotmail.fr

Personne ressource

Brahima **DIARRA**, Statisticien	bkdiarra01@gmail.com